This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Vet. Fr. II A. 1052

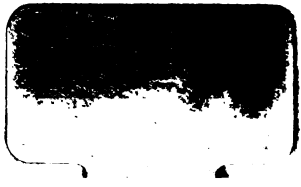

ŒUVRES

COMPLETES,

DE FRÉRET,

Secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

EDITION augmentée de plusieurs ouvrages inédits, et rédigée par feu M. DE SEPTCHÊNES.

CHRONOLOGIE DE NEWTON.

TOME I.

BIBLIOTECA CHAMBION

A PARIS,

Chez { DANDRÉ, Libraire, rue du Cimetière S. André-des-Arts, n°. 15;
OBRÉ, rue S. Denis, n°. 20.

AN IV. (1796.)

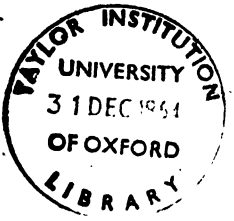
TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
31 DEC 1951
OF OXFORD
LIBRARY

PRÉFACE
DE L'ÉDITEUR. *

PREMIERE PARTIE.

Précis des Faits qui ont donné naissance à ce Traité.

M. Newton étoit depuis long-tems en possession de toute sa renommée. Créateur d'une Géométrie nouvelle, il avoit fixé sur lui les regards de l'Europe savante. Sa Physique céleste, sa théorie de la lumiere et des couleurs avoient

* *Cette Préface est de M. de Bougainville, premier Éditeur, qui a succédé à M. Freret à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

enrichi de précieuses vérités le trésor des connoissances humaines. Si tous ceux qui pouvoient l'entendre n'adoptoient pas ses hypotheses, tous étoient à l'envi ses admirateurs; et les suffrages unanimes lui déféroient une place entre ces génies privilégiés, que la Providence donne à l'Univers, pour rappeller les hommes au respect qu'ils se doivent, en leur démontrant la noblesse et la dignité de leur ame. Exemple à jamais mémorable d'un bonheur soutenu; puisqu'en illustrant sa Patrie par de sublimes spéculations, il eut encore l'avantage de la servir par l'application de ses calculs à des objets moins relevés, mais d'une utilité sensible. Et de cet usage qu'il fit de ses talens supérieurs résulta l'intérêt vif et général que l'Angleterre, par reconnoissance pour les travaux du citoyen, prit constamment aux succès du Philosophe. Sa gloire devint une portion de la gloire nationale. En réfléchissant sur ce qu'il

avoit fait, sur la profondeur des abîmes où la trace de ses pas marquoit en traits de lumiere des routes inconnues jusqu'à lui, on avoit peine à concevoir que la vie la plus longue, que l'esprit le plus actif eussent pu suffire à de telles entreprises exécutées par un seul homme, et dont une seule étoit capable d'occuper et d'immortaliser son Auteur.

Cependant on ne connoissoit pas toutes celles de M. Newton, parce que ses amusemens n'étoient pas connus. Quoiqu'on les présumât sérieux, et qu'on sût en général que les génies de cette trempe ne se reposent qu'en changeant de travail, on ne soupçonnoit pas que le délassement de ses méditations philosophiques étoit une étude réfléchie de ce que la science des tems offre de plus épineux et de plus compliqué.

Depuis quelques années il étoit auteur d'un Ouvrage chronologique qu'il ne

songeoit point à publier. Ce fruit de son loisir n'avoit que peu de confidens. Mais à la tête de cette liste choisie se trouvoit la princesse de Galles, digne en effet de cette distinction, puisqu'elle se félicitoit d'avoir Newton pour contemporain. Dès qu'elle eut appris qu'il aimoit la Chronologie au point de s'en occuper, persuadée que cet esprit juste et solide ne pouvoit s'attacher qu'à des objets utiles, elle voulut connoître au moins les élémens de cette science, et s'y former par ses leçons. Newton lui développa ses vues générales. Elle y vit l'empreinte de ce génie inventeur qui caractérise ses autres productions, et lui demanda pour elle seule un précis de son système. Elle eut bientôt entre les mains cet abrégé qu'elle reçut comme un gage précieux de l'estime d'un grand homme. Mais malgré ses soins, elle ne put le dérober à la curiosité publique, qui rend aux écrivains du premier

ordre l'hommage d'épier tout ce qui sort de leur plume. *La curiosité*, dit M. de Fontenelle, *usa de toute son adresse pour pénétrer jusqu'à ce trésor*: et elle réussit; *et il faudroit*, ajoute-t-il, *être bien sévere pour la condamner.* M. l'abbé Conti, noble Vénitien, qui se trouvoit en Angleterre, eut une copie de l'abrégé, qu'il porta quelque tems après en France. Comme elle n'étoit pas unique, et qu'il en connoissoit trois autres à son départ de Londres, il présuma qu'elles ne tarderoient pas à devenir communes, et laissa enfin échapper la sienne, après l'avoir long-tems défendue contre les instances de tous ceux qu'il avoit entretenus de l'hypothese singuliere renfermée dans ce manuscrit. Un savant, homme d'esprit et de goût, philosophe aimable, ami de Newton, newtonien zélé, feu M. de Pouilly, obtint cette communication que d'autres avoient inutilement sollicitée. Il transcrivit sur

le champ l'abrégé ; et dans la suite il le fit voir à M. Freret, associé comme lui de l'Académie des Belles-Lettres, qui de son côté le copia et le traduisit en françois.

Cet abrégé n'est qu'un sommaire assez court des principaux événemens de l'Histoire ancienne, rangés par ordre sous les dates résultantes des calculs de l'Auteur, mais sans détail et sans discussions. Seulement il indique les deux principes généraux qui servent de fondement au système.

Le premier de ces principes est une évaluation nouvelle de la durée des générations dans les familles royales. Les Anciens comptoient trois générations pour un siecle, les estimant chacune sur le pied d'environ trente-trois ans. M. Newton adopte ce calcul pour le cours ordinaire de la nature : mais il croit que les Écrivains grecs l'ont étendu mal à propos à la durée des regnes, sur la suite desquels se fondoit

leur chronologie ; et supposant, comme une vérité prouvée par l'Histoire des siecles les mieux connus, que les rois ne régnent communément que dix-huit ou vingt ans l'un portant l'autre, il en conclut la nécessité d'un retranchement de plusieurs siecles aux tems historiques.

L'usage ingénieux d'une des plus belles découvertes de l'Astronomie fournit à M. Newton le second de ces principes, que l'abrégé laisse entrevoir ainsi que le précédent. Nous savons que les points équinoxiaux et généralement tous les points de l'écliptique se meuvent d'orient en occident contre l'ordre des signes. On appelle *précession des équinoxes* ce mouvement rétrograde et continu, dont la quantité est d'un degré en soixante et douze ans. Cette théorie devient un argument chronologique entre les mains de l'Astronome anglois. Il l'employe à déterminer le tems des Argonautes par le lieu des colures dans

la sphere que Chiron, leur contemporain, régla pour eux, suivant une ancienne tradition. En comparant la place que les points cardinaux occupoient dans les constellations formées par le guide des Argonautes, avec celle où Méton les observa l'an 432 avant Jésus-Christ, M. Newton trouve une différence de sept degrés parcourus contre l'ordre des signes. Le solstice d'été fixé par Chiron au quinzieme degré du Cancer, étoit dans le huitieme au tems de Méton; et par conséquent il s'étoit rapproché de sept degrés du lieu que l'équinoxe du printems occupoit dans l'ancienne sphere. Et comme un degré répond à 72 ans, sept degrés font 504 ans; lesquels ajoutés à l'an 432, date de l'observation faite par Méton, donnent l'an 936 avant l'Ere chrétienne pour l'époque de Chiron. Ses opérations astronomiques ayant eu pour objet le voyage des Argonautes, il en résulte, suivant M. Newton, que

ce voyage placé par les Chronologistes dans le quatorzieme siecle, avant Jésus-Christ, n'est que de l'an 936 ou environ.

Cet événement, un de ceux auxquels tient toute la chaîne des faits, ainsi rapproché de nous, annonçoit au premier coup-d'œil une prodigieuse réduction dans l'Histoire grecque, dont le commencement se trouvoit par-là moins reculé de cinq cens ans qu'on ne l'avoit cru. La réforme s'étendoit aux Egyptiens, aux Chaldéens, aux autres nations de l'Europe et de l'Asie : toutes perdoient cette antiquité sur laquelle les systêmes les plus opposés d'ailleurs s'étoient réunis jusqu'alors. Une barriere nouvelle et plus à portée de nos regards s'élevoit tout à coup entre les siecles appartenans à l'Histoire et les tems fabuleux. Tout ce que ces limites ne renfermoient pas étoit dès-lors relégué dans l'immensité vague de ces espaces ténébreux, où l'œil de la critique

démêle à peine quelques vérités confondues avec une foule de mensonges. Sur les ruines de bâtimens vastes, mais irréguliers, s'élevoit subitement un édifice moins grand, plus symétrique en apparence, et construit avec l'élite des matériaux employés sans choix par les Architectes précédens. Ceux qui sont faits pour donner le ton à leur siecle ne le prennent que d'eux-mêmes. Non qu'ils affectent par dédain cette indépendance d'idées : mais la nature leur donne un coup d'œil, un essor qui leur est propre ; et cet essor les écarte des sentiers vulgaires pour les placer à l'entrée de la route qu'ils doivent ouvrir. Newton, chronologiste, devoit être original, comme Newton géomètre et physicien.

Le manuscrit, qui contenoit le germe de tant de nouveautés, ne fut pas plutôt divulgué qu'il se répandit avec un éclat rapide. Ce n'étoit qu'une esquisse : mais le tableau dont elle indiquoit l'ordon-

nance et les traits essentiels étoit trop frappant pour ne pas fixer l'attention. Une rumeur générale et confuse s'éleva dans la république des lettres. C'étoit la premiere expression des sentimens contraires qu'excitoit ce spectacle inopiné. Le système étoit singulier; mais il étoit neuf, simple au premier coup d'œil, facile à saisir. En resserrant les bornes de l'Histoire, il paroissoit la dégager de l'alliage des fictions. Il offroit pour base deux sortes de preuves, l'une morale et du ressort de bien des juges, l'autre astronomique et faite par conséquent pour être admise sans examen sur la foi d'un homme tel que Newton. Indépendamment des preuves particulieres qu'on espéroit trouver dans l'ouvrage même, le nom de l'Auteur décidoit d'avance pour l'hypothese ceux des lecteurs qui, lisant par goût plutôt que par état, ont assez de loisir et de curiosité pour aimer à s'instruire, sans en avoir assez pour se livrer à de pro-

fondes recherches. Un préjugé raisonnable à quelques égards leur répondoit de la justesse d'un compas éprouvé par la mesure précise de tant d'objets inaccessibles à la portée commune. Le champ n'étoit pas le même, il est vrai : mais entre les mains de Newton le calcul sembloit être un instrument universel applicable à des combinaisons, à des rapports de tous les genres.

L'essai chronologique ne fut pas moins accueilli par ceux des gens de lettres, qui, sans se dévouer à la Chronologie la faisoient entrer dans le plan général de leurs recherches sur l'Antiquité. Ils étoient flattés que les objets de leurs études, si souvent taxés d'inutiles, eussent de l'attrait pour Newton comme pour eux, et qu'un si grand nom pût être désormais toute leur réponse aux traits vagues des Littérateurs frivoles et des Philosophes superficiels; espece dédaigneuse que l'abus de l'esprit multiplioit alors de jour en jour. La classe des

Chronologistes, plus sensible encore que les autres à ce triomphe de l'érudition sur le goût exclusif, vit avec plaisir le premier Mathématicien de l'Europe, déjà ceint de lauriers immortels, en venir chercher de nouveaux dans une contrée sauvage, où le vulgaire n'apperçoit que des rochers et des buissons. Les habitans peu nombreux de cette vaste région, que le préjugé croit appartenir à peine au reste du monde savant, accoururent, si j'ose ainsi parler, tous ensemble au-devant d'un étranger célébre, qui, du haut des spheres célestes, les avoit considérés comme des voisins dignes de son alliance, et venoit se faire naturaliser parmi eux. Ils le reçurent par acclamation. Mais comme ils se prévoyoient tous intéressés plus ou moins dans la révolution qu'annonçoit l'arrivée subite d'un homme accoutumé par-tout à conquérir, ils se crurent permis d'examiner ses vues, et de les prévenir même, s'ils pouvoient les de-

viner sur un précis, regardé par la plupart d'entr'eux comme un manifeste.

Cet examen préliminaire donna quelques partisans et quelques censeurs au nouveau système. Deux athlétes déjà signalés dans la carriere, le pere Souciet, jésuite, et M. Fréret se mirent les premiers sur les rangs.

M. Fréret, pénétré d'estime pour l'auteur de l'hypothese qu'il osoit attaquer, et plus flatté peut-être qu'aucun Chronologiste de partager désormais ce titre avec le grand Newton, voyoit par cette association seule son goût personnel vengé des censures de tant de juges incompétens et décisifs. Mais il savoit que l'enthousiasme, qui marche toujours à la suite des grands hommes, rend leurs méprises contagieuses : il savoit en même tems que si cette aveugle soumission est l'hommage que leur doit l'ignorance, la raison éclairée par l'étude leur en doit un plus flatteur pour eux,

celui d'opposer une défense mesurée, mais vigoureuse, à des opinions plus brillantes que solides, qui s'accréditeroient sous leurs auspices et sous les enseignes de la nouveauté, si elles s'introduisoient sans combat. Ce fut par ces motifs qu'il rechercha le nouveau manuscrit, et qu'il se hâta de le copier, de le traduire et de l'examiner. Il fut étonné des principes indiqués dans ce précis; et plus encore de l'usage qu'en faisoit l'Auteur.

En effet, il pressentit au premier coup d'œil toutes les conséquences de cette hypothese; et ces conséquences lui sembloient autant de paradoxes. En se consacrant à l'Antiquité dès sa premiere jeunesse, il avoit porté dans ses études ce doute méthodique qui conduit au vrai les esprits nés pour penser d'après eux-mêmes. Il n'avoit pas cherché dans les anciens monumens la preuve d'une opinion embrassée d'avance: mais de l'assemblage fait sans

préjugé de tous les textes originaux, de la combinaison naturelle de ces débris rapprochés sans art et sans effort, il avoit vu résulter l'hypothese chronologique qu'il adoptoit. Il la croyoit véritable; elle étoit le fruit de ses recherches et de ses travaux : deux motifs pour ne pas s'en détacher aisément et sans de fortes raisons. Ses yeux de tout tems fixés sur le spectacle de l'ancienne Histoire s'étoient fait une habitude d'en embrasser toute l'étendue, et d'en parcourir tous les détails. Il voyoit les chaînes diverses de tant de faits correspondans attachées à des points plus ou moins obscurs, plus ou moins éloignés de nous, mais tous également fixes et solides. L'espace, toute immense qu'il sembloit être, ne lui paroissoit point un espace vague ; et sans être aussi rempli vers les extrémités que vers le centre, il n'étoit pas vuide à beaucoup près. Il avoit mesuré dans tous les sens l'aire des tems historiques, et croyoit

en avoir démêlé les bornes véritables. Il travailloit à les poser, du moins pour lui, peut-être pour la postérité, lorsqu'il apperçut une main savante traçant, au-dessous des limites qu'il avoit reconnues, un cercle plus étroit que le sien, plus étroit que tous les cercles décrits par ses pareils.

Dans le champ assigné jusqu'alors à l'Histoire, les événemens principaux avoient le tems nécessaire pour se préparer, pour éclorre, pour arriver à leur terme. Accroissemens des monarchies, révolutions des empires, fondations des villes, des républiques, des gouvernemens divers; tout se plaçoit sans se confondre, sans se serrer. La foule des événemens subalternes s'arrangeoit d'elle-même avec ordre. Une correspondance réciproque lioit entr'elles ces différentes parties d'un corps vaste et solide, où rien de monstrueux ne choquoit les regards, où rien d'inexplicable ne les arrêtoit. Les cau-

ses étoient en proportion avec les effets : les mesures partielles s'accordoient avec la mesure de l'étendue totale ; tout se suivoit dans cette génération immense, mais rapide, de faits contemporains et successifs, généraux et particuliers. Dans le nouveau champ, au contraire, les faits trop resserrés ne pouvoient plus que s'entre-heurter et se nuire. Ils s'étouffoient : ils naissoient les uns après les autres, mais sans s'être produits, sans s'être annoncés, sans devenir le germe des faits postérieurs. Après dix siecles entiers d'une ignorance et d'une barbarie presque universelles, le genre humain paroissoit encore un enfant guidé par le seul instinct : l'expérience et le besoin ne l'avoient pas encore conduit à l'usage raisonné de la nature ; et tout à coup une apparition imprévue tiroit les arts du chaos. Nés à peine, on les voyoit s'élever par des accroissemens surnaturels, et se répandre par une propagation qui tenoit du prodige.

Un jour sans aurore luisoit subitement pour l'Univers; et ce contraste de lenteur et de rapidité mettoit une disproportion frappante entre le premier âge du monde et l'âge suivant.

Voilà sous quel aspect l'abrégé chronologique offrit à notre Académicien le système de M. Newton. Pouvoit-il entrevoir un tel système d'un œil indifférent ? Non; cet effort, s'il étoit possible, ne seroit pas de la philosophie: j'oserois le taxer d'inconséquence dans un homme sensé, qui doit s'intéresser au genre d'études pour lequel il s'est décidé par une adoption libre. La raison veut que le mérite de ce qui nous attache justifie notre goût, même à nos propres yeux. Mais un goût raisonnable n'est jamais un sentiment froid. L'esprit se passionne comme le cœur, sur-tout dans les hommes sur qui les objets ordinaires des grandes passions ont peu d'empire. A la vue d'une révolution prête à changer la face, ou du moins

la perspective du monde historique, il étoit naturel, disons presque, il étoit dans l'ordre que M. Fréret prît l'allarme, et que d'avance il se portât sur la frontiere pour reconnoître le terrein.

C'est ce qu'il fit. L'Abrégé Chronologique n'étoit qu'un sommaire de conséquences extraites du Traité de M. Newton. Mais quoiqu'on n'eût encore ni le détail des calculs, ni la preuve des assertions, un homme profondément versé dans la matiere pouvoit entreprendre l'examen de ces résultats, sans s'exposer au reproche, du moins fondé, d'injustice ou de témérité. Pourvu même qu'il ne prétendît pas juger en dernier ressort une hypothese dont il ne connoissoit que le précis, et qu'il n'opposât qu'un essai de critique à l'ébauche d'un ouvrage, il pouvoit se permettre des objections préliminaires; parce que dans les recherches de ce genre, comme en Géométrie, quelques points donnés mettent

l'esprit sur la voie ; et qu'il suffit à l'érudition d'avoir entrevu les principaux élémens d'une théorie nouvelle, pour la deviner. Tous les monumens de l'Antiquité, ces débris informes, la matiere premiere et commune de tant d'édifices différens, sont entre nos mains et sous nos yeux. M. Fréret les connoissoit assez pour entendre à demi mot M. Newton, et pour démêler les vestiges de ses pas. Quoique superficiels ils découvroient sa marche ; comme ces sillons légers, dont la trace effleure quelquefois le sol de certaines contrées, indiquent aux Physiciens tout l'espace qu'une mine occupe dans l'intérieur de la terre, et même toutes les sinuosités que cette veine décrit dans son cours.

M. Fréret se crut donc en état d'examiner le système nouveau, sur le précis qu'il en avoit ; il se crut même en droit de le combattre avec tous les égards que méritoit un des plus grands

noms de l'Europe. Mais, sans entrer d'avance dans une discussion approfondie des époques particulieres, ni risquer une critique prématurée sur des détails renfermés dans le corps même de l'ouvrage anglois, il ne se proposa pour objet de ses premieres remarques que les fondemens de l'hypothese.

Des deux principes généraux sur lesquels elle s'appuyoit, le premier lui parut aussi peu solide qu'il étoit spécieux; c'est l'évaluation nouvelle des générations dans les familles royales. Le second, c'est-à-dire, l'âge de Chiron fixé par l'Astronomie, et donné pour époque radicale à toute l'Histoire grecque, ne lui sembla pas moins sujet à la critique. Non qu'il contestât l'exactitude des calculs de M. Newton, ni même l'usage qu'il faisoit de la précession des équinoxes, pour déterminer en remontant le nombre des siecles compris dans les annales de l'Antiquité.

Mais il contestoit à l'Astronome anglois l'époque de Chiron, c'est-à-dire de la premiere sphere que les Grecs ayent connue. Il se flattoit d'être en état de prouver que le Calendrier, auquel Méton avoit rapporté ses observations sur le lieu du solstice en 432, n'étoit pas celui de Chiron ou de l'inventeur de l'Astronomie grecque, mais un Calendrier plus moderne, dressé vers l'an 964, un peu avant le tems d'Hésiode. D'où il concluoit que s'il est vrai que Chiron ait formé les constellations du zodiaque pour l'usage des premiers Navigateurs de la Grece, Chiron a vécu dans le siecle que les fragmens du plus ancien des Calendriers grecs donnent pour époque aux essais grossiers de l'Astronomie, chez un peuple encore barbare; et que dès-lors le calcul astronomique est un argument de plus en faveur des partisans d'une Chronologie beaucoup plus étendue que celle de M. Newton.

A l'examén des deux principes généraux du Chronologiste Astronome, M. Fréret joignit quelques réflexions sur ce que l'Abregé laisse entrevoir du nouveau système au sujet des Antiquités égyptiennes. L'identité de Sésostris, d'une part avec Sésac, contemporain de Roboam suivant l'Ecriture, et de l'autre avec Osiris l'une des principales Divinités de l'Égypte; cette double identité prétendue par M. Newton indiquoit à la fois qu'il retranchoit bien des siecles à l'Histoire de ce peuple fameux, et qu'il avoit une opinion peu différente de celle d'Evhémére sur l'origine de l'Idolâtrie. M. Fréret s'éleva contre ces deux idées; mais sans s'écarter des bornes qu'il s'étoit prescrites dans un simple essai: le moment n'étoit pas venu d'engager l'action dans les formes. Il préludoit avant que de combattre, et ne vouloit entrer sérieusement en lice que lorsque M. Newton y paroîtroit avec toutes ses armes, en donnant

donnant au public son grand Ouvrage. En attendant que l'exposition de sa méthode et le corps de ses preuves missent les savans à portée de discuter en détail toutes les parties de son système, notre Académicien restraignit la défense de la Chronologie des Anciens à ces remarques abrégées et préliminaires. Il leur donna le titre d'*Observations générales* ; et c'est en effet celui qui caractérise l'esprit dans lequel il les a composées. Le ton de déférence et d'égards qui regne dans cet écrit annonce toute l'estime dont il étoit rempli pour l'auteur d'une hypothese qu'il prévoyoit ne pouvoir adopter. Ce sont moins des objections qu'il propose que des éclaircissemens qu'il demande.

M. Fréret n'avoit d'abord traduit l'abrégé chronologique et joint ses remarques à cette traduction, que pour en faire part à quelques amis, et leur donner une idée du nouveau système. Mais à la vue d'une autre traduction

françoise dont les copies ne tarderent pas à se multiplier, il consentit à mettre la sienne au jour avec ses observations. On les lui demandoit depuis quelques tems avec instance, pour les publier à la suite de l'*Histoire des Juifs par Prideaux*, qu'on réimprimoit pour lors à Paris. L'Éditeur françois de cet Ouvrage a placé les deux morceaux dans le septieme volume; et c'est de cette maniere qu'ils ont paru pour la premiere fois en 1725.

Mais avant que de les abandonner à l'Imprimeur, M. Fréret écrivit à M. Newton pour l'en prévenir et lui demander son agrément; il attendit longtems sa réponse, et se fit un devoir d'observer à son égard tout ce qu'exigeoient son mérite supérieur et la célébrité de son nom. Je n'entrerai point dans le détail des procédés qu'il eut alors. Il en a rendu compte dès 1725 en publiant ses *Observations générales*; et le lecteur trouvera les mêmes faits

exposés dans l'avertissement qui précede les *nouvelles Observations*, c'est-à-dire, l'ouvrage posthume que je présente maintenant au Public.

Cette conduite, que M. Fréret avoit cru si réguliere et si mesurée, blessa néanmoins M. Newton. Trente ans auparavant cet homme rare avoit vu d'un œil tranquille tous les Mathématiciens de l'Allemagne, et presque tous ceux de l'Europe ligués ensemble pour le contraindre à partager, avec M. Leibnitz, l'honneur d'avoir inventé le calcul de l'infini. Simple spectateur de la querelle, il avoit laissé l'Angleterre revendiquer pour elle autant que pour lui cette grande découverte ; et s'oubliant lui-même pour suivre sa carriere sans distraction, il s'étoit reposé de l'événement sur le zèle de ses compatriotes et de ses partisans. Dans le cours d'une vie longue et glorieuse, attaqué souvent, souvent contredit, mais toujours calme et modéré, supérieur aux critiques

comme aux éloges, il avoit paru presque toujours ignorer qu'il eût des contradicteurs ou des ennemis. Non qu'il les eût dédaignés par orgueil; jamais homme n'a joui plus modestement de sa gloire : mais il aimoit son repos, et la douceur de ses mœurs répondoit à la sublimité de son génie. On n'auroit pas cru que sa sensibilité mise tant de fois à des épreuves inutiles, quoique réelles, éclateroit par des plaintes ameres contre une traduction de sa chronique et des remarques écrites avec autant de modération que de politesse. A force de n'entendre retentir depuis long-tems autour de lui que la voix de l'estime et les applaudissemens de l'enthousiasme, commençoit-il à croire ses opinions soustraites au ressort de la critique, comme sa gloire l'étoit aux traits de l'envie? Non; la solidité de son caractere l'avoit préservé de l'yvresse des succès. Mais il avoit une prédilection tendre pour son

Système de Chronologie. Et quel est l'auteur, quel est le pere à l'abri de ce sentiment, excusable après tout, lors même que l'esprit ou le cœur se sont mépris dans leur choix? C'est une foiblesse : on doit s'en défendre ; mais on ne doit pas en rougir, encore moins la reprocher aux autres. L'exemple de Newton est presque une autorité qui la justifie. Sa tendresse paternelle, vivement émue, le prévint à la fois contre l'observateur et contre les observations. Il les dénonça, pour ainsi dire, à l'Europe, par un écrit publié dans les *Transactions philosophiques* de l'année 1726; et cette réponse traduite en françois, à Londres même par ses partisans, fut réimprimée ici dans le cours de la même année. M. Newton y reproche à l'observateur d'avoir voulu, de concert avec M. l'abbé Conti, étouffer au berceau un ouvrage qu'il chérissoit comme l'*enfant de son loisir*. Il taxe les observations de méprises. Il prétend que

M. Fréret n'a pas entendu ce qu'il s'est hâté de combattre; et que faute d'avoir pris dans leur véritable sens les deux propositions qui servent de base au système, il a dénaturé ses idées pour lui prêter des opinions qu'il n'avoit pas.

Ces imputations étoient graves : elles ne tomboient pas moins sur les procédés du critique, que sur son jugement. Mais j'ai peine à croire qu'un lecteur impartial adopte la premiere. Elle est détruite par la réponse que M. l'abbé Conti publia dans le tems même ; et d'ailleurs le style des observations feroit seul l'apologie de la conduite et des intentions de l'observateur. S'il avoit cru donner prise à de pareils soupçons, il auroit pu écrire ses réflexions ; mais il ne les auroit pas rendues publiques. Je le sais : je sais qu'il auroit donné cette marque de respect au mérite, à la réputation, à l'âge de Newton ; et que loin de prétendre

troubler son repos, il auroit ménagé la délicatesse d'un grand homme prêt à terminer sa carriere, et qui méritoit à tant de titres, que *sa fin fût*, comme celle du sage, *le soir d'un beau jour.*

Ses plaintes furent répétées en Angleterre par tous les Newtoniens. Ils reprocherent à M. Fréret de s'être pressé par jalousie et par vanité d'attaquer un ouvrage qu'il ne connoissoit pas encore. Reproche injuste de leur part, mais qui ne m'étonne point. Ils adoroient le génie de Newton, et ne connoissoient pas le caractere de l'Écrivain françois, qui se sentoit trop pour être jaloux; qui ne fut jamais vain, parce que les hommes supérieurs n'ont pas les vices des esprits frivoles ou médiocres; et qui ne s'étoit hâté de combattre le nouveau système, que parce qu'il aimoit la chronologie avec passion. C'étoit assez de ce motif, et c'est en effet le seul qui l'ait déterminé. Mais quand il auroit voulu se saisir le premier

de la gloire d'avoir un pareil adversaire ; *cet empressement*, dit M. de Fontenelle, *faisoit honneur à M. Newton.*

M. Fréret, sensiblement touché d'un reproche personnel qu'il n'avoit ni mérité ni prévu, songeoit à s'en justifier, lorsqu'il apprit la mort de M. Newton arrivée au mois de mars 1727. Comme il travailloit à son apologie, moins pour le public qu'il croyoit en état de le juger sur son ouvrage, que pour M. Newton lui-même, qu'il estimoit trop pour ne pas desirer d'en être mieux connu, l'intérêt qu'il avoit de se hâter cessa par cette mort. Il jugea donc à propos d'attendre la publication de l'ouvrage même, que les amis de l'auteur annonçoient. Ils tinrent parole dès l'année suivante. Le Système chronologique parut en 1728, dédié à la Reine d'Angleterre par M. Conduitt, neveu de M. Newton, sous le titre de *Chronologie des anciens Royaumes corrigée* : *The Chronology of ancient Kingdoms*

emended. L'Éditeur y joignit, comme un préliminaire, la Chronique imprimée sur le manuscrit original. Le tout ensemble, c'est-à-dire, l'ouvrage et l'abrégé, fut traduit sur le champ en France; et l'auteur de la traduction l'accompagna d'une Préface historique, où l'ordre et la clarté ne sont ni le seul, ni le principal mérite. La juste admiration que l'Écrivain françois témoigne pour M. Newton, ne nuit pas à son impartialité. Il rend justice aux intentions de M. Fréret, reconnoît la justesse et l'étendue de ses connoissances, et voudroit, ce sont ses termes, *que l'illustre Anglois en eût usé plus poliment envers un Auteur qui paroissoit pénétré de sentimens d'estime pour sa personne et pour ses écrits.*

Avant que l'édition angloise parût, un homme fameux en Angleterre et par-tout où l'on cultivoit les sciences, s'étoit annoncé pour le défenseur du nouveau système. C'étoit M. Halley,

l'un des plus beaux génies de son siecle, et le juge le plus compétent que l'Europe pût nommer pour ce grand procès. Astronome savant, et non moins initié dans la littérature ancienne que dans les sublimes profondeurs de la géométrie transcendante et dans les mysteres de cette physique céleste qui doit ses progrès aux nouvelles méthodes, il méritoit de prononcer entre les Anciens et Newton. Mais ami, compatriote, admirateur de ce grand homme, il préféra le plaisir de le défendre à l'honneur de le juger, et prit parti dans la querelle, en insérant à la fin de 1727, dans les Transactions philosophiques, des remarques contre les *Observations générales*, et contre l'ouvrage du P. Souciet, publié peu après celui de M. Fréret. J'avois déja nommé ce savant Jésuite, comme ayant paru sur la scene en même tems et pour la même cause que notre Académicien. Il avoit encouru, comme lui,

les reproches de l'Angleterre ; et peut-être les avoit-il encourus à plus juste titre, parce qu'il ne s'étoit pas borné, comme M. Fréret, à l'abrégé chronologique : il avoit combattu l'ouvrage entier avant que de le connoître, cherchant à deviner les preuves de détail, s'attachant à les détruire d'avance, et supposant quelquefois à l'auteur des vues que l'auteur n'avoit pas. Ses cinq Lettres qu'il a publiées contre le nouveau Système forment un Traité plein d'esprit et d'érudition, écrit avec force, et semé de traits ingénieux.

Comme la réponse de M. Newton à l'Observateur anonyme avoit été l'occasion de cette critique du pere Souciet, M. Halley, dans ses *Remarques*, lui attribue en même tems les *Lettres* et les *Observations*. La différence du style, aussi mesuré dans le premier de ces écrits qu'il est énergique et pressant dans le second, auroit dû le préserver de cette méprise. D'ailleurs, quoique

les deux Écrivains françois eussent le même but, ils y tendoient par deux routes différentes; leurs procédés, leurs méthodes, leurs argumens n'étoient pas les mêmes : ils se rencontroient sur la route, mais sans s'être cherchés, et ne marchoient pas long-tems ensemble. En partant du même point que M. Newton dans la partie astronomique du système, le pere Souciet attaquoit ses calculs : inconséquence qui l'avoit jetté dans une suite de raisonnemens, d'explications, de conjectures par lesquels il donnoit prise sur lui-même à quiconque voudroit s'armer en faveur de la nouvelle hypothese. Un chronologiste logicien, en saisissant le côté foible de l'attaque, pouvoit en tirer de grands avantages pour soutenir, du moins en apparence, M. Newton, par une défense ménagée avec art contre son adversaire.

C'est ce que fit avec succès M. de la Nauze, dont la réplique parut quelque tems après l'ouvrage du P. Souciet.

Cette réponse est divisée, comme la critique, en cinq lettres, où, malgré la longueur des discussions et la sécheresse des matieres, on trouve autant de clarté, d'ordre et de précision que dans tous les Mémoires dont la même plume a depuis enrichi les différens volumes de notre Recueil. Mérite assez rare dans les écrits de ce genre; mais relevé par un mérite plus rare encore dans les écrits polémiques, par la politesse et le ton de déférence, que l'Écrivain, aussi modeste que judicieux, y fait régner constamment.

Les Lettres du P. Souciet font partie du second Tome de ses Dissertations; celles de M. de la Nauze sont insérées dans les Tomes V et VI de la *Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire de Sallengre, par le pere Desmolets.* Je ne ferai point l'analyse de ces deux ouvrages : un tel détail seroit étranger à mon sujet. Le traducteur de Newton en donne une idée

juste, quoique sommaire, dans sa Préface. En souscrivant avec plaisir à l'éloge qu'il fait de l'Apologiste françois de son auteur, j'ajouterai que M. Halley, croyant sans doute la cause en assez bonnes mains, n'a plus paru dans la querelle, et qu'il s'est reposé sur le nouveau défenseur du soin de la soutenir. Il lui rendoit justice. Si quelque Chronologiste étoit digne de défendre Newton et de remplacer Halley, c'étoit M. de la Nauze : *Si Pergama dextrâ defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.*

A l'égard de M. Fréret, il ne se crut point intéressé dans cette dispute entre les deux nouveaux champions, et n'y prit aucune part, réservant toutes ses forces contre l'ouvrage même de M. Newton, qu'il se proposoit de combattre directement, lorsqu'il auroit eu le loisir de l'étudier assez, pour être en état de justifier ses observations générales, par un traité complet. C'est

ce qu'il exécuta, dès que l'édition angloise eut été publiée. L'examen qu'il en fit l'ayant convaincu qu'il ne s'étoit mépris ni sur les principes du nouveau système, ni sur les conséquences, et qu'il ne méritoit pas à cet égard les reproches de M. Newton, renouvellés par l'Éditeur anglois et par le Traducteur françois, il rassembla sur le champ les matériaux d'un grand ouvrage, qu'il composa sous le titre de *Nouvelles Observations contre la Chronologie de M. Newton*, et qu'il eut bientôt achevé. Son dessein étoit de le publier sur le champ; et s'il avoit suivi dès-lors ses premieres idées, l'édition n'en eût été devancée que de quelques mois par celle du Traité que le célébre Whiston opposa, peu de tems après la mort de M. Newton, à la partie astronomique du Système; Traité savant et curieux, dont j'aurai occasion de reparler dans la seconde partie de ce discours. Mais soit que dans la suite cet écrit de Whis-

ton parût à M. Fréret éclaircir suffisamment la question; soit qu'il fût parvenu de jour en jour à redouter moins l'impression que pouvoit faire le nouveau système, en voyant la plupart des gens de lettres rendre hommage au génie de l'auteur, et ne pas embrasser ses opinions, ou ne les adopter qu'en partie; soit enfin que sans cesse entraîné par l'infatigable activité de son esprit vers de nouveaux objets de recherches, il ne se dévouât qu'avec peine et par effort aux soins qu'exige la révision d'un ouvrage qu'on veut donner au public, M. Fréret a gardé le sien, l'a retravaillé de tems en tems, n'a jamais cessé de le destiner à l'impression, et ne l'a pas fait imprimer. Les années se sont écoulées insensiblement sans qu'il exécutât son projet, et les *Nouvelles Observations* sont restées manuscrites. En les publiant aujourd'hui je m'écarte de ses intentions en apparence; je les remplis en effet. On

voit quelles ont été ses raisons ; les miennes vont être développées dans la seconde Partie, où j'essayerai de faire connoître au lecteur ce fruit des recherches et des combinaisons d'un savant philosophe. Si l'esquisse que j'en vais donner montre quelle en est l'importance, on me saura gré de l'avoir enfin mis au jour.

SECONDE PARTIE.

Idée générale de l'Ouvrage de M. Fréret, *contre la Chronologie de* M. Newton.

Comme ce Traité servant de réponse à celui de M. Newton est plein de discussions relatives, non-seulement au Système général du Chronologiste anglois, mais encore à ses opinions particulieres, l'exposé sommaire du pre-

mier de ces ouvrages doit précéder le précis que j'annonce du second : l'un est en quelque sorte la clef de l'autre. Quoique M. Fréret déclare dans son avertissement qu'il n'a pas entrepris de suivre M. Newton dans tous les détails de son hypothese, et que se bornant aux principes fondamentaux de la nouvelle Chronologie, il n'en examinera que les résultats les plus importans, on s'apperçoit néanmoins, en le lisant, que le genre des preuves employées par l'auteur anglois influe sur la nature des siennes, que ses raisonnemens sont des objections ou des réponses, qu'il marche rarement en ligne droite, parce qu'il combat à mesure qu'il marche ; et si l'on ne connoissoit le rapport de ses pas avec ceux de son adversaire, on seroit exposé souvent à les prendre pour des écarts. Sa méthode seroit moins sensible, ses argumens moins clairs, et l'étendue qu'il a cru devoir donner à certains articles plutôt qu'à

d'autres paroîtroit un étalage inutile d'érudition : reproche qu'il n'aura pas à craindre de ceux de ses lecteurs qui se seront mis au fait de l'ouvrage auquel il répond.

I. *Division de son Ouvrage.*

ARTICLE PREMIER.

Analyse sommaire du Traité de M. Newton.

M. Newton s'est proposé de réformer à la fois les annales de tous les peuples, et principalement celles des peuples les plus célébres dans la haute antiquité. Il a renfermé sa matiere en six chapitres ou sections. Le *premier* de ces chapitres a pour objet la Chronologie des Grecs ; le *second*, celle des Egyptiens ; le *troisieme* roule sur celle des Assyriens ; dans le *suivant* il examine celle des Babyloniens et des Médes. Une digression sur le Temple de Salomon forme le *cinquieme* chapitre ; il

traite enfin dans le *sixieme* de la Chronologie des Perses. Un autre objet de l'auteur, non moins important que le premier, est d'éclaircir l'histoire de l'esprit humain, en considérant la société dans son enfance ; en remontant à l'origine de l'idolâtrie, à celle des arts, des sciences, du commerce, de la navigation, à celle enfin de cette jurisprudence primitive, dont le droit naturel est la source, et dont les premiers essais furent ces différentes formes de gouvernement, qui séparerent les nations, sans rompre l'union générale que le droit des gens mettoit entre les hommes. Les vues de M. Newton sur tous ces points intéressans sont semées dans le cours de son ouvrage, et tellement liées à ses discussions chronologiques, qu'elles en sont ou les preuves ou les conséquences. Ce qu'il dit sur un usage lui sert à fixer une époque ; et réciproquement une époque fixée le conduit à l'explication d'un usage.

Tels sont en général le plan et le sujet du Traité de M. Newton : sujet vaste et compliqué ; plan difficile à saisir, où le mélange des objets, sans nuire à la liaison réelle des idées, y jette un désordre apparent. Ce n'est qu'en ralliant ces idées éparses, sous certains chefs auxquels elles se rapportent, qu'on peut connoître et représenter exactement le système qui résulte de leur assemblage.

II. *Précis de son Système.*

§. Ier.

Hypothese Chronologique.

M. Newton débute par une Histoire de la naissance et des progrès de la Chronologie chez les Anciens. Il en examine les sources ; il parcourt, il apprécie les différens genres de monumens sur lesquels elle a pu s'appuyer, parle de ceux qui les premiers parmi les Grecs ont cultivé cette science, juge

des méthodes qu'ils ont suivies, et conclut de cet exposé sommaire que la Chronologie des Anciens est pleine d'incertitudes, de contradictions et d'erreurs ; conséquemment qu'elle a besoin de réforme, et que cette réforme peut résulter de la détermination d'un petit nombre de points essentiels, déduits d'après quelques principes simples et généraux.

Il en établit deux qu'il donne pour base à toute son hypothese. Ce sont, ainsi que je l'ai remarqué précédemment, les générations évaluées dans les familles royales suivant une méthode qui lui est propre, et l'âge de Chiron rapproché par le calcul astronomique du siecle d'Alexandre. A ces deux points se rapportent les époques qu'il assigne aux principaux événemens, dont la date influe sur celles de tous les autres.

Ces faits sont le rétablissement des Héraclides dans le Péloponnese, qu'il place vers l'an 820 avant Jésus-Christ ;

la prise de Troye arrivée, selon lui, l'an 893; l'expédition des Argonautes entreprise vers l'an 936; et le retour de Sésostris en Egypte, après ses guerres de Thrace, retour auquel il donne l'an 965 pour date. Ce dernier événement, le plus ancien des quatre, se trouve postérieur d'environ quinze ans à la mort de Salomon que le Chronologiste anglois fait concourir avec l'an 979 avant l'Ere chrétienne. Et comme les siecles vraiment historiques ne remontent gueres au-delà des conquêtes de Sésostris, époque et cause principale des grandes transmigrations qui changerent la face de la Grece et des régions voisines, il en résulte dans ce système que le regne de Salomon est un terme au-dessous duquel on doit placer le commencement des antiquités grecques.

Les preuves de ce paradoxe chronologique tirées de l'Histoire sont des calculs faits par M. Newton sur les deux

branches de la maison royale de Sparte; sur une branche des descendans de Cadmus établie à Lacédémone, sur la famille des Héraclides de Corinthe et des Cypsélides; sur le tems où vivoit Lycurgue le législateur, sur celui du renouvellement des jeux olympiques par Iphitus, sur celui de la révolution qui chassa d'Égypte les rois *Pasteurs*, établis, selon lui, dans cette contrée depuis la conquête du pays de Chanaan par les Israëlites; sur le tems où Cadmus introduisit les arts dans l'Europe; sur celui où les Phéniciens de Tyr, forcés d'abandonner les bords de la mer rouge, se répandirent à la fois le long des côtes de l'Afrique et de l'Espagne, et pénétrerent même jusqu'aux Isles fortunées, jusqu'aux Isles Britanniques, jusqu'à Thulé; enfin sur le tems de la fondation de Carthage par Didon, que M. Newton fait vivre au siecle d'Énée, sur la foi de Virgile et de Servius, son commentateur.

De ces argumens il passe à ceux que lui fournit l'Astronomie. Il joint à la description de la sphere primitive des Grecs, telle qu'il la conçoit au tems de Chiron, des recherches sur la nature et la forme de l'ancienne année chez les Egyptiens : description et recherches qu'il fait précéder par un tableau de l'origine et des progrès de l'Astronomie. Toutes ces discussions et d'autres moins importantes ont pour but d'établir une Chronologie encore plus abrégée que celle du chevalier Marsham, non-seulement pour la Grece, mais pour l'Égypte, l'Assyrie, Babylone et l'empire des Medes.

M. Newton regarde Ammon comme le premier monarque de l'Egypte, auparavant divisée en plusieurs dynasties; et ce prince, il le fait régner au tems de David, vers l'an 1040. Salomon épouse sa fille; il est pere de Sésostris, et Sésostris est le Sésac de l'Ecriture. A l'égard des Assyriens de Ninive, la

fondation de leur empire par Phul, pere de Téglatphalasar, est placée dans le nouveau système à l'an 790 avant Jésus-Christ. La monarchie des Medes commence en 658 avec Phraorte ; et celle de Babylone ne remonte point au-delà de Nabuchodonosor et de l'an 609. On voit au simple coup-d'œil, combien de siecles M. Newton retranche à l'histoire de ces peuples qui se prétendoient anciens. Il se croit fondé non-seulement sur les écrivains profanes, bien entendus, et sur l'astronomie, mais encore sur le témoignage des livres sacrés. Il y puise des argumens qui lui paroissent incontestables, et d'où résulte, à ses yeux, un accord parfait entre les annales du peuple Juif, et celles des peuples de l'Orient : accord qu'il s'attache à prouver comme étant la démonstration de son système. Sa réforme embrasse les nations de l'Europe comme celles de l'Asie. Rome perd cent vingt-six ans de son antiquité. Varron, et la

plupart des modernes après lui, la croyent fondée vers l'an 753 avant l'Ere chrétienne : elle ne le fut que l'an 627, suivant M. Newton, qui fait tomber la réduction sur le tems des rois, dont il abrége les regnes, selon la méthode établie par le premier de ses deux principes. C'est ainsi qu'il parvient à resserrer les bornes du théâtre historique. Ainsi, par le simple jeu de deux ressorts appliqués avec art, sa main hardie et puissante s'efforce de rapprocher la machine entiere, et de rétrécir la scene, en transportant le fonds de la perspective sur un plan moins éloigné des spectateurs.

§. II.

Hypothese Mithologique.

De cette hypothese chronologique dépendent en grande partie les idées de M. Newton sur la maniere dont le monde s'est peuplé, sur l'établissement des sociétés, l'invention de l'agricul-

Nil furent les premiers lieux infectés de cette erreur, qu'une propagation rapide répandit insensiblement sur la face de la terre. Par-tout la flatterie, la reconnoissance, l'admiration, l'orgueil, la crédulité changerent les tombeaux en autels; et les vices consacrés dans cette foule de divinités bizarres, eussent corrompu sans ressource et bientôt anéanti toute société, si les loix, par une heureuse inconséquence, n'avoient puni dans les hommes ce qu'on adoroit dans les dieux.

Mais cette idolâtrie, la seule dont il nous reste aujourd'hui des monumens, est aussi moderne que les arts qui contribuerent à l'établir; et ces arts, dans le Système de M. Newton, ne sont pas beaucoup plus anciens que Sésostris. Ce ne fut qu'après la premiere expulsion des pasteurs, au tems d'Hély, que les douze grands Dieux, qualifiés de *Dii majorum Gentium*, furent établis en Egypte par Amosis pere d'Amo-

mon ; et ce fut Amphyction qui les porta d'Égypte en Grece. Cet Ammon, pere de Sésostris, est, dans le Système que j'analyse, le Jupiter Ammon des Lybiens, et l'Uranus des Grecs. Sésostris, son fils, est en même tems, Osiris, Bacchus, Hercule et Bélus. Il eut pour femme Isis, la même que Cybele et qu'Astrée. Orus, son fils, est Apollon : Bubaste, sa fille, est Diane : Japet son frere, est à la fois Typhon, Pithon et Neptune. Thoas, roi de Chypre, avoit forgé des armes pour les rois d'Égypte ; on le déifia sous le nom de Vulcain, et sa femme sous celui de Vénus. Thot, inventeur de l'art d'écrire, ce Thot, après sa mort, Hermès et Mercure, étoit de son vivant un des principaux ministres de Sésostris. Pan étoit un de ses généraux : les Satyres sont des Ethiopiens à sa solde. Minerve commandoit dans ses troupes un corps d'amazonnes ; et Sésostris lui-même, dont le nom est synonyme avec celui

de tant de Dieux, Sésostris est, comme nous l'avons déjà remarqué d'après M. Newton, le Sésac du IIIe livre des Rois, contemporain de Roboam. Saturne, Rhéa, Jupiter ne sont autres ici, qu'Astérius, roi de Créte, Europe sa fille, et Minos. Ces Dieux de la Grece ne précéderent les héros de Colchos que d'une génération. Les quatre âges, chantés par les poëtes, répondent simplement à quatre générations d'hommes. Chiron fut de l'âge d'or : Minos régnoit dans l'âge d'argent; ses fils dans l'âge d'airain; et l'âge de fer finit environ 35 ans après la guerre de Troye. M. Newton pense qu'Homere en a pu voir les dernieres années, puisqu'il apprit de Mentor quelques particularités de la vie d'Ulisse. Ces quatre âges, postérieurs à Cadmus, désignent l'ordre dans lequel les métaux, dont ils portent les noms, furent connus des Grecs.

C'est ainsi que l'auteur anglois ajusta

tes opinions sur la Mythologie ancienne avec son Système chronologique. Le mélange est fait avec art ; c'est un tout spécieux où brille le génie, mais dont l'ordonnance ne se découvre pas sans effort : il faut pour le décomposer autant de pénétration que de travail. Un homme de Lettres, compatriote et partisan zèlé de M. Newton, a fait avec succès cette analyse difficile. C'est M. *Reid*, dont l'extrait assez étendu pour tout embrasser, assez précis pour rapprocher tout avec justesse, met l'ouvrage à la portée de plus de lecteurs en le rendant plus méthodique. On l'a traduit en 1743 de l'Anglois dans notre langue. La lecture préliminaire de cet Abrégé servira de beaucoup à l'intelligence du Traité même, et de la réponse de M. Fréret, dont il me reste à parler.

ARTICLE II.

ANALYSE sommaire du Traité de M. Fréret.

Cette réponse intitulée, *Nouvelles Observations sur la Chronologie de M. Newton*, rappelle le premier essai de critique composé par M. Fréret, sous le nom d'*Observations générales*; et les continuelles allusions de l'un à l'autre n'en font qu'un seul traité. Je me suis déterminé par ce motif à faire précéder les *Nouvelles Observations* par les *anciennes*, dont je donne ici une seconde édition plus correcte que la précédente; et réunissant sous un titre commun ces deux parties d'un même tout, j'ai cru pouvoir publier l'ouvrage entier sous le titre de *Défense de la Chronologie, fondée sur les Monumens de l'Histoire ancienne, contre le Système Chronologique de M. Newton.*

I. *Objet et Division de l'Ouvrage.*

Tel est en effet le but de l'Auteur. Il avoit en même tems à prouver qu'il ne s'étoit pas mépris dans le sens sous lequel il avoit cru devoir entendre les principes fondamentaux de l'hypothese de M. Newton, et les combattre dans ses Observations préliminaires. Mais cet objet n'est qu'accessoire. L'objet essentiel est de montrer, 1°. que cette hypothese toute conjecturale bouleverse les événemens, confond les époques, plonge l'Antiquité dans le chaos, et substitue un roman à l'histoire; 2°. que l'auteur, en voulant d'une part abréger la Chronologie, et de l'autre faire envisager l'apothéose comme l'origine, ou du moins comme la principale source de l'idolâtrie, soutient à la fois deux opinions, non-seulement fausses toutes deux, mais incompatibles, et dont l'une ne s'établiroit jamais qu'aux dépens de l'autre.

Deux routes différentes conduisoient également à ce but. On pouvoit se borner à de simples objections contre les preuves de l'Auteur anglois, entreprendre de détruire le nouvel édifice sans en élever un autre. On pouvoit, sans attaquer directement M. Newton, établir sur des fondemens plus solides un système contraire au sien, et qui dès-lors en auroit été la réfutation évidente, quoiqu'indirecte. Ces deux moyens, M. Fréret les a pris en même tems. Il oppose aux idées de son adversaire des argumens particuliers; et de plus il se livre à des recherches générales, d'où résulte nécessairement, et sur la Chronologie et sur l'origine du paganisme et des arts, un système différent de celui qu'il combat, différent de tout autre système, et fondé sur des calculs appartenans à l'Auteur. Entrons dans un plus grand détail.

L'ouvrage a trois *parties*: chaque partie se divise en *sections*, sous-divi-

sées chacune en plusieurs *articles*. Méthode qui, ramenant à des points fixes les discussions de toute espece où la diversité des matieres entraîne successivement l'auteur, y répand toute la clarté dont elles sont susceptibles.

II. *Idée de la premiere Partie.*

De ces trois parties, la premiere a pour objet la Chronologie grecque, dont elle offre les points les plus importans approfondis et développés en six sections.

La premiere de ces six sections renferme des remarques particulieres sur la durée des générations, et sur les fondemens de la Chronologie grecque.

M. Fréret s'attache à montrer que si M. Newton a paru distinguer les générations qu'il évalue à 33 ans, comme les anciens, d'avec les regnes dont il réduit la durée à 20 ans l'un portant l'autre, il les confond en effet dans ses calculs; 1°. parce qu'il a

calculé certaines suites de regnes équivalens à des générations, tels que furent constamment ceux des rois de Sparte ; 2°. parce qu'il a souvent confondu les regnes héréditaires avec les regnes électifs, qui l'un portant l'autre ne durent tout au plus que 19 ou 20 ans; 3°. parce que dans les suites diverses des regnes héréditaires dont il a donné les sommes totales, il n'a point eu égard à la distinction qu'on doit reconnoître entre les regnes successifs et les regnes collatéraux : négligence qui lui fait souvent compter sur le pied de trois générations successives trois regnes qui n'en valent qu'une seule, comme ceux des trois freres François II, Charles IX et Henri III, dans la liste des rois de France. En suivant une méthode opposée, on trouvera que les 64 rois de France ne font que 45 générations : on n'en trouvera que 20 pour les 30 rois d'Angleterre comptés par M. Newton, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à

la reine Anne ; et l'on aura la même réduction à faire sur toutes les suites des princes héréditaires, tant anciens que modernes. L'examen de toutes les maisons royales connues prouveroit que la durée des générations n'y est pas moindre que dans les familles particulieres. M. Fréret n'entre point ici dans ce détail : mais il y supplée par une dissertation dont l'extrait est dans le quatorzieme volume des Mémoires de l'Académie. En l'indiquant au lecteur, j'ajouterai que pour ma propre instruction j'ai fait l'épreuve du principe de *M.* Fréret sur toutes les suites de souverains dont il ne parle pas, et que l'épreuve a réussi sur toutes. Empereurs Turcs depuis Ottoman, Rois Vandales en Afrique, Rois Goths en Italie, Rois de Dannemarck, de Sicile, de Naples, de Castille, de Léon, d'Arragon, de Navarre, Ducs d'Aquitaine, de Normandie, de Bourgogne, de Bretagne et de Lorraine, Comtes de Champagne, Grands-Ducs de Tos-

cane, Duc de Milan, de Mantoue, de Parme et de Modene; toutes les suites de princes constatent unanimement la vérité du calcul de M. Fréret. Celles de ces listes où l'addition produit la moindre somme, eu égard à la quantité des regnes, donnent 27 ans à chaque regne. D'autres en donnent jusqu'à 37. Mais le plus grand nombre porte chaque regne à 33 ans. C'est un terme moyen, qui par conséquent doit être adopté pour mesure commune; et ce terme est celui des anciens. Il s'ensuit que leurs Chronologistes, en partant d'un tel principe, pouvoient calculer avec justesse.

Mais ce principe n'étoit pas le seul qu'ils employassent: ils n'y recouroient même que rarement, parce qu'ils en connoissoient d'autres beaucoup plus sûrs. Ils avoient, comme nous, des moyens de porter la Chronologie au degré de certitude auquel les sciences de cet ordre ont droit de prétendre: moyens simples, nombreux, indépen-

dans les uns des autres, et propres néanmoins à se seconder mutuellement, propres à se suppléer; ils savoient en faire l'usage que prescrit la saine critique. C'est ce que M. Fréret s'est proposé d'établir dans le reste de sa premiere section. Il montre que les archives des villes, les régistres des temples, les actes des particuliers, les suites des magistrats, celles des prêtres de certaines divinités, les inscriptions, les annales, les traités de paix ou d'alliance, les monumens de toute espece, étoient autant de titres pour la Chronologie; que ces titres détruits maintenant pour la plupart, subsistoient au tems des premiers écrivains, qui les ont recueillis, consultés, étudiés avec soin; et que c'est sur de pareils fondemens qu'ils ont établi leurs systêmes historiques, en remontant d'époques en époques jusqu'au premier âge de leur nation.

Mais si les historiens de l'antiquité

puisoient dans de pareilles sources, leur Chronologie n'est donc point un amas confus de conjectures; et si elle se trouve absolument contraire à celle qui résulte des combinaisons faites aujourd'hui sur quelques débris informes de ces mêmes monumens qu'ils avoient tout entiers sous les yeux, devons-nous réformer les anciens sur la foi d'un moderne, préférer l'autorité de M. Newton au témoignage d'Hérodote, à celui de Thucydide? M. Fréret montre dans sa seconde section que le nouveau système est incompatible avec la Chronologie de ces deux écrivains. En même tems il fait voir quel est l'accord de leurs textes sur les points essentiels, en particulier sur l'époque du retour des Héraclides dans le Péloponnese.

La troisieme section a pour objet de constater le système qu'il embrasse d'après eux, en prouvant le rapport de leurs calculs avec ceux que donnent les généalogies des grandes maisons de

la Grece, telles que la famille de Cadmus, celle d'Ajax, et plusieurs autres qu'il examine chacune séparément, et qui, toutes d'accord entre elles, ne le sont pas moins avec Hérodote et Thucydide.

Dans la section suivante M. Fréret discute les preuves particulieres du système de M. Newton : il fixe, dans la cinquieme, l'époque des jeux olympiques et celle de la législation de Lycurgue. Enfin la Chronologie de l'Histoire d'Athènes est le sujet de la sixieme section.

Tel est, en peu de mots, le plan de cette *premiere Partie*, dans laquelle, en combinant les époques de l'Histoire grecque, en mesurant avec une exactitude rigoureuse les espaces de tems qui se sont écoulés entre certains faits dont la date est connue, il a eu pour objet de rendre aux annales de la nation grecque les cinq cens ans que le Chronologiste anglois leur retranche. Il y

montre qu'Eratosthene, loin de donner trop d'étendue aux tems historiques de la Grece, ainsi que M. Newton le lui reproche, les abrége mal à propos d'un siecle entier, en plaçant le retour des Héraclides et tous les faits dont cet événement détermine la date, cent ans plus bas que n'ont fait Hérodote, Thucydide et tous les écrivains antérieurs au regne d'Alexandre. Il y développe les raisons qui doivent faire adopter leur système par préférence à tout autre. Enfin il y met dans un jour frappant le rapport décisif qui se trouve entre la Chronologie de ces auteurs et celle qui résulte du calcul par générations, en montrant qne tous les fragmens qui nous restent des généalogies anciennes marquent distinctement pour chaque famille connue 24 degrés de générations, c'est-à-dire environ 800 ans, entre l'invasion de la Grece par Xercès en 480, et la guerre de Troye. Cet événement, dont l'époque est l'an 1284

avant l'Ere chrétienne, a été de l'aveu de tous les auteurs, précédé par un grand nombre d'autres faits historiques, tels que l'expédition des Argonautes, les exploits d'Hercule, la guerre de Thebes, l'établissement de la diette des Amphyction, le déluge de Deucalion, celui d'Ogygès, le passage des colonies Égyptiennes et Phéniciennes dans la Grece. Tous ces faits, et beaucoup d'autres, successivement arrivés dans un intervalle d'environ cinq siecles, sont placés comme autant de groupes frappans et remarquables sur divers plans d'une immense perspective; de maniere cependant que les mêmes traits qui font connoître la distance des uns aux autres, en laissent entrevoir le rapport et la liaison. Tous ces faits appartenans à l'Histoire, marquent conséquemment à son coin les cinq siecles antérieurs à celui de la guerre de Troye, et par une seconde conséquence font remonter les antiquités grecques au dix-

neuvieme siecle avant Jésus-Ch
L'âge des héros chantés par Ho
n'en est que le second âge. Le pre
se date de la fondation de Thebes
la colonie de Cadmus vers l'an 1
On pourroit même, à toute rigu
adjuger à l'Histoire les trois siecles
cédens, compris entre le regne
Cadmus, par qui la Grece, encore
bare, fut initiée dans les arts d
Phénicie, et l'arrivé d'Inachus fo
teur d'Argos, vers l'an 1884; pren
époque du commerce des nations
cées, avec les Grecs, pour lors
sauvages que le sont aujourd'h
peuples septentrionaux de l'Amé

En comparant ces assertion
M. Fréret fondées sur des calculs
preuves et des monumens de
espece, avec celles de M. Newto
puyées sur d'autres principes et d'a
combinaisons, le lecteur sera sans d
étonné de la prodigieuse différenc
ces deux systême sur l'histoire d

même nation. Mais s'il se décide en faveur de l'une des deux hypotheses, qu'il n'oublie pas en faisant son choix, que l'autorité d'un nom célebre n'est point un argument, et que ce sont les raisons seules qui doivent entrer dans la balance.

III. *Idée de la seconde Partie.*

Je passe à la *seconde* partie de cet ouvrage, dans laquelle une méthode semblable conduit l'auteur à des résultats aussi différens de l'hypothese de M. Newton, que l'ont été ceux de la *premiere.*

M. Fréret y parcourt un champ beaucoup plus vaste que dans la précédente. Ses recherches embrassent à la fois la Chronologie des plus anciens peuples connus, et la portion la plus curieuse de leurs antiquités; je veux dire l'origine et la nature du Polythéïsme chez ces peuples fameux, dont les nombreuses colonies, en défrichant le reste

de la terre, en poliçant les sauvages épars dans les bois qui la couvroient, ont semé par-tout les arts, les sciences et les erreurs. Sujet immense, dont les profondeurs inaccessibles au génie sans érudition, impénétrables à l'érudition sans génie, renferment une infinité de problêmes qu'un savant philosophe est seul en état de résoudre. Je ne crains pas d'être désavoué par ceux qui connoissent les écrits imprimés de M. Fréret, quand je leur annonce que ce dernier ouvrage achevera de les convaincre qu'il étoit tout ce qu'il faut être pour lutter avec succès contre de pareilles questions. Il le prouve dans le cours de l'ouvrage entier, mais principalement à mes yeux dans cette seconde partie, où brillent à la fois toute la force et la sagacité de l'esprit, tout l'art de la critique et toutes les richesses du savoir. Des discussions fines et méthodiques y conduisent le Lecteur à des dénouemens singuliers, mais simples, dont

dont la nouveauté l'étonne, dont la vérité le frappe, et qu'il adopte sans effort comme des idées naturelles qui n'avoient besoin que d'être développées en lui. Les découvertes y naissent les unes des autres : la chaîne qui lie les conséquences aux principes, les vraisemblances aux vérités, met entr'elles un accord si parfait, que les conjectures mêmes empruntent des faits dont elles dépendent, ou qu'elles expliquent, une solidité qui leur donne du corps.

Cette seconde partie a pour titre ; *De la Chronologie de l'Histoire orientale.* Mais à la rigueur ce titre ne doit s'appliquer qu'aux deux premieres sections ; la troisieme, qui est la plus considérable, roulant toute entiere sur la naissance et les progrès de l'Idolâtrie égyptienne. Il est vrai que dans l'Ouvrage de M. Fréret l'éclaircissement de cette grande question est préparé par les Recherches chronologiques qui la précédent. La dépendance est réci-

groque entre ces objets ; et de plus M. Newton les a joints ensemble : il donne comme un tout systématique ses opinions sur l'un et sur l'autre point. On ne devoit donc pas les séparer dans la réponse, si l'on vouloit attaquer son hypothese sous les deux faces qu'elle présentoit à combattre. Il prétend avec Marsham que Sésostris est le Sésac de l'Ecriture ; et sur ce fondement il abrége de plusieurs siecles l'Histoire de l'Egypte et celle des peuples contemporains : il croit avec Prideaux que ce même Sésostris est l'Osiris des Egyptiens, et de-là conclut que le Polythéïsme doit sa naissance à l'apothéose, ou au culte des hommes déifiés après leur mort. Ainsi d'une part il soutient l'Evhémérisme quant à l'origine de l'idolâtrie, et de l'autre il ne la fait remonter que vers le tems de Salomon. Son système sur l'Idolâtrie a par conséquent deux branches, dont la premiere est du ressort de l'Histoire et

de la Métaphysique, puisqu'il s'agit de la nature du Polythéisme ancien, et dont la seconde appartient à la Chronologie, puisqu'il s'agit d'en examiner l'antiquité. M. Fréret les discute toutes deux, en commençant par celle qui intéresse le Chronologiste.

Après quelques observations sur l'Histoire Egyptienne et sur celle des Chaldéens, il montre quels sont les moyens de distinguer les fables de ces peuples d'avec leurs traditions véritables, quels sont les moyens de les concilier; quels sont enfin ceux de réduire à leur valeur historique ces longues périodes que le préjugé national assignoit parmi eux à la durée de leurs monarchies, et dont l'immensité se perdoit au-delà des tems.

De ces réflexions générales il passe à l'époque de Sésostris, et se propose de faire voir 1°. que tous les anciens s'accordent à placer le regne de ce prince plus de 500 ans avant celui de Sésac; qu'en rapprochant les textes

d'Hérodote, de Diodore, de Ctésias, d'Aristote, de Dicéarque, de Castor et de la Chronique de Paros, on en fixera le commencement à l'an 1570 avant l'Ere chrétienne, et la fin à l'an 1510; 2°. que cette date de Sésostris, qui fait sa mort antérieure à l'Exode, est la seule qu'on puisse concilier avec les événemens dont Moyse nous a transmis la connoissance; 3°. que le témoignage de Manéthon, historien d'un grand poids, est conforme sur cet article, à celui des autres écrivains profanes, et qu'ils établissent tous de concert la même Chronologie que l'historien sacré; 4°. que le concours de ces autorités ne se borne pas à détruire les idées de l'auteur anglois sur le tems de Sésostris, mais renverse toutes ses opinions sur les principaux faits de l'ancienne Histoire, particuliérement son hypothese sur les *Pasteurs* et sur leurs diverses colonies.

En effet le regne de Sésostris est une

époque importante, non-seulement pour les Annales de l'Egypte, mais encore pour les Fastes de tous les peuples anciens. Le synchronisme de ce prince avec Moyse d'une part, et de l'autre avec Danaüs, éclaircit à la fois l'histoire des nations de l'Asie, celle des habitans de la Palestine, celle des Phéniciens et celle des Grecs. C'est un centre commun où les faits remarquables des âges précédens viennent se réunir à ceux des siecles postérieurs : c'est le point fixe où le spectateur doit se placer, pour *contempler* d'un coup d'œil l'Histoire universelle de la haute antiquité, pour en distinguer toutes les branches, et saisir la liaison qu'une influence réciproque établit entr'elles : liaison d'autant plus digne d'être observée, qu'elle n'est pas restreinte à de simples rapports entre les dates des événemens principaux, mais qu'également visible dans les causes qui les ont produits, elle en montre la correspondance en même

tems que la succession, et présente le système entier de la chronologie et de la politique des premiers tems.

Les conquêtes de Sésostris imprimerent un mouvement général aux nations voisines de son empire. Elles s'ébranlerent toutes à la fois, et plusieurs furent déplacées. Il s'en détacha de nombreuses colonies, qui s'établirent sur les côtes de l'Asie mineure, de la Lybie, de la Gréce. Ce flux et réflux des différentes peuplades ne fut que passager : mais la fermentation vive et rapide qu'il excita de toutes parts occasionna le mélange des peuples déjà policés, avec ceux qui étoient encore ou barbares ou sauvages; et cette révolution, principe des révolutions suivantes, fit changer de face à la moitié de notre hémisphere. On voit par-là de quelle importance il est de ne pas se tromper sur l'époque de Sésostris. L'erreur influeroit sur tout le reste ; et c'est de la vraie détermination de ce point fondamental que

dépend la solidité d'une hypothese chronologique.

Mais cet ancien conquérant, ce roi contemporain de Moyse, n'est en quelque sorte qu'un moderne en comparaison des patriarches du peuple Hébreu, et des fondateurs de l'empire Assyrien. Avant lui, l'Egypte avoit été gouvernée par une longue suite de souverains ; et tantôt partagée entre différens princes, dont les dynasties collatérales avoient fait de chaque province un royaume, tantôt réunie toute entiere sous une même domination, elle formoit depuis plusieurs siecles un état riche et civilisé. Un peuple immense habitoit ce pays : il cultivoit les arts : il connoissoit les sciences ; il avoit une religion, une police savante, des loix sages, un commerce florissant ; enfin il avoit essuyé de grandes révolutions. Cinq siecles avant Sésostris, et dès l'an 2082 avant l'Ere chrétienne, les Arabes avoient envahi cette fertile contrée. Ce sont eux

que l'Histoire orientale connoît sous le nom de *Pasteurs*. Ils régnoient en Egypte, lorsque Jacob vint y chercher un asyle. Le prince, dont Joseph fut ministre, étoit un de ces rois *Pasteurs*, qui ne furent entiérement chassés qu'au bout de 511 ans. Pendant ce long séjour ils passerent par toutes les vicissitudes de la fortune. D'abord ils donnerent la loi, et finirent par la recevoir. Un premier échec leur enleva Memphis vers l'an 1878, et les contraignit de se renfermer dans les marais de l'Egypte. C'est l'époque de la colonie conduite par Inachus dans le Péloponese. Quarante-huit ans après, de nouveaux malheurs affoiblirent encore ce peuple d'étrangers. Forcés dans leurs retraites par les Egyptiens, ils se refugierent, pour la plupart, dans les pays voisins, en Palestine, en Phénicie, dans les montagnes de la terre de Chanaan. Ceux qui resterent en Egypte se maintinrent aux environs de Péluse, où trop foibles

pour donner de l'ombrage aux naturels, mais assez forts pour se défendre, ils conserverent leur indépendance jusqu'au regne d'Aménophis. Ce prince superstitieux ayant entrepris d'extirper une race proscrite comme impure par les ministres de sa religion, ils reprirent les armes, et signalerent par le ravage de l'Egypte les derniers efforts de leur liberté. Mais après une suite de succès soutenus pendant treize ans, succès tels qu'Aménophis s'étoit vu réduit à fuir vers les frontieres de l'Ethiopie, ils furent vaincus par Sésostris, fils de ce prince, et détruit sans ressource. Ceux qu'épargna le fer du vainqueur devinrent ses esclaves. Le peuple d'Israël, dont ils avoient reçu les ancêtres au tems de leur puissance, fut enveloppé dans leur servitude; et cet esclavage commun a fait confondre depuis les Israëlites avec les *Pasteurs*, et Moyse avec *Osarsyph*. Cette guerre de treize ans qui précéda leur chûte, guerre

cruelle et sanglante où l'Egypte, livrée au désespoir des rebelles, éprouva toutes les horreurs des discordes civiles et religieuses, la fit abandonner par une foule d'habitans qui, sous la conduite de différens chefs, allerent loin de leur patrie chercher des asyles et fonder des états. Ce fut alors que Danaüs passa dans la Gréce, depuis long-tems connue des Egyptiens par les colonies de Cadmus, de Cécrops et d'Inachus.

Ainsi les Histoires de la Gréce et de l'Egypte se tiennent et s'éclaircissent réciproquement. Tout s'accorde dans les annales des deux peuples, avec cette différence que les Grecs ne comptoient encore que par générations dans un tems où les Egyptiens pouvoient compter par siecles. Dans les supputations fastueuses de leurs antiquités, d'immenses périodes précédoient l'époque de Menès, le premier de leurs rois connus. Mais ces périodes n'étoient que des hypotheses astronomiques, imagi-

nées simplement pour exprimer la durée de certaines révolutions des spheres célestes. Leurs tems historiques commençoient au regne de Menès, vers l'an 2880 avant JÉSUS-CHRIST; environ deux siecles avant ceux des Assyriens. M. Fréret expose les fondemens de cette Chronologie. L'explication par laquelle il détruit l'opposition apparente du texte d'Hérodote et de celui de Diodore, sur le tems de Menès, en rapprochant leurs calculs, à deux années près, est aussi simple qu'ingénieuse. Ce point est un de ceux qu'il a traités dans sa premiere section, toute chronologique, comme je l'ai déjà dit, ainsi que la seconde.

La troisieme, beaucoup plus étendue que les deux précédentes, et divisée en 15 articles, est employée toute entiere à combattre, par des argumens indépendans du calcul, l'identité de Sésostris et d'Osiris, prétendue par M. Newton d'après M. Prideaux. Ce

que l'auteur exécute en attaquant le Système d'Evhémere sur l'origine de l'idolâtrie par l'apothéose ; il le soutient faux, même pour les Grecs, dont la religion admettoit le culte des hommes morts, à plus forte raison pour les peuples de l'Orient, qui n'ont jamais connu cette espece de culte aussi déraisonnable qu'il est impie.

Pour établir la vérité de ces propositions, il s'attache à prouver que l'identité de Sésostris et d'Osiris est incompatible avec l'idée que l'Ecriture nous donne de la religion égyptienne au tems de Moyse, de Joseph et de Jacob ; que cette religion n'a point changé ; qu'elle fut dans les derniers siecles du paganisme, ce qu'elle avoit été dans son origine ; que les Phéniciens rejettoient le culte des héros ; que Saint-Paul, en s'adressant aux gentils, a toujours supposé que leurs Dieux n'étoient pas des hommes apothéosés ; que les prêtres d'Egypte ont toujours nié que les hom-

mes pussent s'élever à la nature des Dieux, et les Dieux descendre à celle des hommes.

Enfin, après deux digressions très-curieuses, l'une sur la variation de l'écliptique dont les Egyptiens entretinrent Hérodote, l'autre sur leur antiquité reconnue par Solon et par Platon, M. Fréret se propose d'établir que les Egyptiens ont conservé, sous le joug des Grecs et des Romains, autant d'aversion pour le culte des hommes morts, qu'ils en avoient marqué dans les siecles florissans de leur indépendance, et dans les premiers âges de leur monarchie. Il explique leur système religieux d'après les idées d'Hermès, d'Iamblique, de Porphire et des plus savans d'entre les Platoniciens modernes. Ce développement, aussi philosophique que rempli d'érudition, termine la seconde partie de son Traité.

IV. *Idée de la troisieme Partie.*

Jusqu'ici M. Fréret n'a combattu que les preuves historiques et morales du Système de M. Newton; et les argumens dont il a fait usage sont du même genre que les moyens employés par son adversaire. Calculs, discussions, combinaisons de faits, tout ce que la critique pouvoit opposer au premier des deux principes avancés par le Chronologiste anglois, se trouve rassemblé dans les deux premieres parties de cet ouvrage. Restoit à faire l'examen des preuves astronomiques de la nouvelle hypothese; et c'est le sujet que notre auteur entreprend de traiter dans la troisieme partie.

Cette matiere est hérissée de difficultés : on ne peut la discuter avec succès, ni même l'entendre, si l'on n'est initié dans l'astronomie moderne, et si l'on ne connoît à fond celle des anciens. Le peu de monumens qui nous en restent sont épars, informes, alté-

rés par l'ignorance. La plupart semblent se contredire; et sans une étude profonde, sans une comparaison réfléchie de ces fragmens obscurs, on n'en tirera que de fausses lueurs. La nature du sujet répand donc une sécheresse inévitable sur cette troisieme partie, aussi curieuse en effet que les précédentes, mais pleine de détails fatigans pour le lecteur, auxquels il a fallu cependant que l'auteur eut le courage de se dévouer pour atteindre à son but.

Cette partie se divise en deux sections. Dans la *premiere*, M. Fréret combat l'hypothese de M. Newton sur le tems où les Egyptiens adopterent une forme d'année particuliere. L'époque assignée dans le nouveau système à Chiron, et l'application faite de cette époque au calcul abrégé sont l'objet de la *seconde* section. Disons un mot de chacune, en commençant par le précis des opinions soutenues de part et d'autre sur l'année des Egyptiens.

§. Ier.

Suivant M. Newton, les habitans de l'Egypte n'eurent, avant Ammon, pere de Sésostris, qu'une année vague de 360 jours, qui n'avoit aucun des avantages de l'année lunaire, aucun de ceux de l'année solaire dont elle différoit sensiblement. Ammon la corrigea par une addition qu'il fit de cinq jours épagomenes aux douze mois. Mais cette année de 365 jours ne fut pas d'abord d'un usage commun. Elle n'eut cours dans toute l'Egypte que 72 ans après la mort de Sésostris, vers l'an 884, sous le regne de Ramessès, fils de cet Aménophis, sous lequel M. Newton place l'entiere expulsion des *Pasteurs* en 930, et qu'il croit en même tems le Ménès d'Hérodote, l'Osimandyas de Diodore, et le Memnon des Grecs. Les observations que les prêtres égyptiens firent du lever et du coucher héliaque des étoiles, pendant le regne très-long d'Aménophis,

les ayant mis en état de régler leur calendrier, et d'établir en conséquence une *forme* d'année moins vicieuse; c'est à ce prince qu'ils attribuerent l'honneur de cette heureuse innovation; et pour en éterniser le souvenir par un monument utile aux astronomes, en même tems que glorieux à sa mémoire, ils placerent autour de son tombeau, dans le fameux édifice appellé *Mennonium*, un cercle d'or large d'une coudée, ayant 365 coudées de circonférence, et dont la division en 365 degrés exprimoit celle de l'année en 365 jours. Ils fixerent le commencement de cette année nouvelle à l'équinoxe du printems. Mais comme elle est plus courte que l'année vraie d'environ six heures, l'équinoxe avançoit d'un jour tous les quatre ans; et par une suite de cette précession annuelle, il se trouva, 137 ans après, concourir avec le 34e jour de l'année, lorsqu'elle fut introduite et reçue chez les Chaldéens. Ce fut l'an

747 que Babylone accepta le calendrier des prêtres d'Egypte ; et telle est à la fois la raison et l'époque de l'ere de *Nabonassar*, si l'on en croit M. Newton.

M. Fréret attaque toutes ces assertions. Il prétend que l'Aménophis dont il s'agit ici n'est ni le Ménès d'Hérodote, ni l'Osimandyas de Diodore, qu'il n'est point auteur du calendrier, que le cercle d'or n'est point un ornement de son tombeau, mais de celui d'un roi d'Egypte plus ancien que Sésostris, et qui régnoit au plus tard dans le seizieme siecle avant l'Ere chrétienne; enfin que l'établissement de l'année de 365 jours est de la plus haute antiquité. C'est un système diamétralement contraire au précédent ; la différence est frappante.

Les idées qu'il oppose à celles de M. Newton, et dont il déduit fort au long les preuves, sommairement analysées se réduisent aux sept propositions suivantes.

1°. Les Egyptiens avoient une année vague de 365 jours, dont le commencement varioit, tous les ans, de six heures quelques minutes. C'étoit leur année religieuse. Les prêtres se firent un point capital d'en conserver l'usage, à cause de son irrégularité même, qui, changeant tous les quatre ans le jour de chacune de leurs fêtes, leur faisoit parcourir toutes les saisons, et sanctifioit successivement à leurs yeux tous les jours de l'année solaire vraie.

2°. Cette année solaire vraie leur étoit en même tems connue : ils l'employoient à régler la culture des terres, les tems des fermages, celui du paiement des impôts ; c'étoit leur année civile.

3°. Les commencemens de ces deux années, dont l'une marquoit les fêtes, l'autre servoit aux divers usages de la société, se réunissoient au bout de 1460 ans, par leur concours au même point de l'écliptique. Et comme l'année civile commençoit au lever héliaque de la

canicule nommée *Sothis* en Egypte ; cet espace de 1460 ans, dont le premier et le dernier instant étoient déterminés par le retour commun des deux années au même point du ciel, formoit un cycle, connu des astronomes et des chronologistes sous le nom de *Cycle sothiaque* ou *caniculaire*. La réunion du premier jour de l'année vague avec le lever héliaque de l'étoile *Sothis* sous le climat de l'Egypte, marquoit la fin d'une de ces périodes et le commencement d'une autre.

4°. Suivant le témoignage de Censorin, ce concours avoit eu lieu l'an 138 de Jésus-Christ. Cette année, la centieme avant celle où cet auteur écrivoit, avoit donc été le commencement d'un nouveau cycle caniculaire, et le terme d'un autre. Par une seconde conséquence, ce cycle antérieur à celui de Censorin remontoit à l'an 1322 avant l'Ere chrétienne, et précédoit de 438 ans l'époque donnée par M. Newton à

l'établissement de l'année égyptienne.

5.. *M.* Fréret va plus loin, et regarde ce cycle, qui commença l'an 1322, comme n'étant que le second. Il soutient l'existence d'un cycle encore plus ancien qu'il date de l'an 2782. C'est dans ce cycle, le premier de tous, qu'il faut placer les principaux événemens de l'Histoire égyptienne, tels que l'invasion des pasteurs, l'établissement de la postérité d'Abraham dans une contrée de ce royaume, le regne et les expéditions de Sésostris, la sortie des Hébreux, les grands travaux entrepris pour le desséchement des marais du *Delta* et la circulation des eaux du Nil, ces digues, ces aqueducs, ce lac, ces chaussées, tant d'ouvrages prodigieux dont parlent les livres sacrés et les écrivains profanes, et qui montrent quelle étoit alors la puissance des rois d'Egypte et la multitude de leurs sujets, en même tems qu'ils nous donnent une haute idée de leurs arts.

6°. L'usage de l'année de 365 jours est de la même ancienneté que celui du cycle caniculaire. Les années étant des portions du cycle, l'un de ces établissemens ne peut être supposé sans l'autre ; et l'existence prouvée du premier est une démonstration de celle du second.

7°. Enfin cette Chronologie paroît à M. Fréret aussi conforme au texte de l'écriture, qu'elle est contraire au calcul de M. Newton. C'est au Lecteur à prononcer entre les deux hypotheses. Je passe à la seconde section.

§. II.

La détermination de l'âge des Argonautes, par le lieu des colures dans la sphere réglée de leur tems, est une de ces idées neuves et brillantes, dont le privilége est de surprendre et de subjuguer les esprits. Je ne m'étonne pas que M. Newton l'ait saisie comme une soudaine inspiration de ce génie, dont

il avoit autant de droit que Socrate de se croire assisté dans ses méditations ; et que ses partisans se soient jettés avec confiance dans la route nouvelle que leur traçoit ce rayon de lumiere. Un fait aussi certain que la précession des équinoxes, employé comme principe, garantissoit à leurs yeux la certitude des conséquences qui devoient en résulter. C'étoit en même tems étendre le ressort de l'astronomie, et faire marcher la Chronologie d'un pas plus sûr, que d'appeller ainsi l'une au secours de l'autre. Quel supplément plus heureux l'art pouvoit-il donner aux débris informes des anciennes annales, que d'en trouver les principales époques écrites dans les astres ? Que d'embarras, que de fatigues, que de lenteurs épargnés à l'Histoire. Jusqu'alors errante au milieu des ruines de l'Antiquité, elle recevoit des mains d'Uranie le fil qui désormais devoit la conduire dans les détours obscurs de cet immense laby-

rinthe. Il étoit difficile qu'avec de tels avantages au moins apparens, cette preuve astronomique ne donnât presque l'air d'une démonstration au raisonnement par lequel M. Newton en déduisoit le calcul abrégé. Ce raisonnement, le voici.

Les étoiles fixes changent de longitude par un mouvement rétrograde et continu, qui les porte d'orient en occident contre l'ordre des signes, et dont la quantité mesurée par les plus exacts observateurs est d'environ un degré en 72 ans.

L'astronome Méton ayant observé le solstice d'été l'an 432 avant Jésus-Christ, trouva sept degrés de différence entre la position des points équinoxiaux dans l'écliptique, et celle qui leur étoit assignée dans une sphere ancienne, à laquelle il comparoit ses propres observations.

Cette ancienne sphere est celle que Chiron dressa pour l'usage des Argonautes,

hautes, sur l'état du ciel, tel qu'il l'observa de son tems. Sept degrés parcourus, à raison de 72 ans par degré, font un intervalle de 504 ans. Donc Chiron a vecu 504 ans avant Méton, et l'expédition des Argonautes, ses contemporains, est de l'an 936 avant Jésus-Christ. Donc les calculs qui tendent à resserrer l'espace des tems historiques sont les seuls vrais.

De ces trois propositions, les deux premieres sont incontestables : M. Fréret les soutient comme M. Newton. Mais il n'admet pas la troisieme, de laquelle dépend la vérité des deux conséquences; c'est-à-dire, de l'époque donnée dans le nouveau Système à Chiron, ainsi qu'à l'expédition des Argonautes, et de l'induction qu'on en tire en faveur du calcul abrégé. En effet si cette sphere ancienne n'est pas celle de Chiron, il est clair qu'on ne peut en inférer l'époque des Argonautes, ni fonder sur le calcul qui s'ensuivroit une Chronologie

différente de celle des meilleurs écrivains de l'antiquité ; et c'est ce que M. Fréret se propose d'établir.

Il prétend 1°. qu'il seroit plus facile de prouver que Chiron n'a point dessiné de sphere céleste pour l'usage des Argonautes, qu'il ne l'est de donner quelque vraisemblance à l'assertion contraire, avancée gratuitement par M. Newton, sur la foi d'un poëte. 2°. Que le premier planisphere connu des Grecs étoit fort différent de celui auquel Eudoxe a comparé les observations du solstice faites par Méton ; ou que, du moins, si cette sphere est celle dont Eudoxe s'est servi, elle avoit été réformée de maniere à n'être plus en effet la même ; par conséquent qu'on ne peut déduire l'âge des Argonautes, de la position donnée pour lors aux étoiles dans cette carte céleste, corrigée plusieurs siecles après eux. 3°. Qu'un coup d'œil attentif sur ce qui nous reste des monumens de l'astronomie ancienne

nous dispense de recourir à cette correction de la sphere primitive, en nous faisant voir divers calendriers dressés successivement, et dont il est aisé de déterminer les époques, par les différences qu'on observe dans la représentation de l'état du ciel sur chacun de ces calendriers. 4°. Que le calendrier suivi par Eudoxe n'a été dressé qu'au tems d'Hésiode; et que si l'on examine avec soin les fragmens qui subsistent encore de quelques autres, on en découvrira, dans le nombre, un beaucoup plus ancien, qui remonte au commencement du quinzieme siecle avant Jésus-Christ; 5°. enfin que ce premier essai de l'astronomie chez les Grecs est de la même date, à peu-près, que l'époque donnée par les meilleurs écrivains à l'entreprise des Argonautes; qu'ainsi la détermination astronomique de cet événement, loin de renverser leurs calculs, est une preuve de plus en faveur du systeme que ces calculs établissent.

Pour mettre dans tout son jour la vérité de ces propositions, formellement opposées à celles du Chronologiste anglois, M. Fréret a joint aux plus profondes recherches les discussions les plus épineuses; il analyse, il décrit, il compare les calendriers des différens âges, et fait observer la marche progressive des constellations, marquée sur ces planispheres par la diversité des lieux qu'elles y occupent. De ces positions différentes mises en parallele avec les places que les catalogues de Bayer et de Flamstéed donnent aux mêmes étoiles, il déduit les époques qu'on doit assigner à ces planispheres anciens. De tels détails peuvent rebuter le lecteur superficiel et pressé d'arriver au terme de sa route. Mais les conséquences de tant de faits astronomiques bien établis, ont une évidence, une simplicité qui justifient la longueur et la sécheresse des discussions dont elles sont le fruit; discussions indispensables dans

un ouvrage de ce genre, et de plus très-curieuses pour quiconque voudra connoître l'époque et les progrès d'une science, qui fait autant d'honneur à l'esprit humain que l'astronomie.

Au reste, on ne reprochera pas à l'auteur d'avoir redoublé, par un défaut de méthode, l'obscurité de son sujet. Toutes les recherches, dont l'assemblage compose cette seconde section sur l'époque de Chiron, ou de l'astronomie chez les Grecs, sont rangées dans l'ordre le plus naturel, et distribuées en trois articles.

Dans le *premier*, M. Fréret donne un extrait raisonné de l'ouvrage que Whiston, célèbre astronome anglois, a publié contre le nouveau Système : ouvrage savant, judicieux, méthodique, et dans lequel on voit une connoissance profonde de l'astronomie ancienne. La preuve astronomique de M. Newton y est combattue par un grand nombre d'observations que M. Fréret abrége

quelquefois, et quelquefois commente en les traduisant.

Après avoir ainsi montré les deux astronomes aux prises l'un avec l'autre, notre auteur rentre dans la lice au *second* article, où il attaque M. Newton par des objections qui n'ont rien de commun avec les précédentes.

Dans le *troisieme* article sont réunies les recherches dont j'ai parlé sur les calendriers rustiques des anciens. Ces éclaircissemens amenent la conclusion de la troisieme partie, et celle de l'ouvrage entier.

Tel est le plan général et l'objet de ce grand Traité de Chronologie, dont l'auteur a cru ne pouvoir mieux témoigner le cas qu'il faisoit de M. Newton, qu'en rassemblant toutes ses forces pour le combattre; en accumulant preuves sur preuves, au point de paroître quelquefois aller beaucoup au-delà du nécessaire. Il est vrai que son but n'étoit pas seulement de détruire l'hypothese chro-

nologique de M. Newton : il prétendoit faire plus ; il aspiroit à découvrir la vérité sur chacun des objets contestés ; et c'est ce qui rend son ouvrage d'une utilité supérieure à celle d'un écrit purement polémique. En se proposant de résoudre les plus importantes questions de la Chronologie de tous les peuples de l'antiquité, il a fixé toutes les époques générales et celles d'une infinité de faits particuliers. Ainsi ses recherches ont, si je ne me trompe, deux avantages ; l'un de marquer les limites où se renferme le champ des antiquités historiques ; l'autre de présenter dans la vaste étendue de ce même champ un grand nombre de dates déterminées avec précision, et qui par-là deviennent autant de points fixes et lumineux semés d'espaces en espaces, pour nous préserver des écarts dans une route obscure et difficile. Que de faits éclaircis dans ce Traité ! Que de vues neuves ! Que d'explications heu-

reuses ! Quelle force, quelle justesse de raisonnement ! Quelle science, en un mot, et quelle critique ! On voit partout un homme profond dans la connoissance des auteurs anciens, instruit des usages, des mœurs, des opinions philosophiques et religieuses de tous les peuples de l'antiquité.

Voilà, du moins, l'idée qu'une lecture attentive et réfléchie m'a fait prendre de cet ouvrage. Je le crois propre à répandre un nouveau jour sur l'Histoire ancienne, et particuliérement sur les premiers âges des Nations ; sur ces tems reculés dont l'étude négligée par les savans même comme difficile et frivole, est, à certains égards, la portion la plus curieuse et la plus intéressante de l'antiquité, celle qui mérite le plus d'arrêter les yeux d'un homme sensé ; comme étant celle de toutes qui nous apprend le mieux à connoître la nature et la marche de l'esprit humain, par le tableau qu'elle nous offre de ses premiers

efforts et de ses progrès successifs dans tous les arts et dans toutes les sciences.

C'est ce qui m'a fait prendre depuis long-tems la résolution de publier ce Traité, comme une suite des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. En 1749, j'annonçai mon projet dans l'éloge historique de l'auteur; et cet engagement contracté dès-lors avec le public, a été renouvellé de ma part dans tous les volumes de nos Mémoires imprimés les années suivantes. Des obstacles dont le détail intéresseroit peu, m'ont empêché jusqu'à présent de le remplir, malgré l'impatience que j'en avois, sur-tout depuis que je le voyois notifié, pour ainsi dire, à l'europe savante et à la postérité, par la mention expresse qu'on en a faite dans un (1) des articles de l'Encyclopédie. L'existence du manuscrit ainsi constatée en rendoit l'édition indispensable. D'ailleurs une nouvelle

(1) Dictionnaire de l'Encyclopédie, article *Chronologie*.

apologie du Système chronologique de M. Newton vient de paroître (1). Elle est telle que M. Newton, lui-même, ne la désavoueroit pas, et qu'elle ne pourroit manquer d'accroître le nombre de ses partisans. Si M. Fréret vivoit encore, cet ouvrage l'eût engagé sans doute à donner le sien. C'est par conséquent une raison de plus pour moi de ne plus en différer l'impression; et le jugement avantageux qu'en ont porté les Commissaires de l'Académie, m'autorise à croire qu'en le publiant, je fais aux Gens de Lettres un présent considérable.

Oserai-je hazarder ici quelques réflexions au sujet des deux ouvrages, dont ce discours offre l'analyse et la comparaison? Quelque sentiment qu'on adopte sur la Chronologie de M. Newton, la gloire de ce grand homme n'en souf-

(1) Le titre de cet Ouvrage est : *Apologie du Sentiment de M. le Chevalier Newton sur l'ancienne Chronologie, contenant des réponses à toutes les objections qui y ont été faites jusqu'à présent.* Par M. le Chevalier S.... T. *in*-4°. Francfort sur le Mein, 1757.

Frira point d'atteinte. Son Livre *des Principes*, ce texte sublime et profond qui ne peut être commenté que par des hommes d'un ordre supérieur, son optique, ses autres écrits, dont la destinée si rare et si belle est d'avoir pour admirateurs des philosophes, et d'être de plus en plus admirés à proportion qu'ils sont mieux entendus, tant de monumens de la grandeur de son génie assurent pour jamais à son nom l'hommage de toutes les nations éclairées. Mais ces monumens mêmes, et si j'ose ainsi parler, ces titres de son immortalité, loin de former une présomption favorable à ses hypotheses sur l'Histoire, sont, si je ne me trompe, des motifs assez bien fondés d'un préjugé tout contraire. Pour établir avec succès un nouveau Système chronologique, il faut être profondément versé dans la Chronologie; et M. Newton n'a pu l'être, parce que M. Newton fut à la fois grand astronome, grand physicien, et le pre-

mier des géometres de son siecle. S'il n'eût été que Chronologiste, il auroit été sans doute le plus grand de tous. Mais il n'auroit pas excellé dans tous les genres où il s'est rendu célébre, s'il avoit excellé dans la Chronologie; parce que la Chronologie impose à ceux qui s'engagent avec elle la loi d'un dévouement presque sans réserve. Elle veut occuper tout leur loisir, être l'objet unique de toutes leurs méditations. Je ne m'arrêterai point à prouver qu'elle est digne de tous les soins qu'elle exige; et que le mérite de ce genre d'étude en compense la sécheresse et la difficulté. Ceux qui s'appliquent à l'Histoire n'en doutent pas; et c'est pour eux que j'écris. Mais quel que soit le prix de la science des tems, il est sûr qu'elle suppose dans celui qui la posséde une littérature universelle et profonde; parce qu'elle tient à toutes les branches de l'érudition, parce qu'elle dépend de la science exacte des faits, de l'examen

critique des monumens, de la combinaison d'une infinité de passages épars dans tous les écrivains : en un mot il est sûr qu'un Chronologiste doit embrasser, dans ses recherches, l'antiquité toute entière. A peine l'homme le moins distrait, le plus laborieux et le plus maître de son tems, en auroit-il assez pour rassembler toutes les connoissances qui doivent former un Chronologiste ; et nous savons trop à quoi M. Newton a consacré la plus grande partie du sien, pour croire qu'il en ait pu donner beaucoup à la Chronologie. Ses yeux fixés sur le grand spectacle de la nature, se délassoient de cette contemplation en parcourant le tableau de l'Histoire. C'étoit assez, sur-tout à M. Newton, pour s'en former une idée générale. Mais ce n'étoit pas assez pour la connoître intimement. Car les faits ne se devinent pas : en pareille matiere le génie ne supplée point au tems, à la méditation à la lecture.

Aussi son Traité chronologique porte-t-il l'empreinte du génie, mais du génie qui s'éleve sans être soutenu par l'érudition. Je crois appercevoir ce double caractere et dans le fond de l'ouvrage et dans la forme. Je le vois dans les idées qui constituent l'hypothese, et dans le plan de construction que l'auteur a suivi pour en faire un tout systématique : plan simple et spécieux, mais étranger, si je l'ose dire, à la maniere de M. Newton, qui jusqu'alors sembloit avoir adopté la méthode opposée diamétralement à celle qu'il observe ici. Développons cette pensée.

Dans sa physique céleste, M. Newton s'appuye par-tout du calcul; il part des phénomenes connus, pour remonter à leurs causes, qu'il cherche sans prétendre les deviner d'avance. Tous ses pas sont des démonstrations; tous les élémens de sa théorie sont des faits; il ne suppose, il n'omet rien : rien n'échappe à la pénétration de ses regards;

rien ne se soustrait à la précision de ses mesures ; et c'est après avoir ainsi tout pesé, tout évalué, tout vérifié, que de conséquences en conséquences il parvient à des principes qu'il admet, tout inexplicables qu'ils sont. Ces principes étonnent sa raison : ils ne sont pas avoués par la métaphysique, qui proteste contre tout ce qu'elle ne peut définir : mais il ne les a pas posés par choix : ils sont nés des faits ; et l'enchaînement des phénomenes l'a conduit pas à pas à ce terme, où l'évidence l'abandonne tout à coup. Il en convient : mais il sait que l'évidence n'est pas toujours compagne de la certitude ; et les propositions, auxquelles il est arrivé par tant de découvertes incontestables, lui paroissent certaines, malgré l'obscurité qui les couvre, puisqu'elles sont le résultat nécessaire d'une suite de vérités. Ainsi s'est formé le système de la gravitation universelle ; édifice merveilleux fondé sur la Géométrie, et construit par l'*Analyse*.

Mais, dans son Système chronologique, M. Newton prend une route absolument différente : il procéde par la *Synthese*. Au lieu d'examiner les choses en détail, de discuter les époques particulieres, de recueillir les faits avec ordre, d'apprécier, de combiner les témoignages, dans la vue d'adopter l'hypothese qui se trouveroit naître du concours des monumens; en un mot, au lieu de s'acheminer au but par une marche lente, mais sûre, à travers les ruines de l'antiquité, il prend l'essor; il se place au-dessus du chaos, dans le point de vue qu'il estime le plus propre à lui faire démêler tant d'objets si confus; et c'est de-là qu'il entreprend d'en saisir le rapport, et d'en former la chaîne, en dégageant l'Histoire du milieu des fables, à l'aide de deux principes généraux qu'il regarde comme les deux clefs du monde historique, et dont il adopte les conséquences, quelque contraires qu'elles puissent être

aux idées communes. Tout se rapporte à ces deux chefs et doit s'y soumettre, selon lui. La Chronologie qu'il en déduit, n'est pas celle des écrivains les plus estimables de l'antiquité ; elle est contredite par les monumens ; elle supprime des siecles entiers ; une foule d'objections s'élevent contre elle de toutes parts. Mais cette hypothese se fonde sur deux principes que M. Newton croit avoir prouvés : il faudroit les renverser pour la détruire ; et c'est ce qu'il juge impraticable. Le seul parti qui lui reste conséquemment est de chercher à concilier, avec ces principes fondamentaux, les témoignages des anciens qui leur paroissent opposés, d'expliquer ces textes s'ils sont susceptibles d'une explication conforme à ses idées, sinon d'en infirmer l'autorité par toutes les voies de récusation que la critique peut fournir.

C'est en effet le procédé qu'il suit. Mais sa critique ne me paroît pas difficile sur le choix des moyens. Les his-

toriens, les mythologues, les poëtes lui fournissent indifféremment ses preuves. Il mêle les personnages fabuleux avec les personnages historiques, les Dieux avec les héros, les héros avec les hommes; et par cet alliage fait avec art, il compose de tant d'élémens hétérogenes un tout plus brillant que solide: il fabrique un systême dont les diverses parties ont entre elles une liaison apparente, et qui, séduisant pour l'esprit, peut satisfaire la raison parce qu'il semble conséquent, mais ne soutient pas l'examen sévere de l'érudition.

La conduite de M. Fréret, dans son ouvrage, est la contre-partie de celle de M. Newton. Sans avoir adopté d'avance des principes exclusifs, sans systême, et dès-lors sans préjugés, il entre d'un pas ferme dans cette carriere obscure: il en suit les détours: il marche au travers des difficultés, n'en élude, n'en évite aucune, s'arrête par-tout où il faut combattre, répond à toutes les

objections, discute tous les faits, rassemble toutes les preuves; et de la réunion d'une multitude de dates fixées avec justesse, il déduit la certitude des époques générales. Ainsi, défendant contre M. Newton, chronologiste, la Chronologie fondée sur les anciens mônumens, il emploie à la maintenir cette même *Analyse*, dont M. Newton, géomètre, avoit su se servir avec tant de succès dans sa physique céleste, mais qu'il avoit abandonnée dans son ouvrage sur l'histoire.

Je dois avertir, en finissant, que le Traité de M. Fréret m'ayant paru dans un état à demander une derniere révision, j'ai tâché d'y suppléer autant que j'ai pu, en retouchant quelques endroits où j'ai remarqué des négligences et de légeres méprises. Peut-être en reste-t-il beaucoup d'autres. Elles ne doivent pas être sur le compte de l'auteur; il les eût aisément fait disparoître, s'il avoit relu son ouvrage avec l'intention pro-

chaine de le publier. On ne doit, à la rigueur, les imputer qu'à moi, qui n'ai pu les corriger toutes, ni même les appercevoir; le tems, les livres, et plus souvent encore l'érudition m'ayant manqué dans un examen difficile, et qui demandoit plus de connoissances que je n'en ai. J'observerai de plus qu'il y auroit de l'injustice à prétendre opposer M. Fréret à lui-même sur certaines époques, qui diffèrent dans cet ouvrage de celles qu'il établit dans d'autres écrits. Ces différences viennent de ce que, discutant certains faits dans des Mémoires destinés spécialement à les fixer, il a mis plus d'exactitude dans ces discussions particulieres. Souvent aussi ces variétés ne viennent que de ce qu'il a suivi dans ses calculs des routes différentes. Mais elles sont si légeres qu'on doit les compter pour rien. Jamais ce ne sont des écarts, encore moins des contradictions. Elles ne tombent pas sur le fonds de sa Chronologie, qui, fondée

dans tous ses écrits sur les mêmes principes, est conforme dans tous; en sorte qu'on peut regarder comme un corps formé de parties liées intimement, tant d'ouvrages divers sortis de la plume féconde *de ce savant homme, qui joignoit à l'érudition la plus vaste l'esprit philosophique, et qui a porté ce double flambeau dans ses profondes Recherches sur l'Antiquité.* *

* Dictionnaire Encyclopédique, au mot Chronologie.

EXTRAIT

DES REGISTRES DE L'ACADÉMIE

ROYALE DES BELLES-LETTRES.

Des vendredi 17, *mardi* 21 *mars* 1752, *et mardi* 21 *août* 1753.

M. DE BOUGAINVILLE ayant rendu compte à la compagnie des motifs qui le déterminent à publier l'ouvrage de feu M. Fréret contre la Chronologie de M. Newton, et ayant demandé la permission de le faire paroître avec le privilége et sous les auspices de l'Académie, comme un supplément à ses mémoires; l'Académie a nommé commissaires, pour l'examen de cet ouvrage, M. Bonamy et M. l'abbé de la Bleterie. En conséquence du rapport qu'ils en ont fait, et de leur approbation par écrit, dont la copie ci-jointe est conforme à l'original remis au registre, elle a fait, à

M. de Bougainville, cession de son privilége, pour l'impression dudit Traité chronologique. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat. A Paris, au Louvre, ce vendredi 2 décembre 1757.

LE BEAU, *Secrétaire-Perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

COPIE de l'Approbation donnée par MM. les Commissaires de l'Académie.

Nous soussignés Commissaires nommés par l'Académie Royale des Belles-Lettres, pour l'examen d'un Traité de feu M. Fréret, ayant pour titre, *Nouvelles Observations sur la Chronologie de M. Newton*, croyons que cet ouvrage est très-digne de la réputation de son auteur, qu'il est lié nécessairement avec ceux qu'il a composés sur la Chronologie, et que l'Académie a déja publiés

dans ses Recueils ; qu'il est plein de recherches et de vues capables de répandre un grand jour sur l'Histoire ancienne ; et qu'ainsi l'on ne peut se dispenser de le donner au public comme une suite des Mémoires de l'Académie. En foi de quoi nous avons signé le présent certificat. A Paris, ce mardi 21 août 1753.

Signés BONAMY, DE LA BLETERIE.

PREMIERES

PREMIERES OBSERVATIONS SUR LA CHRONOLOGIE DE M. NEWTON. *

LA Chronique abrégée dont les copies manuscrites commencent à se répandre, est le précis d'un ouvrage considérable

* Ces premieres observations ont déjà vu le jour. M. Fréret les fit imprimer en 1725, avec la traduction de la Chronique de M. Newton, à la fin du VIIe volume de l'Histoire des Juifs, par M. Prideaux; dont on donnoit alors une nouvelle Edition. Nous les réimprimons ici telles

composé, par M. Newton, pour une grande princesse ; ouvrage auquel il travaille depuis plusieurs années, et dont le public attend impatiemment l'impression. Le nom seul d'un auteur aussi célébre que M. Newton, suffiroit pour piquer la curiosité des savans ; et l'on croit que la singularité des opinions contenues dans cet abrégé, servira à augmenter la vivacité de leur impatience.

Il y auroit sans doute de l'injustice à vouloir juger les opinions de M. Newton avant que d'avoir vu son grand ouvrage. J'espère cependant qu'il ne trouvera pas mauvais, si je propose ici quelques difficultés contre les preuves sur lesquelles il se fonde, pour retrahcher au moins 400 ans dans l'ancienne Chronologie grecque. L'étude que j'ai faite de ces matieres depuis plusieurs années, m'a

ue l'auteur les a composées, aux premieres lignes près, où il étoit question de l'ouvrage de M. Prideaux, à la suite duquel il publioit ces remarques.

mis en état de suppléer la plupart des autorités qu'il n'a point alléguées. Le nombre des écrivains qui peuvent nous instruire sur cet article, est si borné, qu'il n'est pas difficile à ceux qui les ont lus avec attention et avec méthode, de les avoir assez présens pour se les rappeller au besoin.

Les difficultés que je propose ici contre M. Newton, ne me seront pas particulieres. Je ne doute point qu'elles ne se soient présentées à l'esprit de plusieurs de ceux qui ont lu son abrégé. Ainsi je n'ai point été surpris de voir que je m'étois rencontré sur quelques articles avec un savant homme *, dont on m'a communiqué les remarques. Comme le fond de cette objection n'est à personne, on ne peut revendiquer que la maniere de la proposer, et j'espere que le savant homme, dont je parle, conviendra que, quoique nous allions au même but, nous y allons par

* Le pere Souciet.

des routes différentes, et que je n'ai rien emprunté de sa méthode. Ce n'est pas que je ne fisse gloire de l'imiter en toute chose ; mais chaque esprit a sa façon de procéder, dont il ne doit point s'écarter ; et c'est par la différence de ce procédé, que l'on distingue ceux qui se rencontrent, de ceux qui se suivent à la piste.

1°. M. Newton paroît appuyer beaucoup sur les passages dans lesquels Plutarque attaque les Chronologistes. Cependant je ne sais si cet ancien écrivain mérite une grande croyance sur ces matieres. Plutarque, homme de bon sens d'ailleurs, avoit fort peu de critique. Son but étoit de ramasser les faits qu'il croyoit propres à peindre le caractere de ceux dont il faisoit la vie, et il rapportoit tous ces faits, sans trop s'embarrasser d'y mettre de l'ordre, ni de les lier entre eux, ou avec les événemens de l'Histoire générale, par aucune date exacte.

Comme nous trouvons encore aujour-

d'hui de quoi suppléer plusieurs de ces dates dans les écrits de l'antiquité qui nous restent, nous ne pouvons douter que Plutarque ne les eut pu donner toutes, si la Chronologie avoit été un des objets de ses recherches. Mais il y a grande apparence qu'il en faisoit peu de cas, parce qu'elle l'auroit gêné, et l'eût souvent obligé de rejetter des faits, dont il espéroit de tirer parti, pour débiter des moralités. Nous le voyons par la conversation de Solon et de Crœsus, dont il défend la vérité contre le sentiment des Chronologistes, par la seule raison qu'elle est dans le caractere de Solon, et qu'elle fait honneur à ce législateur. Cette raison de convenance est cependant détruite par la peinture même que Plutarque fait du caractere de ce philosophe. Solon, né doux et poli, ayant conservé le goût de la volupté et des plaisirs les plus licentieux jusques dans sa vieillesse, de l'aveu de Plutarque, n'auroit jamais

répondu avec la dureté philosophique que lui attribue Hérodote, aux avances et aux honneurs que lui faisoit un grand prince, tel que l'étoit Crœsus. Car après tout, Solon n'étoit qu'un simple bourgeois d'Athènes, qui s'étoit vu contraint de se jetter dans le négoce pour subsister.

2°. M. Newton attaque l'évaluation des générations, suivie par les anciens qui comptoient trois générations pour cent ans. Je conviens que cette méthode des générations n'est pas de grand usage, lorsque l'on a d'autres voies plus sûres pour fixer la Chronologie. Elle est surtout très-douteuse, lorsqu'il s'agit de déterminer de courts espaces. Mais je crois qu'elle peut être employée pour fixer la durée des grands intervalles, lorsque c'est la seule route que nous puissions suivre.

M. Newton évalue les générations à 18 ou 20 ans, l'une portant l'autre. Je ne crois pas cette évaluation suffisante; et c'est l'histoire des tems connus

qui me la feroit rejetter, pour m'en tenir à l'évaluation des anciens.

Dans notre Histoire de France, par exemple, de la naissance de Hugues Capet en 940, à celle de Louis XV en 1710, il y a 24 générations par la branche de Bourbon, sortie de Robert de Clermont, fils de Saint-Louis; ces 24 générations divisant les 770 ans qui sont entre les deux termes de Hugues et de Louis XV, on aura 32 ans de durée pour chaque génération.

Dans cet intervalle il y a 30 regnes, à cause des trois fils de Philippe le Bel, et des trois fils de Henri II, qui, étant morts sans enfans, ont eu pour successeurs des princes de même âge qu'eux; savoir, les premiers, Philippe de Valois, et les derniers, Henri, roi de Navarre.

De la naissance de Hugues Capet en 940, à la mort de Charles le Bel, et à la mort de sa fille posthume en 1328, il y a douze générations, et 388 ans;

ce qui donne aussi 32 ans à chaque génération.

De la naissance de Hugues à la mort de Henri III, dernier de la branche des Valois, arrivée en 1589 la 38e année de son âge, il y a 649 ans, et 20 générations; ce qui donne encore 32 ans par génération.

De la naissance du duc d'Orléans, frere de Charles VI, et tige de la seconde branche des Valois en 1372, jusqu'à la mort de Henri III, dernier de cette branche en 1589, il y a 6 générations et 217 ans; ce qui donne 36 ans par génération.

De la naissance de Hugues à la mort de Louis XII en 1515, il y a 673 ans et 27 générations; ce qui donne 40 ans à chacune.

De la naissance de Hugues à la mort de Charles VIII, arrivée en 1498, dans sa 28e année, il y a 558 ans et 18 générations; ce qui donne 31 ans à chaque génération.

Ainsi, par les différens calculs, nous trouvons que la durée des générations va bien jusqu'à 40 ans, mais ne descend pas au-dessous de 30 ans.

Je ne doute point que l'on ne trouve la même chose, à peu près, dans les histoires des autres pays : il semble même que plus on s'éloigne de notre siecle, plus il faut augmenter la durée des générations ; ce qui doit pourtant s'étendre jusqu'à un certain terme. On étoit moins pressé autrefois de marier les princes et les grands seigneurs; les mœurs plus simples et plus grossieres rendoient la puberté moins hâtive; car dans cette matiere le moral influe beaucoup sur le physique, et à cet égard les jeunes gens de la cour et de la ville sont toujours beaucoup plus avancés que ceux de la campagne.

Les anciens ont donc eu raison, vu la plus grande simplicité des mœurs de ces tems reculés, de donner plus de 30 ans de durée à l'intervalle d'une gé-

nération à l'autre, ou de compter trois générations pour un siecle : par conséquent M. Newton se trompe, lorsqu'il compte au moins cinq générations pour un siecle, et qu'il suppose que les hommes se marioient tous autrefois à 17 ans, et qu'ils étoient peres à 18 ans, ou à 20 au plus tard.

D'ailleurs, lorsque les anciens Chronologistes ont fait leur évaluation des générations, il faut supposer qu'ils ont eu égard à ce qui se passoit de leur tems, et qu'ils se sont réglés sur les générations, dont les intervalles étoient connus, pour déterminer celles qui étoient inconnues. La présomption sera toujours pour eux, jusqu'à ce que M. Newton ait fourni des preuves du contraire.

3°. La découverte sur laquelle M. Newton et les partisans de son système s'appuyent le plus, est celle du tems de Chiron et des Argonautes, qu'il détermine par le mouvement des étoiles fixes. Ce sera aussi l'endroit de cet

abrégé que je tâcherai d'éclaircir avec le plus de soin, parce que c'est, pour ainsi dire, la base de la Chronologie de M. Newton. Comme il n'a point indiqué les sources où il a puisé les faits qu'il suppose ici, je commencerai par rapporter les principales preuves des changemens arrivés dans les connoissances astronomiques des anciens au sujet des constellations célestes; après quoi je ferai voir précisément ce que ce savant géometre doit prouver dans sa Chronologie, pour établir la proposition qu'il avance ici.

Voici ce qu'il dit sur l'année 939. « Chiron qui étoit né dans l'âge d'or, » détermina les constellations pour faciliter la navigation, et l'observation » des étoiles aux Argonautes. Il plaça » les points des solstices et des équi» noxes au 15e degré de ces constel» lations, c'est-à-dire, vers le milieu » des signes du Cancer et du Capri» corne, d'Aries et du Scorpion. Ces

» signes n'étoient pas différens des » constellations mêmes, formées par » l'assemblage des étoiles qui les com» posent ».

» Meton, l'an de Nabonassar 316, » observa que le solstice d'été avoit re» culé de 7 degrés, depuis le tems » auquel Chiron l'avoit fixé. Il recule » d'un degré en 72 ans environ, et de » 7 degrés en 504 ans environ. Ainsi, en » comptant ce nombre d'années avant » l'an 316 de Nabonassar, ou l'an 433 » avant JÉSUS-CHRIST, on a l'an 936 » pour le tems de l'expédition des » Argonautes ».

Dans ce passage M. Newton suppose que, depuis le tems de Chiron jusqu'à celui de Meton, le solstice d'été avoit reculé seulement de 7 degrés contre l'ordre des signes. Mais on ne trouve rien dans l'antiquité qui s'accorde avec cette proposition.

Les anciens avoient divers *Calendriers rustiques*, qui marquoient les saisons

de l'année et les changemens de la température de l'air, les vents et les pluies réglées, etc., par rapport à l'agriculture ; car ces calendriers étoient faits pour l'usage des laboureurs. Les années des Grecs étoient des années lunaires, vagues, auxquelles il falloit ajouter un treizieme mois intercalaire au bout d'un certain tems : par conséquent le tems de ces changemens de saisons ne pouvoit être désigné par les jours des mois, puisque ces jours changeoient tous les ans ; et par une seconde conséquence il fallut attacher ces pronostics aux levers et aux couchers des étoiles. Celles qui étoient opposées au soleil, se levoient le soir sur l'horison au coucher de cet astre, et se couchoient lorsqu'il se levoient. Au contraire, celles qui étoient dans le lieu du ciel qu'il occupoit, se couchoient le soir et se levoient le matin avec lui, se montrant un peu après, et un peu avant cet astre ; c'est ce qu'on nomme le

coucher et le lever héliaque. Sur quoi l'on peut voir parmi les anciens, Geminus, *introduction à l'Astronomie*; et parmi les modernes, le pere Petau, qui a traité cette matiere d'une maniere intelligible à ceux qui ne sont pas astronomes. [b]

Nous avons dans les anciens quelques-uns de ces calendriers rustiques; et les écrivains d'agriculture Grecs et Latins en rapportent plusieurs fragmens, parce qu'ils avoient donné lieu à beaucoup de traditions sur les jours convenables à certains travaux. Mais comme ces fragmens sont souvent contraires les uns aux autres, il est clair qu'ils sont tirés de différens calendriers.

Les étoiles que nous appellons fixes, parce qu'elles gardent toujours la même distance entre elles, ne le sont pourtant pas par rapport aux poles et à l'équateur du mouvement diurne. Ainsi, les étoiles qui répondent aujourd'hui

[b] Vranologii partie 2e.

aux points dans lesquels l'écliptique coupe l'équateur, c'est-à-dire aux points équinoxiaux, n'y ont pas toujours répondu, et n'y répondront pas toujours. Ces étoiles avancent vers l'orient dans des cercles paralleles à l'écliptique par un mouvement très-réel, quoique très-lent, puisqu'il est d'un degré en 72 ans.

Ainsi le point de l'intersection de l'équateur et de l'écliptique à l'équinoxe du printems, qui est aujourd'hui dans un cercle éloigné de près de 30 degrés, vers l'occident, de la premiere étoile d'Aries, a été autrefois dans un même cercle avec cette étoile, et avant ce tems-là il en étoit éloigné de plusieurs degrés vers l'orient.

On conçoit par-là qu'il a fallu faire, de tems en tems, des changemens aux calendriers rustiques, pour rendre les pronostics conformes à la vérité. Car ces levers et ces couchers des étoiles n'étoient, comme Geminus le remarque, que la

signe des changemens dans la température de l'air; changemens qui étoient produits par l'approche et par l'éloignement du soleil.

Dès les premiers tems on avoit joint ensemble plusieurs étoiles, pour en former des constellations; on leur avoit donné des noms d'hommes et d'animaux, afin de les rendre plus sensibles à l'imagination, qui pouvoit, à l'aide de ces noms, les distinguer plus facilement.

Les quatre points cardinaux des équinoxes et des solstices étoient fixés dans ces calendriers au lever et au coucher de certaines étoiles; et par-là on marquoit dans le ciel les étoiles qui étoient alors dans le même cercle avec le soleil. Mais par le mouvement des étoiles fixes, les calendriers ne se trouvoient plus justes au bout de quelques siecles. Ceux qui avoient été faits dans des tems différens devoient donc varier entre eux dans la fixation des points cardinaux;

et cette différence devoit être d'autant plus grande, que les calendriers avoient été faits dans des tems plus éloignés.

Les calendriers publiés par Hipparque plaçoient l'équinoxe du printems au commencement de la constellation d'Aries, parce que cela étoit à peu près ainsi de son tems. Depuis lui, on a toujours continué à s'exprimer de même; et quoique les constellations ayent changé de place par rapport aux points des équinoxes et des solstices, on a toujours continué de donner leur nom aux douze parties dans lesquelles on divise le zodiaque et l'équateur, et au commencement de quatre desquelles on place ces quatre points cardinaux. Par-là il est arrivé que dans notre astronomie nous avons deux sortes de signes, les uns qui sont ces douze parties égales, les autres qui sont les douze constellations célestes, ou les assemblages d'étoiles qui sont marqués sur les globes par les figures dont on leur donne le

nom. Plusieurs de ces constellations sont maintenant entiérement hors des signes qui portent leur nom.

Nous avons vu que dans les calendriers antérieurs à Hipparque les points des équinoxes et des solstices étoient, à la vérité, dans les constellations, mais éloignés de leur commencement vers l'orient ; et cela d'autant plus que les calendriers étoient plus anciens.

Achilles Tatius dit que plusieurs astronomes plaçoient le solstice d'été au premier degré du Cancer [e]; les autres au 8e, les autres au 12e, et les autres au 15e. Nous verrons, par les exemples que je vais rapporter, que ce passage se doit appliquer aux trois autres points cardinaux. Nous avons vu qu'Hipparque étoit de ceux qui mettoient ces points au commencement des constellations.

Euctemon et Calippus en faisoient autant, comme nous le voyons dans

e Isagog. Cap. XXII. Petav. Uranolog. part. 1. pag. 186.

le calendrier de Geminus. Eudoxe, dans le même calendrier, place l'équinoxe du printems au sixieme degré d'Aries, et le solstice d'hyver au quatrieme degré du Capricorne. Mais nous verrons plus bas qu'il parloit autrement dans ses ouvrages.

Columelle nous apprend que Meton et Eudoxe, dans leurs calendriers, ne plaçoient pas l'équinoxe et les autres points au premier degré de leurs signes, mais au huitieme, c'est-à-dire, 8 jours après l'entrée du soleil dans ces constellations. [d]

Nous n'avons aucun exemple des calendriers où l'on plaçoit les points cardinaux au douzieme degré des constellations; sans doute, parce que ces calendriers n'étoient pas d'un usage bien étendu.

Mais l'opinion qui les plaçoit au quinzieme degré, avoit été suivie par Eudoxe, comme on le voit par les frag-

[d] De re rust. IX. 14.

mens de son *Enoptron* ou *Mirouer*, cités dans Hipparque en plusieurs endroits de son ouvrage sur Aratus.[e]

L'ouvrage d'Eudoxe étoit une espece de tableau du ciel et des constellations décrites d'une façon populaire. C'est celui même qu'Aratus a mis en vers, sous le titre de *Phénomenes*. Dans ce livre d'Eudoxe on lisoit, que les colures des équinoxes et des solstices passoient par le milieu des constellations dont ils portent le nom; c'est-à-dire, à 15 degrés de leur commencement. Cela est clair par le calcul d'Hipparque, qui, donnant le lieu de plusieurs étoiles, suivant sa division de l'écliptique, et suivant celle d'Eudoxe, differe toujours d'Eudoxe de 15 degrés en longitude.

Nous voyons, par l'exemple de Columelle, que dans ces calendriers rustiques publiés depuis le perfectionnement

[e] Petav. Uranol. part. 1. Hipparch. Lib. 1. Sect. 10. n. pag. 185.

de l'astronomie, on ne s'embarrassoit pas beaucoup de placer les points cardinaux hors de leur véritable lieu. On songeoit seulement à se faire entendre des gens de la campagne pour lesquels on écrivoit, et dont il falloit respecter les préjugés.

Voici de quelle façon s'exprime Columelle. *Nec me fallit Hipparchi ratio quae docet solstitia et aequinoctia, non octavis, sed primis partibus signorum confici. Verùm in hac rurís disciplinâ sequor nunc Eudoxi et Metonis antiquorumque fastos astrologorum, qui sunt aptati publicis sacrificiis, quia et notior est ista vetus agricolis concepta opinio. Nec tamen Hipparchi subtilitas pinguioribus, ut aiunt, rusticorum litteris necessaria est.* [f]

Il répéte le même principe ailleurs, liv. XI chap. II. *Novi autem veris principium non sic observare rusticus debet quemadmodùm astrologus, ut expectet*

[f] Lib. IX. Cap. 14.

certum diem illum qui veris initium facere dicitur.

Les laboureurs n'ont pas besoin d'être attentifs au moment de l'équinoxe, ni même au jour précis; et Columelle croit qu'il faut, dans les préceptes qu'on leur donne, se conformer aux préjugés auxquels ils sont attachés; comme étoit l'opinion qui plaçoit les solstices et les équinoxes aux huitiemes degrés des constellations. Ils étoient confirmés, dans cette opinion, par les calendriers de Meton, d'Eudoxe, et des anciens astronomes, sur lesquels on s'étoit réglé dans l'établissement des fêtes et des sacrifices publics.

Eudoxe et Meton en avoient fait autant dans leur tems. Le premier est mort l'an 368 avant JÉSUS-CHRIST, âgé de 53 ans, et le second a observé la hauteur solstitiale du soleil l'an 432 avant la même Ere. Ils avoient placé les points cardinaux hors de leur vrai lieu. Ces points étoient au commencement des

constellations l'an 388 avant JÉSUS-CHRIST suivant le calcul de ceux qui donnent aux étoiles un mouvement d'un degré en 72 ans, comme les PP. Petau et Riccioli, suivis par M. Newton.

Cependant, loin de se conformer à cette situation du ciel, Eudoxe, dans son *Enoptron*, met ces points au quinzieme degré des constellations, et dans son calendrier il les met avec Meton au huitieme degré. Ni l'un ni l'autre de ces astronomes n'avoit donc pensé à s'exprimer exactement, parce que la précision étoit inutile dans ces sortes d'ouvrages.

Meton n'avoit apparemment fait d'autre changement, au calendrier rustique, que d'y appliquer son cycle de 19 ans, et ses intercallations pour rendre l'année véritablement fixe, et la régler de façon que les solstices revinssent aux mêmes jours.

Les pronostics des vents, des orages, des pluies et des autres changemens de

l'air étoient demeurés attachés aux jours auxquels on les marquoit ordinairement. Meton regardoit les levers et les couchers des étoiles comme les signes, non comme les causes de ces changemens, dont la seule cause physique étoit l'approche ou l'éloignement du soleil; ainsi, quand même il eût été persuadé de la justesse de ces pronostics, il n'eût pas cru qu'ils devoient suivre le vrai lever et le vrai coucher des étoiles.

Columelle avoue que leur effet arrivoit tantôt devant, tantôt après le jour marqué. Dans le calendrier de Meton, les pronostics étoient attachés aux jours de l'année, parce qu'au moyen de son intercalation ces jours étoient toujours à la même distance des points cardinaux, et répondoient aux mêmes lieux du soleil dans l'écliptique; et c'étoit la seule position de cet astre dans le ciel que l'on pouvoit regarder comme la cause physique de ces changemens dans la température de l'air. Au reste, nous

n'avons

n'avons point de preuves que Meton ne crût pas ces pronostics assurés : car il n'y a pas bien long-tems que les astronomes ont abjuré l'astrologie judiciaire. Mais quand même Meton eût été pleinement convaincu de la fausseté des pronostics dont les calendriers étoient remplis, cette opinion avoit jetté de trop profondes racines, pour entreprendre de la détruire. Malgré la lumiere philosophique qui éclaire aujourd'hui l'europe, nous voyons notre agriculture encore pleine de préjugés, qui n'ont pas plus de fondement que ceux des laboureurs contemporains de Meton. Envain la réformation de notre calendrier a-t-elle changé la situation de certaines fêtes regardées comme fatales par les gens de la campagne : envain leur remontre-t-on que les fêtes de ces Saints Vendangeurs tombent à dix jours de distance de ceux où elles tomboient du tems de nos peres suivant l'ancien calendrier ; le préjugé va tou-

jours son train, et le raisonnement entreprendroit en vain de détruire des opinions que l'expérience annuelle de leur fausseté ne peut ébranler.

Ainsi, lorsque Meton a mis les solstices et les équinoxes au huitieme degré des constellations, ce n'a point été en conséquence d'aucune observation qui lui eut fait voir qu'ils avoient reculé de 7 degrés depuis le tems de Chiron. Car cette même observation lui eût appris que ces points étoient, de son tems, dans le premier degré de ces constellations, et non dans le huitieme. Il a voulu seulement suivre les calendriers en usage, auxquels il n'a point touché dans cette partie.

Si Meton avoit réformé le lieu des équinoxes et des solstices dans les constellations [g], sa réformation se trouveroit conforme à celle d'Euctemon qui avoit observé le solstice l'an 432 avec lui,

g Ptol. Almag. Lib. III. A. p. 3.

et il auroit placé les points au commencement des constellations.

Nous voyons, dans le calendrier de Geminus, qu'Euctemon avoit mis le solstice d'hiver et l'équinoxe d'automne aux premiers degrés de Caper et de Libra, ou des serres du Scorpion. [h] Calippus, qui dans le même calendrier est conforme à Euctemon sur ces deux points, place les autres au commencement de leurs signes; ce qui ne laisse aucun doute sur le lieu dans lequel Euctemon les mettoit.

Nous ne voyons point que Meton ait fait aucune observation des étoiles. [i] Celle qu'il avoit faite du solstice étoit même si grossiere, que Ptolomée déclare qu'il la rapporte seulement à cause de son antiquité, mais sans en oser rien conclure. C'est donc à M. Newton à montrer sur quoi il se fonde pour avancer que Meton avoit trouvé sept degrés de

h Cap. 16. Vranol. parte primâ.
i Almag. 11. B.

différence entre le lieu des étoiles fixes dans l'écliptique du tems de Chiron, et celui qu'elles occupoient en 432 avant JÉSUS-CHRIST, lors de son observation du solstice d'été. Jusques-là on se croira bien fondé à penser que Meton, dans son calendrier, s'étoit conformé, non à la vérité, comme avoit fait Euctemon, mais à l'opinion reçue de son tems parmi les gens de la campagne, pour qui ce calendrier étoit fait.

Selon la quantité du mouvement des étoiles établies par M. Newton d'un degré de 72 ans, l'équinoxe du printems a dû se trouver au huitieme degré de la constellation d'Aries, 576 ans avant l'an 388, c'est-à-dire, l'an 964 avant l'ere chrétienne; et c'est à peu près dans ce tems-là que ce calendrier, suivi par Meton et par Eudoxe, selon Columelle, a dû être publié dans la Grece.

[k] Hésiode qui, suivant l'opinion d'Hérodote, a vécu vers l'an 884 avant JÉSUS-

k Hesiodi, opera & dies V. 565, &c.

CHRIST, parle du lever d'Arcturus conformément à la disposition de ce calendrier.

L'opinion de ceux qui plaçoient les points des solstices et des équinoxes au 15e degré des constellations, opinion qu'Eudoxe avoit suivie dans son *Enoptron*, montre qu'il y avoit encore un calendrier beaucoup plus ancien que celui qui avoit été suivi par Meton. Ce calendrier avoit été fait l'an 1468 avant l'Ere chrétienne, et il étoit encore en usage au tems d'Euxode et d'Aratus, qui s'y conformerent dans leurs ouvrages, faisant passer le colure des équinoxes par le 15e degré de la constellation du Belier, ou par les étoiles qui forment les jambes de derriere de cet animal sur les globes.

Je supposerai volontiers, avec M. Newton, que Chiron étoit l'auteur de cet ancien calendrier, qui mettoit les colures au quinzieme degré des constellations; mais en même tems je le ferai vivre dans le tems où cette opinion étoit

confirmée par les apparences du lever et du coucher des étoiles fixes, c'est-à-dire, depuis l'an 1468 jusqu'à l'an 1596. Par-là je me trouverai conforme à la Chronologie d'Hérodote, qui compte 900 ans entre le tems de sa naissance, * et celui de la naissance d'Hercule. Ce héros est donc né l'an 1382, et Chiron, plus vieux que lui d'une génération, est né vers l'an 1420.

Clément d'Alexandrie cite les vers d'un ancien poëte grec, qui, dans son Poëme de la Guerre des Géans attribuoit à Chiron le partage des étoiles en diverses figures ou constellations. † A quoi Clément ajoute qu'*Hippo*, fille de Chiron et femme d'Eole, avoit la premiere prédit l'avenir par le lever des étoiles, à ce que disoit Euripide dans une tragédie.

Rien ne ressemble mieux aux anciens

* Hérodote étoit né vers l'an 484 avant J.-C., ayant 53 ans l'an 430, premiere année de la guerre du Peloponese.

† Stromat. 1. pag. 360. Edit. Oxoniens. in fol.

calendriers rustiques qui nous restent, que ces prédictions par le lever des astres, qui sans doute regardoient la fertilité ou la stérilité, les vents, les orages, la température de l'air, et tous les autres pronostics que l'on marquoit dans les calendriers. Ainsi je ne doute point que l'on n'attribuât à Chiron le plus ancien calendrier rustique connu dans la Grece. Je crois même que ce passage d'Euripide peut nous servir à découvrir ce qui a donné lieu à la Fable d'Eole chez les poëtes. Strabon [m] nous apprend que, suivant l'opinion de Polybe, ce prince qui régnoit sur les isles voisines de la Sicile, appellées Eoliennes de son nom, ayant reconnu, par une longue application, que les changemens qui arrivoient dans les volcans de ces isles, précédoient toujours ceux qui arrivoient dans l'air, se mit par-là en état de prédire, plusieurs jours devant, les vents qui devoient souffler

[m] Strab. Georg. 1. p. 23. VI. p. 276.

TAYLOR INST. OXFORD

aux environs de ces isles. Le succès de ces prédictions donna occasion aux peuples demi-barbares, et aux poëtes qui cherchent toujours dans les opinions populaires le merveilleux dont ils embellissent leurs ouvrages, de supposer que les Dieux avoient donné à Eole la surintendance des vents. Polybe * assure que cet usage de prédire les vents par la quantité, la couleur, la figure et la direction de la flamme et de la fumée des volcans des isles Eoliennes subsistoit encore de son tems, et se pratiquoit avec succès.

Si l'on suppose qu'Hippo, fille de Chiron, porta à son mari Eole le calendrier rustique de son pere, dans lequel les saisons et les changemens qui arrivent dans l'air, dans les vents, etc.; étoient marqués, comme ils le sont dans les calendriers rustiques qui nous restent des anciens, ce sera un nouveau

* Varron, cité par Servius, Æn. 1. vers 56, disoit la même chose que Polybe.

moyen de comprendre pourquoi les peuples regardoient Eole comme le roi des vents. Dans ces tems de grossiéreté et d'ignorance, il ne falloit que le succès qui accompagnoit ordinairement les embarquemens faits sur ces prédictions, pour se persuader que ce prince enchaînoit les vents contraires, et ne laissoit souffler que ceux qui étoient favorables.

Nos matelots ont-ils plus de raison de s'imaginer que les Lappons et les Norvégiens ont le pouvoir de vendre le vent, et le livrent réellement à ceux qui le veulent acheter d'eux ? Cette idée n'est pas encore détruite, et presque toutes nos relations des voyages septentrionaux en font mention.

Chiron n'étoit pas le seul à qui les Grecs se crussent redevables de leur astronomie. [a] Promethée se vante dans AEschyle d'avoir montré aux hommes

[a] Vid. Vranol. Petav. part. 1. p. 121. 122. Achilles Tat. Isagoge. Astronom. c. 6.

à partager l'année en quatre saisons par le lever des étoiles, et de leur avoir enseigné le mouvement et les révolutions des astres.

Euripide attribue à Atrée, pere d'Agamemnon, la découverte du mouvement propre des planetes, et de leurs révolutions d'occident en orient contre l'ordre du mouvement diurne, qui emporte tous les astres d'orient en occident.

Sophocle attribue à Palamede la division de la nuit en plusieurs parties, par la hauteur des étoiles sur l'horison, afin que les sentinelles pussent veiller et se reposer tour-à-tour également. Le même poëte ajoute que Palamede montra aussi aux pilotes à se conduire par la constellation de l'Ourse, et par le coucher de Sirius en hiver.

Atrée et Palamede étoient peu éloignés du tems de Chiron; et s'ils ont fait quelque changement à son calendrier, comme il y a lieu de le croire,

par les témoignages que je viens de rapporter, ce sont eux qu'il faut regarder comme les auteurs de ce calendrier, ou les solstices et les équinoxes étoient marqués au douzieme degré des constellations.

L'équinoxe du printems étoit au 22e degré d'Aries, depuis l'an 1324 jusqu'à l'an 1352, c'est-à-dire, avant et après la prise de Troye, arrivée, selon Hérodote, 800 ans avant sa naissance, vers l'an 1282 avant Jésus-Christ. Agamemnon étoit fils d'Atrée, et Palamede accompagnoit Agamemnon au siége de Troye.

Nous avons dit que le 3e des calendriers antérieurs à Hipparque et à la réunion des points cardinaux avec les premiers degrés des constellations, étoit de l'an 964 avant l'ere chrétienne; car c'étoit alors que l'équinoxe du printems tomboit au 8e degré d'Aries, comme il étoit marqué dans les calendriers de Meton suivis par Columelle. Nous ne

savons pas qui fut l'auteur de ce nouveau calendrier : on voit pourtant qu'il étoit déjà en usage du tems d'Hésiode, qui vivoit 880 ans avant l'Ere chrétienne, suivant la Chronologie d'Hérodote, et avant l'an 908, selon l'auteur de la Chronique de Paros.

Pour résumer en peu de mots tout ce que je viens de dire ; voici quel est le raisonnement de M. Newton.

1°. Les constellations célestes, ou les étoiles fixes changent de longitude, et avancent tous les 72 ans d'un degré dans l'ordre des signes.

2°. Au tems de Chiron, la premiere étoile du Belier étoit éloignée de l'équinoxe du printems de 15 degrés vers le solstice d'hiver.

3°. Au tems de Meton cette même étoile étoit approchée de l'équinoxe de 7 degrés.

Donc Chiron a vécu 504 ans avant Meton ; et comme Meton a observé la hauteur solsticiale du soleil l'an 432

avant Jésus-Christ, Chiron, plus ancien que Meton de 504 ans, a vécu l'an 936 avant l'Ere chrétienne.

En accordant à M. Newton ses deux premieres suppositions, savoir, qu'au tems de Chiron, la premiere étoile d'Aries étoit éloignée du colure des équinoxes de 15 degrés vers le solstice d'hiver, et que le mouvement de cette étoile la fait approcher de ce colure d'un degré en 72 ans, il suit nécessairement de-là, que cette étoile ne s'est trouvée, dans le colure des équinoxes, que 1080 ans après Chiron. Or, la réunion de cette étoile avec le colure, s'étant faite, de l'aveu de M. Newton lui-même, l'an 388 avant Jésus-Christ, il faut conclure que Chiron a vécu vers l'an 1468 avant l'Ere chrétienne, et 532 ans plutôt que ne le marque M. Newton.

La troisieme proposition de ce savant homme est que, du tems de Meton, la premiere étoile d'Aries étoit de sept degrés plus proche du colure des équi-

noxes, que du tems de Chiron, c'est-à-dire, à 8 degrés de distance; car au tems de Chiron, elle en étoit éloignée de 15 degrés par la seconde supposition.

Par conséquent, Meton a vécu 576 ans avant la réunion de cette premiere étoile d'Aries avec le colure des équinoxes: car il faut 576 ans pour parcourir ces 8 degrés. Cette réunion s'étoit faite l'an 388. Meton aura vécu l'an 964 avant Jésus-Christ. Mais de l'aveu de M. Newton lui-même, Meton ayant observé la hauteur du soleil au solstice d'été, l'an 432 avant Jésus-Christ, l'anachronisme seroit de 532 ans.

Par rapport à Meton, j'ai montré que dans le fait la réunion de la premiere étoile d'Aries, avec le colure des équinoxes, étoit faite au moins sensiblement de son tems; et que si, dans ses calendriers, il avoit mis 8 degrés de distance entre cette étoile et le colure des équinoxes, c'est qu'il n'avoit pas voulu faire

de changement aux anciens calendriers reçus dans l'usage des laboureurs.

Euctemon, son contemporain, (puisqu'il avoit observé le solstice de l'an 432 conjointement avec lui) a été plus hardi, et avoit placé les étoiles dans leur vrai lieu; ensorte que la premiere étoile d'Aries étoit dans le colure de l'équinoxe.

Eudoxe, né l'an 421 avant JÉSUS-CHRIST, et le plus habile astronome de son siecle, avoit suivi l'ancienne opinion dans son *Enoptron*, et plaçoit les étoiles fixes à 15 degrés de longitude du vrai lieu qu'elles occupoient dans le ciel, parce qu'il s'exprimoit conformément aux très-anciens calendriers de Chiron. En pourroit-on conclure quelque chose pour le tems auquel il a vécu? Hipparque, qui met une différence de 15 degrés entre la longitude qu'il donne aux étoiles fixes et celle d'Eudoxe, aura vécu 1080 ans après

lui : il faudroit le conclure par le raisonnement de M. Newton, si on le vouloit appliquer à la différence qui se trouve entre les longitudes d'Eudoxe et celles d'Hipparque.

N'est-il pas plus vraisemblable que les anciens, qui ne se piquoient pas d'une exactitude bien scrupuleuse dans leurs calendriers, par rapport au lieu des étoiles fixes, se sont exprimés populairement dans ces ouvrages, et ont suivi des opinions reçues depuis longtems. Le même Hipparque, qui vivoit près de 300 ans après Meton et Eudoxe, et lorsque les étoiles, par leur mouvement en longitude, étoient éloignées de plus de trois degrés du lieu où elles étoient au tems de ces astronomes, continue à s'exprimer dans ses ouvrages, comme si elles n'avoient point changé de lieu ; cet usage imité par les astronomes qui l'ont suivi, est la seule cause de la distinction que nous

mettons encore aujourd'hui entre les signes de l'écliptique, et les constellations qui sont dans le Zodiaque.

Je ne crois pas que l'on entreprenne de défendre le sentiment de M. Newton, en disant que du tems de Chiron, la premiere étoile d'Aries n'étoit qu'à sept degrés du colure de l'équinoxe; 1°. M. Newton dit lui-même qu'elle étoit à 15 degrés de ce colure, qui passoit alors par le milieu de cette constellation.

2°. Ce calendrier, que l'on attribueroit à Chiron, seroit la moitié moins ancien que celui qui éloignoit la premiere étoile d'Aries de 15 degrés du colure, puisqu'il la mettroit seulement à 7 degrés de distance. Par conséquent, il faudroit supposer que les Grecs avoient un calendrier dressé 576 ans avant Chiron, c'est-à-dire, avant le siécle des Argonautes, et des héros dont les petits enfans se trouverent à la prise de Troye: supposition contraire à toute l'Antiquité qui ne connoît point d'astronome, ni

même d'astronomie dans la Grece avant Chiron, qui forma les constellations, leur donna les noms des héros de son siecle, ou des princes dont ces héros étoient fils, Callisto, Orion, Cephée, Persée, Andromede, Cassiope, Hercule, le vaisseau des Argonautes. L'opinion commune des Grecs mettoit les colures au milieu des constellations, ou à 15 degrés de leur commencement. Cette opinion étoit si bien établie, qu'Eudoxe a cru s'y devoir conformer dans son *Enoptron*. Qui pouvoit l'avoir répandue dans la Grece, si ce n'étoit un ancien calendrier fait dans un tems où cela étoit à peu près ainsi ? car ces sortes de calendriers rustiques étoient construits sur les apparences célestes. Il faut donc déterminer le tems de Chiron ou du commencement de l'astronomie dans la Grece, par le calcul du mouvement en longitude des étoiles fixes, et ce calcul donnera l'an 1500 avant JÉSUS-CHRIST pour le siecle de

Chiron. Cette Chronologie se trouvera conforme aux hypotheses des Grecs, à celles d'Hérodote et de Thucidide, et renverse absolument le système de M. Newton, qui aura apporté, pour détruire l'ancienne Chronologie les plus fortes preuves que l'on puisse employer pour l'établir solidement.

On me pardonnera, je l'espere, si je ne finis pas cet article des constellations, sans rapporter un passage de Séneque, duquel je crois pouvoir conclure, que ce philosophe croyoit comme moi, que les constellations avoient été formées dans un tems où les colures étoient éloignés de 15 degrés du lieu où Hipparque les avoit placés. *Nondum sunt anni mille quingenti*, dit-il, *ex quo Graecia stellis numeros et nomina fecit; multaeque hodie sunt gentes quae facie tenus noverint cœlum.* ° Cet endroit de Séneque mérite d'être lu tout entier. On y verra que l'opinion de

° Liber VII. Quæst. natur.

MM. Cassini, Bernouilli et Halley sur le retour des cometes, étoit celle de plusieurs astronomes Chaldéens, et que Séneque qui la croyoit la plus probable, étoit persuadé que l'expérience des siécles suivans pourroit donner à cette opinion une si grande vraisemblance, que l'on auroit peine à concevoir qu'elle n'eût pas toujours été suivie. *Per successiones ista longas explicabuntur. Veniet tempus quo posteri nostri tam aperta nos nescisse mirentur.... erit qui demonstret aliquando in quibus Cometae partibus errent, cur tam seducti à caeteris eant, quanti, qualesque, sint; contenti simus inventis, aliquid veritati et posteri conferant.*

Mais pour revenir à la partie de ce passage qui regarde les constellations, Séneque supposoit les colures aux endroits des constellations où les avoit placés Hipparque [p]; et comme il savoit d'ailleurs que ces constellations avoient

[p] Quæst. natur. VII. §. 21.

un mouvement propre, contraire à celui des planetes, qui étoit d'un degré en cent ans selon Hipparque, il a dû conclure de la différence de 15 degrés qui se trouvoit entre le lieu des colures dans les anciens calendriers, et celui que ces cercles occupoient de son tems; il a dû conclure, dis-je, que ces premiers calendriers étoient plus anciens que lui de 1500 ans : ce qui étoit assez exactement vrai par la Chronologie grecque. *

Il y auroit bien des observations à faire sur-tout ce que M. Newton dit ici de l'Histoire d'Égypte. Je me contenterai cependant de quelques réflexions générales. L'Égypte avoit ses rois particuliers plus de 1100 ans avant la fondation du Temple de Salomon, c'est-à-dire, lors de la vocation d'Abraham;

* Je parle ici du mouvement des étoiles, comme si c'étoit elles qui changeassent de lieu, quoiqu'il soit plus probable que ce mouvement appartient à la terre seule, et consiste dans un changement de la direction de ses poles vers les étoiles fixes.

l'Ecriture ne permet pas d'en douter. Dès-lors la police, les loix, la religion et le gouvernement du pays étoient réglés à peu près comme ils l'ont été depuis. Nous voyons, par les livres de Moyse, que plus de 500 ans avant Salomon, les arts et les sciences étoient portés assez loin dans l'Egypte. Ainsi, l'on ne conçoit point comment M. Newton suppose que, vers l'an 900 avant l'Ere chrétienne, les Égyptiens ont commencé à former leur religion, et ont reconnu, pour leurs Dieux, des hommes qui avoient vécu et regné parmi eux dans ce même tems; eux dont l'idolâtrie étoit établie depuis plus de 900 ans, c'est-à-dire, depuis le tems de Jacob et Joseph. Au tems de Moyse, l'Égypte avoit ses prêtres qui prétendoient imiter, par leurs prestiges, les miracles que Dieu opéroit par Moyse; au tems de Joseph les sacrifices et la divination étoient en usage; et le culte des animaux étoit tellement établi dans

l'Égypte, que les peuples regardoient avec horreur ceux qui se nourrissoient de la chair des animaux.

M. Newton suppose que ces hommes, mis au rang des Dieux par les Égyptiens, doivent cette opinion aux arts qu'ils avoient inventés; cependant ces mêmes arts étoient parvenus à leur perfection plusieurs siécles avant eux, comme nous le voyons par l'Écriture. La description du tabernacle et de ses parties, prouve invinciblement qu'on n'ignoroit aucune des pratiques essentielles de l'art de tisser et de teindre les étoffes, de couper et de sculpter le bois, de monter, de travailler et de graver les pierres précieuses, de passer et de teindre les peaux, plus de 600 ans avant le tems auquel M. Newton place l'invention des arts.

Les Égyptiens avoient un cycle ou période, que les anciens nomment *Sothiaque* ou Caniculaire. M. Newton en place le commencement à l'année 884

avant l'Ere chrétienne, parce qu'alors le premier jour de cette année vague des Égyptiens tombe au jour même de l'équinoxe du printems. Mais il est sûr que ce cycle égyptien ne commençoit pas à l'équinoxe du printems. Toute l'antiquité s'accorde à placer son commencement, non à l'équinoxe du printems, mais au lever de la canicule, nommée *Sothis* par les Égyptiens. Cette étoile se leve aujourd'hui héliaquement, c'est-à-dire, se montre à l'horison avant le lever du soleil, environ 40 jours après le solstice; mais comme elle n'a pas toujours été aussi éloignée du solstice qu'elle l'est maintenant, ce lever arrivoit autrefois beaucoup plutôt; par exemple, l'an 138 après JÉSUS-CHRIST le lever héliaque de la canicule arrivoit 22 jours après le solstice; l'an 1322 avant JÉSUS-CHRIST cette étoile se levoit 8 jours après le solstice. En remontant ainsi, on trouvera que cette étoile s'étoit levée le jour du solstice, et même dans des

des tems antérieurs plusieurs jours avant le solstice.

Dans le tems où l'astronomie égyptienne a commencé, le lever de la canicule précédoit le tems de l'inondation du Nil, causée par les pluies qui tombent en Ethiopie, vers le tems du solstice d'été, lorsque le soleil est perpendiculaire sur les pays voisins du tropique.

Cette inondation qui suivoit la récolte, préparoit les terres pour les semailles, et servoit à commencer une nouvelle année pour le paiement, tant des impôts que du fermage des terres, parce que la quantité dont les eaux du Nil étoient crues, régloit la fertilité ou la stérilité des terres, et montroit aux particuliers sur quel pied ils devoient contracter. Si l'année civile eût commencé au printems, elle eût été coupée en deux par cette inondation, et l'on eût été contraint d'établir une autre année pour l'agriculture.

Il n'y a rien, dans toute l'Antiquité, qui puisse nous faire penser que l'année égyptienne ait jamais commencé au printems. Tous les auteurs anciens s'accordent à mettre son commencement après le solstice d'été, et vers la fin de l'inondation.

Nous voyons, dans les livres de Moyse, que les Juifs, au sortir d'Egypte, faisoient commencer leur année de même que les Egyptiens, puisque la Fête des Tabernacles, qui se célébroit après la récolte des fruits et la vendange, tomboit à la fin de l'année. *Exode XXIII.* 16. L'exode est arrivée vers l'an 1500 avant J.-C., et alors l'année vague des Egyptiens commençoit au 25 d'août; mais cette année n'étoit en usage que pour les actes de la vie civile. Le commencement de l'année religieuse avoit été fixé au printems, par un ordre exprès de Dieu, qui déclare aux Juifs, que le mois dans lequel ils étoient sortis d'Égypte, sera dorénavant le premier

mois de leur année. *Exode XII.* 2. Ce mois tomboit au printems, *Deutéronome XVI.* 1., et c'étoit le premier de l'année religieuse, qui étoit nécessairement fixe, puisque la Pâque se devoit célébrer le 14 de la lune la plus proche de l'équinoxe. Nous ignorons la quantité et la forme de l'intercalation, par laquelle les Juifs fixoient le commencement de leur année, à la nouvelle lune de l'équinoxe; mais nous sommes pourtant sûrs qu'ils en avoient une : car sans cela, comme leur année étoit lunaire, la Pâque auroit parcouru toutes les saisons.

Les Egyptiens, au contraire, se faisoient une religion de conserver leur année vague, dont le commencement reculoit tous les quatre ans d'un jour ou environ, et ne se retrouvoit au même tems de l'année qu'au bout de 1460 ans; mais cela n'avoit lieu que dans la religion. Les prêtres y étoient tellement

attachés, que lorsque l'Égypte étoit sous la domination des Grecs et des Romains, qui avoient une année fixe, on faisoit jurer, à ceux que l'on admettoit à la participation des mysteres, qu'ils ne consentiroient jamais à l'intercalation d'aucun jour entier, ni d'aucune partie de jour dans l'année religieuse, mais qu'ils s'y opposeroient de toutes leurs forces. En 1460 ans chaque fête parcouroit les 365 jours de l'année; et par-là chaque jour de l'année étoit sanctifié par la célébration de toutes les fêtes dans le cours de ce cycle; telle étoit la pratique des Egyptiens.

Cela posé, le cycle égyptien ayant fini l'an 138 de JÉSUS-CHRIST, selon le témoignage formel de Censorin, et le prémier jour de cette année s'étant trouvé celui auquel les calendriers marquoient le lever héliaque de Sirius, ce cycle, qui avoit duré 1460 ans, avoit dû commencer l'an 1323 avant JÉSUS-

CHRIST, 439 ans avant le commencement marqué par M. Newton.

Il y a même bien de l'apparence que cette année 1323, n'étoit pas celle de l'établissement de ce cycle; ce n'en étoit que le renouvellement; et il y avoit eu un autre cycle de 1460 ans antérieur à celui-là, qui avoit commencé l'an 2783 avant JÉSUS-CHRIST, et 643 avant la vocation d'Abraham. Ce second cycle égyptien n'est pas supposé absolument sans preuve. Manethon, cité par le Syncelle, marquoit la cinquieme année du regne de Concharis, 25e roi de la seizieme dynastie, qui fut détruite par l'invasion des *Hycsos*, ou Rois Pasteurs, comme la 700e année depuis l'établissement du cycle caniculaire. Cette année tombe à la 43e depuis la vocation d'Abraham; et ce calcul quadre avec le sentiment de tous les anciens Chronologistes, qui plaçoient le ministere de Joseph, et l'arrivée de Jacob en Égypte, sous le regne de ces Pasteurs.

Clément Alexandrin, qui comptoit un plus grand intervalle entre l'Exode et la fondation du temple de Salomon, que celui qui est marqué dans l'Ecriture au 3e livre des rois, et qui place la naissance de Moyse 660 ans environ avant la fondation du temple, assure que cette naissance précédoit de 345 ans le renouvellement du cycle égyptien; ce qui est conforme au calcul de Censorin, qui met ce renouvellement de cycle 1323 ans avant l'Ere chrétienne; car la Chronologie de Clément est si confuse, dans le tems des juges et des rois, que l'on ne doit pas s'arrêter à une différence de cinq ou six ans.

Je sais que M. Newton fait peu de cas du témoignage de Manethon, et des autres anciens écrivains de l'Histoire d'Égypte, quoique plusieurs d'entr'eux ayent écrit sur les mémoires et les titres tirés des archives des temples. Les prêtres, qui en étoient les gardiens, avoient l'intendance de la justice, de même que

celle de la religion, et doivent être regardés comme les véritables magistrats de l'Égypte. Le mépris que M. Newton témoigne pour eux, est précisément une des raisons qui font attendre son grand ouvrage avec impatience. Ce savant homme nous y apprendra sans doute par quelle raison il rejette le témoignage des Égyptiens sur leur propre histoire; tandis qu'il nous en donne une presque toute composée des traditions fabuleuses des poëtes grecs, sur les aventures des divinités de la Grece et de l'Égypte.

J'espere cependant que ce que j'ai rapporté, dans ces observations, au sujet des difficultés de cette Chronologie abrégée, et de sa contrariété avec les témoignages formels de l'antiquité; sera suffisant pour engager les lecteurs à suspendre leur jugement, jusqu'à ce que M. Newton ait publié les preuves sur lesquelles il s'est déterminé.

Il y auroit bien des choses à remar-

quer sur ce que M. Newton dit, au sujet de la Grece, dans cette Chronologie; mais il faudroit entrer dans un trop grand détail pour examiner ses conjectures. Je crois en avoir assez dit au sujet de l'époque des Argonautes, et de l'évaluation des générations, pour que l'on se tienne en garde contre le reste. Car ce sont là les deux fondemens de tout ce nouveau Système chronologique. J'ajouterai seulement ici, au sujet de l'expédition des Héraclides, placée par M. Newton l'an 825 avant JÉSUS-CHRIST, que sa Chronologie est absolument détruite par celle de Thucydide. Cet Historien, dont M. Newton semble faire cas, dit en termes formels, que la ville de Melos, dans l'isle du même nom, colonie des Héraclides du Péloponese, fut ruinée l'an 15 *de la Guerre du Péloponese, qui étoit le sept centieme de sa fondation.* Cette année étoit la 415 avant JÉSUS-CHRIST. Donc la colonie de

Melos avoit été fondée, par les Héraclidès du Péloponese, l'an 1115 avant cette époque ; donc les Héraclides avoient déjà fait la conquête du Péloponese en cette année, c'est-à-dire, 290 ans avant le tems auquel M. Newton place leur retour, et 211 ans avant celui où il fixe la prise de Troye. Hérodote est conforme aux hypotheses de Thucydide ; mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ce détail.

J'avouerai sans peine qu'il y a plusieurs choses très-ingénieuses dans la maniere dont M. Newton lie les événemens des tems héroïques, avec les conquêtes de Sésostris. Mais cette idée ne lui est pas particuliere : il y a plus de douze ou quinze ans que je l'ai entendu proposer à un homme de beaucoup d'esprit, dont les ouvrages manuscrits courent dans le public[g] ; et elle est indépendante de la Chronologie

[g] M. le Comte de Boulainvilliers, mort en 1722.

de M. Newton. Ce savant mathématicien suppose que Sésostris est le Sésac de l'Ecriture, contemporain de Jéroboam; ce qui est le sentiment du chevalier Marsham.

Mais si ce prince est comme le R. P. Tournemine l'a montré dans sa Chronologie sacrée [r], et comme M. le comte de Boulainvilliers l'établit dans son Histoire universelle manuscrite, le Pharaon persécuteur des Juifs du tems de Moyse; si les travaux dont Pharaon accabloit les Juifs pour fortifier les villes d'Égypte; si ce nombre prodigieux de briques que devoit fournir la nation entiere, ont rapport aux chaussées, aux digues, aux quais, dont Sésostris entoura les villes d'Égypte, selon Diodore, ouvrages auxquels on n'avoit employé aucun Egyptien naturel, ce prince aura régné 560 ans avant la fondation du temple de Salomon, et vers l'an 1570

[r] Imprimée à la fin du Menochius de l'Edition de Paris.

avant l'Ere chrétienne. Alors Sésostris sera contemporain de Cadmus et de Danaüs, suivant la Chronologie des Grecs. Car, selon Hérodote, Cadmus vivoit cinq générations avant Hercule, c'est-à-dire, par le calcul de cet écrivain, 1550 ans environ avant l'Ere chrétienne. Selon la Chronique de Paros, l'arrivée de Danaüs dans la Grece est antérieure de 300 ans à la prise de Troye, et tombe à l'an 1550 environ avant la même Ere. Par-là, on conservera les conjectures de M. Newton, sans être obligé de recevoir sa Chronologie abrégée.

Au reste, lorsque son grand ouvrage paroîtra, on sera plus en état de juger de la solidité de ses preuves; alors si elles sont aussi fortes que le publient ses amis, on fera gloire de se ranger du sentiment d'un homme, dont le nom est si fameux dans l'Europe savante. Mais, jusqu'à ce tems-là, on se croit en droit de regarder les anciens écrivains

de la Grece, comme étant mieux instruits de leur propre histoire, que nous ne le pouvons être aujourd'hui, nous qui vivons plus de deux mille ans après eux, et qui n'avons d'autres mémoires que ceux qu'ils nous ont laissés.

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LE SYSTÊME CHRONOLOGIQUE DE M. NEWTON.

AVERTISSEMENT.

LORSQUE je publiai ma traduction de la Chronologie abrégée de M. Newton, avec quelques Observations sur les fondemens de son Système, je crus avoir pris toutes les mesures nécessaires pour qu'il ne pût se plaindre de moi. A la vérité je combattois son opinion; mais je le faisois en des termes qui marquoient l'estime dont je suis pénétré pour la supériorité de son mérite. Je ne proposois mes difficultés que comme des doutes, dont je demandois l'éclaircissement. Je déclarois que j'étois prêt à me rendre dès que je serois éclairci; et je marquois que l'on ne pouvoit décider du mérite de ce nouveau système avant la publication du grand ouvrage annoncé par les amis de M. Newton. J'ajoutois que j'espérois même trouver, dans cet ouvrage, les solutions que je demandois.

Je ne pouvois imaginer que M. Newton ne seroit pas satisfait de ces égards, ni prévoir qu'il mêleroit des personnalités dans une dispute, dont le sujet nous est au fond aussi peu personnel que la Chronologie des anciens Grecs, ou que la date du regne de Sésostris, et celle de la prise de Troye. Il se plaint, en même tems, de M. l'abbé Conti, avec lequel ma traduction, ni mes observations, n'avoient rien de commun, et il a fait paroître, dans les transactions philosophiques, un écrit anglois sur ce sujet. La version française de cet écrit, publiée en Angleterre par les amis de M. Newton, a été réimprimée à Paris en 1726, avec une réponse de M. l'abbé Conti.

J'avois rendu compte, dans l'avertissement imprimé à la tête de mes premieres Observations, de la conduite que j'avois tenue avec M. Newton, en publiant la traduction de son Canon chronologique. Avant que de donner cette

traduction à l'Imprimeur, j'avois fait écrire, par le Libraire, trois fois différentes à M. Newton, pour lui donner avis de ce que je voulois faire. J'avois suspendu la publication de l'ouvrage pendant six mois entiers, à compter de la premiere lettre. Comme on n'avoit aucune réponse; et que dans la derniere on lui marquoit que son silence seroit pris pour approbation, le tems dans lequel on devoit recevoir une réponse de lui étant écoulé, je crus qu'il seroit inutile d'attendre plus long-tems. Je laissai le Libraire maître d'agir : il prit un privilége le premier juin 1725; et lorsque l'édition de l'ouvrage, qui ne contenoit que quatre feuilles, étoit presque achevée, il reçut enfin une réponse de M. Newton, daté du 27 mai V. S., c'est-à-dire, du 6 juin. Le privilége étoit antérieur, à la vérité, à cette lettre de M. Newton; mais il étoit postérieur de plus d'un mois à la derniere lettre d'avis. Comme on n'a pas

gardé de copie de ces lettres, on ne peut en spécifier les dates précises. Tout ce que l'on put faire alors, ce fut de publier la lettre même de M. Newton, par laquelle reconnoissant qu'il avoit fait un Abrégé chronologique de son ouvrage, il marquoit ne pouvoir approuver celui que l'on vouloit imprimer, parce qu'il ne le connoissoit pas.

Cet Abrégé chronologique vient de paroître, en Anglois, à la tête du grand ouvrage de M. Newton; et à quelques fautes de copiste, ou tout au plus à quelques diverses leçons près, qui ne roulent que sur des choses indifférentes, il est absolument le même que celui sur lequel j'ai fait ma traduction. C'est malgré moi que je suis entré dans ce détail de plaintes et de justifications, messéantes aux yeux des gens sensés. Mais le respect que je dois au Public, que M. Newton a pris la peine d'en instruire dans un écrit qu'il a fait imprimer en Anglois et en François, m'impose

la nécessité d'une réponse. Elle est d'autant plus indispensable pour moi, que les traducteurs de la Chronologie, ont renouvellé dans leur préface les discours répandus à ce sujet par les amis de cet homme célébre.

Il y a un article sur lequel il ne me seroit pas permis de garder le silence; c'est celui de M. l'abbé Conti. M. Newton l'accuse d'avoir eu part à ma traduction et à mes observations : il prétend que c'est de lui que j'ai eu communication du manuscrit anglois, et il fonde là-dessus les reproches qu'il lui fait. Cette discussion ne me regarde pas : je me contenterai de déclarer que je ne tiens point le manuscrit de M. l'abbé Conti; qu'il n'a eu aucune part ni à ma traduction ni à mes observations; que je ne lui en ai jamais parlé, et que j'ai tout lieu de croire qu'il n'a été instruit de mon dessein que depuis les lettres écrites en Angleterre.

Il est vrai que je n'ai connu d'abord

l'ouvrage de M. Newton, sur la Chronologie, que par l'exposé sommaire que j'en entendis faire par M. Conti, à son retour de Londres. Mais il ne voulut jamais entrer dans le détail du système, loin de me donner communication de l'écrit; et je n'osai la lui demander, crainte de m'exposer à un refus, comme il étoit arrivé à plusieurs de ses meilleurs amis.

C'est entre les mains d'un de mes confreres, associé de l'Académie des Belles-Lettres, que je vis pour la premiere fois l'Abrégé chronologique. J'en pris une copie, et je le traduisis, pour faire voir à quelques amis particuliers le nouveau Système de M. Newton. Dans la suite ayant vu une traduction françoise de cet ouvrage, faite par une Dame d'un mérite distingué, et maintenant très-connue en Angleterre, je ne doutai point que les copies ne s'en multipliassent, et que l'ouvrage ne devînt bientôt public.

Alors je crus qu'il m'étoit permis de faire usage de ma propre traduction; et comme je ne tenois point le manuscrit sous la condition du secret, je ne crus point être obligé de faire part de mon projet à M. l'abbé Conti, avec lequel je n'avois jamais eu de relation intime. Ainsi je ne puis imaginer sur quel fondement M. Newton s'est persuadé que M. l'abbé Conti m'avoit chargé de traduire et de réfuter son ouvrage. Les lettres que je fis écrire à M. Newton furent l'effet des égards que je crus devoir au mérite et à la réputation de ce grand homme; il les a regardées, dans sa réponse à mes observations, comme une démarche faite à dessein de l'engager. Je ne crois pas avoir besoin de me défendre là-dessus, non plus que sur les intentions qu'il a cru pouvoir me supposer. Ceux dont je suis connu ne m'en croiront pas capable. L'ouvrage de M. Newton, dont j'ai publié l'abrégé, est maintenant entre

les mains de tout le monde. Ce sera aux lecteurs à juger si les difficultés que j'avois proposées, ne sont fondées que sur les méprises dans lesquelles j'étois tombé, comme il me le reproche sans cesse dans sa réponse. Je tâcherai de me justifier dans ces nouvelles Observations, où j'examinerai de bonne foi si je me suis trompé, comme M. Newton le pense; sincérement disposé à convenir de tout ce qui me paroîtra évident, parce que ce n'est point de s'être trompé que les hommes doivent rougir, mais seulement de leur obstination à ne pas reconnoître leurs erreurs.

Au reste, je déclare que je ne suivrai point M. Newton dant tous les détails de son système, quoiqu'il y eût bien des choses à relever dans la maniere dont il en propose les développemens, soit par la facilité avec laquelle il reçoit ou rejette les autorités des anciens, selon qu'elles s'ajustent, ou qu'elles répugnent à son système, soit par la liberté qu'il

se donne de morceller des témoignages qui doivent être indivisibles. Je me contenterai d'examiner les points fondamentaux de ce système, ainsi que j'avois fait dans mes premieres Observations.

Ce n'est point l'envie de trouver des fautes dans l'ouvrage d'un homme fameux à si juste titre, et dont je fais gloire de reconnoître le mérite supérieur avec toute l'Europe savante, qui m'a porté à écrire contre M. Newton. Ce sont encore moins les motifs qu'il m'attribue. Mon seul dessein est d'examiner sincérement ce que l'on doit penser de l'ancienne Chronologie, et s'il faut abandonner celle que les plus anciens écrivains de toutes les nations avoient établie pour leur propre histoire, et qui a été adoptée, d'âge en âge, par les plus habiles critiques. Comme ce genre d'étude fait depuis plusieurs années ma plus agréable occupation, il m'importe de savoir à quoi m'en tenir, et il me doit être permis de rendre

compte des raisons qui m'empêchent de quitter les opinions que j'ai suivies jusqu'à présent.

Je n'ai jamais cru que l'*Ouvrage de M. Newton ne fût bon à rien*, comme il le dit dans sa réponse; et quoique je combattisse ses hypotheses chronologiques, j'ai toujours pensé que le public verroit avec plaisir les conjectures d'un aussi grand géometre, sur la maniere de concilier les plus anciennes histoires. Dans ces sortes de matieres, les plus ingénieuses spéculations ne serviront jamais qu'à mettre quelqu'ordre et quelque liaison entre des faits, à la vérité peu assurés en eux-mêmes, mais auxquels les écrits des anciens font une allusion perpétuelle. L'éducation que nous recevons dans le premier âge nous oblige de lire et de relire ces écrits; et dans un âge plus avancé cette même lecture fait encore l'amusement de la plupart des gens d'esprit. Nos théâtres retentissent sans cesse du nom et des aventures

aventures de ces hommes des tems héroïques. S'ils nous sont inconnus, si nous n'avons une idée de leurs aventures, les plus ingénieuses fictions des peintres et des poëtes deviennent pour nous des énigmes impénétrables.

Il nous est donc important de pouvoir ranger avec quelqu'ordre, dans notre mémoire, des faits que tout rappelle à notre esprit. Mais pour trouver cette utilité dans un Système chronologique, il suffit que les événemens des tems héroïques soient liés les uns aux autres d'une maniere probable ; et il est au fond assez peu important quel intervalle on mette entre ces événemens et ceux des tems historiques connus avec plus de certitude.

Cette distance dépend de la durée plus ou moins longue, que l'on assigne à l'intervalle écoulé depuis le retour des Héraclides jusqu'au siecle de Cyrus. Le retour des Héraclides nous donne l'époque de la fin des tems héroïques

et de la conquête du Péloponese, par les princes descendus d'Hercule et par lui, de Persée et de Danaüs, venus d'Egypte, sur les successeurs d'Agamemnon et des autres princes issus de Pelops, originaire de l'Asie mineure, et sur les princes Hellenes, originaires de Thessalie, descendans par mâles de Promethée et de Deucalion.

Le siecle de Cyrus donne le tems de Solon et de Pisistrate, c'est-à-dire, celui de la naissance des lettres dans la Grece occidentale : car elles étoient plus anciennes dans la Grece asiatique. L'intervalle, qui sépare ces deux époques, est presque entiérement vuide d'événemens. A peine l'histoire nous a-t-elle conservé le nom des princes et la suite des générations.

Si la détermination de la durée de cet intervalle pouvoit être de quelque conséquence, ce seroit à cause des *Synchronismes* qui en résultent, et qui peuvent lier les événemens du tems héroïque

de la Grece, avec l'histoire des monarchies orientales, avec celle des Egyptiens et des Phéniciens, qui ont envoyé plusieurs colonies dans la Grece. Quelque système que l'on embrasse, ces synchronismes ne seront jamais bien démontrés; et dans ces matieres c'est moins la certitude que l'on doit chercher, qu'une certaine convenance, capable de répandre un plus grand jour sur les faits de l'ancienne histoire, et de les lier entre eux de façon à les faire retenir plus facilement. Quelque effort que l'on fasse pour ajuster ses preuves, elles ne formeront jamais une pleine démonstration historique; c'est beaucoup, lorsqu'elles ont une probabilité suffisante pour déterminer les esprits qui savent se prêter à ce genre de preuves.

Il y a à cet égard plusieurs choses très-ingénieuses dans le détail du Système de M. Newton. On y trouvera plusieurs vues très-fines, qui auront

toujours leur usage, indépendamment des calculs et des hypotheses qui lui sont propres. En replaçant l'époque de Sésostris, et celle des premiers héros grecs au siecle de Moyse, et de la persécution des Hébreux dans l'Egypte, on trouvera les mêmes synchronismes et à peu près les mêmes avantages. Si jamais l'on imprime l'Histoire universelle de M. le comte de Boulainvilliers, dont les copies sont très-répandues, on y verra que suivant une Chronologie très-différente de celle de M. Newton, dont l'ouvrage n'a passé la mer que long-tems après, il a eu une partie des mêmes vues pour la conciliation de l'Histoire Orientale et de celle des tems héroïques, et que le système de la Chronologie ordinaire y quadre parfaitement.

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LA CHRONOLOGIE DE M. NEWTON.

PREMIERE PARTIE.

De la Chronologie Grecque.

LE nouveau Système chronologique de M. Newton differe de tous ceux que l'on avoit vus jusques à présent sur la

durée de l'intervalle écoulé, depuis le temps des premieres colonies Phéniciennes et Egyptiennes, conduites dans la Grece par Cadmus et par Danaüs, jusques à celui de la guerre des Perses contre les Grecs, c'est-à-dire, jusques au temps de Xerxès. Il retranche 500 ans entiers de la durée assignée par les anciens à cet intervalle. Voilà ce qui lui est principalement propre dans son Système. Il n'est pas le premier qui ait crû que le Sésostris d'Hérodote, de Manethon, de Diodore, etc., étoit le même que le Sésac du livre des Rois. Le chevalier Marsham avoit déjà publié cette opinion dans son *chronicus canon*, imprimé il y a près de 50 ans. Comme le temps du Sésac de Roboam ne pouvoit quadrer avec celui auquel les anciens Chronologistes font vivre Danaüs, le même, suivant Manethon, qu'Armaïs qui abandonna l'Egypte pendant le regne de Sésostris, Marsham avoit rejetté cette identité, et l'avoit traitée de

fable, ainsi que l'opinion des anciens, sur le temps auquel avoit regné Sésostris.

M. Newton a voulu concilier le synchronisme de Sésostris et de Danaüs, avec l'hypothese particuliere du chevalier Marsham. L'intervalle de 500 ans, que la Chronologie ordinaire compte entre Danaüs et Roboam, étoit un obstacle à cette conciliation; et pour le lever il a fallu faire évanouir ces 500 ans. Dans ce dessein toutes les hypotheses qui vont à l'abréviation des temps, ont dû paroître les meilleures à M. Newton. Non-seulement il a supposé que les Chronologistes Grecs avoient mal à propos allongé la durée des regnes, en les faisant égaux aux générations; ce qui lui a fourni un prétexte pour en diminuer au moins un tiers : mais il a encore avancé que les Chronologistes avoient doublé et triplé le même roi, et que par-là ils avoient imaginé, entre les deux époques de Danaüs et de la

guerre de Perse, un plus grand nombre de générations qu'il n'y en avoit eu. Toute la préuve qu'il apporte de cette derniere hypothese, se réduit à observer des embarras et des contradictions dans les anciens, au sujet de quelques personnages obscurs des temps fabuleux, et dans la généalogie de ces familles purement poëtiques, dont la suite n'étant pas liée avec le reste de l'histoire, pourroit être entiérement supprimée, sans laisser aucun vuide sensible dans le corps des traditions historiques, et sans détruire la liaison que les parties de l'histoire ont entre elles. Le plus souvent, tout se réduit à faire appercevoir quelque conformité dans les noms des princes d'une même famille, ou des rois d'un même pays; comme si cette conformité n'étoit pas une chose ordinaire, dans les temps historiques, et comme s'il falloit confondre ensemble les princes de même nom.

Les premieres hypotheses de M. New-

tion ne se trouvant pas même toujours suffisantes pour lever toutes les difficultés qui se présentoient ; lorsqu'il a voulu entrer dans le détail du système, il a eu recours à de nouvelles suppositions plus gratuites encore que les premieres, et par-là il s'est exposé au reproche que méritent presque tous les auteurs de système, d'ajuster les faits à son hypothese, au lieu de former son hypothese sur les faits.

SECTION PREMIERE.

§. Ier.

De la Durée des Générations en général, et de la Distinction des Regnes et des Générations.

L'ANCIENNE Chronologie grecque étoit presque toute fondée sur l'évaluation des générations. On supposoit trois

générations égales à un siecle *f* : ce qui étoit fondé sur l'expérience, et conforme à l'usage où les Grecs étoient de ne se marier qu'à trente ans accomplis. Hésiode en fait même un précepte dans son poëme sur les travaux de la campagne. « Ne vous mariez, dit-il à son » frere Persés, ni avant trente ans, ni » après quarante ; les filles entrent dans » l'âge nubile à quatorze ans, et à quinze » il est temps de les marier. *t* » Platon, dans ses livres de la République, se conforme au précepte d'Hésiode, et fixe le mariage des hommes à 30 ans. *u*

Aristote va bien plus loin qu'Hésiode et que Platon ; car, dans sa République, il veut que les filles ne se marient qu'à dix-huit ans, et les garçons à trente-sept. *v* Pythagore ne faisoit commencer l'âge viril qu'à quarante ans, qui étoient selon lui le terme de la jeunesse, comme

f Hérodote II. 142.
t Hésiod. op. & Dies verl. 695.
u Plat. de Repub. dialog.
v Aristot. des Repub. VII. 16. pag. 464.

20 ans le terme de l'enfance, ou de l'âge puérile. [a] C'est-là une preuve que, si les choses avoient changé depuis le temps d'Hésiode, ce changement étoit encore plus contraire au sentiment de M. Newton, qui, après être convenu de prendre les générations à 33 ans, les réduit souvent à moins de 24 ou 25 ans.

La Chronologie établie sur cette évaluation, étoit au fond toute conjecturale; et, dans la distribution des événemens particuliers, elle donnoit lieu à une infinité de dates arbitraires. Ainsi l'on ne doit pas chercher dans la Chronologie des temps héroïques, la même certitude, ni la même précision que dans celle des temps historiques. Celle-ci doit nous donner des dates exactes, au lieu que dans l'autre on est fort heureux de rencontrer des synchronismes, qui quadrent à peu près. C'est pour cela que je me garderai bien de chicanner M. Newton, sur de légères

[a] Diog. Laert. Lib. VIII. pag. 216.

variations que l'on a remarquées dans sa Chronologie, et dont il nous avoit averti lui-même qu'il ne croyoit pas qu'elle pût être exempte.

- On ne doit pas s'attendre à trouver la pleine certitude historique dans cette Chronologie conjecturale. Il faut s'y contenter d'un dégré de probabilité proportionné à celui qu'ont les faits mêmes, dont on cherche à déterminer les dates. Cette probabilité est suffisante pour nous entraîner, lorsque différentes suites de générations indépendantes les unes des autres, se réunissent pour nous donner les mêmes dates; et lorsque ces dates quadrent ensemble, dans les histoires des différentes villes et des différentes nations, les circonstances des événemens s'ajustent avec les synchronismes des personnages, et donnent la solution des difficultés qui avoient embarrassé dans la suite et dans la liaison de ces diverses histoires.

Mais il faut encore que ces synchro-

nismes et ces solutions soient seulement une suite et une conséquence naturelle du système. Il ne faut pas que l'envie de se préparer les solutions, entre pour quelque chose dans le choix des principes que l'on a posés en commençant. L'esprit est naturellement si porté à préférer dans le choix des moyens, ceux qu'il croit les plus propres à lui procurer ce qu'il désire, qu'il se persuade, presque toujours trop légérement, que ces moyens sont en général et à tous égards les meilleurs. Cette disposition ordinaire de l'esprit humain est une source perpétuelle d'erreur, dans les méthodes conjecturales, et dans le calcul des probabilités. On n'y fait presque jamais assez d'attention ; et les plus grands hommes sont souvent hommes en ce point.

J'avois dit, dans mes premieres observations, que M. Newton n'étoit pas fondé à réduire, comme il fait, les générations à 18 ou 20 ans l'une portant

l'autre, et à les confondre avec les regnes. M. Newton a prétendu, dans sa réponse, que je m'étois trompé. Il soutient qu'il a distingué entre les regnes et les générations. Il reconnoît que les générations se doivent prendre à trois pour un siecle, et il déclare que ce sont les regnes seuls qu'il a réduits à 18 ou 20 ans, l'un portant l'autre. Il ajoute que l'erreur des anciens chronologistes grecs et latins, vient de ce qu'ils n'ont pas fait cette distinction. C'est en effet sur cette prétendue distinction que la nouvelle Chronologie est fondée. La question se réduit donc à voir si M. Newton n'a jamais confondu lui-même les générations avec les regnes; s'il évalue toujours celles-là à 30 ans; et si ce sont seulement les regnes qu'il a réduits à 18 ou 20 ans. y

M. Newton réduit à 340 ans l'espace de tems qui sépare le retour des Héraclides et le passage de Xerxès dans la

y Canon Chronologique à l'année 825.

Grece. Il coupe cet espace en deux, et détermine ainsi la durée de chaque portion. Depuis le retour des Héraclides jusqu'à la premiere guerre de Messene, il reconnoît qu'il avoit régné à Sparte dix rois successifs dans une des deux branches de la famille royale, et neuf dans l'autre branche; qu'il avoit régné dix rois à Messene dans une autre famille des Héraclides; et que l'on comptoit neuf rois d'Arcadie dans la famille qui régnoit sur ce pays depuis la conquête, et qui descendoit par les femmes de la branche sortie d'Inachus. Il donne deux cens ans de durée à cet intervalle, c'est-à-dire, 18 ou 20 ans à chaque regne. La seconde partie, c'est-à-dire, l'intervalle écoulé depuis la guerre de Messene jusqu'au passage de Xerxès, comprend les sept regnes collatéraux des princes des deux familles royales de Sparte, et M. Newton lui donne 140 ans. Ce sont 18 à 20 ans pour chaque regne, comme il le dit lui-même. Ces

340 ans, ajoutés à l'an 480 avant l'ere chrétienne, donnent l'an 820 pour celui du commencement des regnes des Héraclides dans le Peloponese, et l'an 825 pour celui de leur entrée dans le pays. Mais tous les rois dont il s'agit, tant ceux de Sparte que ceux de Messene et ceux d'Arcadie, se sont succédés de pere en fils sans aucune interruption. Si le nombre des générations est le même que celui des regnes, il est clair que ce sont les générations, et non les regnes, que M. Newton réduit à 20 ans. C'est une chose constante, dans l'antiquité, que ces dix-sept regnes forment autant de générations. [a] Hérodote et Pausanias [a] nous le disent formellement, et leur témoignage est suivi ou confirmé par tous les monumens de l'ancienne histoire qui nous restent. [b]

Léonidas, roi de Sparte, tué à la

[a] Herodot. VII. 204. VIII. 131.
[a] Pausan. Lib. III. passim.
[b] Voyez Meurs. de Regno Laconico.

bataille des Thermophiles, dans un âge avancé, étoit le 18e roi depuis Aristodème, et le 17e de ses descendans dans la branche d'Eurysthène. Léotychidas, collégue de Léonidas, étoit le 18e roi, et le 18e descendant du même prince, dans la branche de Proclès.

Il n'y avoit donc aucune méprise dans l'objection que je faisois contre le système de M. Newton; et j'avois raison d'observer qu'il donnoit une durée trop courte aux générations, puisque c'étoit, sur l'évaluation de celles des princes, qu'il fondoit un retranchement de 284 ans, sur les 624 comptés par Eratosthene.

Je conviens qu'en général il ne faut pas confondre les regnes avec les générations. Dans les royaumes électifs, par exemple, où la couronne peut passer à des princes aussi vieux que leurs prédécesseurs, et où l'on choisit ordinairement des hommes d'un âge mûr pour leur confier le dépôt de l'autorité sou-

veraine, le nombre des regnes est toujours plus grand que celui des générations. Dans les états successifs même, lorsqu'il y a des troubles et des révolutions; lorsque la succession est dérangée ou interrompue par des usurpations, qui portent la couronne dans des familles étrangeres; lorsque la ligne directe venant à manquer, le sceptre passe en collatéral à des freres ou à des parens plus éloignés, dans tous ces cas on auroit tort de donner une égale durée aux regnes et aux générations, parce que le nombre des uns et des autres n'est pas le même. Mais rien de tout cela n'a lieu dans la succession des rois de Sparte : succession tranquille et qui avoit toujours transmis la couronne, de génération en génération; sans que l'ordre naturel ait jamais été ni troublé, ni dérangé par aucune révolution.

M. Newton n'auroit donc pas dû distinguer entre les regnes et les générations, puisqu'elles ont été les mêmes à

Sparte. Il ne pouvoit pas même établir son calcul sur la distinction entre les familles royales et les familles particulieres, ni supposer que dans les premieres les générations étoient environ d'un tiers plus courtes, parce que l'envie d'assurer des héritiers et des successeurs à la monarchie faisoit marier les rois et les princes plus jeunes que les particuliers. Outre que cette supposition seroit absolument gratuite, elle seroit encore démentie par l'expérience constante de tous les tems et de tous les pays. Ces deux sortes de générations sont toujours à peu près égales, pourvu que l'on en compare un certain nombre à la fois, afin que les plus longues compensent les plus courtes.

C'étoit pour prévenir cette distinction que j'avois apporté l'exemple des rois de France, et que j'avois fait voir, par la succession des rois de la troisieme race, en considérant leurs générations dans les différentes branches, et en les combinant de toutes les manieres pos-

sibles, que le nombre de ces générations, comparé aux dates constantes des regnes, donnoit 31, 32, 36 et même 40 ans de durée à chacune.

§. II.

Confusion des Regnes et des Générations dans le raisonnement de M. Newton.

M. Newton calcule le nombre de nos rois depuis Pharamond jusqu'à Louis XIV, sans aucun égard aux générations; et il montre que les 64 regnes de ces rois, partageant la durée totale de la monarchie, ils auront chacun 19 à 20 ans, l'un portant l'autre. Mais ce n'est pas cela dont il s'agissoit.

Les regnes de ces 64 rois ne sont pas tous successifs de génération en génération, comme ceux des 17 rois de Sparte. Le sceptre a passé dans trois familles différentes, et dans chaque famille la succession a été interrompue plusieurs fois, et elle a passé à des col-

latéraux, quelquefois moins éloignés de la souche commune, que ceux auxquels ils succédoient. Pendant la durée des deux premieres races, le royaume a été plus d'une fois partagé entre des princes qui ont commencé leur regne en même tems, quoique, pour trouver le nombre des regnes de M. Newton, il faille compter le nombre des regnes collatéraux ou contemporains, comme autant de regnes qui ont eu chacun une durée différente; c'est-à-dire qu'il faudroit compter plusieurs fois le même regne.

En examinant l'ordre de la succession de nos rois de France des trois races, et en prenant les choses de la maniere la plus favorable au système de M. Newton, les 64 regnes ne font que 45 générations. Leur durée totale est, selon M. Newton, de 1224 ans; c'est donc prés de 28 ans pour chaque génération.

La même chose aura lieu dans les

successions des autres familles royales, rapportées dans la *Nouvelle Chronologie*. [6] M. Newton y confond perpétuellement les générations avec les regnes; et dans tous ces exemples, on trouvera toujours que la durée des générations a été la même dans les familles qui occupent le trône, et dans celles des particuliers.

Les 30 rois d'Angleterre qui ont régné pendant 648 ans, depuis Guillaume le Conquérant jusques à la reine Anne, ne font que 20 générations, chacune de plus de 32 ans; cette reine étoit la vingtieme, en descendant de génération en génération, depuis Guillaume le Conquérant.

Les 22 rois de Juda, à compter depuis David jusqu'à Sédécias, ne font que 18 générations; parce que Sédécias, pris et emmené à Babylone par Nabuchodonosor, lors de la destruction de Jérusalem, avoit succédé à son neveu.

[6] Page 52, &c.

Sédécias avoit eu deux freres, qui avoient tous deux régné avant lui, ensorte que quatre derniers regnes ne font qu'une seule génération. Si l'on termine la durée de ces 22 regnes à la prise de Jérusalem, elle ne sera que de 472 ans : mais si on la continue jusques à la 27e année après la déportation, année dans laquelle Jéchonias, neveu de Sédécias, vivoit encore, elle sera de 499 ans au moins. Dans l'un et dans l'autre cas, la durée des générations sera de 28 ans environ; elle est un peu moins longue que chez les Grecs, parce que les hommes se marioient de meilleure-heure parmi les Hébreux.

Les fréquentes révolutions du royaume d'Israël, les usurpations et le passage du sceptre en différentes familles, empêchent que l'on ne puisse comparer les regnes de ces rois avec les générations.

Les dix ou même les douze rois de Perse ne font que sept générations; parce que Cyrus étant monté sur le trône à

l'âge de 40 ans, la naissance de son fils Cambyse est des premieres années de son regne. Darius I avoit vingt ans à la mort de Cyrus; ainsi il ne forme qu'une même génération avec Cambyse. [d] Darius Codoman, depouillé par Alexandre, étoit le septieme, en comptant Darius I, né, comme on a vu, dès le commencement du regne de Cyrus. [e] La durée de ces dix ou douze regnes a été de 208 ans, lesquels, partagés par sept générations, donnent près de 29 ans neuf mois pour chacune.

Les seize rois Séleucides ne font de leur côté que 8 générations: leur durée totale est de 244 ans; c'est plus de 30 ans pour chacune.

Les onze Ptolémées qui ont regné sur l'Égypte pendant 277 ans, ne font de même que huit générations de 31 ans chacune. La reine Cléopatre, femme

d Hérodot. l. 209.

e Voyez pour ces Généalogies l'ouvrage de Reineccius, intitulé: *Syntagma de Familiis.*

d'Antoine,

d'Antoine, descendoit de Ptolémée fils de Lagus, au huitieme degré; et ce Ptolémée étoit déjà âgé, lorsqu'il monta sur le trône.

Les huit rois de Macédoine, successeurs d'Alexandre, ont régné 138 ans, jusques à Persée, fils de Philippe : le nombre des générations est difficile à déterminer, à cause des fréquentes révolutions et usurpations qui ont troublé l'ordre de cette succession. Pour s'en tenir à quelque chose de clair, Persée étoit le cinquieme en comptant Démétrius Poliorcéte, fils d'Antigonus, l'un des vieux capitaines d'Alexandre. Persée étoit encore assez jeune, lorsqu'il fut mené en triomphe par les Romains; c'est pour cela que les 138 ans donnent seulement un peu plus de 27 ans à chaque génération.

Je ne pousserai pas plus loin cette énumération, me contentant de l'examen des exemples employés par M. Newton, pour confirmer son calcul.

Je pourrois montrer, par une semblable discussion de toutes les familles royales connues, que la durée des générations n'y est pas plus courte que dans les familles particulieres ; mais j'épargnerai au lecteur un détail dans lequel je suis entré pour ma propre instruction sur cet article. *

M. Newton, en réduisant la durée des regnes successifs égaux aux générations à 18 ou 20 ans, les a confondus avec les regnes électifs, plus courts que les générations. La succession des rois de Pologne et de Bohême, en la prenant depuis les tems dont la Chronologie a quelque certitude, donne environ 19 à 20 ans à chaque regne, l'un portant l'autre. † La succession des rois électifs de Hongrie, où les révolutions ont été

* M. Fréret a suppléé au détail dans lequel il n'entre point ici, par un mémoire exprès sur la *Durée des Générations dans les Familles royales*, inséré par extrait dans le Recueil des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Voyez la partie historique du volume XIV, page 15 & suivantes.

† *Vid.* Ricciol. *Chronol. reformat.*

plus fréquentes, ne donne par cette raison que 15 ans à chaque regne.

§. III.

Idée générale des preuves sur lesquelles l'ancienne Chronologie étoit fondée.

L'ancienne Chronologie Grecque n'étoit pas uniquement fondée sur la durée des regnes successifs, ou sur l'évaluation des générations dans la seule famille des rois de Sparte, comme M. Newton le suppose après le chevalier Marsham. Il est vrai que les auteurs des canons chronologiques avoient rapporté, aux années du regne de ces rois, les événemens de l'histoire générale, sur-tout ceux qui étoient antérieurs à l'établissement des Olympiades, ou même à l'Olympiade vulgaire de Corœbus; mais ils avoient eu d'autres secours pour déterminer ces dates, que la durée de ces regnes.

Ils avoient les généalogies d'un grand

nombre de familles particulieres, pour ne parler ici que de ce seul moyen de déterminer la Chronologie : on verra dans la suite qu'ils en avoient d'autres. Les maisons illustres de la Grece remontoient toutes jusques aux héros célébrés par Homere, par Hésiode, et par les autres poëtes anciens. Les rois de Lydie, de Sparte, de Messéne, d'Arcadie, de Corinthe, de Macédoine, n'étoient pas les seuls qui eussent conservé les preuves de leur filiation depuis Hercule. Il y avoit plusieurs familles particulieres qui n'avoient pas eu moins de soin de leurs titres. Les rois de Cyréne, issus de Battus, simple citoyen de l'isle de Thérare, remontoient jusqu'à Euphemus, beau-frere d'Hercule, et l'un des Argonautes. La sœur d'Hercule étoit fille d'Amphitryon et d'Alcméne, et par elle Battus remontoit jusqu'à Persée et jusqu'à Danaïs. Théron, tyran d'Agrigente, n'étoit qu'un simple citoyen de cette ville ; cependant sa généalogie

étoit connue depuis Theras, beau-frere d'Aristodeme ; Theras étoit le seul rejetton de la famille royale de Thebes, et remontoit, par OEdipe et par Laïus, jusques à Cadmus, fondateur de la colonie phénicienne de Thebes.

La famille de Miltiade descendoit du fameux Ajax, fils de Télamon, et remontoit de-là, par Eacus et par Eolus, jusques à Deucalion et jusques à Prométhée. L'historien Thucydide étoit de cette famille.

Platon descendoit d'un frere de Solon, le législateur d'Athènes; et Solon tiroit son origine de Codrus, dernier roi de cette ville. Codrus descendoit de Péryclimenes, fils de Melée, et frere de Nestor. Nelée descendoit de Prométhée par Eolus.

Cette famille des descendans de Codrus étoit une des plus étendues; et presque toutes les maisons considérables d'Athènes en étoient des branches, ou y tenoient par des alliances.

dont elles faisoient gloire de conserver les titres.

Ces diverses généalogies furent recueillies avec soin, lorsque les Grecs commencerent à cultiver les lettres, c'est-à-dire, dans un tems où la plupart des titres subsistoient encore, et où l'on pouvoit consulter les originaux même gravés sur l'airain et sur le marbre, ou peints sur le bois, sur l'écorce, et sur la toile. On avoit des copies authentiques de ces titres, dans des recueils où ils avoient été transcrits et rassemblés, soit pour l'usage public, soit pour la curiosité des particuliers.

Les Grecs ont eu de très-bonne heure l'usage de l'écriture. La propriété des biens avoit lieu chez eux, de même que la faculté de les aliéner par vente, par échange, par don. Il y avoit donc eu mille occasions, où les engagemens de la société les avoient mis dans la nécessité d'écrire et de conserver les actes et les contrats qu'ils passoient entre

eux. Ces actes étoient datés de l'année, du mois et souvent même du jour de la magistrature des Archontes, des Ephores et des autres magistrats annuels, ou du regne des rois. Nous en avons des preuves sur tous les monumens de ce genre, qui subsistent encore aujourd'hui, et parmi lesquels il y en a qui ont plus de deux mille ans d'antiquité. Ces monumens devenoient autant de titres sur lesquels la Chronologie étoit fondée d'une maniere inconstestable.

En comparant ensemble tous ces titres, le nombre, la suite et la durée des générations, se trouvoient nettement déterminés par l'ordre dans lequel les princes d'une même famille avoient régné dans chaque ville, par le détail de leurs actions, par les guerres, par les alliances, par les traités, qui avoient été conclus entre ces différens princes. Il faut y joindre le tems des magistratures civiles et religieuses, dont les particuliers avoient été revêtus, les dates

des actions qui les rendoient célèbres, et celles des entreprises ou des établissemens auxquels ils avoient eu part.

L'usage où étoient les Grecs de joindre le nom du pere à celui du fils, disant presque toujours *un tel*, *fils d'un tel*, déterminoit l'ordre des générations; et par-là il étoit facile de joindre ensemble les différens anneaux dont l'assemblage formoit la chaîne généalogique.

Il y avoit sans doute des choses obscures dans cette ancienne Chronologie; il y en avoit de douteuses et de contestées; il y en avoit même de fausses, comme dans l'histoire des tems obscurs de toutes les nations modernes: mais tout n'étoit pas de ce genre. Les difficultés rouloient sur des points particuliers, dans lesquels les opinions douteuses ou fausses s'écartoient de toute la suite de l'histoire. Mais alors ne pouvant quadrer avec elle, par une conséquence nécessaire de cette contradiction, elles per-

soient en elles-mêmes le caractere de leur fausseté. C'étoit le consentement du plus grand nombre des titres, et le rapport des traditions conformes entre elles dans des familles et dans des villes différentes, qui servoient à convaincre d'erreur les traditions particulieres à quelques familles, ou à quelques pays, lorsque ces traditions combattoient l'opinion publique, et détruisoient la liaison qui étoit entre le reste des traditions unanimement reçues.

Telles étoient les regles de la critique qu'ont suivie Hérodote, Thucydide, Diodore, Strabon, Pausanias, et presque tous les autres écrivains anciens, dont nous avons encore les ouvrages. Les fragmens qui nous restent des auteurs, dont les écrits sont perdus, nous montrent qu'ils avoient employé la même méthode; et à l'égard de ceux même dont il ne nous reste plus rien, nous

devons supposer qu'en général ils ne s'en étoient pas écartés.

Les hommes ont toujours été à peu près les mêmes ; et ils se sont conduits de la même maniere dans tous les tems, en matiere de raisonnement et de critique, de même qu'en matiere de politique. Les regles du bon sens, qui sont les mêmes dans tous les pays, ont aussi été les mêmes dans tous les siécles. Est-ce trop demander que de supposer que les anciens historiens n'en ont pas été dépourvus ? Seroit-il possible que ces hommes auxquels on prodigue tant d'éloges, dans les écrits desquels on cherche avec raison les regles et les modeles de l'éloquence, que ces hommes de qui nous tenons les premiers élémens méthodiques de toutes les sciences exactes, eussent ignoré les loix les plus communes de la critique, celles que le bon sens dicte aux génies les plus médiocres ? Supposera-t-on qu'ils

les ont perpétuellement violées dans leur histoire et dans leur Chronologie?

Pour se prêter au système de M. Newton, il faut être persuadé que les Grecs, les plus habiles et les plus curieux dans la recherche de leurs antiquités, se sont trompés au point de donner onze cens ans de durée à un espace de tems qui n'en avoit pas six cens, et cela dans l'histoire d'un tems qui touchoit au leur.

Dans le système de M. Newton, le tems de Cadmus ne précede l'expédition de Xerxès que de 560 ans. Selon Hérodote il est antérieur de 1060 ans à cet événement. La différence est de 500 ans. Cette erreur ne tomberoit pas sur un point unique, sur un article obscur, ou sur la maniere dont on auroit rempli quelque lacune dans la suite de l'histoire. Elle se doit répandre en général sur toute la suite, et ne pas moins altérer l'histoire des tems les plus connus, que celle des tems les plus

ignorés. Dans ce système, l'histoire des siecles antérieurs à la prise de Troye ne souffre pas un retranchement plus considérable que celle des tems postérieurs, dont la Chronologie est cependant déterminée par la succession des magistrats annuels et des rois, ou des Archontes, par le nombre des célébrations des jeux publics d'Olympie, de Némée, de l'Isthme, de Delphes, etc.

La Chronique de Paros, par exemple, compte 273 ans depuis l'établissement des Archontes Décennaux, jusqu'à la bataille de Salamine. M. Newton retranche cent ans de cette durée, c'est-à-dire, plus d'un tiers, et il ne donne que 170 ans à cet intervalle. L'erreur étoit au moins la même, selon lui, dans l'histoire des tems antérieurs à la prise de Troye. Hérodote compte 230 ans ou sept générations au plus entre ces deux événemens : M. Newton met 237 ans; la différence est de 93 ans. Dans l'histoire déterminée par les géné-

rations, les Grecs s'étoient seulement trompés de 93 ans sur 230; et dans celle des tems où la Chronologie étoit réglée par la durée fixe des magistratures décennales et annuelles, cette erreur étoit de 103 ans sur 273, c'est-à-dire, au moins aussi considérable.

La Chronologie de ce dernier tems étoit cependant établie par les dates différentes d'un grand nombre d'événemens très-connus, par une suite continuelle de révolutions, et par la durée de plusieurs guerres considérables. C'est pendant cet intervalle qu'étoit arrivée à Athènes l'abolition de la magistrature perpétuelle et ensuite de l'Archontat décennal, la législation de Dracon, celle de Solon, la guerre sacrée entreprise par le corps entier de la Grece, contre ceux de Cyrrha, la tyrannie de Pisistrate, et celle de ses enfans.

Dans l'histoire du Péloponèse, on marquoit, pendant cet intervalle, la fin des guerres civiles entre les Héra-

clides, l'établissement des jeux olympiques par Iphitus, la législation de Lycurgue, les deux guerres de Messene, celle des Argiens, et plusieurs autres événemens singuliers.

On trouve, dans ce même tems, la fondation des diverses colonies Doriennes établies dans les isles voisines de l'Épire, dans celle de Melos, et dans la Sicile; le passage des colonies Eoliennes et Ioniennes dans les isles de la mer Egée, et de-là sur les côtes de l'Asie mineure; l'établissement de ces colonies, l'aggrandissement des villes qu'elles fonderent; les guerres de ces petits états, soit entre eux, soit contre les rois de Lydie et de Carie; la dévastation de l'Asie mineure par les Cimmeriens, qui détruisirent plusieurs villes grecques; enfin, un grand nombre d'événemens remarquables, dont le souvenir n'étoit pas seulement confié à la tradition, mais dont le détail et les circonstances étoient rapportés dans les

écrits qui commençoient dès-lors à se multiplier, principalement dans la Grece Asiatique, où les lettres furent cultivées de bonne heure.

Il faut supposer, dans le système de M. Newton, que les Grecs, de tous les pays et de tous les siecles, non-seulement se sont trompés, mais encore que leur erreur a été la même par-tout; dans l'Asie, comme dans l'Europe; dans les Isles, comme dans le Continent. Il faut supposer que tous ces petits états, séparés les uns des autres, qui avoient des intérêts différens et souvent opposés, qui, pendant plusieurs siecles, avoient eu fort peu de commerce ensemble, qui n'étoient occupés que de leurs propres antiquités, qui ne cherchoient que les généalogies de leurs citoyens, se sont tous trouvés tellement conformes les uns aux autres dans la fausse Chronologie de leur histoire, sans cependant s'être concertés, ce qui ne leur étoit pas possible, qu'il en a résulté un accord

aussi parfait que celui qui pourroit se trouver dans la comparaison des traditions les plus indubitables. Le mensonge aura, dans ce système, les caracteres les plus essentiels auxquels on puisse reconnoître la vérité.

Si le nouveau Système de Chronologie avoit été proposé par un homme dont l'autorité fût moins grande dans la république des lettres, que celle de M. Newton, j'en aurois peut-être assez dit au sujet de l'évaluation des générations, et des fondemens généraux de la Chronologie grecque. Mais, comme il s'agit ici de combattre l'impression que peut faire, sur la plupart des esprits, le nom d'un des plus grands hommes que les siecles modernes puissent opposer à l'antiquité, je crois, par égard pour lui, ne devoir rien négliger. L'attention à ménager tous ses avantages, et à se servir de toutes ses forces, est un hommage que l'on doit à son mérite, et au rang où l'estime générale

l'a placé avec tant de justice. Ainsi, avant que de passer à l'examen des preuves particulieres sur lesquelles M. Newton appuye son hypothese, je vais montrer, dans les deux sections suivantes, combien les plus anciens et les plus exacts des écrivains grecs y sont opposés : après quoi je ferai voir quelle étoit la solidité des preuves qui les avoient engagés dans une opinion sur laquelle leur accord est parfait.

Cette discussion, de même que toutes celles dont cet ouvrage sera rempli, seront nécessairement un peu abstraites. Je tâcherai d'en diminuer la sécheresse. Mais je crains que, malgré toute mon attention, le fond des choses ne se trouve presque par-tout plus fort que moi. Après tout, les lecteurs auxquels la matiere est connue, sauront bien qu'un ouvrage, du genre de celui-ci, ne peut jamais devenir une lecture amusante. C'est beaucoup quand on est assez heureux pour lui donner une forme

qui puisse égargner au lecteur une partie de la fatigue.

SECTION II.

Opposition des Anciens au Système de M. Newton.

§. PREMIER.

Chronologie d'Hérodote.

HÉRODOTE, le plus ancien des historiens grecs qui nous restent, marque formellement, dans son histoire, que depuis le siecle de Bacchus, fils de Sémelé, et contemporain de Cadmus, jusqu'à celui dans lequel il étoit né, il s'étoit écoulé 1060 ans [1]; que depuis le tems d'Hercule, fils d'Alcméne, il y avoit 900 ans, et que depuis la naissance de Pan, postérieure à la guerre de Troye, il y avoit 800 ans.

[1] Lib. II. cap. 145.

Dans la vie d'Homere, qui porte le nom d'Hérodote [a], on détermine l'intervalle écoulé depuis la prise de Troye, jusques au passage de Xerxès dans la Grece, à 790 ans. Cette durée est établie par les époques de plusieurs événemens particuliers, c'est-à-dire, par les dates de la fondation et des révolutions des différentes colonies grecques de l'Asie mineure. Les différens intervalles, dont la somme totale forme cette durée, sont coupés de façon à n'avoir pu être déterminés par les seules générations.

Au premier livre de l'histoire d'Hérodote, on trouve la suite et la durée des deux familles royales de Lydie, déterminées, non par les générations, mais par la durée effective des regnes. Le royaume de Lydie fut détruit par Cyrus l'an 547 avant l'ere chrétienne, selon *M. Newton*. La derniere famille, ou celle des Mermnades, issue de Gyges,

[a] Herod. de Vita Homeri §. 30.

avoit régné sur la Lydie pendant 170 ans, sous cinq princes, dont l'histoire et les actions particulieres sont connues.

La famille des Héraclides, qui furent détrônés par Gyges, avoit régné pendant 505 ans, sous vingt-deux princes, qui s'étoient succédés de pere en fils, et dont les regnes étoient plus courts que les générations ordinaires, par quelque raison que ne nous apprend point Hérodote. Mais son calcul nous montre qu'il n'avoit eu égard qu'à la durée effective des regnes.

Ces Héraclides avoient commencé l'an 675 avant la prise de Sardes; ce qui, suivant la date de cet événement, marquée par M. Newton lui-même, donne l'an 1222 pour celui du commencement des Héraclides en Lydie. Suivant la Chronologie d'Hérodote, le commencement du regne de ces Héraclides sera postérieur, au moins de 48 ans à la prise de Troye; ce qui s'accorde avec le poëme d'Homere, dans lequel

nous voyons que les Lydiens n'avoient point de roi, mais seulement deux capitaines ou commandans particuliers.

* Argon, le premier de ces rois Héraclides, monta sur le trône par une espece d'usurpation. Ainsi il devoit être d'un âge capable des grandes entreprises, et avoir alors au moins trente ans. Il étoit à la quatrieme génération depuis Hercule, c'est-à-dire, le cinquième en comptant ce héros. Il descendoit d'Alcée, fils d'Hercule, et d'une des esclaves de la reine Omphale.

Alcée étoit né dès la premiere année de l'esclavage d'Hercule chez Omphale, environ 130 ans avant le couronnement d'Argon; car il faut compter quatre générations complettes. L'année de la naissance d'Alcée est donc la 1352[e] avant l'ere chrétienne, et celle du passage d'Hercule en Lydie la 1353[e]. † Cette

* Voyez les preuves de ceci dans les Dissertations de M. Fréret sur la chronologie des Lydiens. Mémoires de l'Académie des Inscriptions; vol. V, pag. 273.

† Hérodot. VII, 193.

année étoit, selon tous les anciens chronologues, celle de l'expédition des Argonautes, de laquelle Hercule ne fut point. [k] Cette même année étoit la 31e ou la 32e de la vie d'Hercule, qui, par conséquent, étoit né vers l'an 1383 ou 1384. [l] Hérodote, né en 482 ou 483, nous apprend que la naissance d'Hercule précédoit la sienne de 900 ans; ce qui se rapporte très-juste. Apollodore, dans sa Chronique, mettoit le commencement du regne d'Hercule, c'est-à-dire ses premiers exploits, 83 ans entiers avant la prise de Troye, et sa mort 30 ans après. [m] Ces premiers exploits d'Hercule sont de sa dix-huitieme année révolue, selon le même Apollodore [n]; donc sa naissance précédoit d'un siecle entier la prise de Troye. C'est toujours le même calcul; et il est

[k] Herodotus ap. Apollod. Bibl. II. 137. Pherecyd. Ibid. I. 57.

[l] Pamphyl. ap. Aul-Gell. XV. 23.

[m] Clem. Alex. Stromat. I. pag. 382.

[n] Apollod. Bibl. II. 105.

évident que la Chronologie de l'Histoire Lidienne confirmoit celle qu'Hérodote avoit formée sur les traditions purement grecques, et sur l'histoire particulière des colonies de la Grece Asiatique.

§. II.

Époque du Retour des Héraclides, et de leur Etablissement dans le Péloponese.

J'ai déjà parlé de la généalogie des rois Héraclides de Sparte, et Hérodote nous donne celle des deux différentes branches sorties d'Aristodême, chef des Héraclides, et général de leurs troupes lorsqu'ils firent la conquête du Péloponese.

Aristodême étoit arriere petit-fils d'Hyllus, fils d'Hercule et de Déjanire, et né peu d'années avant la mort d'Hercule, à qui le Péloponese appartenoit en grande partie, comme au légitime héritier de Persée. Ainsi il y

avoit quatre générations complettes ; c'est-à-dire, au moins 133 ans entre la mort d'Hercule, et la conquête de ce pays par ses descendans. De l'aveu de M. Newton, elle est postérieure de 80 ans à la prise de Troye : cet événement est arrivé 53 ans après la mort d'Hercule ; ce qui donne précisement les 133 ans.

Hercule étant mort de la façon que tout le monde sait, par la jalousie de Déjanire, cette princesse ne put survivre à la perte de son époux. Ainsi le jeune Hyllus, son fils, se seroit trouvé sans aucun secours, si le roi des Doriens ne l'eût adopté, et n'en eût pris soin. Le prince orphelin avoit alors au plus quatre ou cinq ans, et ayant été élevé par son ayeule Alcméne, qui vivoit encore, il succéda au royaume des Doriens. Cependant Eurysthée, craignant les troubles que pouvoient exciter les partisans d'Hercule ou les Héraclides, commença à les persécuter. Non

contents de les avoir contraints d'abandonner le Péloponese, il voulut les bannir de toute la Grece, et prit les armes pour faire la guerre à Thésée, qui les avoit reçus à Athènes.

Hyllus, âgé de dix-huit ans au plus, vint joindre les Athéniens avec ses Doriens et ses Arcadiens. Thésée marcha contre Eurysthée, et le joignit à l'entrée de l'Attique. La victoire se déclara pour les Héraclides; et Hyllus ayant joint Eurysthée dans sa fuite lui ôta la vie, de même qu'à ses cinq fils. Hyllus s'avança ensuite dans le Péloponese à la tête de ses Héraclides, et se mit en possession du royaume de Mycenes. Mais une peste furieuse ayant affligé le Péloponese cette même année, l'oracle, consulté sur ce sujet, déclara que les Dieux n'approuvoient point l'entreprise des Héraclides, et que le tems marqué pour leur retour n'étoit pas encore arrivé. La réponse de l'oracle, soutenue des intrigues d'Atrée et de

Thyeste, fils de Pelops et beaux-freres d'Eurysthée, obligea Hyllus de se retirer dans la Doride. Il forma dans la suite plusieurs entreprises pour rentrer dans le royaume de Mycenes, mais sans aucun succès; il fut tué à la derniere dans un combat singulier, avant lequel il avoit pris l'engagement solemnel, que ceux de son parti passeroient cent ans sans rien entreprendre sur le Péloponese, s'il étoit vaincu. * Ce qui fut religieusement observé.

En effet, la premiere entreprise d'Hyllus est de l'an 40 avant la prise de Troye. La derniere, ou celle dans laquelle il périt, est de la vingtieme année, c'est-à-dire, cent ans entiers avant l'expédition entreprise par Aristodême, arriere petit-fils d'Hyllus, 80 ans après la prise de Troye. Ce n'est pas que les Héraclides n'eussent tenté de donner une interprétation favorable au traité. Soixante ans après la prise de

* Herod. IX. 26.

Troye ils avoient formé, sous la conduite d'Aristomachus, petit-fils d'Hyllus, une entreprise sur le Péloponese, prétendant que les cent ans devoient se compter de la premiere expédition d'Hyllus, et de la mort d'Eurysthée; ils furent repoussés. Oreste, qui régnoit à Mycenes, vint à leur rencontre, et les défit près de l'Isthme. Aristomachus fut tué; et Oreste poursuivit les Héraclides jusques dans la Bœotie, où il s'arrêta. Les Pélasges s'étoient emparés de la ville de Thebes, et en étoient les maîtres depuis près d'un siecle; les anciens habitans, descendus des Phéniciens de Cadmus, s'étoient retirés dans la ville d'Arné en Thessalie.[p] Oreste les fit revenir, et leur rendit leur ville. Une absence d'un siecle, et la désolation de Thebes, avoient ruiné les anciens monumens: les Cadméens avoient perdu non-seulement leurs anciens titres, mais encore le souvenir de la

[p] Thucyd. lib. 1. Diod. lib. XIX.

plupart des événemens de leur ancienne histoire ; ils n'en avoient plus que des idées confuses. C'est par cette raison que cette histoire est sujette à tant d'embarras, et à tant de difficultés. La suite des rois, et la durée de leurs regnes, ne se peuvent déterminer que par les synchronismes de l'histoire des autres villes de la Grece, qui avoient été sujettes à moins de révolutions, et qui avoient des mémoires suivis de leur ancienne histoire.

Si l'histoire des tems héroïques de la Grece avoit été forgée dans les derniers tems, comme le prétend M. Newton ; si elle étoit entiérement l'ouvrage des poëtes, par quelle raison auroient-ils négligé celle de Thebes ? Pourquoi n'auroient-ils mis aucune suite dans les traditions d'une ville qui leur fournissoit tant d'événemens singuliers, et de laquelle ils parlent si souvent ? N'est-ce pas là une preuve qu'ils n'ont créé ni leur matiere, ni la liaison, et la suite

des faits dont ils ont rempli leurs ouvrages, et qu'ils se sont contentés d'employer ces événemens tels que la tradition les leur fournissoit, sans se mettre en peine de les concilier? Et ne doit-on pas conclure de cette différence entre l'histoire des villes qui avoient pu conserver le souvenir exact de leurs antiquités, et celle des nations qui n'avoient pas eu les mêmes facilités, que l'histoire des tems héroïques avoit en général toute la certitude que l'on doit chercher dans celle des siecles un peu reculés, c'est-à-dire, que le fond en étoit véritable, quoique les détails pussent être fort altérés?

Oreste envoya son fils Penthilus, à la tête d'une partie de son armée, dans l'isle d'Eubée, d'où il passa dans la Thessalie, et de-là dans l'isle de Lesbos, où il s'arrêta. Penthilus étoit fils d'Erigone, fille d'Egysthe, et n'avoit point de droit à la succession d'Oreste; c'est pour cela que ce prince lui procura un établisse-

ment dans cette isle. Penthilus laissa à Lesbos son fils *Echelatus*, à la tête de cette colonie ; et ce fut Graïs, fils d'Echelatus [q], qui passa dans la terre ferme, où il établit les colonies eoliennes. [r] Pindare parle de cette colonie conduite dans les isles de Lesbos et de Tenedos, et en fait honneur à Oreste. Penthilus laissa un autre fils dans le Péloponese, dont je parlerai plus bas.

[s] Oreste, peu après son retour dans le Péloponese, mourut âgé de 70 ans ; il laissa le trône à Tisamene qu'il avoit eu de son mariage avec Hermione, fille de Ménélas. Tisamene fut vaincu par les Héraclides, chassé de ses états, et obligé, après une guerre assez longue, de se réfugier, avec les Achéens, sur la côte septentrionale du Péloponese, où ses descendans conserverent la royauté pendant plusieurs siecles, jusqu'à Ogygès [t].

q Pauf. III. 2o6.
r Pind. Nemea. XI.
s Arclepiades, apud Schol. Euripid. Oreft.
t Polyb. Lib. II et IV.

après lequel les villes d'Achaïs établirent chez elle le gouvernement démocratique. Les Achéens obligerent les Ioniens d'abandonner ce pays, et de se réfugier à Athènes.

Ainsi les Héraclides conquirent le Péloponese entier, à la réserve du pays des Achéens, qu'ils n'attaquerent point. Cette conquête fut suivie d'un traité de partage, dont l'acte subsistoit encore au tems de Tibere. a

Aristomachus, arriere petit-fils d'Hercule, avoit laissé trois fils, qui commandoient l'armée des Héraclides. Aristodême eut pour sa part le royaume de Lacédémone; Cresphonte régna sur la Messenie; et Temenus s'empara d'Argos et des pays qui avoient dépendu de cette ville pendant le regne d'Agamemnon, comme Sicyone, Corinthe et plusieurs autres villes.

Quelque reculé que soit le tems où se sont passés ces événemens, il n'est

a Tacit. Annal. IV. 43.

pas, à beaucoup près, impossible d'en déterminer, avec une sorte de précision, la Chronologie. Hérodote nous donne, au septieme livre de son histoire, la suite et le nombre des ancêtres de Léonidas, roi de Sparte, sans aucun égard aux regnes, et en rapportant seulement les générations. [a] Léonidas, tué en 480 à la bataille de Thermopyles, dans un âge assez avancé, étoit le dix-septieme depuis la conquête, en comptant Aristodème. Léonidas avoit succédé à son frere Cléomene, mort sans enfans, et il étoit beaucoup plus jeune que lui.

Au livre huitieme Hérodote nous donne la généalogie de Léotychidès, collégue de Léonidas, et le met à la dix-huitieme génération, en comptant Aristodème. Ce Léotychidès descendoit d'une branche cadette du roi Théopompe, dixieme dans la famille de Proclès. Il étoit le huitieme depuis

[a] Herod. VII. 204.

Théopompe, et avoit été mis sur le trône par les intrigues de Cléomene, frere aîné de Léonidas, à la place de Démarate, fils d'Ariston, déposé comme bâtard peu de tems après la bataille de Marathon, laquelle est de l'année 490 avant l'ere chrétienne. Ce Démarate étoit seulement le septieme depuis le roi Théopompe; ce qui montre que les générations de la branche régnante avoient été longues. En général les hommes se marioient tard à Sparte. Les loix avoient réglé ce tems au-dessus de 30 ans, peut-être même à 37 ans; car il est très-probable que c'est à l'usage de Lacédémone qu'Aristote fait allusion dans le passage rapporté plus haut. Il est du moins sûr que le savant Eratosthene, suivi en cela par Apollodore, par Castor, et par tous les anciens chronologistes, avoit fixé à 36 ans la durée des générations de Lacédémone. Dans cette ville les loix étoient faites pour tout le monde; et les rois étoient obligés de

les observer, avec encore plus d'exactitude que les simples citoyens.

Léotychidès mourut en 469, laissant un petit-fils qui lui succéda, et qui avoit alors plus de 30 ans.* Ce prince, nommé Archidamus, étoit le vingtieme compris Aristodême; ce qui, suivant l'évaluation des générations à 36 ans, l'une portant l'autre, selon la méthode d'Eratosthène, pour la Chronologie des Héraclides de Sparte, donne l'an 1153 pour la date de la naissance des fils d'Aristodême, et pour la mort d'Aristodême: car les deux fils de ce prince vinrent au monde après la mort de leur pere. Ils demeurerent sous la tutelle de leur oncle Théras, prince Thébain descendu de Cadmus, dont Aristodême avoit épousé la sœur Argeia.

Ce prince avoit régné durant plusieurs années à Lacédémone, après le partage, suivant le témoignage formel

* Voyez M. Dodwel anral. Thucyd. pages 70, 72, 73, où ces dates sont démontrées.

des Lacédémoniens dans Hérodote. » Ainsi, il faut ajouter à la date de la mort d'Aristodême, en 1153, la durée de son regne à Sparte, après le partage, et celle de la guerre contre les Pélopides : car la conquête d'un pays entier, dont il faut expulser les anciens habitans, ne se fait pas en une seule année ; et l'on aura, par ce moyen, la date de l'entrée des Héraclides dans le Péloponese.

Selon la chronologie d'Hérodote, cette entrée étoit de l'an 1200 environ, puisqu'elle est postérieure de 80 ans à la prise de Troye, qu'il plaçoit vers l'an 1280. La mort d'Aristodême étant de l'an 1153, c'étoit 47 ans de durée pour la conquête et pour le regne d'Aristodême. Ainsi la Chronologie d'Hérodote est la même dans tout son ouvrage, quoiqu'il ne paroisse pas avoir pensé à concilier les différens mémoires qu'il avoit suivis, et qu'il les rapporte indé-

7 Herod. VI. 52. Add. Xenoph. in Agesil.

pendamment les uns des autres et sans les comparer.

§. III.

Chronologie de Thucydide.

Thucydide, né douze ans après Hérodote, a suivi la même chronologie que lui. [c] Il nous apprend que la seizieme année de la guerre du Péloponese étoit la 700[e] de la fondation de Mélos, colonie Dorienne, conduite dans l'isle de ce nom par les Doriens du Péloponese. [a]

[b] Au premier livre, il assure que les Doriens n'ont pensé *à envoyer des colonies au-dehors, que long-tems après la conquête du Péloponese*, et lorsque tout fut tranquille dans ce pays. Pausanias, parlant de la colonie de Patras, fondée dans l'Achaïe sous le regne d'Agis, fils d'Euristhene, et du passage

[c] Lib V. pag. 409. Edit. Wechel.
[a] Hérod. VIII. 48.
[b] Thucyd. Lib. I, pag. 10.

des Eoliens de l'isle de Lesbos dans la terre ferme[a], lequel est du même tems, dit que cela arriva long-tems après le passage de Penthilus. Hérodote, dans le livre de la vie d'Homere, met la fondation de Cumes, et le passage des Eoliens dans la terre ferme, 150 ans après la prise de Troye, et 640 ans avant l'entrée de Xerxès dans la Grece, c'est-à dire l'an 1120; ce qui se rapporte avec le tems de la colonie de Mélos, en 1115 selon Thucydide. Ce dernier historien ne détermine pas le tems écoulé depuis le retour des Héraclides jusques à la fondation des colonies; il dit seulement qu'il étoit *considérable*.

Suivant la chronologie d'Hérodote, cette colonie est postérieure de 75 ou même de 85 ans, à l'entrée des Héraclides, ou au commencement de la conquête, et de 38 ans à la mort d'Aristodème. La date de la guerre du Pélo-

[a] Paus. III. 2c6.

ponese n'est pas douteuse : tout le monde convient, et même M. Newton, qu'elle a commencé l'an 431 avant l'ere chrétienne. La seizieme année de la guerre est par conséquent l'an 416 ; et cette même année étant la 700e de Mélos, cette colonie avoit été fondée l'an 1115. C'est onze ans avant le tems auquel Erastothene plaçoit le retour des Héraclides, et 290 ans avant la date marquée dans la chronologie de M. Newton, pour cet événement.

L'opinion d'Eratosthene plaçoit le retour des Héraclides en 1104. Cette erreur venoit de ce qu'il avoit confondu la date du commencement de la possession paisible et tranquille, avec celle du commencement de la conquête ou du retour des Héraclides dans le Péloponese ; ne donnant à la guerre, à la conquête et au partage qu'une seule et même année, sans penser que tous ces événemens en demandoient plusieurs. Isocrate, dans plusieurs endroits

de ses harangues, donne 700 ans de jouissance tranquille aux Lacédémoniens avant la bataille de Leuctres, laquelle est de l'an 370. Ainsi il commence à l'an 1070 avant l'ere chrétienne, c'est-à-dire 245 ans avant l'époque de M. Newton. Mais comme Isocrate donne ces 700 ans comme un tems de prospérité et de supériorité reconnue, il y a beaucoup d'apparence qu'il ne les fait commencer qu'à la guerre entreprise contre ceux de Messene, en faveur des enfans de Cresphonte dépouillés par les Messéniens.

Ces différentes manieres de placer l'époque de la conquête et de la possession du Péloponese, ont fondé les différens calculs des anciens chronologues sur la date du retour des Héraclides.

Thucydide, et le plus grand nombre des anciens écrivains, mettoient le retour des Héraclides 80 ans après la prise de Troye, et ils l'entendoient de leur

entrée dans le Péloponese. [a] Clément d'Alexandrie nous apprend qu'il y en avoit qui mettoient un plus long intervalle entre la prise de Troye et cet événement. Mais sans doute ces chronologistes avoient voulu marquer la fin de la conquête et la possession paisible. Les uns comptoient 120 ans, et les autres 180. Supposons que les uns et les autres missent la prise de Troye en 1284 avec Hérodote et avec Thucydide, les premiers avoient pris pour leur époque l'an 1164 avant Jésus-Christ, et la onzieme année avant la mort d'Aristodême, arrivée en 1153. Cette année 1164 étoit probablement celle dans laquelle le partage avoit été consommé entre les Héraclides. Ceux qui comptoient 180 ans faisoient finir la conquête à l'an 1104, onze ans après la fondation de Mélos, et lors de la pleine et entiere possession avec tranquillité, c'est-à-dire au tems de l'envoi des colonies

[a] Strom. I. pag. 403.

dans les isles de la mer Egée et de la mer Ionienne.

« Clément Alexandrin, qui rapporte l'opinion de ces chronologistes, sans les nommer, nous apprend que plusieurs autres historiens, suivoient une chronologie semblable à la leur, qui se rapportoit à celle d'Hérodote et de Thucydide, et qui différoit entiérement de celle d'Eratosthene. Timée et Clitarque comptoient, selon Clément, 820 ans depuis le retour des Héraclides, jusques à l'expédition d'Alexandre qui passa dans l'Asie l'an 335 avant l'ere chrétienne; donc ils plaçoient le retour en 1155, et 55 ans plutôt qu'Eratosthene. Cette année ne différe guere de celle de la mort d'Aristodème suivant la chronologie d'Hérodote exposée ci-dessus : ils plaçoient la prise de Troye au moins en l'an 1235 et 41 ans plutôt qu'Eratosthene.

L'historien Duris de Samos, dont

a Id. ibid.

Ciceron loue l'exactitude, comptoit 1000 ans entiers entre la prise de Troye et la premiere année de la guerre d'Alexandre [f], et 1011 ans avant sa mort. Suivant ce calcul Troye auroit été prise l'an 1335 avant Jésus-Christ, et 50 ans plutôt que par la chronologie d'Hérodote. Mais peut-être Duris, qui désignoit cet intervalle par le mot de *chiliade* ou de *millier*, avoit-il cru pouvoir négliger une légere fraction de 50 ans. Peut-être même n'étoit-ce pas l'époque de la prise de Troye par Agamemnon, qu'il donnoit, mais celle de la prise de cette ville par Hercule. Il y a beaucoup d'apparence que cet historien remontoit jusqu'à la plus ancienne expédition, entreprise par les Grecs, contre les peuples de l'Asie.

[g] L'astronome Trasylle comptoit 417 ans entre la prise de Troye par Agamemnon et l'établissement des jeux

[f] Clemens ibid. Vossius de histor. Græc. p.
[g] Clemens Strom. l. pag. 403.

olympiques par Iphitus. L'époque d'Iphitus est antérieure de 108 ans à celle de Corébus, selon tous les anciens; et celle-ci est incontestablement de l'an 776 avant l'ere chrétienne : donc Trasylle mettoit la prise de Troye en 1302, c'est-à-dire 18 ans plutôt qu'Hérodote : ce qui pouvoit venir de ce qu'il comptoit du commencement même, ou de l'enlévement d'Hélene. Dans cette ancienne chronologie, qui étoit absolument conjecturale, on est encore assez heureux de trouver des à peu-près.

Il paroît qu'Erastosthene et Apollodore n'avoient placé le retour des Héraclides en 1104, et la prise de Troye en 1184, que parce qu'ils n'avoient fait aucune attention au tems de la guerre des Héraclides contre le fils d'Oreste, au regne d'Aristodême, et à la minorité de ses fils. Ils avoient placé le retour des Héraclides vers le tems de l'envoi des colonies; et par-là, ils avoient retranché un siecle entier de l'ancienne

histoire. Loin d'avoir allongé la chronologie, comme M. Newton les en accuse, ils l'avoient accourcie. Hérodote et Thucydide, suivis en cela par un grand nombre d'autres écrivains anciens, plaçoient la prise de Troye et le retour des Héraclides, 100 ans plutôt que ne faisoient les chronologistes postérieurs à Alexandre.

L'autorité de Thucydide (pour ne point parler ici d'Hérodote, assez mal traité par M. Newton) doit être très-grande. Thucydide est un écrivain très-judicieux, très-exact et très-bien instruit : il s'étoit singulièrement appliqué à la chronologie ; et se plaint des fautes commises sur cet article par ceux qui l'avoient précédé, en sorte que lorsqu'il est de leur avis, on ne peut douter qu'il n'y ait été forcé par la vérité, et que ce ne soit à la seule bonté de leurs preuves qu'il s'est rendu. Sa préface et même le corps de son ouvrage, sont remplis d'un très-grand nombre de

dates. Il s'excuse même de ne pas donner à son histoire la forme d'annales, où les événemens soient rapportés selon les années des magistratures annuelles, ou du regne des rois, ou du sacerdoce des prêtresses de Junon à Argos. Ces années commençant au solstice d'été, elles auroient coupé chaque campagne en deux; et il étoit plus naturel de rapporter les événemens de chaque campagne à une seule année, comme il a fait. Mais il ne s'est pas cependant dispensé de marquer exactement les Archontes Athéniens et les Ephores Lacédémoniens de chaque année, la célébration des jeux olympiques, et l'année de la sacrificature des prêtresses d'Argos. [a] M. Dodwel conclut, et avec raison, du soin que Thucydide apporte pour justifier la méthode qu'il suit, que celle que l'on suivoit alors communément étoit différente; et par conséquent que l'on avoit déjà plusieurs histoires écrites en forme

[a] Annal. Thucyd. pag. 5, 6, etc.

d'annales, qui avoient établi l'usage dont il s'écartoit. Sans cela il n'auroit pas eu besoin de s'excuser de ce qu'il ne suivoit pas une méthode, dont les inconvéniens étoient très-grands.

[1] Thucydide lui-même fait mention de l'histoire athénienne d'Hellanicus, dans laquelle M. Dodwvel croit que la suite des Archontes étoit marquée. Quoiqu'Hérodote ne donne pas cette suite, cependant il désigne l'année de la prise d'Athènes par les Perses, ou celle de la bataille de Salamine par le nom de l'Archonte [2]; et dans la vie d'Homere on lit que la suite des Archontes est publique depuis celui-là.

Hellanicus, plus âgé qu'Hérodote de 12 ans, avoit écrit une histoire d'Argos, et des antiquités du Péloponese, sous le titre de *Phoronis*, où les événemens étoient rapportés aux sacrificatures successives des prêtresses. Denys d'Hali-

1 Lib. I. pag. 64.
2 Herod. VIII. 51.

carnasse nous apprend que c'étoit à la 28e année du sacerdoce d'Alcyone qu'Hellanicus plaçoit l'expulsion des Sicules hors de l'Italie, et leur passage dans la Sicile, à laquelle ils donnerent leur nom. [l] Cette année tomboit dans la troisieme génération avant la guerre de Troye; et l'historien Philisthus la comptoit pour la 80e avant la prise de Troye, c'est-à-dire, pour le commencement des exploits d'Hercule. [m]

La plus ancienne de ces prêtresses d'Argos est *Io*, surnommée *Callithyia*, ou *Callithoé*, *la belle Prêtresse*, fille de Peiras, ou Peiranthus. Eusebe place sa sacrificature 459 ans avant la prise de Troye. Le nom d'*Io* [n], qui étoit Egyptien, et qui signifie *la Lune*, a été celui de plusieurs femmes de la famille d'Inachus. Callithyia étoit à la cinquieme génération après lui.

l Dionys. Halicarn. lib. I. pag. 18.

m Euseb. num. 376.

n Apollod. Bibl. II. pag. 69. ex Hesiod. et Acusil Hesych. Phoronid. author. apud Clementem Alex. Stromat. I. 406.

Ces prêtresses de Junon se marioient : car les traditions grecques donnoient pour fils à Callithyia un Throchilus, inventeur des chariots, et placé dans le ciel sous le nom d'*Heniochus* [o], Hypermnestre, fille de Danaus et femme de Lyncée fut revêtue de cette dignité, de même qu'*Admeta*, fille d'Eurysthée. La prêtresse, qui occupoit cette place lors du siége de Troye, est nommée Callistho dans un fragment publié par M. Dodwel. [p] Comme elle étoit la troisieme depuis *Alcioné*, qui avoit occupé la sacrificature 80 ans avant la prise de Troye, il y a beaucoup d'apparence qu'Admeta, fille d'Eurysthée, tuée 40 ans avant cet événement, étoit la seconde et précédoit Callistho.

Hellanicus n'étoit pas le seul historien qui eût écrit des annales avant Hérodote et avant Thucydide, ou qui du

[o] Schol. Græcus Arati. ap. Scalig. animadvers. in Euseb. ad S. 376.

[p] Dodwell. de ciclis 804.

moins

moins eût rassemblé des matériaux pour en former; c'est-à-dire, qui eût donné des généalogies, ou des histoires dans lesquelles les événemens étoient rapportés aux générations. Hécathée de Milet, Acusilaus d'Argos, Pherecyde de Scyros, un assez grand nombre d'autres écrivains avoient publié de pareils ouvrages. Il y a long-tems que ces écrits ne subsistent plus; mais en rassemblant les fragmens qui nous en restent, et les généalogies qu'ils avoient données, on est en état de montrer que toutes les différentes familles de la Grece, comptoient 24 degrés de générations, entre la prise de Troye et la guerre de Xerxès; ce qui, suivant l'évaluation des générations reconnue par M. Newton lui-même, donne 800 ans de durée à cet intervalle, conformément à la chronologie d'Hérodote et de Thucydide. C'est ce que je vais examiner dans la Section suivante avec le plus de brieveté et de clarté qu'il

me sera possible ; car je sens quelle est toute la sécheresse de ce détail, et quelle attention il exige des lecteurs.

SECTION III.

Preuves de la Chronologie précédente par le nombre des Générations dans toutes les grandes Familles.

§. Ier.

Famille de Cadmus.

L'AUTEUR des Scholies sur la seconde Olympionique de Pindare, nous a conservé la généalogie de Theron tyran d'Agrigente, vainqueur à la course des chars dans les combats de la soixante dix-septieme olympiade, c'est-à-dire l'an 473 avant l'ère chrétienne. Ce prince mourut cette même année

a Schol. pag. 16. & 22. de l'édition de Rome en 1515. édit. d'Angleterre pag. 22.

il avoit regné dix-sept ans, ayant commencé l'an 490, l'année même de la bataille de Marathon. Il avoit une fille mariée à Gelon, tyran de Syracuse, dès avant l'an 480. [b] En 476, son fils Thrasydée gouvernoit la ville d'Himere; ainsi le moins que l'on puisse donner de durée à la vie de Theron, c'est 60 ans; il est mort en 473. Ainsi il étoit né au plus tard l'an 530, ou 533. [c]

L'auteur des Scholies dit formellement que Theron étoit le vingt-septieme descendant de Laïus : ce nombre est répété tout au long, dans les premieres et dans les secondes scholies; ainsi il n'y a point lieu de supposer une erreur de copiste, ni l'équivoque des marques numérales. Il est vrai que le scholiaste ne nomme pas l'auteur de qui il avoit tiré cette généalogie : mais comme dans l'endroit même où il le

[b] Bentley differt. *upon Phalaris*, pag. 34.
[c] Diod. XI. pag. 467 & 469.

donne, il cite l'ouvrage d'Hippostrate sur la généalogie des familles siciliennes, et celui de Menecrate de Xanthe, lequel, outre une histoire de Lycie, avoit écrit plusieurs ouvrages sur la génération des Héraclides, et des autres familles descendues des anciens héros, il y a grande apparence que c'étoit d'eux qu'il tenoit la généalogie de Theron. [d]

Vingt-sept degrés de génération font 900 ans, de l'aveu de M. Newton; ajoutant donc ces 900 ans à l'an 533 qui est celui de la naissance de Théron vingt-septieme descendant de Laïus, on aura l'année 1433 avant l'ère chrétienne, pour celui de la naissance de Laïus, et l'an 1400 pour celui de la naissance d'OEdipe, fils de Laïus, qui est le cent seizieme environ avant la prise de Troye, selon Hérodote.

La naissance d'Hercule est de l'an 1384 environ, antérieure de cent ans au même évenement. Ses premieres

[d] Voss. de hist. Græc. pag. 387.

armes pour le service de Creon, roi de Thebes, pendant l'intervalle qui s'écoula, depuis la mort de Laïus jusqu'à la défaite du Sphinx par OEdipe, précédent la prise de Troye de 83 ans, selon Apollodore. Ce fut alors qu'il épousa Mégare fille de Creon, ayant seulement 17 ans.

[a] Le meurtre d'Androgée arriva, selon Apollodore, l'année même de la mort de Laïus, et au retour des jeux funébres célébrés à son tombeau. Ce meurtre est, selon la chronique de Paros dans les marbres d'Arondel, de l'an 86 avant la prise de Troye : donc la mort de Laïus est de l'an 87 environ ; et Creon regnoit à Thebes depuis quatre ans, lorsqu'il donna sa fille à Hercule. Tout cela quadre dans la chronologie d'Hérodote, et ne peut s'ajuster avec celle d'Eratosthene, encore moins avec celle de M. Newton.

Nous avons vu que la naissance de

[a] Bibl. III. 235.

Laïus tomboit vers l'an 1433 par l'évaluation des 27 générations. Les ancêtres de Laïus sont Labdacus, Polydore et Cadmus. Hérodote met la naissance de Bacchus, fils de Sémelé, ou plutôt le temps de l'arrivée de Cadmus, et la fondation du temple de l'Hercule Phénicien à Thasos, cinq générations, ou 160 ans avant la naissance d'Hercule. Selon son calcul, cette date est de l'an 1540 ou environ, c'est-à-dire 107 ans avant la naissance de Laïus en 1433. Il faut observer que cette date de 1540 est celle de l'arrivée des Phéniciens dans la Grece, et que Polydore fils de Cadmus ne vint au monde que dans la vieillesse de son pere. Polydore laissa son fils Labdacus très-jeune, et sous la tutéle de Lycus. Ainsi on voit que ces générations ont dû être longues; et il faut en effet qu'elles l'ayent été, pour pouvoir placer le regne des différens usurpateurs qui ont successivement regné à Thebes, au préjudice des des-

cendans de Cadmus. On se souvient de ce que j'ai dit des embarras de l'histoire de cette ville.

Le nombre des vingt-sept générations postérieures à Laïus, convient également à la chronologie qu'Hérodote a établie pour les événemens qui ont suivi le temps de ce prince.

Thersandre fils de Polynice et arriere petit-fils de Laïus mourut dans la Troade, la premiere année de la guerre de Troye et la dixieme année avant la prise de la ville. [f] Il laissa un fils nommé Tisamene, mais encore jeune, et hors d'état de conduire ses troupes; c'est pourquoi les Bœotiens donnerent le commandement à Penelée. Il y a donc quatre générations entieres entre la naissance de Laïus et celle de Tisamene: ces quatre générations font 133 ans, lesquels ôtés de l'an 1433, restera l'an 1300 pour la naissance de Tisamene. Il étoit encore enfant, la dixieme année

[f] Pauf. IX. 723.

avant la prise de Troye, c'est-à-dire selon la chronologie d'Hérodote l'an 1294. Par les générations il avoit alors 6 à 7 ans.

Je ne pousserai pas plus loin le détail de cette généalogie : je me contenterai d'observer que M. Newton dans sa chronologie met le commencement du regne de Laïus l'an 980, supposant que cette année même est celle de la naissance d'OEdipe. De-là, à la naissance de Theron en 533, il n'y a que 447 ans, lesquels partagés par 26 qui est le nombre des générations entre Laïus et Theron, ce sera 17 ans et deux mois pour la durée de chacune. Ces générations seront donc égales aux regnes de M. Newton; et elles seront la moitié plus courtes que les générations effectives, auxquelles il convient qu'il faut donner plus de 33 ans, puisque les trois, de son avis, font un siécle. Je ne me méprenois donc pas dans les *premieres observations*, lorsque je re-

marquois qu'il sembloit avoir confondu les générations avec les regnes.

Il ne s'agit pas ici de chicaner sur le nombre des générations; car la plus grande partie en est connue et nommée. Les huit premieres jusques à Samus, fils de Theras, sont liées avec l'histoire générale de la Grece. Les quatre dernieres sont constantes, parce qu'elles remontent jusques à un Telemachus, qui délivra ceux d'Agrigente de la tyrannie de Phalaris. Les fragmens rapportés par les scholiastes, ne nomment point les autres générations, parce que ces noms étoient ceux d'une suite d'hommes peu célébres : mais ils étoient connus et constans au temps de Pindare qui appelle Theron, *rejetton de la famille de Cadmus*, *la gloire d'une maison illustre*, &c.

g Vide Schol. ubi supra.

§ II.

Famille d'Euphémus l'un des Argonautes.

Pindare lui-même confirme le nombre des générations, marquées dans la généalogie de Théron, parce qu'il nous dit de celle d'Arcésilas, Roi de Cyrène, vainqueur aux Jeux Pythiens de Delphes, dans la 31e. Pythiade, c'est-à-dire l'an 463 avant l'ère chrétienne. [i] Pindare né à Thebes l'an 520 avant Jesus-Christ, et par conséquent plus ancien qu'Herodote de 57 ans, avoit 37 ans au tems de la victoire d'Arcésilas, et avoit connu familiérement ce Prince pendant son séjour à Thebes, où les troubles de Cyrène l'avoient obligé d'aller chercher un asyle pendant quelque temps. Le poëte parle à ce prince avec une sorte de familiarité, et ne craint point de lui

[h] Pind. Pyth. IV.

[i] Vid. Dodwel. de cyclis. page 782.

recommander des particuliers, avec cette liberté que l'on acquiert auprès des grands que par un commerce intime. Ainsi il y a lieu d'être persuadé que Pindare étoit bien instruit de la généalogie d'Arcésilas.

Il nous en donne un assez grand détail; il remarque que ce prince étoit le huitieme depuis Battus, fondateur de Cyrène et premier roi de cette ville.[k] Il ajoute que Battus étoit le dix-septieme descendant d'Euphémus l'un des Argonautes et beau-frere d'Hercule. Ainsi Arcésilas étoit au moins le 24.e depuis Euphémus et l'expédition des Argonautes.

L'un des descendans d'Euphémus, dit Pindare, accompagna Théras, lorsqu'il abandonna Sparte et ses neuveux, pour passer dans l'isle *Callistha*, nommée depuis *Théra*. Celui qui accompagna Théras étoit, selon Pindare, le quatrieme descendant d'Euphémus.

k Pind. Pyth. IV.

Ainsi il se trouvoit le treizieme en remontant depuis Battus, et le vingt-unieme en remontant depuis Arcésilas.

Le roi de Cyrène, contemporain de Pindare et de Théron, tyran d'Agrigente, descendu de Théras, étoit donc le vingt-unieme depuis Théras, ou même depuis son fils Samus. La généalogie de Théron rapportée dans l'article précédent, et par laquelle il étoit le vingt-unieme en comptant Samus, étoit par conséquent très-exacte ; et l'on ne peut douter du nombre des générations comprises entre Samus et Thelemacus.

Euphemus, duquel descendoit Arcésilas, étoit souverain d'un canton de la Laconie voisin du Ténare : il avoit épousé Laonomé, fille d'Amphitryon et d'Alcmène, et par conséquent sœur d'Hercule. Ce n'étoit pourtant pas de ce mariage qu'étoient sortis les ancêtres des rois de Cyrène. Euphémus dans son séjour à Lemnos avoit eu de l'une des

[1] Schol. Pind. ad Pyth. IV.

femmes de cette isle, nommée Malachó, un fils que les uns appelent *Euphémus* et les autres *Leucophanès*. Les *Minyens* ou les descendans des Argonautes, furent chassés de Lemnos par les Pelasges : ce qui arriva environ 120 ans après la prise de Troye, comme je l'ai prouvé ailleurs. [m] Je ne répéterai point ici cette preuve qui demande une longue discussion ; la matiere que je traite n'en est déjà que trop chargée. Il me suffit d'observer, 1°. que selon Pindare, celui des descendans d'Euphémus qui se retira à Lacédémone avec les Minyens, étoit de la *quatrieme génération*, *née depuis l'expédition des Argonautes* ; [n] 2.° que selon le même poëte, les Minyens habiterent *pendant quelque temps* à Lacédémone, avant que de passer dans l'isle Callistha avec Théras.

[o] Pausanias assure que la colonie de

[m] Differ. sur la Chronologie Lydienne, mém. de l'Académie, vol. 5. pag. 289. Vers 83.

[n] Vers 459 & 460.

[o] Paus. VII, pag. 398.

l'isle de Théra précéde d'une génération au plus le passage des Ioniens dans l'Asie mineure. [p] Ce passage est postérieur de trois générations entieres à la fondation des colonies Eoliennes. Ainsi la colonie de Théras est postérieure de deux générations aux colonies Eoliennes; et comme elles sont de l'an 60 après la prise de Troye, [q] le passage de Théras dans l'isle Calliste doit être de l'an 130, au plutôt après la prise de Troye, suivant la Chronologie d'Héredote; cette année est la 1154 avant l'ère chrétienne. Mais comme les termes de Pausanias supposent que la colonie de Théras se fit pendant le cours de la génération qui précéda les colonies Ioniennes, et que selon Strabon, il y avoit plus de trois générations entre les colonies des Eoliens, et celles des Ioniens, il semble nécessaire de rabaisser un peu la date de la colonie

[p] Strab XIII. 582.
[q] Strab. VIII, pag. 333.

de Théras et de la mettre, non à l'an 130, mais à l'an 155 après la prise de Troye.

Par la durée des générations des Héraclides de Lacédémone discutées plus haut, on a vu que la naissance des fils d'Aristodême est de l'an 1153. Ils furent sous la tutelle de leur oncle Théras, pendant toute leur minorité qui duroit 25 ans à Lacédémone, et il ne partit qu'après leur avoir remis le gouvernement, c'est-à-dire, en 1129 au plutôt, et 155 ans après la prise de Troye, selon la chronologie d'Hérodote.

Mais quoi qu'il en soit de ces détails qui ne peuvent s'ajuster commodément avec la chronologie d'Eratosthène, il est sûr par la généalogie que Pindare nous donne, qu'Arcésilas étoit le vingt-quatrieme depuis le fils d'Euphémus, et le vingt-unieme depuis celui des descendans d'Euphémus, qui accompagna Théras lorsqu'il alla fonder la colonie de Théra; car Pindare assure

que ce fut à la quatrieme génération des descendans d'Euphémus, que les Myniens furent bannis du Péloponèse. Cet Arcésilas, qui remporta la victoire aux Jeux Pythiens en 463 et en 456 avant Jesus-Christ, mourut au plus tard en 450. [r] Sa vie avoit été fort agitée, et il avoit été chassé de Cyrène par une révolte, après laquelle il avoit cependant trouvé le moyen de se rétablir. Il ne pouvoit être bien jeune au temps de sa victoire des Jeux Pythiens, et il devoit avoir au moins 50 ans. [f] Ainsi il étoit né au plus tard l'an 500 avant l'ère chrétienne

Arcésilas étant, comme on l'a vû, le vingt-unieme depuis celui qui accompagna Théras, il y a entr'eux 19 générations complettes ou 630 ans, lesquels ajoutés à l'an 500 ou à celui de la naissance d'Arcésilas donnent, l'an 1130 avant Jésus-Christ, pour le commence-

r Vid. Dodwel. de cyclis pag. 904.
f Id ibid. p. 906.

ment de la génération qui a suivi le passage de Théras dans l'isle Callistha. Nous avons trouvé plus haut l'an 1129.

La colonie grecque conduite à Cyrène par Battus, étoit devenue très-considérable non seulement par ses richesses et par le nombre de ses habitans, mais encore parce que les lettres y étoient extrêmement cultivées. Le voisinage de l'Egypte avec laquelle elle entretenoit un très-grand commerce, lui donna de bonne-heure le goût des sciences exactes. Il s'y établit des écoles célébres desquelles il sortit des hommes illustres dans tous les genres de sciences, mais sur-tout dans la critique et dans l'étude des anciennes histoires. Hérodote parle beaucoup de cette ville, et nous trouvons encore les titres d'un grand nombre d'ouvrages écrits sur ces antiquités.

La fondation de la colonie par Battus étoit une époque constante. M. Newton non-seulement ne lui a rien ôté de son antiquité, mais il lui en a même

donné, car il la place en 633. [t] Théophraste disoit cependant que lorsqu'il écrivoit, c'est-à-dire en 310, cette ville avoit au plus 300 ans; et Pline ne rapporte sa fondation qu'à l'an de Rome 143 qui dans sa chronologie est l'an 609 avant Jésus-Christ. La date de Théophraste donne l'an 610, Solin marque l'an 568 après la prise de Troye; ce qui revient dans la chronologie d'Eratosthène, suivie par cet auteur, à l'an 616 avant Jesus-Christ; dans celle d'Hérodote, ce seroit l'an 716. Aussi voyons-nous dans Eusebe qu'il y avoit des écrivains qui marquoient la fondation de Cyrène à l'an 753, et d'autres à l'an 650. Les fondations des colonies n'ont presque jamais de date bien fixe, à cause que les uns comptent de la premiere découverte, ou de l'ancienne prise de possession du pays, et les autres de l'établissement fixe, de la

[t] Téophrast. de plantis VI. 3. adde Dodwell de cyclis pag. 904.

fondation de la ville, ou même du tems auquel le gouvernement de la colonie a reçu une forme stable et solide. La Chronologie de toutes les colonies se trouvoit dans ce cas.

Supposant la fondation de Cyrène et le passage de Battus en Lybie, de l'an 653 avec M. Newton, Battus étoit le dix-septieme depuis Euphemus, donc entre sa naissance et celle du fils de l'Argonaute Euphémus et de *Malaché*, il y avoit 16 générations entieres. Battus avoit atteint l'âge viril, selon Hérodote, lorsqu'il mena une colonie en Lybie; [a] et même sept ans avant son départ il avoit été désigné chef de cette entreprise par le roi de Théra, descendu de l'ancien Théra. Battus avoit donc au moins 40 ans, lors de la fondation, et il étoit né vers l'an 660 au plus tard; car je veux bien ne lui donner que 27 ans lors de son passage en Lybie.

[a] Lib. IV. 155.

M. Newton place l'expédition des Argonautes à l'an 936. De-là à l'an 660 il n'y a que 276 ans, lesquels partagés par 16 générations, donnent 17 ans et quelques mois pour chacune. Ce même Battus étoit le treizieme depuis le passage de la Colonie de Théras, postérieure au moins de 25 ans au retour des Héraclides par la chronologie de M. Newton. Elle étoit donc de l'an 800, et de 167 ans antériere à celle de Battus. Ce nombre d'années partagé entre les treize, ou du moins les douze générations (car il faut prendre les cas les plus favorables à M. Newton) donnera 14 ans, moins quelques mois, à chacune.

Dans l'un et dans l'autre de ces deux calculs il est clair que M. Newton réduit la durée des générations à celle des regnes, et même à celles des regnes électifs. Par conséquent l'objection que je lui avois faite dans les *Premieres Observations*, n'étoit point l'effet d'une

mépriser, comme il me l'a reproché. Le lecteur me pardonnera de revenir souvent à ce point, parce que c'est le fondement de toute la chronologie de M. Newton.

On ne peut soupçonner Pindare d'avoir voulu allonger la généalogie d'Arcésilas; ce n'auroit pas été le moyen de lui faire sa cour. L'origine héroïque étoit chez les Grecs à-peu-près ce que l'origine royale est parmi nous : c'étoit une espece de noblesse qui perdoit de son éclat et de son prix, à mesure qu'elle s'éloignoit de sa source. Loin de multiplier le nombre des ancêtres de Battus depuis Euphemus, il auroit fallu pour le flatter diminuer ce nombre, si la chose eût été possible.

§. III.

Famille d'Ajax à Athenes.

Il y avoit à Athenes une famille célebre que l'on nommoit la Tribu *Phi-*

leïde, autrement des *Aiantides*, ou des *Eurysasides*, à cause qu'elle descendoit de Philéüs, d'Eurysacès et d'Ajax. Pisistrate étoit de cette Tribu, selon les auteurs consultés par Plutarque. Miltiade et Cimon en sortoient, de même que l'historien Thucydide leur parent, Alcibiade et plusieurs autres personnages considérables. Périclès en descendoit par les femmes; et il y avoit peu de grandes familles qui n'eussent quelque Alliance avec les Aïantides.

y Cette famille tiroit son origine d'un Philéüs, fils d'Ajax et de Lysidé, laquelle étoit fille de Coronus, fils d'un *Lapithus* ancien habitant de l'Attique, duquel on voyoit encore le tombeau sur le mont *Taygete* à quinze stades d'Eleusis, au temps de Pausanias. Philéüs avoit quitté l'Isle d'Egine, pour aller s'établir à Athenes, dont il devint citoyen. z Hérodote dit qu'il étoit fils

x Plutar. Solon.
y Steph. *Philæis.* Paufan. II. page 162.
z Herodote. VI. 35.

d'un Ajax. Mais il ne faut pas confondre cet Ajax avec le fils de Thélamon, qui se tua l'année même de la prise de Troye : car cet Ajax Télamonien ne laissa qu'un fils, nommé Eurysacès, qu'il avoit eu de sa captive Tecmesse, fille de *Teuthras*, souverain d'un canton de la Troade ; *a* au lieu que l'Ajax, pere de Philéüs avoit épousé Lysidé, fille de Coronus, habitant de l'Attique. *b* Eurysacès succéda à son grand-pere Télamon, dans la souveraineté de l'Isle d'Egine, et donna son nom aux descendans de Philéüs. *c* Isocrate et Platon les nomment *Eurysacides*. Pausanias nous apprend que de son temps on voyoit encore dans l'Attique les autels consacrés par Philéüs à ses ancêtres Eurysacès et Ajax, sur lesquels on leur rendoit des honneurs

a Sophocl. Ajax, Flagell.

b Pausan. Supra.

c Isocr. de Bigis. Plat. in 1. Alcibiad. Didym. apud Schol. Pindar. page 343.

héroïques *d*. Ces monumens prouvent que dès le temps de Philéüs on regardoit Ajax et Eurysacès, comme des Héros, comme des hommes qui avoient été mis par les Dieux au rang de ces mortels bienheureux, qui jouissoient de la félicité suprême, qui étoient associés au bonheur des Immortels, mais non à leur pouvoir; car c'est-là l'idée que les anciens avoient des Héros.

Philéüs, fils d'Ajax étoit au moins petit-fils d'Eurysacès et à la troisieme génération depuis la prise de Troye. Un fragment de Phérécyde, conservé dans la vie de Thucydide *e* par Marcellin, nous apprend la suite des descendans de Philéüs, jusques à Miltiade, fondateur de la colonie que les Athéniens avoient envoyée dans la Chersonèse de Thrace. Cette généalogie étoit conforme à celle que donnoit Hellanicus de Lesbos dans son *Asopis*. De-

d Pausan. l. 85.

e Ammien. Marcellin. in vita Thucyd.

puis

puis Miltiade, fondateur de la colonie, la généalogie de cette famille est connue, non-seulement par Hérodote qui nous en donne un grand détail, mais par les écrivains de l'histoire générale. Hérodote banni d'Halycarnasse vint se réfugier à Athenes, et il semble qu'il prit dans cette Ville quelque liaison avec les descendans de Miltiade, puisqu'il avoit un monument ou *Cénotaphe*, dans le lieu destiné à la sépulture de cette famille.

Ce fragment de Phérécide est, je crois, ce qui nous reste de plus considérable de cet auteur. Il marque onze générations jusques à Tisander, après lequel il y a une lacune bien sensible, par un commencement de phrase non fini. Il y a ensuite deux générations nommées entre Tisander et Miltiade le fondateur : mais il y a encore une seconde lacune marquée aussi par une phrase non finie avant

f Amm. ibid.

Miltiade, et l'on ne peut douter que cette lacune ne contînt au moins une génération. Car le dernier nommé avant Miltiade, est un Hippoclide, sous l'archontat duquel on fit quelque changement à la fête des Panathenées. Or Miltiade étoit fils de Cypséle et non d'Hippoclide, ainsi que nous l'apprend Hérodote, [g] à qui cette famille devoit être très-connue, comme on l'a vu. Ainsi Miltiade le fondateur étoit, selon Phérécide, au moins le quinzieme depuis Philéüs et le dix-septieme depuis Eurysacès, né l'année même de la prise de Troye. Il s'agit maintenant de déterminer le temps auquel il a vécu; ce qui sera aisé par la suite de ses descendans.

Miltiade le fondateur étoit contemporain de Pisistrate; et il quitta Athenes pour se soustraire à sa tyrannie. Elle avoit commencé l'an 560 avant l'Ere chrétienne; cela est constant par les

g Herodot. VI. 34.

témoignages d'Hérodote, de Thucydide et d'Aristote, quoique M. Newton ne la mette qu'en l'année 550. Ainsi la fondation de la colonie de Miltiade est postérieure à l'an 560 : mais elle ne le fut pas de beaucoup. [b] En effet Miltiade se voyant avancé en âge, et sans espérance d'avoir des fils, auxquels il pût laisser le petit état qu'il avoit formé dans la Thrace, appella son neveu Stésagoras, fils de Cimon son frere utérin ; car la mere de Miltiade s'étant remariée avoit épousé en secondes noces un Stésagoras, duquel elle avoit eu Cimon. Miltiade le fondateur avoit été allié de Crésus, roi de Lydie ; et ce prince avoit contraint ceux de Lampsaque entre les mains desquels Miltiade étoit tombé dans une guerre, de le remettre en liberté : ce qui doit être antérieur à l'an 547 dans lequel commença la guerre de Cyrus. Stésagoras, neveu de

[b] Hérodote. VI. 38.

Miltiade lui succéda : son frere Cimon étoit mort ; les fils de Pisistrate, qui étoient alors maîtres d'Athenes, l'avoient fait assassiner par jalousie du crédit que lui donnoient trois victoires, remportées par ses cavales, aux courses de chariots des jeux Olympiques. Ce qui arriva, dit Hérodote, après la mort de Pisistrate, c'est-à-dire après l'an 527 avant l'ère chrétienne : car la tyrannie de ses fils a duré 18 ans, selon Thucidide et aristote, [i] et a fini 26 ans avant la bataille de Marathon, qui est incontestablement de l'an 490.

Stésagoras II étant mort sans enfans, les fils de Pysistrate envoyerent son frere Miltiade recueillir sa succession ; ce qui a dû arriver avant l'an 509.

Ce Miltiade devint très-fameux dans la suite, parce que c'est lui qui commanda l'armée des Grecs à la bataille de Marathon, et que nul des chefs ne contribua davantage à cette impor-

i Thucyd. VI. Arist. pol. V. 12. Thucid. ibid.

tante victoire. Il avoit abandonné la Thrace vers l'an 492, c'est-à-dire, lorsque la révolte des Ioniens ayant allumé la guerre dans l'Asie mineure, il craignit de se trouver exposé au ressentiment de Darius qui ne pouvoit lui pardonner le conseil qu'il avoit donné aux Grecs de rompre le pont construit sur le Danube, ce qui auroit causé la perte entiere de l'armée persanne engagée au-delà de ce fleuve, dans une guerre contre les Scythes. Darius n'échappa à ces peuples, et ne sauva les débris de son armée que par le moyen de ce pont, et en mettant le Danube entre eux et lui.

Miltiade, le général des Athéniens, ne survécut pas long-temps à la victoire de Marathon; il mourut au retour de l'expédition contre ceux de Paros, laissant un fils encore jeune. [k] Son fils aîné, nommé *Metiochus*, avoit été pris par les Phéniciens, et conduit à Darius

[k] Hérod. VI. 41.

qui le retint à sa cour où il le maria. Le jeune fils de Miltiade est le fameux Cimon [l], qui étoit encore extrêmement jeune en 480, lors de la bataille de Salamine. Sa mere se nommoit Hégégipyle et étoit fille d'Olorus, roi d'un canton de la Thrace.

Cimon mourut en 449, comme le prouve M. Dodwel [m], âgé de 51 ans : ainsi il étoit né vers l'an 500, et avoit 20 ans lors de la bataille de Salamine, étant trop jeune encore pour entrer dans les charges, mais assez âgé pour attirer déjà les regards des Athéniens, pour être considéré d'eux, et pour que l'on trouvât mauvais que Thémistocle, homme nouveau, voulût prendre le pas sur lui.

Cimon, général des Athéniens, étoit le troisieme depuis l'autre Cimon, frere utérin de Miltiade, le fondateur : ainsi il faut mettre la naissance de l'ancien

[l] Plut. Cimon.
[m] Dodwel annal. Tucyd. p. 101.

Cimon, au moins en 566. Il étoit plus jeune que Miltiade, le fondateur, qui étoit déjà établi dans la Chersonèse en 55o, au moins comme le prouve son alliance avec Crésus, et qui devoit être né vers l'an 58o, quatorze ou quinze ans avant son frere.

On a vu que ce Miltiade, étoit au moins le dix-septieme depuis Eurysacès, petit-fils de Télamon : donc il faut ajouter 533 ans pour les seize générations qui sont entre la prise de Troye et la naissance de Miltiade en 58o; ce qui donnera l'an 1113 avant l'ère chrétienne, par la date de la naissance d'Eurysacès. Cette généalogie toute défectueuse qu'elle est, à cause de deux lacunes qui se trouvent après Tisander et après Hippoclide, suffit pour renverser la chronologie de M. Newton, puisqu'elle met la date de la prise de Troye 209 ans plutôt qu'il ne la suppose. De l'an 904 auquel il place la prise de Troye, à la naissance de Cimon, général

des Athéniens, il n'y a que 404 ans; lesquels donnent 25 ans à chacune des seize générations, contre le principe reconnu par M. Newton lui-même.

La différence deviendra encore bien plus considérable, si l'on restitue les générations omises à cause des deux lacunes. Dans celle qui précede Miltiade, le fondateur, il étoit parlé de quelque changement fait à la fête des Panathénées, sous un *Hippoclide*. „ Eusebe, dans sa chronique, marque que la troisieme année de la cinquante-troisieme olympiade il y eut à Athènes un archonte, du nom d'Hippoclide, sous lequel on ajouta les combats gymniques, ou de la lutte, à la célébration des Panathénées. Cette année est la 566 avant l'ère chrétienne, et la même que nous avons trouvé par le calcul des générations avoir dû être celle de la naissance de Cimon, frere utérin et cadet de Miltiade, petit-fils de cet Hippoclide.

„ Euseb. chronic. Olympiad. 53.

Hippoclide étoit petit-fils d'un autre Miltiade, selon Phérécide. On en trouve un qui a été deux fois archonte, l'an 661 et l'an 669. Son archontat servoit à désigner la date de la fondation de Messana ou Messine en Sicile; et comme cette date étoit déterminée d'une maniere indubitable, ainsi qu'on le verra, rien n'est plus assuré que le temps de ces deux archontats de Miltiade.

Ce Miltiade, archonte en 661 devoit être né vers l'an 700: car l'archontat étoit une magistrature que l'on ne confioit guere aux jeunes gens. Il ne devoit pas avoir moins de quarante ans en 661. Nous ne pouvons deviner ce qui étoit contenu dans la lacune qui précede ce Miltiade, ni le nombre des générations qui y étoient marquées. Ainsi cette généalogie qui a besoin d'être suppléée, et qui ne le pourroit être que par des restitutions conjecturales

* Pausan. IV.

est insuffisante pour établir une chronologie. Mais telle qu'elle est, on la peut opposer à celle de M. Newton, parce que le nombre des générations exprimées ne peut être renfermé dans la durée qu'il assigne à l'intervalle écoulé depuis la prise de Troye jusqu'à la guerre des perses.

Fin du premier volume de la chronologie.

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE FRÉRET.
TOME HUITIEME.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE FRÉRET,

Secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

ÉDITION augmentée de plusieurs ouvrages inédits, et rédigée par feu M. DE SEPTCHÊNES.

CHRONOLOGIE DE NEWTON.

TOME II.

BIBLIOTECA A. CHAMBION

A PARIS,

Chez { DANDRÉ, Libraire, rue du Cimetière S. André-des-Arts, n°. 15;
OBRÉ, rue S. Denis, n°. 20.

AN IV. (1796.)

SUITE

DES NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LE SYSTÊME CHRONOLOGIQUE DE M. NEWTON.

§. IV.

Descendans de Téménus en Macédoine.

Nous avons dans Hérodote [a] la suite des rois de Macédoine de la famille des Héraclides, détaillée depuis Perdiccas,

[a] Hérod. VIII. 137.

TAYLOR INST. OXFORD

fondateur de ce royaume, jusques à Alexandre, le septieme de ces rois, qui régnoit en 480, lors de la bataille des Thermopyles. [b] Thucydide y ajoute les deux suivans, et nomme le roi Archélaüs, qui étoit le neuvieme depuis Perdiccas. Ce Perdiccas descendoit de Téménus, selon le témoignage formel d'Hérodote.

[c] L'historien Satyrus, dans un ouvrage sur les généalogies des familles illustres d'Alexandrie en Egypte, a donné celle de Perdiccas, parce qu'Arsinoé, femme de Lagus et mere du premier Ptolomée, en descendoit. Dans cette généalogie Perdiccas est le dixieme depuis Téménus, l'un des chefs dos Héraclides; et par conséquent, Alexandre, septieme roi de Macédoine, et sixieme descendant de Perdiccas, étoit le seizieme après Téménus.

[d] La généalogie tirée de Satyrus est

[b] Thucyd II. 168.

[c] Theophyl. ad Autholic. lib. II. pag. 67. édit. Oxon.

[d] Syncell. pag. 262.

la même que celle que Syncelle rapporte, d'après Diodore de Sicile, comme étant tirée de l'histoire grecque de Théopompe. Diodore ajoute que la plupart des écrivains étoient d'accord sur cet article. En effet, on ne voit point de variété sur le nombre des générations, quoiqu'il y en ait quelqu'une, mais légere, sur la durée des regnes. [e] Théopompe, contemporain de Philippe, et l'un des plus célebres disciples d'Isocrate, passoit pour un écrivain véridique, qui même n'avoit rien épargné pour ramasser à grand frais les mémoires dont il avoit besoin pour son histoire.

Du temps d'Hérodote et de Thucydide on ne commençoit la suite des rois de Macédoine qu'à Perdiccas; mais au temps de Théopompe on la commençoit à Caranus, bisayeul de Perdiccas; ce qui est indifférent pour

e Dionys. Halic. Ep. ad Pompeium, Athen. lib. III. vide Voss. de hist. græc. pag. 50.

le nombre des générations de ces rois, comme je l'ai dit.

f Ce Caranus, fils d'Aristomidas et frere de Phidon, souverain d'Argos, et le septieme, ou selon d'autres, le dixieme * depuis Téménus, ne pouvant se résoudre à mener une vie privée, résolut d'aller chercher un établissement dans le pays d'où les Héraclides étoient venus dans le Péloponèse. Ayant ramassé une troupe d'aventuriers, il passa dans l'ancienne patrie des Doriens. g Il apprit là qu'un prince de la nation des Orestes, peuples de la haute Macédoine, avoit la guerre contre un peuple voisin; on donnoit ce nom à la partie méridionale de la Macédoine, dans laquelle se trouve le sommet du Pinde et de l'Olympe, où les fleuves Drilon, Panyasus et Aliacmon prennent leurs sources. C'étoit le canton habité

f Diod. ap. Syncell. p. 262.

* Examinerai dans l'article suivant la source de cette différence.

g Syncell. p. 198.

par les *Elymiens*, les *Pélagons*, les Lyncestes et les Orestes.

Diodore dit que Caranus obtint pour récompense des services qu'il avoit rendus dans cette guerre, une partie du pays conquis : il le nomme celui des *Eordans*; * et il ajoute qu'il y bâtit une ville sur laquelle il régna. [b] Hérodote ne parle point de l'histoire des ancêtres de Perdiccas. Il étoit, dit-il, le plus jeune de trois freres descendus de Téménus, qui avoient passé d'abord dans l'Illyrie, et de-là dans la Macédoine supérieure, où ils se mirent au service du roi de *Lebœea*. Ce prince leur confia d'abord la garde de ses troupeaux et de ses haras; sur quoi Hérodote remarque que c'étoit alors ce qui faisoit la seule richesse des rois comme des particuliers, apparemment pour montrer

* Les *Eordans* sont placés par Hérodote et par Thucydide près de l'Emathie, ou de la Macédoine proprement dite.

[b] Hérodot. VIII. 137.

que l'emploi des Téménides (c'est ainsi qu'il les nomme) n'avoit rien de bas.

Les trois freres étoient devenus suspects au roi de Lébée, il les congédia et voulut même les faire périr. Mais ayant échappé aux troupes qu'il avoit envoyées, ils passerent dans l'Emathie, où ils bâtirent une ville au pied du mont *Bermius*; c'est la ville d'AEgea où étoit la sépulture des anciens rois, à 80 stades au midi de celle de Berrhée. [i] Ils donnerent à l'Emathie le nom de Macédoine, de celui de *Macednus*, que portoit un canton de la Doride, voisin du pays des Dryopes, où leurs ancêtres avoient habité avant que de passer dans le Péloponèse.

[k] Le récit d'Hérodote, loin d'être contraire à celui de Théopompe, suppose la vérité des détails qu'il nous apprend; savoir, que ces Téménides avoient avec eux une troupe d'aventu-

[i] Strabon. épitom. lib. VII. pag. 1256. adde. Ptolomæ. Diod. XIX. pag. 699. Excerpt. Vales. p. 266.

[k] Hérod. I. 56.

riers Grecs. Car une ville et une royauté supposent des habitans pour la peupler, et des sujets à qui commander.

Le regne de Perdiccas fut de 48 ans, lesquels joints à ceux de ses six successeurs avant Alexandre, font 210 ans; lesquels ajoutés à l'an 497 dans lequel il a commencé de régner, comme le montre M. Dodwel, donnent l'an 707 pour le commencement de Perdiccas. [l] Solin le met un peu plus tard et en 692 : mais les termes de *rex primum nominatus* montrent qu'il veut marquer le temps auquel Perdiccas prit le diadême, quinze ans après son premier établissement dans l'Emathie et à Berrhée. La suite des regnes de ses trois prédécesseurs, dans Diodore, donne 123 ans, [m] Eusebe n'en compte que 78; ce qui met l'époque de Caranus en 830,, au plus haut; en 815, si l'on suit Solin et Diodore ; en 770, en

l Annal. Thucyd. pag. 92.

m Syncell. p. 262. Euseb. Chronic. §. 812.

joignant Solin à Eusebe. Mais ces dates sont peu sûres, la durée des regnes n'étant connue que depuis Perdiccas. Au temps d'Hérodote et de Thucydide, il étoit regardé comme le premier roi de Macédoine.

La généalogie des Téménides de Macédoine, comme les nomme Hérodote, étoit très-connue au temps de la guerre du péloponèse; parce que s'étant présentés pour combattre aux jeux Olympiques, on voulut les en exclure, sous prétexte qu'étant Macédoniens, c'est-à-dire Barbares ou étrangers, ils ne faisoient point partie du corps des Helléne, pour lesquels seuls ces jeux étoient établis, et au nombre desquels les Macédoniens n'étoient pas compris, ayant été regardés jusqu'au temps d'Homere, comme un mélange de Thrace et de Péoniens.

Les rois de Macédoine furent obligés de prouver qu'ils étoient d'origine Grecque, comme descendus de Té-

ménus. Ils produisirent leurs titres devant les Hellanodiques, qui décidèrent en leur faveur. " Hérodote qui parle de ce fait en deux endroits différens, et qui rapporte beaucoup de choses des Macédoniens, ajoute, qu'il sait que la décision des Hellanodiques étoit conforme à la vérité. ° On voit par-là que la généalogie de ces princes étoit fondée sur des titres, qui n'avoient été reçus qu'après avoir été examinés par un tribunal, que son équité avoit rendu célèbre.

P Archélaüs, petit-fils d'Alexandre et neuvieme roi de Macédoine, mort l'an 400 avant l'ère chrétienne, avoit acquis l'affection des gens de lettres de son temps. ⁹ Il les attiroit dans ses états et leur y procuroit un séjour agréable. ʳ Les poëtes Euripide et

n Herod. V. 22. IX. 44.
o V. 18. 22. VII. 137. VIII. 130. IX. 44. &c.
p Diod. Olymp. V.
q Ælian. Var. hist. lib. XIII. 4.
r Dodwell. annal. Thucyd. page 30.

Agathon y allerent chercher une retraite; [s] et Aristophane en parlant de ce voyage du poëte Agathon, dit qu'il étoit allé aux festins des bienheureux. Socrate résista aux sollicitations que ce Prince lui fit de venir chercher à sa cour un asyle contre les persécutions de ses ennemis.

Thucydide fait un assez grand éloge de ce prince : il dit que l'éclat de son regne surpassoit tout ce qu'avoient fait les huit rois ses prédécesseurs; qu'il avoit le premier réglé la discipline militaire, fortifié ses places frontieres, et ouvert le commerce entre ses différentes provinces, par les soins qu'il avoit pris de construire des chemins publics, et d'assurer leur entretien pour l'avenir. Ce qui montre que son goût pour les lettres n'étoit pas l'effet d'une vaine curiosité, et qu'il étoit persuadé, qu'en attirant dans son pays les savans

s Schol. Ariſtoph. Ran. act. I. Sce. 2. Cette piece eſt de l'an 405. Olym. 93. troiſieme année ſelon le Sch.

de la Grece, il procuroit un avantage réel à ses sujets. Ses vues étoient justes; et les Macédoniens recueillirent sous Philippe, c'est-à-dire, à la génération qui suivit le regne d'Archélaüs, le fruit des soins qu'il s'étoit donnés pour les retirer de cet état de demi-barbarie, dans lequel ils avoient vécu jusqu'alors, et qui les avoit empêchés de profiter des avantages qu'ils avoient sur les autres peuples de la Grece.

[t] Hérodote alla finir ses jours dans la Macédoine, et mourut à Pella. Il avoit 53 ans en 430, au commencement de la guerre du Péloponèse; [v] il parle de plusieurs événemens de cette guerre. Ainsi il doit avoir écrit pendant le regne d'Archélaüs, qui fut associé par son pere Perdiccas; et il avoit eu le moyen de s'instruire exactement de l'histoire de Macédoine. Hérodote banni d'Halicarnasse, comme je l'ai observé, avoit

t Suid. Herod.
v Herod. IX. 72.

passé à Athenes, d'où il avoit été en Italie, à Thurium, où les Athéniens envoyerent une colonie en 444. * Mais ne trouvant pas dans ce nouvel établissement le loisir si précieux aux gens de lettres, il l'alla chercher en Macédoine à la cour d'un prince magnifique et ami des sciences.

Velleius Paterculus, dans l'abrégé chronologique, qui est à la tête de son histoire romaine, nous montre qu'il avoit fait une étude particuliere de l'ancienne histoire. Dans cet abregé il assure qu'Alexandre le Grand étoit le dix-septieme descendant de Caranus, et Caranus le seizieme descendant d'Hercule. Ainsi la naissance d'Hercule étoit antérieure de 31 générations à celle d'Alexandre. Ce prince est né la cent sixieme Olympiade, ou l'an 356 avant l'ère chrétienne : 31 générations font 1033 ans; donc la naissance

* V. Dodwel. annal. page 27.

d'Hercule est de l'an 1389 avant Jesus-Christ. Nous avons trouvé plus haut, par les dates d'Hérodote et de Thucydide, et par le nombre des générations des autres familles, que ce héros avoit 18 ans en 1367, l'an 83 avant la prise de Troye, selon Hérodote.

Il n'y a pas moyen de recourir ici à la supposition favorite de M. Newton; savoir, que l'on a confondu les regnes avec les générations. Car le nombre des regnes antérieurs à Alexandre est marqué comme étant bien plus grand que celui des générations. L'ordre successif fut extrêmement dérangé depuis Archelaüs, fils d'Alexandre, jusqu'à Amyntas II, pere de Philippe et grand-pere d'Alexandre, vainqueur des Perses. On compte six regnes entre Archelaüs et Amyntas II, son cousin-germain. Ceux qui commençoient le royaume de Macédoine au regne de Caranus, comptoient 23 rois avant Alexandre; mais ces 23 rois ne faisoient que 16

générations. La durée des regnes marquée dans les différens canons chronologiques, depuis Caranus jusqu'au commencement d'Alexandre, en 336, est de 424, 436, 455 et 476, selon les différens calculs dont la variété roule sur les regnes antérieurs à Perdiccas, lesquels sont très-incertains. Mais malgré ces variétés la durée de ces regnes est moindre que celle des générations, qui est indubitable, et qui donne 533 ans à l'intervalle qui est entre la naissance de Caranus et celle d'Alexandre, suivant la durée des générations.

Par cette durée la naissance de Caranus tombera à l'an 889; et par la durée des regnes, son commencement dans la haute Macédoine sera des années 812, 791, 772 ou 760. Velleius le place vers l'an 818, à-peu-près comme Eusebe : Syncelle en 801. Mais il n'y a pas grand fonds à faire sur la date du regne de Caranus, non plus que

sur son regne en Illyrie. La véritable époque est celle du couronnement de son arriere petit-fils Perdiccas, que Solin met en 692, quoique son passage dans l'Emathie, la fondation d'AEgéa et le commencement de son indépendance, soient de l'an 707, comme le prouve M. Dodwel. Le nombre des générations, continué depuis Perdiccas jusques à Alexandre, ne donne que l'an 689 pour la naissance de Perdiccas: mais il faut observer que Philippe, pere d'Alexandre, Amyntas, son ayeul, et Philippe, surnommé *Tharraléos*, son bisayeul, étoient tous trois les plus jeunes d'un assez grand nombre d'enfans; ensorte que ces trois générations ne se doivent pas évaluer, comme s'ils avoient été les aînés, à cent ans, mais à cent trente ans, ou même à 140. Par-là Perdiccas aura eu 22 ans en 707, lorsqu'il passa dans l'Emathie. Hérodote dit qu'il étoit encore très-jeune. La supposition que je fais est

fondée; et quand même elle ne le seroit pas, lorsque les hypotheses peuvent servir à lever les contradictions, et à répandre quelque lumiere sur des endroits obscurs que l'on ne peut expliquer, ou concilier autrement, c'est alors qu'il faut les admettre; et non lorsqu'elles ne servent qu'à augmenter les difficultés.

M. Newton place le commencement de Caranus, en 596, et 240 ans avant celui d'Alexandre : ce qui donne dix ans seulement à chacun des 23 regnes précédens, et quinze à chacune des générations; c'est-à-dire une durée non-seulement moindre que celle qu'il leur donne par-tout ailleurs, mais encore que celle qu'il assigne aux regnes, plus courts, selon lui, que les générations de près de moitié. C'est toujours le même calcul, partant de même principe, et par conséquent à-peu-près la même quantité dans le changement qu'il fait à l'ancienne chronologie; on me l'entendra souvent répéter.

§ V.

Epoque de Phidon, roi d'Argos.

J'ai promis de rendre raison dans un article séparé, de la variété qui se trouve dans le nombre des générations antérieures à Caranus. Dans la suite donnée par Satyrus, il est le onzieme depuis Hercule, et le septieme depuis Téménus. Dans la suite que Syncelle[y] rapporte d'après Diodore, il est selon les uns le dixieme depuis Hercule, et le sixieme depuis Téménus; mais selon une autre tradition, il est le douzieme depuis Hercule, et le huitieme depuis Téménus. Enfin, selon Velleius, il est le seizieme depuis Hercule, et par conséquent le onzieme depuis Téménus.

J'observerai d'abord qu'en général, il semble bien plus naturel que les copistes ayent oublié quelques dégrés, en écrivant une suite de générations

[y] Syncel. p. 262.

composée de noms détachés, et qui n'ont aucune liaison historique; qu'il ne le seroit de penser qu'ils ont ajouté des degrés de leur chef. Ainsi supposant que ces variétés sont venues originairement des copistes, le préjugé, toutes choses égales d'ailleurs, sera toujours pour les plus longues généalogies. Velleius marque précisément le nombre des générations, et ce nombre donne exactement la même date pour la naissance d'Hercule, que celle qui est établie par Hérodote, dont Velleius ne suivoit cependant point la chronologie.

Mais ce n'est pas dans l'inexactitude des copistes que la variété dont il s'agit avoit sa source. Elle venoit d'une autre cause. La famille de Caranus, établie hors de la Grece, dans l'Illyrie et dans la Macédoine, avoit été comme oubliée. On savoit seulement qu'il avoit été frere d'un roi d'Argos, descendu de Téménus et nommé *Phidon*. Mais comme le

temps de ce roi d'Argos étoit sujet à plusieurs difficultés, l'époque de Caranus devenoit très-peu constante.

M. Newton a répandu par son calcul abrégé de nouvelles ténébres, sur une chose déjà très-obcure; puisque l'on ne peut placer, dans l'intervalle que nous donne sa chronologie, le nombre des générations marquées dans les anciens, et qu'il faut entasser les événemens et les révolutions, sans leur donner le temps qui leur est nécessaire pour se préparer et pour s'accomplir.

Nous trouvons dans l'antiquité plusieurs époques différentes du roi d'Argos, nommé Phidon. Mais comme ces diverses époques sont accompagnées de quelques différences considérables, soit pour le caractere, soit pour les actions du prince, ainsi nommé dans l'histoire; il est, ce me semble, clair qu'il faut reconnoître plusieurs hommes de ce même nom dans la famille de Téménus, lesquels auront vécu dans

des temps différens. Rien n'est plus ordinaire que de voir des noms répétés dans la même famille. Les peres aiment à voir le nom de leurs ancêtres portés par leurs enfans.

z Thomas Lydiat, savant anglais, qui a beaucoup travaillé sur la chronologie, et qui a eu sur cette matiere des disputes très-vives avec Scaliger, avoit déjà reconnu et prouvé en partie la nécessité de distinguer deux différens Phidons.

a L'auteur de la chronique de Paros marque, en termes formels, que *Phidon le onzieme*, depuis Hercule, établit des monnoies, et régla les poids et les mesures à Argos, 631 ans avant le temps auquel il écrivoit : ce qui donne l'an 894 avant l'ère chrétienne, et le temps du rétablissement des jeux Olympiques par Iphitus, et par Lycurgue.

z Lydiat. not. ad Chron. Par. not. chronolog. p. 41. adde Palmer. not. ad Strab. VIII. p. 358.

a Epoch. 31.

Ce fut dans l'isle d'Egine qu'il établit les fabriques de monnoies : cette isle abandonnée comme on l'a vu, par Philéüs, fils d'Ajax, avoit été occupée par les Argiens, à cause des avantages de sa situation pour le commerce; car le terrein en étoit très-stérile. [b] Ces anciennes monnoies de Phidon étoient demeurées en usage pour le commerce; elles étoient les plus fortes de toutes celles que l'on connoît après les monnoies d'Alexandrie. Le talent attique étoit divisé en 6000 drachmes : le talent de la monnoie d'Egine en contenoit 10000; et le talent Alexandrin 12000. Le talent Euboïque valoit 7200 de ces mêmes drachmes. [c] Le savant Edouard Bernard fixe le poids de la drachme attique à 66 grains anglois; d'où il paroît que l'on en tailloit un peu plus de 57 au marc de france. La drachme d'Egine pesoit, selon le même, 112

b Ephorus. ap. Strabon. VIII. 376.

c Ed. Bernard. de Ponder. & mensur. page 169, 170. & 174.

grains, et on en auroit taillé plus de trente-trois à notre marc.

Les réglemens de Phidon le rendirent célebre; il fut mis au rang des législateurs recommandables par leur équité, et par des établissemens dont l'utilité regarde la société en général. *d*

On trouve un second roi d'Argos, nommé aussi Phidon, mais qui a vécu 145 ans après le premier. Il étoit très différent du premier; c'étoit un prince extrêmement ambitieux, qui non content de régner sur la ville et sur le territoire d'Argos, *e* suivant le partage fait entre les Héraclides après la conquête, entreprit d'assujettir tout le Péloponèse, et prétendit se faire reconnoître pour chef de tous les Héraclides. Il avoit réuni au royaume d'Argos tout ce qui en avoit été démembré par les différens partages, entre les descendans de Téménus. Il

d Aristot. politic. II. 6. page 321.

e Strab. VIII. 358.

entreprit aussi de faire recevoir dans tout le Péloponèse les monnoies, les poids et les mesures, établis à Argos par l'ancien Phidon. Il dépouilla ceux d'Elis, du droit de présider aux jeux Olympiques et de juger les contestations qui y survenoient; il avoit été appellé, par ceux de Pise, ennemis des peuples d'Elide, et avec leur secours il vint à bout de présider aux jeux.

Mais cette entreprise n'eut aucune suite et les choses furent rétablies à l'Olympiade suivante. Il y avoit trois Olympiades auxquelles ceux d'Elis n'avoient pas présidé, et que l'on regardoit par cette raison comme des *Olympiades vicieuses :* celle de Phidon étoit nommée à cause de cela *Anolympias.* [f] Pausanias nous apprend que cette Olympiade étoit la huitieme depuis Corébus. Cette Olympiade a été célebrée l'an 749 avant l'ère chrétienne, 145 ans

[f] VI. page 509.

après l'ancien Phidon, inventeur des monnoies dans la Grece.

[f] Strabon dit qu'il étoit le dixieme depuis Téménus; et les traducteurs latins ne faisant point attention à la différence des temps, ont cru qu'il falloit changer le nom de *Téménus* en celui d'*Hercule*, ne songeant pas que dans la chronologie des anciens, même dans celle d'Eratosthène, un homme qui vivoit en 745 devoit être à plus de dix générations depuis Hercule. Le Phidon, tyran d'Argos et usurpateur de la présidence aux jeux Olympiques, étoit, selon Strabon, le quatorzieme depuis Hercule. Des deux autres Olympiades fausses, ou dans lesquelles ceux d'Elis n'avoient pas présidé, l'une est la 34e. ou celle de l'an 643, dans laquelle Pantaléon, tyran de Pise, s'empara de la présidence : ce qui excita une guerre qui causa enfin la ruine entiere de la ville

[f] Lib. VIII. page 358.

de

de Pise. L'autre est de l'an 359, et ne peut convenir au temps de Phidon. Ces trois Olympiades étoient marquées avec soin dans les archives d'Olympie; le nom d'*Anolympiades* qu'on leur donnoit ne permettoit pas qu'on les pût confondre avec aucune des Olympiades légitimes ou régulieres. Ainsi le temps du second Phidon ne peut jamais être douteux. M. Newton qui ne reconnoît qu'un seul Phidon, inventeur de la monnoie et instituteur des réglemens sur les poids et sur les mesures dans la Grece, le place en 596, c'est-à-dire environ 150 ans après celui de Strabon et de Pausanias, et par conséquent vers la 45e. Olympiade, ensorte qu'il faudra supposer une erreur de 37 Olympiades dans les registres d'Olympie, où ces Olympiades étoient marquées avec soin depuis Corébus. Une pareille supposition demande d'être prouvée autrement que par des assertions, ou par des raisonnements vagues

sur quelques embarras qui se trouvent dans la chronologie ancienne, et qui n'ont point d'application à l'Olympiade irréguliere de Phidon.

Le temps auquel M. Newton place Phidon peut convenir à celui dont parle Hérodote, et qu'il fait pere d'un Léocede [b], qui se présenta avec ce qu'il y avoit de plus illustre dans la Grece, pour épouser Agariste, fille de Clisthène, tyran de Sicyone. Il est vrai que l'on pourroit soupçonner qu'Hérodote ne faisoit pas Léocede fils de Phidon, mais seulement un de ses descendans, et que le mot de *παις fils*, a été mis pour celui de *descendant*. Sans cela on ne peut le justifier d'un anachronisme grossier, comme je vais le montrer. Hérodote, dans cet endroit, ne se propose pas de nommer les peres de ceux dont il parle, mais de les faire connoître par quelque personnage célébre de leur famille. C'est pour cela que l'on en voit

[b] Lib. VI. §. 127.

un dont Hérodote nomme seulement le frere, qui étoit un homme d'une force extraordinaire.

Il semble même que Pausanias avoit entendu le passage d'Hérodote dans le sens que je propose, car il applique au Phidon de la huitieme olympiade, ce que le texte de cet historien, tel que nous l'avons aujourd'hui, dit du *pere* de Léocede. Cependant il y a une différence de 150 ans, entre le temps dans lequel ils ont vécu; et Pausanias, savant comme il étoit dans l'ancienne histoire, n'auroit pas passé sur un pareil anachronisme, sans le remarquer dans un ouvrage écrit pour éclaircir cette ancienne histoire.

Hérodote lui-même fournira les preuves de cet anachronisme, puisque le détail de sa narration fixera à peu-près le temps du mariage d'Agariste, fille de Clisthène.

Clisthène, tyran de Sicyone, étoit se-

lon Hérodote[i], fils d'Aristonyme, petit-fils de Myron que Pausanias[k] nomme Pyrron, et arrierre petit-fils d'Andréüs[l]. Il descendoit, selon Aristote, d'Orthagoras, lequel s'étoit emparé de la souveraine puissance, et avoit fondé une tyrannie, laquelle passa à ses enfans et dura cent ans entiers. C'étoit, selon Aristote, celle qui avoit eu la plus longue durée. La douceur du gouvernement de ces princes en fit la sûreté, et ils conserverent assez long-temps, par comparaison aux autres tyrans de la Grece, le pouvoir qu'ils avoient usurpé; il cessa après la mort de Clisthène qui semble n'avoir laissé qu'une fille. Mais les réglemens qu'il avoit faits dans le gouvernement politique et dans l'ordre des sacrifices, à Sicyone, subsisterent encore quelque temps après lui, et ne furent changés que 60 ans après sa mort[m].

[i] Hérod. VI. 126.
[k] Paus. II. 129.
[l] Politic. V. 12.
[m] Hérod. V. 67, 68.

[n] Ce Clisthène ne se voyant qu'une fille, et voulant choisir un gendre capable de soutenir l'éclat de sa maison, fit publier dans l'assemblée des jeux olympiques où il venoit de remporter le prix à la course des chars, que ceux qui se croiroient dignes de son alliance, vinssent à trois mois de-là se présenter à sa cour, et qu'après les avoir examinés pendant un an, il en choisiroit un. Il y en eut treize qui se présenterent, dont les trois plus considérables étoient 1.° Léocede, d'Argos, fils ou descendant de Phidon, tyran de cette ville, qui avoit usurpé la présidence des jeux olympiques, qui avoit établi les mesures dans le Péloponèse, et qui s'étoit montré le plus entreprenant et le plus injuste de tous les Grecs. 2.° Hippoclide, fils de Tisander, Athénien; mais dont Hérodote ne nomme point la famille. Il doit être différent de cet Hippoclide que l'on trouve dans la généalogie de

[n] Hérod. VI. 127.

Miltiade, qui fut archonte dans la cinquante-troisieme olympiade, l'an 566, car celui-ci étoit fils d'un Miltiade et non d'un Tisander, comme celui d'Hérodote; à moins que l'on ne supposât que dans la généalogie de Marcellin, il y eût une génération oubliée après Miltiade. [a] On trouve un Miltiade, archonte en 661, c'est-à-dire 104 ans avant Hippoclide, et il pouvoit y avoir eu entre eux une génération oubliée par le copiste, parce que le nom de *Tisander* se trouvoit déjà plus haut. Mais ce n'est là qu'une conjecture sur laquelle je ne voudrois pas trop appuyer.

Le troisieme des prétendans célébres étoit aussi athénien. C'étoit Mégaclès, fils d'Alcméon, descendu de Codrus, dernier roi d'Athenes de la famille de Nestor, et par conséquent d'une naissance illustre. Les grandes richesses que son pere Alcméon, fils d'un autre Mégaclès, avoit acquises par les libéra-

[a] Vid. sup. sect. 3. §. 3.

lités d'un roi de Lydie avoient servi à donner un grand éclat à cette maison.

Clisthène garda ces prétendans à sa cour pendant une année entiere. Son goût le portoit à préférer Hippoclide, dont les agrémens personnels étoient soutenus par de grands biens, et par la considération que lui acquéroit son alliance avec les Cypsélides desquels il descendoit. Mais enfin le jour de la décision étant arrivé, Clisthène, qui vouloit éprouver le caractere de ces prétendans dans toutes les situations, leur donna un grand repas, dans lequel il les excita lui-même à boire et à se livrer sans réserve à la joie. Là, Hippoclide, cédant à la vanité qui détruit si souvent l'effet des agrémens personnels, voulut montrer toute son adresse en présence de ses rivaux : il se mit à danser et le fit d'une maniere si indécente, que Clisthène qui avoit souffert ses premieres extravagances, ne put plus se contenir, et le congédia en lui

disant : *fils de Tisandre tu as dansé ton mariage*; à quoi celui-ci répondit, en achevant de développer la fatuité de son caractere : *Hippoclide s'en soucie fort peu.* Réponse qui passa depuis en proverbe dans la Gréce.

Clisthène se détermina en faveur de Mégaclès, fils d'Alcméon : il lui donna sa fille avec l'assurance de ses biens; et pour consoler en quelque façon les douze autres prétendans, il leur donna à chacun un talent d'argent. Ces douze talens feroient aujourd'hui plus de 1280 marcs, ou plus de soixante et quatre mille livres de notre monnoie actuelle : somme prodigieuse dans un temps où le prix d'un bœuf étoit de cinq dragmes, ou de la douze-centieme partie du talent. Cette dépense faite par le tyran de Sicyone, pour le mariage de sa fille Agariste, prouve, ce me semble, qu'elle devoit être son héritiere; aussi, Hérodote parle-t-il de ce mariage, comme de la principale

cause de la richesse des Alcméonides.

Le temps de ce mariage peut être déterminé; 1°. par le temps où Clisthène lui-même a vécu; 2°. par celui des amans de sa fille; 3°. par la postérité qui sortit d'Agariste et de Mégaclès son époux.

Prenons successivement ces trois routes différentes : on les verra nous conduire également au même point; c'est-à-dire à la détermination de l'époque que nous cherchons.

Hérodote dit que Clisthène et Alcméon avoient été vainqueurs à la course des chars à Olympie : ce qui prouve seulement qu'ils sont postérieurs à la vingt-cinquieme olympiade, ou à l'an 676, [p] car ce fut cette année-là que l'on admit cette course dans les jeux olympiques, 73 ans après l'olympiade dans laquelle Phidon avoit usurpé la présidence des jeux. Des hommes séparés par un intervalle de 72 ans ne

[p] Pausan. V. pag. 392.

peuvent guere avoir été contemporains, mais nous avons des choses plus précises.

Clisthène, pere d'Agariste, étoit, comme on le voit dans Hérodote, tyran, c'est-à-dire souverain de Sicyone; car on sait que chez les Grecs ce nom emportoit seulement l'idée d'un prince qui gouvernoit un état, lequel n'avoit pas toujours été soumis à des rois. Aristote nous assure que la tyrannie de Clisthène et de ses ancêtres, ne dura en tout que cent ans. Hérodote nomme les ancêtres de Clisthène; et il ne s'en trouve aucun de même nom que lui. Ainsi l'on ne peut reconnoître qu'un seul Clisthène, tyran de Sicyone; et tout ce que l'on trouvera rapporté à un tyran de Sicyone, du nom de Clisthène, se doit entendre du pere d'Agariste. Myron, ayeul de Clisthène, avoit remporté le prix à la course des chars, la trente-troisieme olympiade ou l'an

647, selon Pausanias. [g] On ne pouvoit guere se tromper là-dessus à Olympie; parce qu'il y avoit fait construire un bâtiment nommé le trésor des Sicyoniens, où l'on gardoit entr'autres choses les trois *disques* ou palets qui servoient aux combats du Pentathle.

Ce Clisthène fut général de l'armée des Grecs, dans la guerre sacrée, entreprise par le corps entier de la Grece et à l'instigation de la diette des Amphictyons, contre ceux de *Cirrha*. Il commandoit en chef et avec une sorte de supériorité : quoiqu'il eût deux collégues, savoir, Alcméon, archonte et général des athéniens, et Euryloque, général des thessaliens. Solon étoit aussi dans l'armée des confédérés, et il eut plus de part que personne au succès; quoique son nom ne se trouvât point marqué dans les registres de Delphes à cause qu'il n'avoit aucun titre.

Les peuples de *Cirrha* ou de *Crissa*

[g] Paus. VI. 497.

(car ces deux noms sont ceux de la même ville) habitoient la plaine fertile qui est au pied du parnasse; et ils étoient maîtres du petit port qui est au fond d'un golfe, et à l'embouchure du fleuve Plisthus, où l'on trouve encore aujourd'hui un village du nom de Crissa.[1] Les avantages de leur situation pour le commerce les enrichirent bientôt; mais la richesse produisit l'injustice et l'insolence. Ils commencerent par rançonner les pélerins que la dévotion attiroit à l'oracle de Delphes, et qui ne pouvoient se dispenser de passer par *cirrha*. Les prêtres du temple ayant voulu leur en faire des plaintes, ils s'en mocquerent; et joignant l'impiété à toutes leurs autres injustices, ils allerent jusqu'à piller le temple et l'oracle. Delphes étoit considérée comme le sanctuaire commun de la Gréce septentrionale : Olympie étoit celui de la Gréce méridionale ou du

[1] Voyage de Spon. & de Whéler.

Péloponèse. Ainsi le sacrilege commis par les Cirrhéens devenoit un attentat qui blessoit le corps de la nation Grecque en général, et les amphictyons, espece de diette formée par les députés des douze peuples les plus considérables de cette partie de la Gréce qui est au nord du Péloponèse. Cette diette ou assemblée servoit à examiner les différends qui pouvoient s'élever entre les villes, et sur-tout ce qui regardoit le droit public, ou même le droit naturel, respectable même pendant la guerre, selon les grecs, qui croyoient que les hommes, et sur-tout ceux qui faisoient partie d'une même nation, étoient unis les uns aux autres par des liens et par des engagemens que nulle guerre ne leur permettoit de violer. L'entreprise des Cirrhéens étoit un violement manifeste de ce droit public; et quand même les ampchictyons n'auroient pas été chargés singuliérement de la conservation du temple de Delphes, comme

ils l'étoient, ils n'auroient pu s'empêcher de décerner une peine contre ceux de Cirrha, lesquels au mépris de la loi qui obligeoit de respecter, même pendant la guerre, les temples particuliers de ses plus cruels ennemis, avoient insulté et pillé en pleine paix un temple qui étoit celui de toutes les nations de la Gréce.

Le détail de la guerre entreprise pour exécuter l'arrêt rendu par les Amphictyons, contre ceux de Cirrha, n'est pas de mon sujet. Je me contenterai d'observer que ces peuples riches et maîtres de la mer se défendirent long-temps, et avec cette bravoure qu'inspire le désespoir à ceux qui n'ont point de pardon à attendre. Ils furent cependant vaincus et exterminés; leur ville fut détruite, et leurs terres consacrées au Dieu qu'ils avoient outragé, mais consacrées pour demeurer en friche, avec les plus fortes imprécations contre ceux qui entreprendroient de les cultiver.

[f] En mémoire de cet événement, les Amphictyons établirent des jeux qui devoient se célébrer de quatre en quatre ans, ou toutes les cinquiemes années, à l'imitation de ceux d'Olympie. [t] Il y avoit eu autrefois des jeux qui se célébroient de huit en huit ans, ou toutes les neuviemes années, période que l'on nommoit *Enneaeteris*. Euryloque, général des Thessaliens, présida à la premiere célébration de ces jeux que l'on nomma *Chrématites* ou pécuniaires, à cause que l'on donna aux vainqueurs des combats gymniques, une somme d'argent tirée du produit de la vente des effets pris sur les Cirrhéens. On n'avoit consacré au Dieu que leurs terres, et les vainqueurs avoient partagé entre eux le reste du butin. Clisthène employa sa portion à construire un portique dans la ville de Sicyone. [v] Peut-être Euryloque destina-t-il la sienne pour le prix

[f] Paus. X. 814. 894.
[t] Schol. Pindar. Pyth. 3 argum.
[v] Pausan. II. 133.

des vainqueurs ; sans cela on ne voit pas pourquoi les auteurs consultés par le scoliaste de Pindare, lui auroient fait l'honneur d'un établissement qui étoit l'ouvrage des Amphictyons.

Ces jeux se célébroient à la fin de l'hiver, comme le montre M. Dodwel *, ou plutôt au commencement du printemps et vers l'équinoxe, environ trois mois avant les jeux olympiques qui se célébroient la pleine lune, la plus proche du solstice d'été. Selon le calcul de l'auteur de la chronique de Paros, l'année de la célébration des jeux pithyens étoit la seconde d'une olympiade. Selon Pausanias, elle étoit la troisieme ; mais cela se peut accorder, parce que l'année pythique répondant à la seconde et à la troisieme année d'une olympiade, l'un a marqué celle où commençoit l'année pythique, et l'autre a choisi celle dans laquelle se trouvoit la fin, et même la plus longue partie de l'année pythique.

* Dodwel. de cyclis pag. 237.

y La chronique de Paros marque la célébration des premiers jeux *chrématites* à l'an 110 avant la bataille de Salamine, c'est-à-dire à l'an 590, qui étoit le second de la quarante-septieme olympiade. Pausanias parle des seconds jeux pythiens de la quarante-huitieme olympiade, dans laquelle on ajouta le prix de la flûte à celui de la lyre. On donna encore à ces jeux un prix en argent aux vainqueurs des combats gymniques. Mais la Pythiade suivante on abolit cet usage, et on établit celui de ne donner aux vainqueurs qu'une simple couronne, comme dans les autres jeux. Ce prix pécuniaire avoit en effet quelque chose de bas, et l'on pouvoit reprocher aux vainqueurs que ce n'étoit pas pour la gloire qu'ils avoient combattu. Dans cette troisieme pythiade, célébrée la seconde année de la quarante-neuvieme olympiade, ou l'an 581, les Amphictyons ajouterent de

y Epoch. 38.

nouveaux combats, et entre autres, celui de la course des chars à quatre chevaux, dans lequel Clisthène, tyran de Sicyone, remporta le prix z.

Le pere d'Agariste vivoit donc encore alors, et neuf ans auparavant il avoit commandé l'armée des Grecs, dans une guerre qui avoit duré plusieurs années. Il paroît que lorsqu'il prit la résolution de chercher avec tant d'éclat un gendre pour sa fille, il n'étoit plus en état d'espérer des héritiers : ce qui suppose une vieillesse assez avancée; car le divorce ayant lieu parmi les Grecs, rien ne l'auroit empêché de prendre une femme en âge de lui donner des enfans. D'ailleurs comme ce fut après une victoire Olympique de la course des chars, qu'il fit proclamer son dessein à Olympie, il semble que ce mariage se doit placer à l'année qui suivit la 50e. Olympiade, c'est-à-dire à l'année 578, et 171 ans entiers

z Paus. X. 814.

après l'Olympiade de Phidon. Comment peut-on supposer que le fils de ce même Phidon auroit été un de ceux qui prétendoient au mariage d'Agariste ? L'anacronisme est trop sensible pour m'arrêter à le prouver. Quand même on voudroit mettre ce mariage en 595 avec M. Newton et avant la guerre de Cirrha, il y aura toujours une erreur de 154 ans à imputer à Hérodote.

L'âge d'Hippoclide, fils de Tisander, doit être déterminé par ce que dit Hérodote, du crédit que lui donnoit son alliance avec les Cypsélides de Corinthe, c'est-à-dire avec les fils de Cypsèle. [a] Aristote nous apprend que Cypsèle usurpa la tyrannie 73 ans et six mois avant la mort de Périandre. Celui-ci mourut la quatrieme année de la 48e. Olympiade, selon Socrate, c'est-à-dire en 584 : donc Cypséle avoit commencé de régner sur Corinthe en 657. Il avoit alors au moins trente ans ; et Hippo-

[a] Arist. polit. VI. 12.

clide pouvoit très-aisément être son petit-fils ou même son arriere petit-fils par les femmes, dont les générations sont la moitié plus courtes que celles des hommes. Il y a 80 ans entre le commencement de Cypséle et le mariage d'Agariste. Il faut observer que les termes employés par Hérodote, signifient qu'Hippoclide tiroit son origine des Cypsélides ou enfans de Cypséle. Si Périandre eût été encore sur le trône de Corinthe, l'alliance avec ce prince eût été une illustration que cet historien n'eût pas manqué d'observer, en parlant d'Hippoclide; et on peut conclure de son silence sur Périandre que le mariage d'Agariste est postérieur à la mort de ce prince, ou à l'an 584.

L'âge de Mégaclès, que Clisthène préféra à tous les autres prétendans, est déterminé indubitablement par celui de son pere Alcméon général des Athéniens dans la guerre de Cirrha. Mégaclès, fils de cet Alcméon, remporta la

prix de la course des chars, la 47e. Olympiade, ou l'an 592 avant la fin de la guerre. [b] Hérodote parle d'une autre victoire Olympique, remportée par son pere Alcméon, comme d'une chose antérieure au mariage d'Agariste.

La famille des Alcméonides étoit célebre à Athénes, comme le remarque Hérodote. Elle descendoit d'un Alcméon arriere petit-fils de Nestor, qui vint dans l'Attique avec son parent Mélanthus; descendu de Périclymènes, frere de Nestor. [c] Ils avoient été obligés de quitter le Pélopponèse après l'invasion des Doriens ou Héraclides. Mélanthus devint roi d'Athènes; et ses descendans conserverent long-temps le pouvoir souverain, d'abord sous le nom de Rois et ensuite sous celui d'Archontes ou de Chefs.

Le crédit et la considération dont jouissoient ceux de cette famille furent

[b] Schol. Pindar. ad VII. Pythiad. page 285.
[c] Pausan. II. 151.

un peu diminués par le crime dont se souilla l'archonte Mégaclès, en faisant poignarder aux pieds des autels, et contre la foi donnée, les complices de la conjuration de Cylon. Le manque de foi joint à la profanation fut regardé comme un sacrilége ; et il fournit un prétexte aux ennemis de cette famille, pour lui susciter une violente persécution. On prétendit qu'ils étoient tous coupables du crime de Mégaclès ; et on les regardoit comme une race impie et maudite, sur laquelle le bras vengeur des Dieux étoit toujours suspendu. Dans la suite Pisistrate ayant été obligé par des motifs de politique d'épouser une femme de cette famille, se servit de ce prétexte, pour ne pas consommer le mariage. [d]

Le meurtre de Cylon et de ses complices est postérieur à l'an 640, ou à la trente-cinquieme olympiade dans laquelle Cylon remporta le prix de la

[d] Hérod. I. 60.

course du double stade *e*; car ce fut au retour d'Olympie que Cylon, gendre de Téagène, tyran de Mégare, forma le dessein de se rendre souverain d'Athènes *f*. L'archonte Mégaclès qui fit tuer Cylon et ses complices, fut pere d'Alcméon, général des Grecs au siege de Cirrha, et grand-pere de Mégaclès, gendre de Clisthène. *g* Hérodote qui a dit beaucoup de choses de cette famille des Alcméonides, parle du voyage d'Alcméon à la cour de Lydie avec les ambassadeurs que le roi des Lydiens avoit envoyés à Delphes, auxquels il avoit rendu de grands services : mais le nom qu'il donne au roi de Lydie ne peut convenir avec sa propre chronologie. Il met ce voyage à la génération qui précéda le mariage de Mégaclès et d'Agariste. Il dit précisément que ce fut par le moyen des présens du roi de Lydie, qu'Alcméon se trouva en état

e Historica collect. olympiadum Euseb. Scaliger. p. 315.

f Hérod. V. 71. pausan. I. 67. Thucyd. I.

g Hérod. VI. 125.

d'avoir des chevaux avec lesquels il put disputer le prix aux jeux olympiques. Le voyage de Lydie est donc antérieur à l'année 592, ou à celle de la victoire de son fils mégaclès. Les années précédentes ont été occupées par la durée de la guerre de Cirrha, dans laquelle Alcméon étoit archonte, et par conséquent d'un âge mûr. Hérodote met une génération entiere entre le voyage de Lydie et le mariage de Mégaclès. Il y a beaucoup d'apparence que ce voyage est de l'an 610 au moins.

Hérodote, suivant le texte que nous avons maintenant, donne le nom de *Crésus* au roi de Lydie, qui fit de si grands présens à Alcméon. Mais sa propre chronologie y répugne entiérement. Crésus n'a régné que quatorze ans, selon Hérodote [h], lesquels ont fini à la prise de Sardes par Cyrus. Cette prise est de l'an 545 avant l'ère chrétienne [i]: donc

[h] Hérodote I. 86.
[i] Sosicrat. ap. Laert. in Periand. Solin. cap. 7.

Crésus

Crésus n'est monté sur le trône que l'an 559, plus de trente ans après la victoire olympique du fils d'Alcméon; et il ne peut être le roi de Lydie, dont les libéralités mirent Alcméon en état d'entretenir des chevaux.

Je ne sais si l'on ne pourroit pas soupçonner que le nom de Crésus a été mis par les copistes à la place du nom de son bisaïeul *Ardysus*, non moins connu et qui n'est pas fort éloigné de celui de Crésus. Cet Ardysus qui a régné très-long-temps, n'est mort, selon la chronologie d'Hérodote, qu'en 628 avant l'ère chrétienne ; et Alcméon, archonte, en 590, trente-huit ans après, peut fort bien avoir été à la cour de ce prince, à l'âge de vingt ans, pour y chercher une retraite où il pût attendre que la violence des persécutions excitées contre sa famille, à cause du meurtre de Cylon, fût un peu ralentie.

[k] Ardysus étoit connu dans la Grece

[k] Pausan. IV. 338.

dès l'an 660. Aristomène chassé de la Messenie par les Lacédémoniens, avoit formé le dessein d'aller à sa cour, et il se préparoit à l'exécuter, lorsqu'il mourut à Rhodes, chez son gendre. Ardysus a commencé de régner en 676, et n'est mort qu'au bout de quarante-huit ans de regne, en 628.

[l] On voit dans la chronique de Paros le nom d'un roi de Lydie, mais il ne reste que la premiere et la derniere lettre de ce nom. Α... Σ. ΛΥΔΟ.. ΣΙΛΕΥΣ. [m] M. de Grante-Mesnil montre qu'il faut lire ΑΡΔΥΣ, *Ardys*. La date est aussi effacée en partie, et il n'en reste que les derniers caracteres .... ΔΔΔΙ, lesquels doivent être pris pour les restes du nombre 371 écrit ainsi ΗΗΗΔΔΔΙ, suivant la forme des caracteres numéraux de cette chronique: ce qui conviendra parfaitement avec le temps d'*Ardys*. Cette année 371

[l] Epoch. 36.

[m] Palmerii. Exercit. p. 701.

répond à la 634 avant l'ère chrétienne, et la 42 du regne d'Ardys.

On ne sait quelle action de ce prince étoit marquée sur la chronique : il y a beaucoup d'apparence que c'étoit l'ambassade à l'oracle de Delphes, dont parle Hérodote, et dans laquelle Alcméon eut occasion de faire sa cour au roi de Lydie. Gygès, premier roi de la famille des Mermnades, après s'être emparé de la couronne de Lydie sur les héraclides, avoit trouvé beaucoup d'opposition dans l'esprit des Lydiens attachés à l'ancienne famille. Après plusieurs guerres, dans lesquelles Gygès eut l'avantage, il proposa aux princes héraclides de soumettre leurs prétentions à la décision de l'oracle de Delphes : la proposition fut acceptée par ces princes, qui n'avoient pas de forces suffisantes pour continuer la guerre, [n] et qui espéroient de trouver, du moins dans la réponse d'Apollon un

[n] Hérodot. l. 14. 50. 51. 54.

prétexte honnête pour se soumettre à l'usurpateur. Le dieu décida en faveur de Gygès; et ce prince lui en marqua sa reconnoissance par de riches présens, [o] dont il orna le temple de Delphes: son exemple fut imité par ses successeurs, [p] qui envoyerent souvent consulter ce même oracle. Comme ce fut pendant le regne d'Ardys, fils de Gygès, que les Cimmériens envahirent l'Asie mineure et pillerent la ville de Sardes, sans pouvoir cependant s'emparer de la citadelle; [q] il est très-probable que ce prince envoya une ambassade à l'oracle de Delphes, soit pour consulter ce dieu sur les suites d'une guerre aussi importante, soit pour le remercier de quelqu'événement favorable, que l'on attribua à sa protection.

Il est donc nécessaire, pour accorder Hérodote avec lui-même, de supposer que le nom de Crésus a été mis dans

[o] Hérod. 14.
[p] Pausan. X. 834. Hérodot. I. 19.
[q] Hérodot. I. 15.

l'histoire d'Alcméon pour celui de quelque autre roi de Lydie. Celui de son bisayeul *Ardysus*, est celui de tous qui convient le mieux, soit pour la ressemblance, parce que les lettres *A* et *K* se ressembloient fort dans les manuscrits anciens, soit parce que le temps du roi Ardysus est celui de la jeunesse d'Alcméon. La chose deviendra encore plus sensible par l'histoire des descendans de Mégaclès, fils d'Alcméon.

Mégaclès, comme on l'a vu, remporta le prix de la course des chars aux jeux olympiques de l'an 592, pendant la guerre de Cirrha. Son pere, en lui prêtant ses chevaux, voulut lui donner le moyen de se faire connoître aux Grecs. On les prêtoit, et on les louoit même aux étrangers. L'objet des Grecs, en instituant ces courses de chevaux et de chars, avoit été d'engager les particuliers à élever des chevaux, et à établir des haras : les chevaux étoient rares dans la Gréce; et nous voyons

par Homere que l'on avoit été très-long-temps dans ce pays sans connoître la cavalerie. Les Grecs en avoient fort peu dans leurs armées; et même dans les derniers temps ils ne comptoient que sur leur infanterie : c'étoit la Phalange qui faisoit la force de leurs armées.

Du mariage de Mégaclès avec Agariste, il sortit deux enfans, un fils nommé Clisthène, comme son ayeul, et une fille nommée *Cœsyra*. [r] C'est celle qui fut mariée avec Pisistrate : ce mariage fut la condition du retour de son premier exil; et les Alcméonides l'avoient eux-mêmes proposé à Pisistrate, pour se soutenir par son alliance, contre leurs ennemis. [s] Le commencement de la tyrannie de Pisistrate est de l'an 560 avant l'ère chrétienne. [t] Son premier exil avoit duré

[r] Suidas.
εκγενεσιστυρωμειννη.
[s] Hérod. l. 6c.
[t] Vid. Marsham. Chron. can. page 375. Dodwel. Annal. page 41.

cinq ans entiers : son mariage avec *Cœsyra* ne le réunit point avec Mégaclès ; la maniere dont il en agissoit avec sa nouvelle épouse, [v] qu'il regardoit comme étant d'une race maudite et de laquelle il craignoit d'avoir des enfans, irrita les Alcméonides ; ils se réunirent avec les ennemis de Pisistrate, qui fut encore obligé d'abandonner Athènes. Ce nouvel exil dura onze ans.

La mort de Pysistrate est de l'an 527 ; et son mariage avec Cœsyra est certainement antérieur à l'an 540 et peut-être même à l'an 545. Agariste, femme de Mégaclès, vivoit encore ; et la supposant âgée de 18 ans en 578, lors de son mariage avec Mégaclès, elle avoit 50 ans en 545 : ce qui prouve que son mariage ne peut guere être placé avant le temps où je l'ai mis *.

[v] Hérod. 61.

* Nous en avons une autre preuve. Hérodote, V. 65, dit que les fils de Pisistrate avoient eu le pouvoir souverain

Ce crime des Alcméonides, et l'idée de cette espece de malédiction attachée à tous ceux de cette famille, subsista encore long-temps après. Solon avoit tâché d'effacer cette opinion qui étoit une source continuelle de troubles et de désordres. Dès la quarante-sixieme olympiade, ou dès l'an 593 [y], après une maladie épidémique que le peuple avoit regardée comme un effet de la vengeance divine, il avoit fait venir Epiménide, de Crete [z], homme très-célébre par son zèle et par son intelligence dans les matieres de religion, et qui sur-tout étoit renommé par son habileté pour les expiations. Les sacrifices

dans Athènes, pendant 36 ans. Thucydide et Hérodote, ailleurs, ne leur en donnent que 18; mais ils l'entendent du temps qui a suivi la mort de leur pere. Hérodote compte du second retour de Pisistrate en 545, et 36 ans avant l'an 509. Les fils de Pisistrate partagerent dès-lors l'autorité avec lui; [*Hérodote* l. 62.] et cette année étoit la onzieme de sa tyrannie, ou plutôt de son exil, *ibid.* Ce qui place cet exil en 555, et 23 ans après le mariage d'Agariste.

y Plutar. Sol.

z Laert. Epimenid.

expiatoires qu'il institua les temples, les autels, les statues qu'il consacra, calmerent pour un temps les terreurs superstitieuses de la populace. Mais les ennemis des Alcméonides surent les entretenir, et les rendirent quelquefois si vives, que les Alcméonides ne purent éviter une ruine totale que par la fuite et par un exil volontaire : on les nommoit toujours les impies ἐναγεῖς, proprement les *excommuniés*.

Clisthène, frere de *Cœsyra* et fils d'Agariste, après avoir rendu la liberté à sa patrie, en chassant les Pisistratides en 509, et après avoir perfectionné le gouvernement par des loix sages, fut condamné à l'exil avec 700 hommes de sa famille ou de ses amis, sur le seul prétexte du crime de leurs ancêtres [a]. On poussa la rigueur jusqu'à déterrer les morts [b] pour porter leurs os hors de l'Attique ; mais cet exil ne dura pas

[a] Herod. V. 72.
[b] Thucyd. I.

long-temps, et les Alcméonides furent bientôt rappelés [c].

Clisthène eut un fils nommé Hippocrate. Agariste, fille d'Hippocrate, épousa Xantippus [d], archonte en 473, et l'un des commandans de la flotte athénienne, à la bataille de Mycale. Le fameux Périclès étoit sorti de ce mariage; et au commencement de la guerre du Péloponèse, les Lacédémoniens demanderent qu'on purifiât la ville d'Athènes de la souillure contractée par le meurtre de Cylon [e]: ils espéroient par-là venir à bout de faire bannir Périclès qui descendoit des Alcméonides, par sa mere Agariste. [f] Périclès mourut la troisieme année de cette guerre, ou l'an 428. Il étoit entré dans le gouvernement dès le temps de l'expédition de Cimon contre les peuples de Phénicie et des.

[c] Herod. V. 73.
[d] Herod. VI. 141. 136. VII. 33. 131. IX. 119.
[e] Thucyd. lib. I.
[f] Thucyd. lib. II. Vide Dodwel. Annal. Thucyd. p. 125. Athenæ V. 13.

provinces maritimes de l'empire des Perses [g]; c'est-à-dire, vers l'an 460 ou 461 avant l'ère chrétienne. Il devoit avoir alors environ quarante ans, car on n'entroit guere avant cet âge dans les emplois; mais il ne pouvoit avoir guere plus. Plutarque remarque que dans sa jeunesse il ressembloit beaucoup à Pisistrate, mort en 527, et que les vieillards se ressouvenoient d'avoir vu. Périclès entra dans les affaires en 460, 67 ans après la mort de Pisistrate, et dans un temps où il n'y avoit guere de gens qui pussent se souvenir d'avoir vu Pisistrate. Périclès est donc né environ 27 ans après la mort de Pisistrate. Il étoit le quatrieme descendant d'Agariste et de Mégaclès : mais les trois générations ne doivent être évaluées qu'à 80 ans au plus, parce qu'il s'y trouve une femme, savoir sa mere, la seconde Agariste. S'il est né en 498, il avoit soixante-dix ans lorsqu'il mourut de la peste, en 428,

[g] Plut. Pericles.

assez âgé pour ne pouvoir plus espérer d'avoir des enfans, et pour être obligé de faire révoquer la loi que lui-même avoit portée contre les bâtards, et de faire légitimer un fils naturel qui lui restoit seul; mais cependant ayant encore la force de vacquer aux affaires, et de soutenir tout le poids du gouvernement.

Les trois générations antérieures évaluées à 80 ans, par la raison que j'ai marquée, donnent l'an 578 pour celui du mariage de Mégaclès avec la fille de Clisthène, comme je l'avois supposé d'abord. On ne peut même le faire remonter plus haut que de deux ou trois ans, à cause qu'il est postérieur à la mort de Périandre arrivée en 584.

Il est donc clair que si Hérodote a voulu dire que Léocède, qui se présenta parmi les amans d'Agariste, étoit fils de Phidon, tyran d'Argos, il faut que ce Phidon ait vécu 155 ans après celui qui usurpa la présidence aux jeux

olympiques, et qu'Hérodote, en les confondant ensemble, ait commis un anachronisme que Pausanias n'a pas apperçu en lisant cet endroit; ce qui ne me paroît guere probable.

M. Newton, qui ne reconnoît qu'un seul Phidon, le place au temps du mariage d'Agariste : mais par là il a répandu de nouvelles ténébres sur un point d'antiquité déjà très-embarassé; et pour admettre son opinion, il faut rejetter toutes les généalogies assurées des anciennes familles, ou leur donner une durée contraire à l'évaluation, fondée sur l'expérience de tous les temps, adoptée par M. Newton lui-même.

La généalogie de Caranus, dans Velléius Paterculus, prouve qu'il le croyoit le douzieme depuis Téménus, et par conséquent frere du tyran d'Argos, lequel usurpa la présidence aux jeux olympiques, en l'année 749, selon Pausanias, et qui étoit le dixieme descen-

dant de Téménus, selon Strabon. Ce qui, compris l'âge que devoit avoir alors Phidon, met le temps de Téménus avant l'an onze cent.

[b] La chronique de Paros marque le temps du passage d'Archias à Syracuse, la 21e. année de l'Archontat d'Eschyle à Athènes, et elle dit que cet Archias étoit le dixieme depuis Téménus. L'année marquée par l'auteur de la chronique répond à l'an 768 : ce qui est confirmé par Thucydide, [i] lequel nous apprend que la ville de Mégare, fondée en Sicile, par une colonie de Mégariens, cinq ans après la fondation de Syracuse, subsista pendant 245 ans entiers, jusqu'à ce qu'elle fut ruinée par Gélon, tyran de Syracuse. Ce dernier événement est de l'an 484, comme le montre M. Dodwel. [k] Or 284, et 484 font 768 : ce qui est le calcul de

[b] Epoch. 32.

[i] Thucyd. liv. VI.

[k] Dodwel Ann. Thucyd. page 44.

l'auteur de la chronique. Archias étoit le dixieme depuis Téménus : donc Téménus a vécu vers l'an onze cent au plus tard.

Le détail que nous donne Thucydide de la durée de ces diverses colonies grecques de la Sicile, et des dates de leurs fondations, est composé de nombres rompus, qui montrent qu'il s'agit là d'une chronologie exacte et sûrement connue. Il sortit alors plusieurs colonies de la Grece proprement dite, et du Péloponèse. Celle de Syracuse est antérieure de 23 ans à l'olympiade de Phidon : mais il y a beaucoup d'apparence qu'elle fut occasionnée par la violence avec laquelle il s'empara des terres du partage de Téménus, les enlevant à ceux auxquels elles étoient échues par succession. Ceux qu'il en dépouilloit se trouverent obligés d'aller chercher de nouveaux établissements hors du Péloponèse. Archias fut un de ceux-là : il se réfugia à Corinthe,

et comme le commerce et la navigation fleurissoient dans cette ville, que sa situation rendoit maîtresse des deux mers, il lui fut facile d'y trouver des vaisseaux qui le transportassent en Sicile.

Caranus frere de Phidon prit le même parti, et s'étant mis à la tête d'une troupe d'aventuriers que le tyran d'Argos étoit peut-être bien aise d'éloigner, il passa en Illyrie, comme on l'a vu plus haut. Tout s'accorde et tout devient clair dans cette chronologie : le nombre des générations quadre avec la durée des intervalles; les événemens liés les uns aux autres ne sont point entassés, et ils ont tout le temps nécessaire pour se préparer et pour s'accomplir.

§. IV.

Généalogie du médecin Hippocrate.

Je finirai cet article des anciennes généalogies par celle du médecin Hip-

pocrate, la seule que M. Newton ait rapportée, parce qu'elle lui a semblé propre à prouver qu'il n'y avoit que dix-huit générations entre Hercule et la guerre du Péloponèse. Hippocrate est né l'an 460, selon Histomachus: [l] ce qui cadre avec ce que les ouvrages de ce médecin et l'histoire générale nous apprennent du temps dans lequel il a fleuri.

[m] On trouve à la tête du recueil de ses œuvres plusieurs pieces qui pourroient servir à son histoire, si de l'aveu de tous les critiques elles n'étoient pas des écrits supposés par des fourbes, si malhabiles qu'ils ne méritent pas même d'être réfutés. L'usage qu'en fait M. Newton m'impose cependant la nécessité de les examiner et d'en rendre compte.

On trouve d'abord un recueil de lettres qui contient celle du roi Arta-

[l] Histom. hist. sect. Hipp. Gen. Hipp.

[m] Hipp. Oper. Vol. I. pag. 10.

xercès au satrape Pœtus, * pour lui ordonner d'engager Hippocrate à venir en Perse, la réponse du satrape à Artaxercès, et celle que le médecin écrit au roi de Perse, au *grand roi*, comme le nommoient les grecs, pour rejetter les offres obligeantes et avantageuses qui lui avoient été faites par ce prince. Cette lettre, pleine d'outrages et de menaces impertinentes, ressemble bien plus à l'ouvrage d'un scoliaste, qui n'a jamais vu que la poussiere de son cabinet, et qui parle à un prince mort depuis plusieurs siécles, qu'à une lettre véritable, écrite à un prince vivant, et dont les états sont voisins de celui qui l'écrit. D'ailleurs elle n'a point le style d'Hippocrate, homme d'esprit et bien

* Suidas, article Ἱπποκρατ, rapporte cette même lettre d'Artaxercès, elle est adressée à un Histanes, gouverneur de l'Hellespont; elle donne à Hippocrate le nom de descendant d'Esculape, & est beaucoup plus simplement écrite. C'est sans doute celle que l'on avoit fabriquée d'abord; mais les seconds faussaires voulurent encore renchérir. Suidas ne parle point de la réponse.

élevé. Les grecs redoutoient le roi de Perse; mais ils ne le méprisoient pas, sur-tout lors de la guerre du Péloponèse, dans laquelle les deux partis qui divisoient la Gréce cherchoient également à se fortifier de son alliance.

Dans la lettre du satrape Pœtus, dont le nom semble plutôt romain que persan, on lit qu'Hippocrate, issu de Jupiter, est le vingtieme descendant de ce Dieu, que son pere est du sang d'Esculape, et sa mere du sang d'Hercule : toutes choses dont le roi de Perse ne devoit pas faire grand cas, car les Persans suivoient une religion qui regardoit ces générations divines comme autant d'extravagances et d'impiétés.

Le satrape ajoute qu'Hippocrate est le huitieme depuis le roi Chrisamis : il déduit ces générations tout au long, et nomme le quatrieme avant Hippocrate, un Nébrus qui assista, dit-on, de ses conseils l'armée des Amphictyons au

siege de Cirrha. Hippocrate étant né l'an 469, son bisaïeul est né au plutôt l'an 560; et quand même on mettroit, avec M. Newton, la prise de Cirrha en 575, il faut donner 48 ans à chaque génération, pour que Nébrus pût avoir alors seulement 30 ans.

On trouve une autre piece dans ce même recueil, qui auroit encore plus de force pour établir la généalogie d'Hippocrate, si elle étoit véritable : c'est une harangue prononcée devant le peuple d'Athènes par un Thessalus, fils d'Hippocrate. Il parle des services rendus par *Nébrus* dans la guerre de Cirrha. Mais il est difficile de le faire quadrer avec la généalogie donnée dans la lettre de *Pœtus*, car on ne sait comment placer un *Hippolochus* et un *cadmus* qu'il joint à *Nébrus*.

Enfin, dans une espece de sommaire de la vie d'Hippocrate, que le titre marque être tiré de *Soranus* qui est cité plus d'un fois dans l'ouvrage, on trouve

une généalogie d'Hippocrate, où l'on dit que ce médecin descend d'Hercule et d'Esculape, qu'il est le vingtieme depuis le premier, et le dix-neuvieme depuis le second. Suivant la généalogie de Pœtus, Hippocrate étoit le vingtieme depuis Jupiter; mais ici il est le vingt-unieme. Par l'évaluation ordinaire des générations, la naissance d'Hercule antérieure de 20 générations à celle d'Hippocrate, sera de l'an 1108, à cause que la génération de la mere d'Esculape peut n'avoir que 15 ans. La naissance d'Esculape sera de l'an 1093.

Selon M. Newton, ils se trouverent à l'expédition des Argonautes en 936: en leur donnant alors 40 ans, ils seront nés vers l'an 976; et chacune des 19 générations n'aura que 27 ans. Dans la généalogie de Nébrus, il faudra leur en donner 48 à chacune, selon les dates de M. Newton.

Mais sans nous arrêter à ces discussions, quelle peut être l'autorité de

toutes ces pieces ? Ne sont-elles pas manifestement l'ouvrage de quelque sophiste oisif, semblables aux lettres de Phalaris, et même encore plus grossiérement fabriquées ? Je doute que ceux qui ont prodigué tant d'esprit et tant d'érudition pour soutenir les lettres du tyran d'Agrigente, osassent entreprendre la défense de celles d'Hippocrate et du satrape de Perse, ou de la harangue de Thessalus.

A l'égard du sommaire de la vie d'Hippocrate, il ne peut guere avoir plus d'autorité. La généalogie qu'il rapporte est tirée de l'ouvrage de Soranus : or, cet écrivain étoit assez moderne. Suidas fait mention de deux *Soranus*, tous deux d'Ephese. Le plus ancien avoit exercé la médecine à Rome, sous Trajan et sous Adrien, et ne paroît point avoir écrit d'ouvrage historique. Le second Soranus, ou *le jeune*, comme le nomme Suidas, avoit publié en dix livres, une compilation, qui contenoit

les vies de tous les médecins célèbres; et c'étoit sans doute l'abrégé de celle d'Hippocrate, dont on avoit formé le sommaire d'où sa généalogie est tirée. Le jeune Soranus qui vivoit au plutôt l'an 150 de Jesus-Christ, plus de six cens ans après Hippocrate, est-il plus croyable sur le nombre des générations qui se trouvoient dans la généalogie des familles descendues des argonautes, ou sur la chronologie qui en résulte, que ne le sont Phérécide, Hellanicus, Pindare, Hérodote, Thucydide et tant d'autres écrivains contemporains d'Hippocrate, ou même plus anciens que lui?

Il est vrai que l'auteur du sommaire cite Phérécide, Eratosthène, Apollodore et Arius de Tarse, comme auteurs de cette généalogie; mais il les cite d'une maniere vague, et sans marquer aucun de leurs ouvrages: grand préjugé qu'il ne les avoit pas vus. Car nous voyons que les anciens désignoient ordinairement les livres de ceux qu'ils

citoient. Marcellin cite l'ouvrage de Phérécide, d'où il avoit tiré la généalogie de Miltiade.

Il est d'ailleurs assez difficile de comprendre comment Apollodore et Eratosthène, qui mettoient la naissance d'Hercule cent ans avant la prise de Troye, ou en 1284, et 824 ans avant la naissance d'Hippocrate, n'ont compté dans cet espace que 19 générations, et leur ont donné plus de 43 ans, tandis que toutes les autres familles leur donnoient 26 ou 27 générations au moins. A l'égard de Phérécide, on conçoit encore moins qu'il ait pu donner la généalogie d'Hippocrate. Cet écrivain florissoit dans la soixante-quatorzieme olympiade [n] ou l'an 484, et avoit même vécu du temps de Darius : ainsi ses ouvrages avoient été publiés 20 ans au moins avant la naissance d'Hippocrate.

Vossius a cru que pour défendre la vérité de la citation de Soranus, il falloit

[n] Collect. Olymp. Euseb. Scalig.

reconnoître

reconnoître un troisieme Phérécide, différent de l'antiquaire et du philosophe ; et comme Eratosthène n'en connoissoit que deux, il a conclu que ce dernier Phérécide a vécu après lui [a]. Mais l'autorité de Soranus vaut-elle la peine que l'on imagine un système uniquement pour lui sauver une fausse citation ? Soranus savoit que Phérécide avoit publié les plus anciennes généalogies de la Grece, et il supposoit qu'il avoit donné celle d'Hippocrate. D'ailleurs, il est assez probable que Phérécide avoit donné la généalogie des Asclépiades, ou descendans d'Esculape. Nous en trouvons quelques fragmens épars dans Pausanias et dans les anciens écrivains. Ils nous apprenent qu'une branche des descendans de Podalire, fils d'Esculape, avoit quitté le Péloponèse pour s'établir en Asie ; et peut-être avoit-on formé la généalogie d'Hippocrate, en joignant ses ancêtres aux des-

[a] Voss. de hist. græc. pag. 400.

cendans de Podalire, dont quelqu'un avoit pu passer de l'Asie mineure dans l'isle de Cos. Mais ces différentes migrations d'une famille particuliere, rendoient le détail de la généalogie fort douteux, parce que le nombre des générations ne se pouvoit ni prouver par celui des monumens et des tombeaux, ni vérifier par la comparaison avec les familles collatérales; et c'est sans doute par cette raison que la généalogie d'Hippocrate se trouve plus courte que les autres. Il y avoit eu plusieurs degrés de générations, dont on avoit perdu la trace.

La généalogie de Miltiade, examinée plus haut, montre que Lacédémonius, fils de Cimon, auquel Périclès[a] donna le commandement de la flotte envoyée en 432 au secours de ceux de Corcyre, étoit au moins le vingt-quatrieme depuis Ajax Télamonien, plus jeune d'une génération qu'Hercule, puisque son pere Té-

[a] Thucyd. I. Plut. Périclès. Annal. Dodwel p. 113.

lamon avoit accompagné ce héros à l'expédition contre Laomédon, pere de Priam. La famille des Héraclides de Lacédémone où la suite et le nombre des générations étoient indubitables, parce que ces générations étoient déterminées par la suite même des regnes, comptoit Agis, fils d'Archidamus, roi de Sparte, en 425, et 35 ans après la naissance d'Hippocrate; pour le 25e. depuis Hercule. Les générations étoient cependant plus longues à Sparte que dans le reste de la Grece. Comment en auroit-on trouvé sept de moins dans la généalogie d'Hippocrate ?

Préférera-t-on, pour établir un système chronologique, la généalogie d'une famille transplantée successivement en différens lieux, et établie enfin dans une île obscure, à celle de tant d'autres familles plus célebres, toutes d'accord entr'elles; et qui n'ayant point quitté le lieu de leur demeure, avoient été en état de conserver leurs titres,

et les monumens de leurs ancêtres ? La préférence ne sera pas pour le témoin unique et destitué des circonstances qui peuvent lui concilier du crédit. Que sera-ce, lorsque nous ne connoîtrons son témoignage que sur le rapport d'un écrivain inconnu, et dont l'ignorance se découvre d'elle-même ?

SECTION IV.

Preuves particulieres de M. Newton.

APRÈS avoir montré, dans les deux sections précédentes, combien les monumens assurés de l'antiquité sont opposés à la chronologie de M. Newton, sur la durée de l'intervalle qui sépare la prise de Troye et la guerre du Péloponèse ; je vais passer à l'examen des preuves sur lesquelles M. Newton appuye la détermination de plusieurs dates particulieres de l'histoire grecque.

Je ne discuterai que celles qui semblent les plus précises et les plus concluantes : je ne m'attacherai pas à celles qui ne sont que des applications de ses principes hypothétiques à des faits qu'il est même souvent obligé d'altérer, pour les faire quadrer. Je ne finirois point si je voulois le suivre dans le détail des inductions qu'il tire de ces suppositions, et montrer combien il est obligé de varier sur ces mêmes principes, ce qui est la meilleure preuve qu'on puisse désirer sur leur peu de certitude.

Je traiterai dans cette section les preuves tirées des généalogies particulieres pour fixer ces époques.

§. I.

Famille des Cadméides, établis à Lacédémone.

[g] M. Newton entreprend de prouver, par la généalogie des descendans de

[g] Newton, chro. page 57.

Cadmus, établis à Lacédémone, qu'au temps de la premiere guerre de Messène on ne comptoit que six générations depuis la conquête du Péloponèse, quoique l'on comptât dix regnes successifs : d'où il croit devoir conclure que les regnes n'étoient pas égaux aux générations. Il cite Pausanias ; mais en examinant cet écrivain, on voit sans peine qu'il a été induit en erreur par l'équivoque qui est dans la version latine d'Amaséus, et qui n'est pas dans le texte. Voici ce que nous apprend cet auteur. [r]

A la bataille donnée entre les Lacédémoniens et les Messéniens, la troisieme année de la neuvieme olympiade de Corébus (c'est - à - dire, l'an 743 avant l'ère chrétienne) et la sixieme de l'archontat d'Esiméde, fils d'Eschyle, les deux ailes de l'armée Lacédémonienne étoient commandées par les deux rois, par Théopompe,

[r] Paus. IV. page 296.

dixieme depuis Aristodême, et par Polydore, qui étoit plus jeune que lui d'une génération et le onzieme depuis Aristodême. Le corps de bataille étoit commandé par *Euryléon*, descendu de Cadmus et sorti d'une famille Thébaine, établie à Lacédémone.

Cet Euryléon, * dit Pausanias, étoit le cinquieme descendans d'Egée, fils d'Oïolycus et petit-fils de Théras, beaufrere d'Aristodême. Ainsi ajoutant aux cinq générations postérieures à Egée, Théras, Oïolycus, et Egée; Euryléon se trouvera, non le septieme, mais le huitieme depuis Théras. Les termes de *cinquieme descendant* ne peuvent se rapporter qu'à Egée, éloigné d'Euryléon de cinq générations entieres. Pausanias n'est obscur que par les matieres

* Pausanias dit formellement Δι' ὑὸς τοῦ Οἰολυκος .... ἀπ' ἐγονος Πεμπτος. Remarquez que ce fut Authéfion qui quitta Thebes pour se joindre aux Doriens. Donc c'est lui qui étoit contemporain d'Aristodême. Donc neuf générations. Cet Oïolycus étoit encore très-jeune lors de la fondation de Théra.

qu'il est obligé de traiter, ou par l'ignorance des copistes qui l'ont défiguré ; sa phrase est toujours très-nette. Cependant la version latine semble présenter ici un sens contraire : *Euryleon..... AEgei filius cùm esset, ad Oiolycum, Theram et Authesionem quinto posteritatis gradu origines suas referebat.* Dans cette version Euryléon étant le cinquieme depuis Oïolycus, est seulement le septieme depuis Théras ; et il ne faut compter que six générations entre Théras et la naissance d'Euryléon, comme le dit M. Newton, au lieu que suivant le texe, il en faut compter sept. Par où il est clair que du moins il a fait en lisant Pausanias la même faute qu'Amaséus.

Dans cette maniere d'expliquer le passage, Egée n'est pas fils d'Oïolycus, mais son arriere petit-fils ; cependant il est certain qu'il étoit son fils. [t] Hérodote nous l'assure formellement, ainsi

t Herod. IV. 149.

que Pausanias [w] qui donne même ailleurs un détail des descendans de Théras, par lequel il faudroit expliquer cet endroit, s'il y avoit de la difficulté. Hérodote observe que cet Egée avoit donné son nom à une tribu considérable de la Laconie; et Pindare [x] nous apprend que cette tribu étoit composée des Thébains, compagnons de Théras, qui avoient conquis la ville d'*Amyclae*, et qui s'étoient établis dans son territoire. Selon Pausanias, Egée, fils d'Oïolycus, fut pere d'*Hiréus* [y], dont les trois fils *Mésis*, *Léas* et *Europas*, firent construire des *Heroa* ou autels héroïques consacrés à l'honneur de leurs ancêtres Cadmus, fils d'Agenor; Oïolycus, fils de Théras; Egée, fils d'Oïolycus; et Amphilocus, frere de *Demonassa* que Tersandre, fils de Polinice, avoit épousée.

M. Newton ajoute que cette généalogie étoit continuée par les fils aînés;

w Paus. III. 245.
x Pind. Isthm. VII.
y Lib. III. 245.

d'où il conclut qu'il faut donner moins de trente ans aux générations. Mais le contraire est prouvé au moins pour Oïolycus. Hérodote[z] nous apprend qu'il étoit le dernier des fils de *Théras*, et que lorsque son pere quitta le Péloponèse pour passer dans l'isle *Callistha* avec les Minyens, ou descendans des Argonautes, Oïolycus étoit encore très-jeune. C'est une conséquence nécessaire du détail qu'il rapporte. » Lorsque Théras s'embarqua, dit Hérodote, *Oïolycus*, son fils, qui avoit alors un autre nom, refusant de le suivre, Théras dit en le quittant : *il faut donc que je laisse la brebis au milieu des loups.* Οἶν ἐν Λυκοισι. On forma de-là le nom d'*Oïolycus*, qui lui demeura dans la suite : cet Oïolycus fut pere d'Egée, etc. » Théras qui avoit trouvé fort peu de reconnoissance dans ses deux neveux, quoiqu'il les eût élevés, et qu'il eût gouverné leur royaume

[z] Hérod. IV. page 149.

pendant leur minorité, aimoit mieux abandonner Lacédémone, pour s'aller reléguer dans une île inconnue, que de demeurer exposé au caprice de ces jeunes princes. Il en craignoit les suites pour son fils; et il appréhendoit que l'envie de s'emparer des biens qu'il possédoit et qui lui étoient échus dans le partage des terres conquises, ne les portât à le faire périr. C'étoit là le motif des paroles, rapportées par Hérodote : mais ces paroles même prouvent la jeunesse de ce fils, aussi bien que la crainte de Théras. Le nom de *Brebis* ne peut désigner qu'un jeune homme à peine sortit de l'enfance. Le changement de nom prouve encore la même chose; car on ne change guere celui des hommes parvenus à un âge mûr. Ainsi le jeune Oïolycus n'avoit que dix-sept à dix-huit ans au plus; et il étoit plus jeune que les deux rois, ses cousins, peut-être de quinze ans entiers, au temps de

départ de Théras pour l'Isle Callista. Nous avons déjà vu que cette colonie, conduite par Théras, tombe dans la génération qui précéde le passage des colonies Ionienes dans l'Asie mineure, lesquelles sont postérieures de cinq générations à la prise de Troye. [a] Ainsi le temps du départ de Théras est celui de la cinquieme génération; il est de 155 ans environ après la prise de Troye, et de plus de 60 ans après le retour des Héraclides, au temps duquel Théras étoit extrêmement jeune. Car comme il a survécu, de plus de trente ans, à son beau-frere Aristodême et au partage du Péloponèse entre les Héraclides, et qu'il a été le tuteur de ses neveux, il doit avoir été beaucoup plus jeune que lui. Ainsi pour peu qu'Oïolycus ne se soit pas marié jeune, ses enfans doivent être nés une génération entiere plus tard que ceux des deux rois. M. Newton sup-

[a] Supra sect. III. §. 2.

pose que la filiation d'Euryléon s'étoit continuée par les aînés depuis Oïolycus: mais j'aurois autant de droit de supposer le contraire; avec cette différence, que ma supposition seroit une suite nécessaire du fait : savoir qu'Euryléon, neuvieme depuis *Authésion*, pere de Théras, étoit contemporain du roi Théopompe, onzieme depuis le même Authésion par *Argeya*, sœur de Théras. Suivant l'estimation des anciens, et en évaluant la génération d'Argeïa à 15 ans, toutes choses d'ailleurs égales, il n'y auroit que 48 ans de différence pour ces deux générations : ce qu'il faut réduire à 34 ou 35 à cause qu'Oïolycus étoit le plus jeune des fils de Théras que Samus son fils aîné accompagna dans sa colonie, dans l'espérance de régner après lui sur cette île comme cela arriva.

Nous ne savons duquel des trois fils d'Hiréus descendoit Euryléon, et ce pouvoit être du cadet aussi bien que

de l'aîné; car Pausanias n'a pas donné la généalogie de Théras, mais celle d'Euryléon : c'étoit les ancêtres de ce dernier qu'il vouloit nommer, et il ne s'agit pas de suivre les générations de la famille de Théras. Je conviens que dans ce cas il seroit probable qu'il eût suivi la filiation par les aînés, ou par les chefs de cette famille; mais celui dont il s'agit, est fort différent. [b] Aussi avons-nous vu que la généalogie de Théron, tyran d'Agrigente, descendu de Samus, fils aîné de Théras, suppose que Théron, contemporain de Léotychidès, dix-neuvieme descendant d'Authésion, par *Argeia*, sœur de Théras, étoit, par les mâles, le vingt-deuxieme depuis le même Authésion. Comme Samus, fils de Théras, étoit plus âgé que ses cousins, fils d'Aristodème, et que les générations avoient été plus courtes dans l'isle de *Théra* qu'à Lacédémone, où elles étoient extrêmement longues, ainsi que je l'ai

[b] Sect. III. §. 1.

déjà remarqué. La généalogie des enfans de Samus contenoit plus de générations que celle de son cadet Oïolycus, et que celle des rois de Lacédémone.

Mais il y a encore une autre cause de la différence qui se trouve entre le nombre des ancêtres d'Euryléon, et celui des prédécesseurs des deux rois ses contemporains. L'emploi important de commander le corps de bataille, qui lui avoit été confié, quoiqu'il ne fut point Héraclide, prouve que c'étoit un viel officier recommandable par son expérience et par ses services passés. En ce cas, il pouvoit être beaucoup plus âgé que les deux rois; et nous pouvons lui donner 80 ans. On voyoit à Lacédémone des vieillards encore vigoureux à cet âge; et parmi nous, où la molesse et les excès du premier âge énervent le tempérament, on peut citer plus d'un exemple pareil. Nous avons vu dans les guerres de la ligue, le fameux connétable de Montmorenci, à la bataille de

S. Denis, en 567, commander l'armée du roi, endosser le harnois, et se faire tuer en combattant de sa personne comme un jeune homme, quoiqu'il eut 78 ans. Il étoit né cinq ans avant François I., grand-pere de Charles IX. qui régnoit alors; et il précédoit ce dernier de deux générations entieres. Ne seroit-il pas possible qu'Euryléon eût été dans le même cas; et, supposition pour supposition, ne doit-on pas préférer celle qui explique les seuls témoignages sur lesquels ce fait est appuyé, à celle qui veut conserver le fait en détruisant les témoignages qui nous l'apprennent?

D'ailleurs, ce ne sera pas par la généalogie d'une famille particuliere, dont plusieurs générations sont inconnues, que nous réformerons celle d'une famille royale, où le nombre des générations est constant par les filiations connues et nommées de quatre branches collatérales qui occupoient des trônes différens, et dont tous les degrés

se trouvoient marqués dans les actes et sur les monumens publics. Ainsi, quand bien même nous ne verrions pas par quelle raison le nombre des générations est moindre dans la famille d'Euryléon, ce ne seroit pas elle dont nous nous servirions pour déterminer la durée de l'intervalle écoulé depuis la fondation de Théra, postérieure de beaucoup au retour des Héraclides, jusqu'à la premiere guerre de Messene. On verra dans un autre endroit si M. Newton est bien fondé à placer cette guerre en 655, et 88 ans après la neuvieme olympiade où elle est placée par Pausanias.

§. II.

Famille des Héraclides de corinthe, et des Cypsélides.

[e] M. Newton cherche une seconde preuve de son système sur l'inégalité des regnes et des générations, dans un

[e] Newton chronic. pag. 62.

récit de Pausanias, qui bien entendu, lui est encore plus contraire que le précédent. M. Newton a été trompé en cette occasion, par la version latine d'*Amaséus*, de même que dans la précédente.

[d] Pausanias dit dans cet endroit où le texte est absolument corrompu, de l'aveu de *Sylburge* et de *Kuhnius* : » que « Cypsèle et ses ancêtres étoient origi« naires de *Gonoussa*, près de Sicyon *, « au sixieme degré. » Ce qui ne forme aucun sens, parce que l'on ne sait duquel des ancêtres de Cypsèle il faut commencer à compter ce sixieme degré. Pausanias ajoute que Mélas, fils d'Antassus, étoit l'auteur de la famille de Cypsèle. πρόγονος

La version latine a changé la ville de *Gonoussa*, en une femme de même nom, qu'elle fait fille de *Sicyon*; et

[d] V. pag. 424.

* Sicyon est au masculin dans cet endroit; mais Stéphanus Σικυων. observe que ce nom de Ville a les deux genres, et Pausanias, lui-même, les lui donne indifféremment.

M. Newton se fondant là-dessus fait dire à Pausanias, que Cypsèle étoit au sixieme degré depuis Mélas, fils d'Antassus, descendu de *Gonoussa*, fille de *Sicyon*.

Cypsèle s'empara de la souveraineté de Corinthe, l'an 655 avant Jesus-Christ. M. Newton donne 180 ans aux cinq générations antérieures, c'est-à-dire 36 ans à chacune, et place Mélas en 835, c'est-à-dire au temps des Héraclides, dont le retour se fit, selon lui, en 824, et 170 avant le commencement de Cypsèle. Voilà une nouvelle évaluation des générations, plus courte à la vérité de quarante-huit ans, que celle que j'ai fait observer [a] plus haut; mais égale à celle des générations de Lacédémone contre laquelle M. Newton s'éleve tant.

Pausanias lui-même, dans l'endroit cité par M. Newton, nous renvoye à ce qu'il a dit ailleurs de l'histoire

[a] Sect. III. §. 6.

de Corinthe, lorsqu'il la donne toute entiere : car dans le passage en question, il n'en parle que par occasion et pour expliquer les bas reliefs d'un coffre, dédié à Jupiter Olympien par les Cypsélides. Ainsi c'étoit là que l'on devoit aller chercher l'explication d'un passage inintelligible, et manifestement corrompu. Il est vrai que M. Newton n'y auroit pas trouvé de quoi établir son système.

[f]Pausanias donne, au commencement de son second livre, un abrégé de l'histoire corinthienne d'Eumélus, fils d'Amphilytus et de la famille des Bacchiades, ou rois Héraclides de Corinthe. [g]Clément d'Alexandrie met cet Eumélus au rang des plus anciens écrivains, et le nomme avant Acusilaüs d'Argos : ce qui montre qu'il étoit antérieur au regne de Darius, et au moins contemporain de Cyrus. La chronique d'Eusebe le

f Pausan. lib. II. pag. 119.
g Clém. Strom. II. & VI.

nomme sur la seconde et sur la neuvieme olympiade, plus de 150 ans avant Cyrus. Pausanias nous apprend qu'il avoit fleuri une génération au moins avant la premiere guerre de Messéne, commencée la seconde année de la neuvieme olympiade. Ainsi il a dû être au moins contemporain de Corébus, et avoir vécu vers l'an 800 avant l'ère chrétienne: il étoit à la vérité postérieur à Homere; mais un des plus anciens écrivains de la Grece après lui. Son témoignage devoit être croyable sur l'histoire de sa patrie et sur la généalogie de ses ancêtres; car il étoit de la famille royale.

On lisoit dans cette histoire d'Eumélus, qu'après la fuite de Médée, femme de Jason, Sisyphe s'étoit emparé du trône de Corinthe; que six générations après lui, le royaume fut conquis par les héraclides, sous la conduite d'*Alétès*, cinquieme descendant d'Hercule, et issu d'Antiochus, fils de ce héros et de *Midéa*, dont le pere Phylas,

roi des Driopes fut vaincu par Hercule, un peu avant sa mort. Ainsi Antiochus étoit plus jeune qu'Hyllus.

Les descendans de Sisyphe ayant cédé la couronne à Alétès, il régna sur cette ville. Ses descendans lui succéderent; et il y eut dix rois de cette famille auxquels le sceptre passa successivement de génération en génération. Après ces dix rois, le gouvernement monarchique fut aboli; et l'on établit sous le nom de Prytane, des magistrats annuels qui gouvernoient la ville par les avis d'un conseil de 200 personnes, parmi lesquelles on prenoit le Prytane : ces 200 sénateurs étoient tous du sang des Héraclides et de la famille des anciens rois.

[b] Le gouvernement des Prytanes, subsista jusqu'au temps de Cypsèle, fils d'*Eetion* et de *Labda*, fille d'un *Amphion* de la famille des Héraclides ou des anciens rois. Eëtion descendoit de Mélas; fils d'Antassus. Mélas, ainsi

[b] Hérod. V. 92.

que le remarque Pausanias, [i] avoit quitté la ville de Gonoussa, au-dessus de Sicyone * avec une troupe d'avanturiers, pour s'aller joindre aux Héraclides d'Alétès, qui marchoient vers Corinthe. Alétès le reçut dans son armée, quoiqu'avec assez de répugnance, à cause de quelques oracles qui présageoient, dit-on, la grandeur future de la postérité de Mélas.

Après la conquête de Corinthe, Mélas s'établit dans cette ville avec Alétès : ils étoient à peu-près de même âge, et le nombre des générations n'a pas dû être fort différent dans les deux familles. Ainsi le nombre des générations entre Mélas et Cypsèle doit être le même que celui qui se trouve dans

i Paus. II. pag. 120.

* C'eſt ainſi qu'on la nommoit, pour la diſtinguer d'une autre Gonouſſa, ou *Gonnoi* dans la Perrhébie, ſur le fleuve Penée & au-deſſus de la vallée de Tempé. Vid. Steph. & Strab. IX. 440. Homere Iliad. II. verſ. 80. parle de Gonouſſa près de Sicyone & la nomme *la haute Gonouſſe*.

la généalogie des héraclides descendus d'Alétès.

Pausanias compte dix de ces rois; savoir : quatre jusques et compris Prumnis, pere de Bacchis, et six en comptant ce Bacchis duquel les rois suivans prirent le nom de bacchiades, que l'on donna toujours dans la suite à ceux de la famille royale de Corinthe. Le dernier de ces rois fut Télestès, assassiné par *Ariéus* et *Perantas*, qui étoient ses parens. Après sa mort on abolit le gouvernement monarchique à Corinthe; et l'on établit une forme d'aristocratie, où les affaires étoient réglées par un conseil de 200 bacchiades, sous la direction d'un magistrat annuel que l'on nommoit prytane.

Le gouvernement de ces Prytanes dura 90 ans, selon Diodore[k], et finit à l'usurpation de Cypséle, laquelle arriva, selon lui, 447 ans après la conquête du Péloponèse par les Héraclides. Le

[k] Diod. Frag. ap. Syncell. pag. 173.

regne

regne d'Alétès, à Corinthe, étoit postérieur à ce retour, de trente ans entiers, selon Didyme cité par le scholiaste de Pindare. [l] C'est pour cela que les dix regnes dont la durée est marquée dans Diodore, ne font que 336 ans; et il n'y a rien à changer dans sa chronologie, pour le mettre d'accord avec lui-même, comme l'a pensé le chevalier Marsham, qui d'ailleurs donne une explication forcée aux paroles de Pausanias, pour y trouver une génération de plus que dans Diodore. [m] Il n'en compte que neuf; et s'il semble en mettre dix, c'est que Bacchis est compté deux fois comme le cinquieme des Héraclides, et comme le premier des cinq Baccides. Ces neuf générations font cependant 11 regnes, parce que Télestès, le dernier de ces rois, ayant été laissé encore enfant par son pere Aristomede ou Aristodême, il fut pendant seize ans sous la tutele de son

l Pind. schol. ad. olym. 18. pag. 142. vers 17.
m Chronic. can. pag. 564.

oncle Agémon qui gouverna le royaume. Agémon étant mort, un étranger usurpa la couronne, et la garda 25 ans; Diodore le nomme Alexandre. Télestès l'ayant fait périr remonta sur le trône de ses ancêtres, et régna 12 ans, au bout desquels il fut assassiné par deux de ses parens. Ces trois regnes mesurés par le tems de Télestès avoient duré 53 ans, et auroient pû durer encore plus longtemps, si la vie de ce prince n'eut pas été abrégée par une mort violente.

Le détail historique de ces trois regnes prouve la vérité de la chronologie de Diodore, fondée, non sur l'évaluation toujours vague des générations, mais sur la durée précise des regnes. La fin du regne de Télestès précede le commencement de la tyrannie de Cypsèle, de 90 ans; et cet intervalle étoit déterminé par le nombre des Prytanes, magistrats annuels dont le nom se mettoit sur les monumens et dans les actes. Ainsi le temps de la durée de leur

gouvernement devoit être connu, surtout au temps de Périandre, sous lequel vivoit Eumélus, selon l'opinion de Pausanias [n], qui lui attribue les inscriptions de ce magnifique coffre, dédié par les enfans de Cypséle. M. Newton reconnoît que le commencement de Cypséle est de l'an 655. Le commencement des Prytanes est de l'an 745. Télestès, dernier roi de Corinthe, et le onzieme en comptant Agémon et Alexandre, étoit le neuvieme depuis Alétés : mais sa génération avoit commencé au plus tard l'an 798, parce qu'il y avoit au moins 53 ans, qu'il étoit né, lorsqu'il fut assassiné. Il faut donc ajouter les huit générations précédentes à l'an 798. Ces huit générations font 266 ans, et par conséquent elles remontent jusqu'à l'an 1064. La durée effective des regnes donne dix-sept ans de plus, et l'an 1081 : mais cette différence n'est pas considérable.

La durée des Prytanes, et celle de la génération de Télestès, font 143 ans

[n] Paus. V. page 427.

et plus de quatre générations, qu'il faut ajouter à celles des Bacchides et des Héraclides, depuis Alétès jusqu'à Télestès. Ainsi l'établissement des Héraclides à Corinthe, précédoit le commencement de Cypséle de douze générations entieres. Mélas avoit accompagné Alétès à cette expédition : donc il devoit précéder Cypséle de douze générations au moins, selon Pausanias; et cet écrivain ne pouvoit avoir dit, comme il le fait dans la version d'Amaséus, expliquée par M. Newton, que Cypséle étoit le sixieme depuis Mélas, fils d'Antassus, dans le même temps qu'il compte neuf générations, dont la derniere a duré 53 ans, entre le commencement et la fin du regne des Héraclides, à quoi il faut ajouter la durée du gouvernement des Prytanes.

La généalogie de Mélissa, femme de Périandre, fils de Cypsele *, confirme

* *Héraclide de Pont* dans son livre des *origines*. Diog. Laert. *Périand.* Cet Héraclide, plus ancien que celui dont nous avons les *allegories d'Homere*, étoit disciple de Platon, Diog. Laert. *in Heraclid.*

cette généalogie. Cette princesse étoit fille de Proclus, tyran d'Epidaure, et d'Eristhenée, sœur d'Aristodême, et descendue d'Aristocrate, dernier roi d'Arcadie. Or, suivant Pausanias, cet Aristocrate étoit le douzieme depuis Cypsele, qui régnoit au tems de l'invasion des Héraclides, et qui donna sa fille Mérope en mariage à Cresphonte, premier roi de Messene [o].

Les regnes des rois d'Arcadie, sont autant de générations. Ainsi la femme de Périandre, en supposant même *Eristhenée* fille d'Aristocrate, étoit la quatorzieme depuis le retour des Héraclides. Comment Périandre, son mari, auroit-il pu être le septieme depuis Mélas qui a vécu dans le tems même de ce retour.

Il faut donc chercher une maniere d'expliquer ce passage, qui cadre avec le système de Pausanias sur la généalogie de Cypsele. Ce passage est tiré de l'endroit où cet écrivain donne la des-

o. Voyez Reinesius Syntagma de famil. tom. I. pag. 489.

cription du coffre dédié par les enfans de Cypsèle, et qui étoit orné de bas reliefs en partie ménagés dans le cedre même qui étoit la matiere de ce coffre, et en partie d'or et d'ivoire rapportés avec art. Les sujets de ces bas reliefs étoient expliqués par des inscriptions en caracteres anciens, et dont une partie étoit écrite à l'orientale, de droite à gauche. Ces inscriptions étoient du poëte Eumélus, à ce que croit Pausanias. Ainsi ces bas reliefs étoient au moins de l'an 800 avant Jesus-Christ.

Pausanias remarque, au sujet de ces bas reliefs, qu'il seroit étonnant que celui qui avoit fait sculpter ce coffre, n'y eut fait représenter aucune chose qui regardât la ville de Corinthe dont il étoit citoyen, mais un grand nombre d'aventures qui concernoient des héros absolument étrangers à cette ville. A quoi il ajoute que pour lui il croit qu'un endroit de ces bas reliefs, qui représentoit une espece de conférence entre

deux troupes de gens armés, dont les uns sembloient se préparer au combat, et les autres s'entre-saluoient comme des gens qui se reconnoissent et qui sont prêts à s'embrasser; il croit, dis-je, que cela a rapport à l'aventure de Mélas, fils d'Antassus, qui eut beaucoup de peine à faire consentir Alétès qu'il joignît ses troupes aux siennes, et qu'il l'accompagnât dans son entreprise sur Corinthe.

Si, comme le prétend M. Newton, Cypséle étoit seulement le sixieme depuis Mélas, ce coffre ayant été fait pour un de ses ancêtres πρόγονος, c'est-à-dire, au moins pour son *bisayeul*; celui-ci qui auroit été le petit-fils de Mélas, et dont la famille n'auroit demeuré à Corinthe que depuis deux générations, n'auroit dû prendre aucun intérêt aux antiquités d'une ville où il étoit pour ainsi dire nouveau venu; et l'étonnement de Pausanias eût été très-mal fondé.

Je croirois, pour moi, que, dans ce

passage dont l'altération est manifeste, Pausanias avoit dit que la famille de Cypséle étoit devenue corinthienne depuis long-temps; quoique Mélas, fils d'Antassus, auteur de cette famille, fut venu de Gonoussa, au-dessus de Sicyone, que ses ancêtres avoient habitée pendant six générations, en remontant jusqu'à leur premiere origine. Je laisserai aux critiques le soin d'examiner si les changemens qu'il faut faire à ce passage pour lui donner un tel sens, peuvent être admis. Je me contenterai de faire voir par l'histoire même des ancêtres de Cypséle, qu'ils doivent être venus s'établir à *Gonoussa*, au-dessus de Sicyone, environ six générations avant *Mélas* qui abandonna cette ville pour passer à Corinthe. Je montrerai du moins qu'ils ne pouvoient y avoir demeuré pendant plus de six ou sept générations.

[p] Hérodote, au temps duquel il y

[p] Hérod. V. 92.

avoit encore des Cypsélides à Corinthe, et qui rapporte beaucoup de particularités de la vie de Périandre, fils de Cypséle, nous apprend que sa famille, quoiqu'établie et naturalisée à Corinthe, étoit cependant d'origine étrangere, et n'avoit aucune alliance avec celle des Héraclides ou Bacchides. Eëtion, fils d'Echécrate et pere de Cypséle, n'épousa *Labda*, fille d'Amphion, que parce qu'elle n'avoit trouvé aucun des Bacchides qui la voulût prendre pour femme. Elle étoit boiteuse; et Amphion ne la maria dans une famille étrangere, contre l'usage des Bacchides, qui s'allioient toujours entre eux, que parce qu'il ne pût s'en défaire autrement. Cypséle vint de ce mariage, et même ne vint qu'assez tard; car Eëtion fut long-temps sans avoir d'enfans : ce qui montre que cette génération avoit été plus longue que les générations ordinaires. Cypséle étoit donc du sang des Héraclides par sa mere; mais par son

pere il étoit descendu, à ce que nous dit Hérodote, de *Cœnis* ou *Cénée* et de *Lapithès*.

Cœnis ou *Cénée* étoit un ancien héros très-célébre. [q] Nestor, dans Homere, parlant à Agamemnon, à Achille et à tous les chefs de l'armée grecque, de ceux qu'il a vus dans sa jeunesse, de ces hommes égaux aux immortels, plus grands que ceux avec qui il se trouve alors, de ces hommes qui étant déjà dans un âge mûr, écoutoient ses avis et suivoient ses conseils tout jeune qu'il étoit, il nomme *Cénée* et son frere *Polyphême*, avec *Pirithoüs*, *Thesée*, et quelques autres : ainsi Cénée étoit homme fait, au temps de la jeunesse de Nestor.

Il paroît par la maniere dont il parle qu'il étoit un de ceux qui se distinguerent à la chasse de Calydon. [r] Apollonius de Rhodes et Hygin mettent

[q] Iliad. I. 26.

[r] Apoll. Argon. lib. I. 40.

Polyphème déjà vieux, mais vert encore, au nombre des Argonautes. Selon Apollodore, ce ne fut pas lui qui se trouva à cette expédition, mais son fils Coronus. Il étoit passé en Phocide, pour défendre le temple de Delphes, contre les Phlégiens.

Cénée et Polyphème étoient fils d'Elatus, roi des Lapithes, établis aux environs de Tempé et sur les bords du fleuve Penée. * Cénée régnoit sur le pays des Magnétes, et Polyphème sur celui des Perrhébes, voisins de Larissa. † On racontoit que Cénée avoit d'abord été une fille, nommée *Cœnis*, dont Neptune devint amoureux, et qu'il

† Hyg. Fab. XIV.

* Didyme fait Cénée, fils d'Elatus, & roi des Lapithes. Apollodore. II. 105, parle d'un Centaure Elatus, tué par Hercule, à Pholoé dans le Péloponèse auprès d'Erimanthe. Au livre III. 190, il parle d'un autre Elatus, fils d'Arcas, & grand oncle d'Augé, mere de Téléphe. Suivant Pausanias, Elatus, *fils d'Arcas* & pere de Perséus, dont la fille *Nœra* épousa Autolycus, passa dans la Phocide, où il bâtit la ville d'Elatée. Pausan. lib. VIII. p. 605.

† Phleg. Mirab. c. 5. Anton. libéral. cap. 16.

viola; [v] on ajoutoit qu'elle obtint du Dieu, que, pour réparer l'outrage qu'il lui avoit fait, il la changeroit en homme et la mettroit hors d'état de courir jamais un pareil risque. [x] Cette métamorphose n'est pas sans exemple. On trouve dans les naturalistes anciens et modernes plusieurs récits pareils, très-circonstanciés et qui semblent assez bien prouvés. Mais, sans recourir à cette explication, peut-être la fable n'est-elle fondée que sur les deux noms de *Cœnis* et de *Cœneus*, dont le premier est féminin.

[y] Cœnis ou Cénée fut tué dans le combat des Lapithes et des Centaures, aux nôces de Pirithoüs et d'Hippodamie. [z] Hésiode le marquoit combattant. On l'avoit aussi représenté combattant contre les Centaures, dans les bas re-

[v] Ovid. Metam. Didym. Eustach. ad. Iliad. I. 264.
[x] Diod. Sicul. lib. 32. apud Phot. cod. 254. Phlegi Mirab. cap. 5. 6. 7. 8. 9. 10.
[y] Apoll. I. 59.
[z] Hesiod. Scuto. v. 179.

liefs du temple de Jupiter olympien. [a] Cénée devoit être alors très vieux, non seulement parce que son fils *Coronus* s'étoit trouvé à l'expédition des Argonautes qui est antérieure à cette guerre des Lapithes, mais aussi parce que, selon Homere [b], son petit-fils *Leontœus* se trouva à la guerre de Troye, avec Polypète, fils de Pirithoüs et de cette même Hyppodamie, fille d'Adraste, aux nôces de laquelle survint la querelle entre les Centaures et les Lapithes. Ces Centaures n'étoient autre chose que des bouviers ou *piques-bœufs*, comme leur nom le signifie, établis aux environs du mont Ossa, sur les bords du fleuve Amyrus. [c] Ils étoient des Léleges, ou des descendans des anciens habitans de la Grece, nommés *pélasges* ou *pélagons*. Ces Pélasges étoient une espece de nomades ou de pastres errans, dont on trouve des

a Paus. V. 400.
b Iliad. B. 746.
c Suid. généalog. Strab. vetustior. apud Steph. *Amyrus* adde Apoll. schol. lib. I. 596.

peuplades répandues dans toute la Grece, et qui conserverent très-long-temps la grossiereté et la barbarie des temps antérieurs au passage des colonies orientales dans la Grece. La fable qui les faisoit demi-hommes et demi-chevaux est prise ordinairement comme une allusion à l'art de dompter les chevaux, dont on leur attribue l'invention : ce qui souffre beaucoup de difficultés, car si l'on en excepte la fable de Bellérophon, inventeur du mords et de la bride, selon Pindare [d], on ne voit dans les anciens poëtes aucune trace de cet usage de monter les chevaux. On se contentoit de les atteler à des chars, et de leur faire traîner des fardeaux : [e] nous ne voyons pas même qu'Homere, Hésiode, ni les autres poëtes anciens, ayent décrit les Centaures de la maniere dont les sculpteurs des derniers temps les ont représentés. Homere les dépeint à la vérité comme des

[d] Pindar. olymp. 13.

[e] Schol. Eurip. Hippolit. Eustat. Iliad. II.

bêtes féroces des montagnes f: au moins est-ce aux Centaures que les scholiastes appliquent ces mots du discours de Nestor. Mais ces termes en poësie peuvent s'entendre simplement de montagnards féroces et cruels.

g Pindare, qui donne le même nom aux Centaures, dit qu'ils sont fils d'un *centaurus*, fils d'Ixion et de la *Nuée* que Jupiter substitua à Junon, de laquelle Ixion étoit amoureux. Quelques grammairiens grecs expliquant le nom de Centaurus, comme s'il venoit de deux mots grecs qui peuvent signifier *percéur de nuées*, ont prétendu qu'il tiroit son origine des amours de son pere Ixion avec la Nuée.

» Ce Centaurus étant devenu sensible « pour les cavales de Magnésie, *dit Pin-* « *dare*, il naquit de ces infâmes amours « une race monstrueuse; des hommes « qui ressembloient à leur pere par les « parties supérieures du corps, et qui

f Iliad. 1.

g Pythic. 2.

« par le reste étoient semblables à leurs « meres.

Le Centaure représenté sur le coffre des Cypsélides, décrit par Pausanias, et qui est un monument plus ancien que Pindare, étoit un peu différent; car il avoit les cuisses et les jambes d'un homme, avec les flancs, la croupe et les jambes d'un cheval. L'idée de Pindare a été suivie par tous les poëtes et par tous les sculpteurs des temps postérieurs.

[b] Nous lisons dans Pline, qui s'en donne pour témoin oculaire, qu'on voyoit à Rome le corps d'un Centaure apporté d'Egypte, sous l'empire de Claude, et qu'on avoit plongé dans du miel, pour le conserver. [i] Plutarque, né sous l'empire de Claude et mort sous celui d'Antonin, parle de ce même fait. Phlegon de Tralles, affranchi de l'empereur Hadrien, le rapporte avec beaucoup de circonstances. [k] Ce Cen-

[b] Plin. VII. 3.
[i] Vossius de histo. Græc. p. 208. Plutarq. Symposiac.
[k] Phleg. Mirab. cap. ultim.

taure avoit été pris, nous dit-il, sur une montagne d'Arabie, où l'on en voit communément. Ce même écrivain ajoute que le roi de ce pays le fit conduire, vivant, en Egypte, où on le nourrissoit de chair crue. Cependant le changement d'air l'ayant fait mourir, on l'embauma et on l'envoya, continue-t-il, à Rome, où il est aisé de le voir, parce qu'il a été placé dans les jardins de l'empereur. » Il est » d'une grandeur médiocre, et plus » petit qu'on ne représente les Centaures : sa face est comme celle d'un » homme, quoiqu'il ait l'air extrême» ment sauvage, les bras, les mains et même le corps couvert d'un poil « roux, que le bitume avec lequel » on l'a embaumé a un peu noirci » au-dessous des flancs. Le corps humain se confond avec celui d'un » cheval, il a la croupe et le ventre » de cet animal, avec quatre pieds » garnis d'une corne ronde et solide,

» comme celle des chevaux ». Cette narration est trop détaillée, et ce témoignage trop positivement confirmé par le rapport de Plutarque et par celui de Pline, pour qu'il soit possible de nier que l'on montrât à Rome le corps d'un Centaure envoyé d'Egypte. Mais comme il n'avoit pas été vu vivant à Rome, et que ce corps n'avoit point été ouvert, on peut soupçonner que cela ressemble fort à ces Dragons ailés, et à ces autres monstres factices, dont on orne les cabinets des naturalistes. Ce qui le fait soupçonner, c'est que l'empereur Claude [1] dans un ouvrage qu'il avoit écrit n'étant que simple particulier, avoit rapporté qu'en Thessalie, une femme étoit accouchée d'un Centaure, qui étoit mort au bout de quelques heures. Cette merveille pouvoit bien n'avoir pas trouvé grande créance à Rome; et le gouverneur d'Egypte

[1] Plinius. VII. 3.

imagina, peut-être, que ce seroit un bon moyen de faire sa cour à l'empereur, que de lui envoyer le corps d'un Centaure, qui étoit l'ouvrage des embaumeurs Egyptiens. La flaterie a supposé bien des monumens, dans des occasions qui n'intéressoient les souverains que d'une façon bien plus indirecte.

Cénée, duquel descendoit Périandre, étant plus âgé que Pirithoüs d'une génération, il y a apparence que son pere Elatus étoit frere d'Antion, pere d'Ixion et de Phlégyas, pere de Coronis, de laquelle naquit Esculape, selon quelques uns; car les enfans d'Esculape se trouverent à la même guerre avec les petits-fils d'Ixion et de Cénée, et régnoient comme eux sur un canton de la Thessalie. Antion et Phlégyas étoient fils de *Lapithus* ou *Lapithès*, qui donna son nom aux Lapithes, et qui étoit le sixieme avant la guerre de Troye; c'est-à-dire, qui vivoit deux cens ans avant cet évé-

nement, et vers le temps des fils de Deucalion, ce qui revient au commencement des traditions historiques dans la Grece septentrionale. Au dessus de ce Lapithès commence la généalogie fabuleuse. Il étoit, dit-on, fils d'Apollon et de la nymphe *Stylbé*, fille du fleuve Penée. [m]

Coronus, fils de Cénée, et le cinquieme depuis Lapithus, s'étoit trouvé à l'expédition des argonautes, et avoit regné sur les villes de Gyrton, de Gonoussa, de *coronœa*, dans le pays des perrhébes de Tempé, et dans la Magnésie.

Hercule chassé du Péloponèse par

[m] Le scholiaste d'Appollonius, *Argon. I.* 43, fait Lapithus, fils d'Apollon & de la nymphe Stylbé. Il y a plus d'apparence que ce nom vient du mot grec *Lapathos*, qui signifie un fossé, un canal creusé pour dessécher les terres. Les lapithes étoient les laboureurs ou habitans de la plaine; & les centaures étoient les pastres ou bouviers, qui s'étoient retirés dans les montagnes voisines de Penée. Les bords de ce fleuve étoient autrefois des marécages, à ce que les anciens remarquent; & les lapithes les desséchèrent, en creusant des canaux pour faciliter l'écoulement des eaux.

Eurysthée, et banni de la cour du roi de Calydon, son beau-pere, à cause d'un meurtre, alla chercher une retraite en Thessalie, dans la Phthiotide chez Ceyx souverain de Trachine, comme je l'ai déjà remarqué. » Pendant qu'il étoit là, Egimius, roi des Doriens, c'est-à-dire, du canton de la Thessalie, nommé depuis *Estiœotis*, vint implorer son secours, contre les rois des Dryopes et contre celui des Lapithes, qui lui avoient enlevé plusieurs villes de son royaume. Quoiqu'Hercule ne fût que trop disposé à s'engager dans une guerre, qui lui donnoit le moyen d'occuper ses troupes, et de les faire subsister sans être à charge à Ceyx, Egimius lui promit de partager avec lui, non-seulement les conquêtes qu'ils feroient sur leurs ennemis communs, mais encore les villes qu'ils lui avoient enlevées.

» Strab. IX. Apollo. 437. lib. II. p. 34. Diod. Sicul. IV. page 169.

Hercule marcha d'abord contre Phylas, un des rois des Dryopes : il tailla son armée en pieces, le tua et prit sa fille *Midéa* prisonniere. Il en eut un fils nommé *Antiochus*, duquel descendoit Alétès, qui fit la conquête de Corinthe. *o* Ces Dryopes étoient une nation assez nombreuse, qui fut alors presque toute dispersée. Une partie alla dans le Péloponèse où Eurysthée les reçut; et comme s'il eût voulu insulter Hercule, il leur donna un établissement dans le voisinage de *Tirynthe* qui étoit le patrimoine de ce heros. *p* Ils y bâtirent les villes d'*Hermioné*, d'*Asiné* et d'*Eioné*, au-dessus d'Epidaure. Ceux d'*Asiné*, dans la Messénie, qui étoient une colonie tirée des Dryopes de l'Argolide, chérissoient la mémoire de leur ancienne origine, vouloient qu'on leur donnât le nom de Dryopes, et en avoient conservé beaucoup d'usages dans le culte religieux.

o Strabon. VIII. 434.

p Strab. VIII. 373. Paus. IV. 366. Diod. IV. 168.

[q] L'autre partie de la nation des Dryopes ayant été vaincue, leur roi *Laogoras* et ses fils furent mis à mort pour quelques impiétés que lon prétendit qu'ils avoient commises pendant le cours de la guerre; et les Dryopes abandonnant entiérement la plaine, se retirerent dans le pays montagneux qui a toujours porté leur nom dans la suite. Quelques-uns passerent dans l'isle d'Eubée, et y bâtirent la ville de Styra, à l'extrémité méridionale de cette isle. On verra bientôt pourquoi je remarque ces migrations des Dryopes. Le pays dont ils furent chassés, semble avoir été le canton de Thessalie, nommé *Thessaliotis*, entre le pays de Phthie et celui des anciens Doriens. [r] Strabon dit qu'il prit le nom de *Thessalie* d'un *Thessalus*, fils d'Hercule, et dont les descendans *Antiphus* et *Philippus* vinrent s'établir dans le pays. Ce Thessalus étoit fils d'Hercule et de Chalciope, fille d'Euripyle, roi

q Apollod. I. 135.
r Strabon. IX. 444.

de l'isle de Cos, selon Apollodore. [s] Plusieurs anciens écrivains font venir le nom de la Thessalie d'un fils de Jason et de Médée; mais il n'est fait nullement mention des enfans de Jason dans les anciens poëtes; et il est constant que le nom de Thessalie étoit un nom moderne, et dont on a reproché aux tragiques grecs de s'être servis en parlant de l'histoire des tems héroïques.

[t] Velleius, dans le prologue de son histoire, place l'époque du passage des Thessaliens dans le pays auquel ils donnerent leur nom, après la conquête de Corinthe par Alétès, et le passage des Pélasges à Athènes. Il fait venir ces Thessaliens de l'Epire; mais le mot d'*Epirus*, qui signifioit la terre ferme en général, est un terme bien vague.

* Après la défaite des Dryopes, [v] Her-

[s] Lib. II. p. 139. Id. ibid. p. 128.

[t] Velleius Paterc. lib. I. § 3.

* Cette guerre contre les Lapithes s'entreprit après la défaite des Dryopes, en faveur d'Egimus, & avant le combat contre Cygnus.

[v] Apollod. II. p. 135.

cule

cule avoit marché avec les Doriens, contre les Lapithes, et les avoit défaits dans un combat où leur roi Coronus fut tué. Cet événement arriva vers la fin de la vie d'Hercule, trois ans au plus avant sa mort, c'est-à-dire, 55 ans avant la prise de Troye. Hercule tourna ensuite ses armes contre Orménius, grand-pere de Phénix et d'Euripyle, qui se trouverent à la guerre de Troye. Cet Orménius régnoit sur les Pélasges de la Magnésie, où l'on voyoit encore au temps de Strasbon une ville de son nom, dont Homere parle comme de la capitale du royaume de son petit-fils.

La révolution causée par la défaite des Lapithes, et par la mort de leur roi Coronus, les affoiblit extrêmement: ils cesserent d'être connus sous ce nom, parce qu'ils cesserent de faire un seul corps; ils se partagerent en divers petits états, qui n'étoient connus que par le nom de leurs villes, ou par celui

de leurs princes : c'est ainsi qu'Homere les désigne dans le dénombrement de l'armée grecque.

Il ne restoit à Léontéüs, fils de Coronus, et à Polypete, fils de Pirithoüs, que les pays situés sur les bords du fleuve Pénée, et la vallée de Tempé. Cependant ce même Léontéüs n'avoit pas craint de se mettre au rang de ceux qui prétendoient au mariage d'Helene *.

Comme il est constant par le témoignage d'Hérodote, que Cypsèle et son fils Périandre se prétendoient descendus de *Lapithus* et de *Cœnis*; et que d'ailleurs nous savons par Pausanias, que Mélas, fils d'Antassus, étoit originaire de la ville de *Gonoussa*, au-dessus de Sicyone, il est clair qu'il faut que quelqu'un des descendans de Lapithus soit venu s'établir dans le Péloponèse, à Gonoussa. Le temps de cette migration ne peut être autre que celui de la défaite des Lapithes par Hercule. Ceux qui avoient été

* Apollod. III. 202.

dépouillés de leurs terres par Hercule, allerent sans doute chercher une retraite auprès d'Eurysthée, à l'exemple des Dryopes, et il leur donna un établissement au nord de *Phénée*, dans les montagnes qui sont au-dessous de Sicyone. Hercule avoit demeuré pendant cinq ans entiers à Phénée, et comme ces peuples lui étoient fort attachés, c'étoit de-là qu'Hercule tiroit ses recrues. Eurysthée songea à se fortifier de ce côté-là, comme il avoit fait du côté de Tirynthe, par l'établissement d'une colonie de gens auxquels Hercule devoit être très-odieux.

Les Lapithes donnerent à la ville qu'ils bâtirent, le nom de *Gonoessa* ou *Gonoussa*, à l'imitation de celle de *Gonoessa* de la Perrhébie, bâtie au bord du *Titarésus*, dans la vallée de Tempé. Homere[y] parle de la nouvelle *Gonoessa*, et lui donne l'épithete de ville escarpée. Je conviens que ce n'est-là qu'une conjecture; mais cette conjectu re t un

[y] Iliad. B, vers. 573.

conséquence naturelle et peut-être nécessaire des faits rapportés clairement par les anciens, ensorte qu'elle ne sert qu'à éclaircir et à confirmer leur témoignage.

La défaite et la mort de Coronus par Hercule, sont de l'an 55 avant la prise de Troye. Léontéüs, fils de Coronus, se trouva à cette guerre; et trente ans avant la prise de cette ville, il avoit demandé Hélène en mariage : ainsi il devoit avoir environ soixante ans, et être né peu de temps avant la mort de son pere Coronus, et par conséquent il devoit être à peu près du même âge qu'Antiochus, fils d'Hercule et de la fille du roi des Dryopes. Alétès, contemporain de Mélas, étoit le cinquieme depuis Hercule : donc Mélas, ou du moins son pere Antassus, devoit être le cinquieme depuis Coronus, contemporain d'Hercule. Les générations extrêmes de ces deux généalogies se touchant, le nombre des générations intermédiaires doit être

peu différent; et sans doute les six générations dont Pausanias parloit dans le passage qui a été altéré, étoient celles qui s'étoient écoulées pendant le séjour des ancêtres de Mélas, à Gonoessa. Cet écrivain qui avoit donné le nombre des générations des Héraclides, depuis Hercule jusqu'à Alétès, et celui des descendans de Sisyphe jusques aux princes sur lesquels Alétès fit la conquête de Corinthe, avoit sans doute donné, dans le passage dont il s'agit, le nombre des ancêtres de Mélas, jusques aux héros contemporains d'Hercule et des Argonautes.

Si l'on fait réflexion à cette origine de la famille de Cypsèle, on ne sera plus surpris de voir quelles sont les aventures des temps héroïques, que les ancêtres de Cypsèle avoient fait représenter sur ce coffre. Elles ont la plupart rapport à la Thessalie et au pays dont ils étoient originaires, comme les jeux funèbres de Pélias, célébrés par les Ar-

gonautes, le combat entre les Centaures; les nôces de Thétis et de Pélée, plusieurs événemens de la guerre de Troye. D'autres regardoient la famille des Pélopides et l'histoire d'Eurysthée; car ceux des travaux d'Hercule qui y étoient représentés, pouvoient y avoir été mis comme des monumens de l'empire d'Eurysthée sur ce héros z.

a L'explication que Pausanias donne à cette représentation de deux troupes de gens armés, dont les uns semblent prêts d'en venir aux mains, et les autres se saluent et semblent se reconnoître, cette explication devient encore plus naturelle.

Alétès n'avoit point accompagné les Héraclides lors de leur passage sous la conduite de Téménus; c'étoit son pere Hippotès qui étoit avec eux. Mais ayant tué d'un coup de javelot un devin, ce qui attira de grands malheurs sur les Héraclides, il fut banni pour dix ans,

z Apollod. ibid.
a Apollod. II. 143.

Il retourna sans doute dans la Thessalie; et son fils Alétès ne revint dans le Péloponèse, que 30 ans après les Héraclides; c'est-à-dire, 110 ans après la prise de Troye. Le calcul de Diodore suppose nécessairement cet intervalle. Il amena une nouvelle bande de Doriens et peut-être de Dryopes, car il descendoit de la fille de leur dernier roi. Lorsque Mélas quitta la ville de Gonoussa avec les Lapithes pour se joindre à lui, les Doriens qui le prirent pour un homme originaire du Péloponèse, s'opposerent d'abord à la jonction; c'est ce que représentoient ces hommes armés, prêts d'en venir aux mains. Mais après que Mélas leur eut fait connoître qu'il étoit de race étrangere, et que lui et les siens étoient originaires de Thessalie, ils lui permirent de se joindre à eux: voilà le second temps représenté par les figures qui se saluoient et qui sembloient prêtes à s'embrasser.

b Didym. ap. schol. Pindar. olymp. XIII. 112.

Quoi qu'il en soit de cette explication du passage de Pausanias que je propose ici, il est clair que ce n'est pas sur un endroit corrompu qu'il faut établir son opinion sur la chronologie corinthienne, lorsque lui-même nous a donné le détail de l'histoire de cette ville, et que dans le lieu cité, il nous renvoie à ce qu'il a dit ailleurs plus au long. Cette chronologie quadre parfaitement avec ce que nous savons de celle des temps postérieurs.

[c] Le premier des Prytanes annuels fut un Euthymène, * qui exerça cette charge, 90 ans entiers avant Cypsèle, c'est-à-dire, l'an 745. [d] Vingt-trois ans avant cette révolution, ceux de Corinthe avoient envoyé une colonie en Sicile, sous la conduite d'Archias, descendu de Téménus, comme on a vu plus haut,

c Diod. ap. Syncelle. page 179.

* Diodore dit là, que les Bacchides, maîtres du gouvernement, étoient au nombre de plus de deux cens, & que parmi eux on choisissoit un Prytane annuel, pour remplir les fonctions royales.

d Sect. III. §. 5. vers la fin.

et dépouillé probablement de l'héritage de ses peres, par le tyran *Phidon* qui s'étoit emparé de toutes les terres qui avoient été dans le partage de Téménus. Cet événement tombe vers le milieu du regne de cet Alexandre qui usurpa le royaume de Corinthe sur Télestès, l'an 782 avant Jesus-Christ. Thucydide, qui nous a donné la date de la fondation des colonies Siciliennes, avec un détail très-chronologique, nous a conservé aussi celle de deux événemens relatifs à l'histoire de Corinthe. Le premier de ces faits est l'établissement d'une flotte et d'un arsenal de marine, en l'an 704, et le second est un grand combat naval, donné l'an 664, entre les Corinthiens et ceux de Corcyre, huit ou neuf ans avant la tyrannie de Cypsèle. Ces deux événemens, qui montrent quelles étoient les forces maritimes de la ville de Corinthe, sont relatifs au temps des Prytanes et au gouvernement républicain.

Le commencement du regne de Cypsèle est incontestablement de l'an 655. Celui du gouvernement des Prytanes est de l'an 745. Télestès, le dernier des rois de Corinthe, est mort âgé de 53 au moins; et par conséquent il est né l'an 798. Il étoit au moins le dixieme depuis Alétès. Ainsi la naissance d'Alétès doit être au plus tard de l'an 1098, et postérieure de 86 ans à la prise de Troye, et de six ans au moins, au retour des Héraclides, selon le calcul d'Eratosthène. La conquête de Corinthe étoit postérieure de trente ans à ce retour, et tomberoit, par cette chronologie, à la 24e. année de l'âge d'Alétès. Il conquit Corinthe sur *Hyanthidas* et Doridas, sixiemes descendans de Sisyphe par *Ornytion*, né depuis le commencement de son regne sur la ville de Corinthe, que Médée lui avoit cédée après le meurtre de sa rivale Créüse et de son pere Créon. La naissance d'Ornytion, le

cinquieme avant les rois, vaincus par Alétès, tombe donc à l'an 1266; et, selon le même calcul, à l'an 80 avant la prise de Troye. Cette naissance est postérieure de plusieurs années à l'expédition des Argonautes : ce qui cadre avec la chronologie d'Eratosthène et d'Apollodore.

Mais comme ces deux généalogistes avoient retranché un siecle entier de la durée des temps, je ne sais s'il n'y a pas de génération oubliée dans la suite des Sisyphides, de même que dans celle des Héraclides de Corinthe. *f* Nous voyons dans Homere, que Glaucus et Sarpédon, qui étoient des hommes faits au temps de la prise de Troye, étoient les petits-fils de Bellérophon, et les cinquiemes depuis Sisyphe. Comment sera-t-il possible que cent dix ans après, les deux princes qui régnoient à Corinthe, se trouvassent seulement les sixiemes depuis Sisyphe ? Ils devoient être

f Iliad. Z. 152.

les huitiemes au moins : ce qui montre que s'il y a quelque chose à reprendre dans la chronologie d'Eratosthène, ce n'est pas d'avoir étendu la durée des intervalles; mais bien plutôt de l'avoir raccourcie, au point de ne pouvoir y placer les générations constantes par les plus anciennes traditions.

[g] M. Newton suppose que le regne de Cypsèle et celui de son fils Périandre, n'ont duré en tout que 48 ans environ; et que le gouvernement des Prytanes a été de 42 ans seulement, quoique les chronologistes et les historiens de Corinthe comptassent 90 Prytanes, et que les noms de ces magistrats annuels se trouvassent dans les actes et sur les monumens publics, de même que sur ceux de familles particulieres. Sur 90 Prytanes marqués dans les monumens, il y en avoit 48 de faux : leur gouvernement n'avoit duré

[g] Newton, Chronol. page 142, et de la traduction, page 150.

que 42 ans; et au temps de l'usurpation de Cypsèle, la plupart des Corinthiens avoient vu subsister le gouvernement monarchique, dont l'interruption avoit été fort courte. Cependant on étoit venu à bout de persuader à tout le monde que cette interruption avoit duré 90 ans entiers. Voilà ce que M. Newton suppose, et ce qu'il avance sans en donner aucune preuve. Il en est de même de la durée des regnes de Cypsèle et de son fils Périandre. Aristote qui avoit joint une profonde érudition à l'étude de la Dialectique, dont il a pour ainsi dire formé l'art et réglé les principes, nous assure que la tyrannie des Cypsèlides fut longue, et qu'elle dura 73 ans et six mois; savoir, 30 ans sous le regne de Cypsèle, et 40 ans et quatre mois sous celui de Périandre. Après ce dernier, un Psammétichus, fils de Gordius, régna encore trois ans. » La cause de cette longue » durée, ajoute Aristote, n'est autre

» que la douceur du gouvernement de » Cypsèle, qui étoit extrêmement po- » pulaire, et la grande habileté de Pé- » riandre ; car quoiqu'il ait gouverné » avec beaucoup de hauteur, son in- » telligence dans l'art militaire fit » toujours respecter son pouvoir au » peuple ». [b] M. Newton ne nous apprend pas sur quel fondement il a décidé qu'Aristote s'étoit trompé, de plus d'un tiers, sur la durée du pouvoir des Cypsélides. Ce philosophe semble cependant avoir une réputation qui demandoit qu'on ne le condamnât point, sans en dire la raison.

M. Newton met la mort de Télestès en l'an 658 et le retour des Héraclides en 825, c'est-à-dire 167 ans auparavant : je veux bien supposer que la conquête de Corinthe, par Alétès, est du même temps, quoique Didyme la mette trente ans après. Il faut partager ces 167 ans, entre dix générations au

[b] Aristot. Politic. V. cap. 12.

moins, suivant les témoignages formels de Diodore et de Pausanias. Elles n'auront chacune que 16 ans et six mois, l'une portant l'autre ; ce sera encore la même faute que j'ai déjà remarquée plus d'une fois; cette durée sera celle des regnes et non celle des générations. J'avois donc eu raison de dire que la nouvelle chronologie étoit fondée sur la confusion de ces deux choses.

SECTION V.

Epoque des jeux olympiques et de Lycurgue le législateur.

MR. Newton [1] cherche une nouvelle confirmation de son calcul abrégé, dans l'époque de la législation de Lycurgue à Sparte. Il assure 1°. Que bien loin d'avoir été antérieur d'un siecle entier à la premiere olympiade chronologique

[1] Newton, chronol. page 57. 58. 59. 60. 61.

de l'an 776 avant Jesus-Christ, dans laquelle Corébus remporta le prix de la course, Lycurgue a vécu 72 ans après cette olympiade. 2°. Qu'Iphitus, instituteur ou du moins restaurateur des jeux olympiques, a vécu du temps même de Corébus, et non pas cent huit ans avant lui. 3°. Enfin qu'Iphitus et Lycurgue n'ont pas même été contemporains.

Comme M. Newton ne donne presque aucune preuve de ces assertions, et qu'il ne les appuye que sur d'autres assertions, qui sont elles-mêmes très-peu certaines; je crois devoir *montrer* la vérité des propositions contradictoires à celles de M. Newton, avant que de passer à l'examen de ce qu'il dit pour les appuyer. L'époque de Lycurgue et celle des jeux olympiques sont d'une assez grande importance, et ont, ce me semble, été assez peu éclaircies jusqu'à présent, pour que l'on me pardonne de m'y être arrêté.

§. I.

Etablissement des jeux olympiques, et leur renouvellement par Iphitus.

Les jeux olympiques se célébroient de quatre ans en quatre ans, à la pleine lune la plus proche du Solstice d'été, à laquelle ils avoient été fixés, pour la commodité de ceux qui s'y rendoient de toutes les parties de la Gréce. Car ces jeux étoient proprement ceux de toute la Grece, ou de toutes les nations qui portoient le nom d'*Hellénes*. Elles seules y étoient admises. Outre les sacrifices solemnels qui se faisoient au nom du corps des Hellénes, il y avoit des combats, où les vainqueurs étoient couronnés d'une branche d'olivier sauvage : usage ancien qui avoit commencé dès les premiers temps, avant que l'on eût appris à greffer cet arbre et à le cultiver, et qui avoit toujours subsisté, par la répugnance

naturelle que les hommes ont à rien changer dans les coutumes qui ont quelques liaisons avec les cérémonies religieuses. Hercule, disoit-on, avoit apporté le plan de cet arbre à Olympie, et il l'avoit pris chez les Hyperboréens.

Hercule étoit le véritable instituteur de ces jeux, quoique la consécration de l'autel d'Olympie et l'établissement des fêtes célébrées en l'honneur de Jupiter, fussent bien plus anciens que lui, et de l'Hercule Idéen, l'un des Dactyles ou des Curetes. Ces hommes célébres dans l'antiquité, étoient les compagnons d'Inachus et des premiers chefs des colonies orientales. On leur attribuoit tous les anciens ouvrages dont la grossiéreté sembloit conserver la marque du temps où les arts commençoient à naître. Telles étoient les murailles de la ville de Tyrinthe, selon Pausanias et Strabon *k*; quoiqu'ils les attribuent aux

k Strab. VIII. p. 373. Paus. II. 169.

Cyclopes. Mais il est clair que ce qu'ils nomment là les Cyclopes, sont les mêmes que ceux qu'ils appelent ailleurs Dactyles; car Strabon dit qu'ils venoient de l'Asie mineure, pays des Dactyles surnommés *Idéens*, du mont Ida de Phrygie. Ces murailles formées, selon Pausanias, par des masses de pierre non taillées, dont les moindres ne pourroient être enlevées par deux chevaux, subsistoient encore en 1660. Ce sont des morceaux de rocher non taillés [1] posés les uns sur les autres, et dont les intervalles sont rempli avec de gros cailloux. Ces masses de rocher sont disposées de façon, que par leur seule position elles forment des voûtes très-solides aux endroits qui servoient de portes.

Les jeux olympiques d'Hercule fu-

[1] Voyages de M. des Monceaux, oncle de M. le comte de Bonneval. Le même fait m'a été confirmé par le rapport d'un officier Vénitien, qui avoit servi dans la Morée. M. l'abbé Fourmont a vu depuis ces murailles dans son voyage en Grece.

rent célébrés aux funérailles de Pélops, bisayeul maternel de ce Héros. [m] Diodore de Sicile dit que ces jeux furent célébrés par les argonautes, au retour de leur expédition; et que ce fut par le conseil d'Hercule que l'on ordonna que ces jeux se renouvelleroient au bout d'un certain temps, et que tous les grecs s'y trouveroient, comme à une espece de diete ou d'assemblée politique, dans laquelle ils traiteroient de leurs communs intérêts. Mais il paroît qu'il a confondu les jeux funébres, célébrés en Thessalie, sur le tombeau de Pélias, auxquels Hercule assista comme un des juges, et où les argonautes combattirent suivant les bas reliefs du coffre des Cypsèlides, avec les jeux funébres, célébrés dans l'Elide en l'honneur de Pélops.

„ Hercule combattit à ceux-ci; et comme il y trouva presque tous les

[m] Diod. IV. 178.
[n] Pausan. V. 333.

grecs rassemblés, il prit cette occasion, selon Polybe [o], pour y prononcer une espece d'apologie de sa conduite, et de manifeste pour rendre raison des guerres qu'il avoit entreprises contre divers peuples. Il prétendit n'avoir jamais pris les armes, que pour obéir à des ordres supérieurs, à ceux d'Eurysthée; ou pour venger par les armes, des injures pour lesquels on lui avoit refusé la satisfaction qu'il étoit en droit d'exiger.

Polybe ajoute que ce fut lui qui régla les cérémonies de ces jeux. Cependant il ne paroît pas qu'ils ayent été célébrés avec beaucoup de régularité; et Homere ne parle point des jeux d'olympie : lui dont les héros sont fort attentifs à raconter les différens combats, où ils ont été couronnés. [p] La date de cette célébration des jeux olympiques d'Hercule se trouve diversement rapportée

o Polyb. lib. XII. 667. édit. Paris.
p Syncell. p. 172.

dans les anciens : ce qui vient sans doute de ce que l'on a confondu, avec l'olympiade de ce héros, différentes célébrations des jeux olympiques. Les uns comptoient six cens ans entre la fondation des jeux et leur rétablissement par Iphitus : ce qui donne, suivant la chronologie ordinaire, l'an 1485 avant l'ère chrétienne, et le temps des Dactyles, c'est-à-dire l'an 200 environ avant la prise de Troye, selon le calcul d'Hérodote. D'autres ne comptoient que 470 ans ou même 430 ans, entre la premiere olympiade et l'olympiade d'Hercule. Si on l'entend de la premiere olympiade vulgaire de Corébus, les jeux célébrés par Hercule tomberont aux années 1246, et 1216 avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire à l'an 62, et à l'an 32 avant la prise de Troye, suivant le calcul d'Eratosthène. Si on l'entend du rétablissement de ces jeux par Iphitus, en 884, la premiere date, ou celle de 470 ans, donnera, pour la célé-

bration des jeux d'Hercule, l'an 1354, ou la 70. avant la prise de Troye, la 32e. ou 33e. année de la vie de ce héros, ce qui peut cadrer avec les détails de sa vie et de ses actions; [9] quoiqu'il puisse y avoir quelques difficultés. Mais il ne s'agit pas ici de la chronologie des temps fabuleux.

Iphitus, souverain d'un canton de l'Elide, fut celui qui eut le plus de part au rétablissement des jeux olympiques. Il en régla les cérémonies; et par le crédit de Lycurgue, il obtint que les peuples du Péloponèse s'engageroient non seulement à regarder le territoire d'Olympie comme un asyle inviolable pendant la célébration des jeux, mais encore à observer religieusement une treve et une suspension d'armes pendant laquelle tous les actes d'hostilité seroient interdits.

De tous les combats en usage dans les

9 Voyez la dissertation sur la chronologie des Lydiens. *Mémoires de l'académie des inscriptions, Vol. V. page* 301. Je suis une autre méthode, mais cela revient à peu-près au même.

anciens jeux, la course fut d'abord le seul que l'on rétablit. Cet exercice donnoit au corps une agilité dont on trouvoit souvent occasion de faire usage, et principalement à la guerre, parce que les Grecs se chargeoient d'une très-grande distance, et que leurs phalanges couroient à l'ennemi plutôt qu'ils n'y marchoient. [r] Hérodote rapporte qu'à Marathon, les Athéniens chargerent les Perses d'une distance de huit stades, et qu'ils s'avancerent à eux d'une course si rapide, que les Perses croyant que le désespoir les avoit rendu insensés, se trouverent abordés avant que de s'être mis en état de les recevoir. Ces huit stades d'Hérodote sont, pour le dire en passant, de ceux que l'on employoit pour mesurer les distances itinéraires, et les huit ensemble valoient près de 488 pas géométriques, comme je l'ai montré ailleurs. [s]

[r] Herod. VI. 112.

[s] M. Fxeret renvoye ici à son *essai sur les mesures lon-*

Les

Les instituteurs de ces jeux ne s'étoient pas bornés au seul objet d'exercer le corps, ils avoient eu des vues politiques plus générales et plus élevées. La participation des différentes nations Helléniques aux cérémonies des mêmes sacrifices, leur rappeloit qu'elles avoient une origine commune, et qu'elles ne formoient toutes qu'un seul et même corps. Les combats qui accompagnoient les sacrifices étoient une image de la guerre, mais une image douce qui bannissoit les motifs de haine et qui n'entretenoit qu'une noble émulation parmi les rivaux qui se disputoient le prix. Ce prix, qui n'étoit autre chose qu'une simple couronne d'olivier sauvage, apprenoit aux hommes à ne se proposer pour la récompense des plus grandes actions, que la gloire et l'estime publique. Mais en même temps

gues des anciens, que nous avons donné au public depuis sa mort, & qui fait partie du volume XXIV des mémoires de l'académie des belles-lettres.

cette institution leur faisoit sentir tout le prix et tout le mérite de cette gloire, dont les vainqueurs alloient recueillir dans leur patrie les avantages réels. Car les villes, qui se croyoient associées aux victoires de leurs citoyens, leur accordoient ordinairement des prééminences considérables, et même une somme d'argent capable d'enrichir un simple particulier; puisque par la rareté où étoit alors ce métal dans la Grece, cette somme étoit le prix de cent bœufs. [t]

Les instituteurs des combats olympiques ne se tromperent pas dans leurs espérances. La sensibilité que les Grecs prirent pour la gloire dans ces combats, et la persuasion où ils furent que l'estime publique est ce que les hommes peuvent jamais posséder de plus précieux, ont été les causes de toutes ces actions héroïques dont leur histoire est remplie. C'est toujours la faute de ceux qui con-

t Plut. Solon.

duisent les hommes, lorsqu'ils ne savent pas se servir de l'orgueil et des défauts de ces mêmes hommes, pour les mener à la pratique de la vertu, et pour leur inspirer l'héroïsme, c'est-à-dire, ce fanatisme respectable qui fait le soutien et la puissance des sociétés.

La course fut pendant long-temps le seul genre d'adresse que l'on couronnât à Olympie *v*. Ce fut 176 ans après Iphitus, qu'on ajouta la lutte : 20 ans après, on ajouta le *Pugilat*, ou les combats du Ceste : 8 ans après, c'est-à-dire 204 ans après Iphitus, on admit la course des chars à quatre chevaux. La course des chars à deux chevaux est assez récente; elle est de l'an 476, c'est-à-dire 408 après Iphitus : la course à cheval est de l'an 656, et postérieure de 228 ans à la fondation. La célébrité des jeux s'augmentant tous les jours, on crut devoir multiplier le nombre des vainqueurs, en multipliant les différens

v Pausan. V. 392. 393.

genres de combats. La gloire de ceux qui avoient été couronnés, ne recevoit par-là aucune diminution, parce qu'il n'y avoit qu'une seule couronne pour chaque espece de combat. On se proposa même une nouvelle espece d'ambition, qui fut celle de joindre plusieurs couronnes; et pour y parvenir, on s'attachoit à cultiver en même temps les différens genres d'exercices : usage qui tourna à l'avantage général, parce qu'il rendoit les particuliers plus propres aux fatigues du service militaire.

Pendant les 27 premieres Olympiades, on ne songea point à transmettre le nom des vainqueurs à la postérité. * Mais 108 ans après Iphitus, on commença à inscrire dans le gymnase d'Olympie celui qui avoit remporté le prix de la course du stade. Le premier de ceux qui furent inscrits est *corébus*; et c'est à lui que commence la suite des *Olympioniques* ou vainqueurs olympiques, dans laquelle

* Ariſtodem. *ap. Syncel.* pag. 196. Pauſan. V, pag. 166.

ón marquoit seulement celui qui avoit remporté le prix à la course du stade : ce qui montre que cet usage étoit antérieur à l'introduction des autres combats, qui, étant plus estimés que la course, acquéroient plus de gloire, et auroient été préférés, s'il n'y avoit pas eu un usage déjà établi.

Les noms de ces vainqueurs servirent dans la suite à désigner les Olympiades, lorsque l'on commença à les employer dans la chronologie comme une indication des temps commune à toute la Grece, et plus convenable dans une histoire générale que les magistratures annuelles d'une ville particuliere, ou que les années du regne d'un prince. Ce fut, sans doute, par cette raison que Timée employa les Olympiades, pour lier ensemble les années des Éphores, des Archontes, et celles des Prêtresses d'Argos. Cependant il n'est

y Diod. Lib. V. Suid. *Artic.* Tim. Polyb. *Excepr. Vales.* pag. 50.

pas le premier qui s'en soit servi ; car on trouve souvent ces Olympioniques marqués dans Thucydide.

Tout le monde convient que l'Olympiade de Corébus fut célébrée au solstice d'été de l'an 776 avant le commencement de l'ere chrétienne [c] : l'accord est parfait sur cet article ; et il est fondé sur les preuves les plus fortes. Eratosthene [a], Apollodore, Aristodème d'Elis, Polybe et presque tous les anciens chronologistes ont reconnu qu'il y avoit eu 27 Olympiades de célébrées entre Iphitus et Corébus. Le chevalier Marsham [b], embarassé de quelques difficultés qui ne le devoient point arrêter, a semblé croire Corébus et Iphitus contemporains : du moins s'est-il expliqué d'une maniere à le faire soupçonner ; quoique

c Petav. *Uranolog.* DidWel. *de cyclis.* Riccioli, *chronol. reformat.*

a Eratoft. & Appoll. ap. Plut. *Lycurg.* Ariftodèm. & Polyb. *ap. Syncell.* p. 196. Appollod. lib. 8. *ap. Syncell.* pag. 185.

b Marsham. pag. 488. 489.

dans ses tables il place Iphitus 108 ans avant la premiere Olympiade vulgaire. M. Newton, supposant la chose prouvée, s'est contenté d'en faire une assertion, comme je l'ai déjà remarqué. Je ne puis examiner des raisons qu'il n'a pas publiées, et il faut me contenter de produire les preuves qui nous restent de cette distance de 108 ans, entre Iphitus et Corébus.

§. III.

QUE Lycurgue a été contemporain d'Iphitus, et qu'il a eu part au rétablissement des jeux olympiques.

Il est constant par le témoignage de toute l'antiquité, que Lycurgue et Iphitus non-seulement ont été contemporains, mais encore qu'ils ont eu part tous les deux à l'établissement des jeux olympiques. Aristote [c] l'assuroit et le concluoit de ce que les noms de Lycurgue et d'Iphitus se trouvoient joints

[c] Aristotel. apud *Plut. in Lycurg.* Phleg. *frag. de*

ensemble sur le disque d'Olympie. Aristote avoit écrit un ouvrage sur les Olympioniques ou vainqueurs aux jeux d'Olympie [d], un autre sur les jeux pythiens, un autre sur les vainqueurs dans les dionysiaques ou fêtes de Bacchus, c'est-à-dire, sur les poëtes qui avoient été couronnés à Athènes.

L'ancienne chronologie étoit conforme à ce synchronisme. Sosibius de Lacédémone, dans son histoire de Sparte, marquoit formellement la premiere Olympiade vulgaire, ou celle de Corébus à la trente-quatrieme année du regne de Nicandre, fils de Charilaüs. Ce dernier, nommé aussi Charillus, étoit posthume, et il étoit né après la mort de son pere Polydecte, frere de Lycurgue. L'un et l'autre étoient fils d'Eunomus. Le regne de Charilaüs avoit été aussi long que sa vie, puisqu'il étoit né sur le trône, ainsi que nous

[d] Diog. Laert. lib. V. p. 120. add. *Anonymi*, vitam Aristotel. p. 118. Plutarch. *in Solon.* Clem. Alexand. Stromat. I. 240.

l'avons vu. Il est mort âgé de 65 ans, lesquels ajoutés aux 34 du regne de son fils Nicandre, avant la premiere Olympiade, donnent 99 ans pour la durée des deux regnes. Les 25 premieres années de Charilaüs se passerent sous la tutele de son oncle Lycurgue, auquel la couronne auroit appartenu sans le droit d'aînesse. Ainsi, 99 ans avant l'Olympiade de Corébus, Lycurgue avoit au moins 25 à 26 ans; car, s'il n'eût pas été majeur lui-même, il n'auroit pas pu avoir la tutele de son neveu. Eratostène, selon Clément d'Alexandrie *, plaçoit la régence de Lycurgue 108 ans entiers avant l'Olympiade de Corébus: mais peut-être Clément, dans son extrait, a-t-il confondu le réglement des jeux olympiques, dans lesquels Lycurgue avoit agi comme revêtu des pouvoirs de son frere Polydecte, avec l'administration du royaume, au nom et comme tuteur de son neveu. Apol-

* Clem. *Strom.* I. pag. 246. Euseb. chron. num. 432.

lodore étoit de même avis[f], et, selon lui, Lycurgue de même qu'Iphitus étoient fort antérieurs à la premiere Olympiade de Corébus. Les anciens chronologistes, que Tatien avoit suivis[g], mettoient la législation de Lycurgue cent ans avant cette époque : cette législation n'est que le commencement de sa régence à Sparte. Dieuchides[h], ancien historien, cité par Clément, mettoit *l'état florissant* de Lycurgue 290 ans après la prise de Troye. Suivant la chronologie d'Eratostène, cette année est la 118.e avant la premiere Olympiade de Corébus, et la dixieme avant celle d'Iphitus. Clément[i], qui met la naissance de Lycurgue 150 ans avant Corébus, prend pour cet âge florissant de Lycurgue sa 32e. année[k].

Eusebe marque à l'année 107 avant l'Olympiade de Corébus[k], l'âge florissan

f Plut. *in Lycurg.*
g Tatian. p. 174. Parænt. ad Græc.
h Clem. *Stromat.*
i Ibid. pag. 226.
k Chronic. *num.* 133.

de Lycurgue, *clarus habetur.* 85 ans après, c'est-à-dire la quinzieme année du regne d'Alcamène, dixieme roi de Lacédémone, dans la branche d'Eurystène [l], il marque la législation de Lycurgue, selon Apollodore. Syncelle [m] rapporte qu'Apollodore, dans son huitieme livre, mettoit la législation de Lycurgue sous le regne d'Alcaméne.

La publication des loix de Lycurgue et la réforme du gouvernement de Sparte s'étoient faites à plusieurs reprises; et sa véritable législation se devoit rapporter au serment, par lequel les Spartiates s'engagerent à ne rien changer à ses loix, pendant son absence. Ce qui arriva sur la fin de sa vie, comme le remarque Plutarque [n], et lorsqu'il prit le parti de s'exiler lui-même et d'aller mourir dans un pays étranger, pour que ses concitoyens ne pussent se dégager de la nécessité

l Num. 1218.
m Syncell. p. 185.
n Plut. *Lycurg.*

d'observer ses loix, sans violer leur serment.

Lycurgue [a] vécut 85 ans; et s'il est né, comme le marque Clément, 150 ans avant l'olympiade de Corébus, il est mort la 65e. année avant cette époque, ou la 34e. année du regne de la vie de son neveu Charilaüs, neuf ans après lui avoir remis le pouvoir souverain. Les citations d'Apollodore par Eusebe et par Syncelle sont fort suspectes; parce qu'il est clair qu'ils ont pris le change sur les rois de Lacédémone, ayant cru que, parce que depuis les olympiades on ne marquoit plus les années de leur regne dans les canons chronologiques, la royauté avoit été abolie à Sparte. La chronologie de Sosibius de Laconie et celle de Dieuchidas, dans Tatien et dans Clément, sont celles que l'on doit suivre; parce qu'elles ne donnent lieu à aucune difficulté, et qu'elles sont confirmées par

[a] Lucian. de Longævis.

les dates de tous les événement postérieurs. Au reste on ne doit pas être surpris de voir quelques variétés dans la date de ces faits qui ont une durée assez étendue, comme la régence de Lycurgue, sa législation, son âge florissant, parce qu'il n'y a point là de point fixe, ni d'époque indivisible sur laquelle on doive se rencontrer.

M. Newton se contente d'opposer à tout cela que, selon Plutarque, Aristote avoit conclu de ce que le nom d'Iphitus se trouvoit joint à celui de Lycurgue sur le disque d'Olympie, que l'un et l'autre avoient eu part à l'établissement des jeux olympiques. Plutarque rapporte le sentiment d'Aristote, comme opposé à celui d'Eratosthène et des autres chronologistes, qui plaçoient Lycurgue avant la premier olympiade, n'ayant pas fait réflexion, ainsi que le remarque le chevalier *Marsham* [p], que leur premiere

[p] Chronic. Can. page 450.

olympiade étoit celle de Corébus, postérieure de 108 ans à celle d'Iphitus.

M. Newton recevant le témoignage d'Aristote au sujet du disque d'Olympie, et prenant ce *disque* pour le *palet* qui servoit aux combats du *Pentathle*, en conclut que, comme le Pentathle ne fut admis dans les jeux olympiques que la dix-huitieme olympiade de Corébus [g], Lycurgue dont le nom étoit gravé sur ce disque, doit avoir eu part à cet établissement, et par conséquent avoir vécu 68 ans après l'olympiade de Corébus, et l'établissement des jeux par Iphitus; car il unit ces deux époques. Aristote concluoit qu'Iphitus et Lycurgue avoient vécu dans le même temps; de ce que leurs noms se trouvoient joints sur la même inscription. Sur quoi M. Newton fonde-t-il la conséquence opposée, qu'il tire des mêmes prémisses ? Dans son raisonnement on avoit gravé sur le disque

g Pausan. V. 392.

le nom d'Iphitus, quoiqu'il ne fût plus vivant. Quelle preuve a-t-on que la même chose n'avoit pas eu lieu pour Lycurgue ? Pourquoi le distinguer d'Iphitus ? M. Newton n'en donne aucune raison; cependant ils sont tous deux dans le même cas.

Mais il y a plus ici : M. Newton suppose que l'inscription, dont parle Aristote, étoit sur le disque qui servoit au Pentathle; mais sa supposition a cependant tout l'air d'être fausse. Aristote parle de ce disque, comme d'une chose unique, au lieu qu'il y avoit plusieurs disques qui servoient au Pentathle. Aussi M. Newton r assure-t-il que celui d'Aristote étoit un de ces trois disques décrits par Pausanias, et qu'il vit dans une des chambres du trésor des Sicyoniens à Olympie, construit par Myron, tyran de Sicyone et l'un des ancêtres de Clisthène, pere de cette Agariste dont j'ai déjà parlé. Ce

r Newton, chronol. page 59.

Myron avoit remporté le prix à la course des chars la 33e. olympiade.

Pausanias [a] nous assure que ces trois disques étoient ceux-là mêmes qui servoient au combat du Pentathle : mais il ne nous dit point qu'il y eut aucune inscription dessus; et assurément il n'y auroit pas manqué, lui qui, décrivant les autres raretés de cette chambre, observe que l'on voyoit un vieux bouclier, sur lequel avoit été gravée jadis une inscription, mais qui étoit alors tellement effacée, que l'on n'y pouvoit plus distinguer que quelques mots.

Le mot de *disque* étoit un nom général, chez les grecs, que l'on donnoit à toute masse ou plaque de métal d'une forme arrondie et platte vers les bords. On donnoit ce nom, non seulement aux *palets* du Gymnase [b], mais encore à ces especes de bassins de métal, sur lesquels on frappoit pour

[a] Pausan. VI. 497.
[b] Pollux X. 61. 64. Pollux VI. 84.

donner des signaux (ce qui faisoit à-peu-près l'effet de nos cloches) et même aux plats et aux bassins que l'on servoit sur les tables.

Phlégon [y] parlant de l'institution des jeux olympiques par Iphitus d'Elis, par Lycurgue de Sparte et par Cléosthène de Pise, dit que ces trois hommes ayant, après bien des soins et des négociations, fait consentir les différens peuples du Péloponèse à la suspension d'armes, pendant la célébration des jeux, et les articles convenus ayant été confirmés par un oracle, les Hellanodiques firent *graver sur le disque la formule de la célébration des jeux*. Voilà ce que l'on nommoit le disque d'Olympie ou le disque d'Iphitus.

Pausanias [z], décrivant le temple de Junon à Olympie, « dit que l'on y » garde le *disque* d'Iphitus et la table » sur laquelle on pose les couronnes

[y] Phleg. *Fragm. de olymp.* page 139.
[z] Lib. V. page 427.

» destinées aux vainqueurs. Sur ce » disque d'Iphitus, ajoute Pausanias, » on lit la formule dont les Eléens se » servent pour publier les treves pres- » crites pendant la durée des jeux. Les » lettres ne sont pas disposées en ligne » droite dans cette inscription, mais » circulairement, et en suivant le con- » tour du disque. La table est d'un » ouvrage de rapport, d'or et d'i- » voire ».

Voilà sans doute quel étoit le disque dont parloit Aristote, c'est-à-dire, le titre original de la fondation gravé sur une masse de métal, par les soins des premiers Hellanodiques; et comme Lyourgue y étoit joint avec Iphitus, il en concluoit qu'ils avoient concouru au même établissement. Cette conséquence étoit nécessaire, et l'on ne pouvoit rien opposer à cette preuve. Plutarque, très-ignorant en chronologie et de mauvaise humeur contre les chronologistes, a cru ou

blant de croire que le fait rapporté par Aristote étoit contraire au sentiment d'Eratosthéne et d'Apollodore, quoique ce fait en prouvât la vérité.

Plutarque étoit bien aise de trouver les chronologistes en contradiction, afin de pouvoir déclamer contre leur science, qu'il ignoroit ou qu'il négligeoit à dessein; parce que bien souvent elle auroit dérangé tous les raisonnemens de morale, qu'il appuye sur des faits dont elle démontreroit la fausseté, comme le voyage de Solon à la cour de Crésus. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit dans un autre ouvrage sur ce sujet. y

Pour l'ordinaire Plutarque ne marque, ni le temps de la naissance, ni celui de la mort, ni même la durée de la vie de ceux dont il fait l'histoire: il ne range presque jamais les événemens qui la composent, suivant l'ordre dans lequel ils sont arrivés, il les ra-

y Differt. sur la *chronol. Lydienne*, mém. de l'acad. des belles-lettres. vol. 5.

conte à mesure qu'ils s'offrent à son esprit, à-peu-près comme feroit un homme, qui dans une conversation rapporteroit sur-le-champ, et sans préparation, la vie d'un homme qu'il auroit connu autrefois. Les faits se présentoient presque toujours à Plutarque avec confusion et en désordre : la méthode, qui n'étoit pas en général une chose bien familiere aux anciens, semble avoir été tout-à-fait inconnue à cet écrivain. Ainsi il nous doit être suspect lorsqu'il décrie des chronologistes, qui ne faisoient consister leur mérite que dans la méthode. Cependant c'est de lui seul que M. Newton emprunte tous les reproches qu'il fait aux anciens chronologistes : son ouvrage est semé de ces *lieux communs*.

Dans l'occasion présente, Plutarque lui-même nous fournira deux preuves de l'antiquité de Lycurgue, qui doivent être démonstratives pour un homme qui reçoit ses décisions en matiere de chro-

nologie, comme fait M. Newton. Plutarque, dans la vie de Lycurgue, assure que l'observation exacte des loix et de la police établies par ce législateur, subsista pendant 500 ans à Sparte, sous quatorze rois successifs et jusques au temps d'Agis, fils d'Archidamus. La législation de Lycurgue est du temps de son neveu Charilaüs qui est le premier des quatorze rois dont parle Plutarque : ainsi le quatorzieme ou dernier regne est celui d'Archidamus III, pere d'Agis II. Ce dernier étoit le quinzieme descendant de Charilaüs; et le nombre des regnes étoit moindre que celui des générations, parce que la couronne avoit passé deux fois du grand-pere au petit-fils. Archidamus III [z] qui commença le premier à s'éloigner de l'ancienne frugalité des rois ses prédécesseurs, fut tué dans un combat en Italie, [a] la troisieme année de la cent-huitieme olympiade, après un regne de 23 ans. Les 500 ans

z Athenæ. lib. XII.
a Diod. lib. XVI. pag. 543.

de Plutarque finissant avec le regne du quatorzieme roi, la 431.e année après l'olympiade de Corébus; ils ont dû commencer 69 ans avant cette olympiade, et la législation de Lycurgue doit être de cette même année qui étoit la 845.e avant l'ère chrétienne, et la trentieme du regne de Charilaüs, neveu et pupille de Lycurgue. Si ce législateur est né 150 ans avant la premiere olympiade, comme le dit Clément après les anciens, c'est-à-dire, l'an 926, il avoit 81 ans en 845; et la législation dont Plutarque parle, est l'engagement solemnel que prirent les Lacédémoniens d'observer ses loix pendant son absence. Lycurgue ne survécut que quatre ans à cet acte: s'il est mort à 85 ans, comme le dit Lucien, il avoit 42 ans lorsqu'il employa ses soins pour régler avec Iphitus, la suspension d'armes des jeux olympiques, et 51 ans lorsqu'il commença sa régence.

Les 500 ans de durée, que Plutarque

[b] Vid. Meurs. de regno Laconico.

donne à l'observation exacte des loix de Lycurgue, ne peuvent avoir lieu que dans l'hypothèse des anciens chronologistes. Dans celle de M. Newton, les 600 ans finiroient à l'an 208 avant Jesus-Christ, ou à la 142.e olympiade, c'est-à-dire, 68 ans après la destruction du royaume de Sparte.

La seconde preuve que nous fournit Plutarque pour appuyer la chronologie d'Eratosthène, au sujet de Lycurgue, se tire de ce qu'il dit de l'établissement du tribunal des Éphores, par le roi Théopompe, plus de 130 ans après Lycurgue. Le fait rapporté par Plutarque, au sujet de cet établissement, est constant par les témoignages les plus authentiques de l'antiquité.

Lycurgue [c] avoit établi le conseil des 28 sénateurs sans l'avis desquels les deux rois ne pouvoient rien statuer. Il avoit aussi institué le tribunal des *Ephores* ou

[c] Herodot. l. 65. adde *Satyr.* apud Diog. Laert. lib. I. *in Chilone.*

inspecteurs. Hérodote y est formel, et Thucydide ne le contredit point, lui qui l'a relevé sur des inexactitudes bien moins importantes. Mais ce fut le roi Théopompe, petit-fils de Charilaüs, et à la quatrieme génération après Lycurgue, qui donna aux Éphores le droit de veiller sur la conduite des rois, et de les contraindre à venir rendre compte de leur administration, toutes les fois qu'ils seroient mandés. C'est pour cela que Platon nomme ce prince le troisieme sauveur de Lacédémone [d], et qu'il l'associe à Lycurgue et à Apollon qui avoit confirmé les loix de Sparte par un oracle qui ordonnoit de les observer.

Aristote qui parle plusieurs fois des Éphores [e], nous assure que ce fut Théopompe qui leur donna le pouvoir dont ils étoient revêtus, afin que leur tribunal servît de frein à l'autorité royale, en tempérât l'excès et en prévînt les abus.

d Plat. de legib. lib. III.

e Arist. Pol. V. 11, add. Plut. *in Lycurg.*

Il

Il ajoute même que quelqu'un ayant reproché à ce prince qu'il laisseroit à ses enfans une autorité moindre que celle qu'il avoit reçue de ses peres, il lui répondit : *non pas moindre, mais plus durable.*

Eusebe dans son canon chronologique [f], place l'établissement des éphores par Théopompe, à la cinquieme olympiade et vers l'an 760, c'est-à-dire, 115 ans après le commencement de la régence de Lycurgue : mais il ne cite aucun garant, et je crois que l'établissement de ce tribunal est moins ancien, et qu'il est de la fin du regne de Théopompe.

Le regne de Charilaüs avoit été de 65 ans entiers, selon Sosibius de Laconie, comme on l'a vu. Il passa les vingt-cinq premieres années sous la tutelle de Lycurgue qui demeura encore six ans à Lacédémone, et qui n'en partit que le 31.e du regne de son neveu. Cette année

f Chronic. I. pag. 26. Chronic. II. num. 1257.

TAYLOR INST. OXFORD.

est celle de sa législation. Charilaüs mourut en 811, et son fils Nicandre lui succéda en 810. L'an 776 fut le 34.e de son regne, et celui de l'olympiade de Corébus. Il régna trente-neuf ans en tout, et mourut l'an 770 ou 71 : son fils Théopompe lui succéda, et l'année marquée par Eusebe, pour l'établissement du pouvoir des éphores seroit la dixieme de son regne.

Théopompe fit différentes additions aux loix de Lycurgue. Ce législateur avoit ordonné que les affaires seroient mises en délibération dans le conseil des trente, c'est-à-dire, des deux rois et des vingt-huit sénateurs; après quoi, le décret étant dressé sur l'avis du plus grand nombre, il seroit communiqué à l'assemblée du peuple qui avoit le droit de le confirmer ou de le rejetter. Le peuple s'étoit mis depuis Lycurgue, sur le pied de faire de lui-même et sans la délibération du sénat, des changemens aux décrets proposés : ce qui pouvoit

avoir des suites importantes, car par là il s'arrogeoit le droit de rédiger les décrets. Pour y remédier, les deux rois Polydore et Théopompe firent rendre un oracle par lequel il étoit ordonné aux rois et aux sénateurs de rompre l'assemblée lorsque cela arriveroit. [g]

[h] C'est ce que rapportoit le poëte Tyrtée qui accompagna les Lacédémoniens à la seconde guerre de Messène, commencée la quatrieme année de la vingt-troisieme olympiade, ou l'an 684 avant l'ère chrétienne, 87 ans après le commencement de Théopompe.

La premiere guerre entre les Lacédémoniens et les Messéniens, commença la seconde année de la neuvieme olympiade, l'an 743 avant l'ère chrétienne, la vingt-huitieme année du regne de Théopompe, selon Pausanias, [i] et la derniere du regne d'Alcmène dont le

g Plut. *in Lycurg.* ex Tyrtæo.
h Pausan. IV. 315. 316.
i IV. 296.

fils Polydore ne monta sur le trône que la seconde année de la guerre. Polydore commandoit une des ailes de l'armée, au combat dans lequel Euryléon, descendu de Cadmus, commandoit le corps de bataille, et ce fut lui qui eut tout l'honneur de l'action.

Cette guerre dura vingt ans entiers, comme le prouve Pausanias par un passage du poëte Tyrtée [k]. Elle finit la premiere année de la quatorzieme olympiade, qui étoit la quarante-septieme du regne de Théopompe, et la 19.e de celui de Polydore. Théopompe étoit alors très-vieux, et son grand âge joint au chagrin que lui causoit la mort de son fils Archidamus, l'empêcha de servir à la guerre contre ceux d'Argos, la quatrieme année de cette même olympiade qui étoit la cinquantieme de son regne, et la vingt-troisieme de celui de Polydore [l]. On voit par là que Théompompe

[k] IV. 312.
[l] Pausan. III, 220. Euseb. chronic. num. 1296.

régnoit encore l'an 720. Si l'on compte les 130 ans d'intervalle entre Lycurgue et le tribunal des éphores, de la fin de la régence de Lycurgue, en 850; l'établissement de ce tribunal sera de l'an 720, et de la cinquantieme année du regne de Théopompe. La situation des affaires sembloit demander que l'on donnât des bornes à l'autorité des rois et à leur crédit personnel. Polydore avoit partagé entre les Spartiates les terres conquises sur les Messéniens : on prétendoit, selon Plutarque [m], qu'aux six mille portions dans lesquelles Lycurgue avoit distribué la Laconie, Polydore en avoit ajouté trois autres mille. Il étoit à craindre que ces nouveaux chefs de famille, parmi lesquels il y en avoit beaucoup qui n'étoient pas Spartiates, ne prissent pour la personne de leur bienfaiteur un attachement trop vif, et que ce prince ou ses enfans ne se servissent d'eux pour secouer le joug pesant des loix de Lycur-

[m] Plut. in Lycurg.

gue. D'ailleurs Théopompe qui laissoit pour successeur un petit-fils assez jeune, vouloit sans doute lui attacher les peuples par un établissement aussi favorable à la liberté publique que celui des éphores, puisqu'il mettoit les rois hors d'état d'abuser d'un pouvoir qui ne leur avoit été confié que pour procurer le bonheur de leurs sujets. La réponse que l'on a vue plus haut, prouve que Théopompe avoit voulu prévenir quelque révolution dont il craignoit les suites pour sa famille. L'établissement du tribunal des éphores par ce prince, est donc postérieur à la fin de la premiere guerre de Messène; mais il ne peut être placé beaucoup plus bas; et les 130 ans de Plutarque se comptoient de quelques-unes des législations de Lycurgue, depuis la majorité de son neveu Charilaüs. Ce qui est encore conforme à la chronologie d'Eratosthène.

§. III.

Confirmation de la chronologie précédente par la date des événemens postérieurs à Lycurgue.

La seconde guerre de Messène commença trente-neuf ans après la fin de la premiere. Selon le témoignage formel de Tyrtée qui se trouva en cette guerre, ceux qui composoient l'armée des Lacédémoniens étoient les petits-fils de ceux qui avoient servi à la premiere [n]. Le commencement de ces deux guerres étoit séparé par un intervalle de 59 ans. Anaxandre qui commandoit à cette seconde guerre, étoit petit-fils de Polydore qui avoit terminé la premiere.

La seconde guerre de Messéne dura 18 ans, et elle finit par la conquête entiere de la Messénie, la premiere année de la vingt-huitieme olympiade, l'an 668 avant l'ère chrétienne [o]. Les Messéniens

n Paus. IV. 315.
o Paus. IV. 336.

chassés de leur pays, après avoir cherché vainement des retraites dans le Péloponése et dans les pays voisins, prirent le parti d'abandonner la Grece et de se retirer en Sicile, où plusieurs de leurs concitoyens avoient déjà trouvé une retraite à la fin de la premiere guerre [p]. La nouvelle colonie des Mésseniens étoit conduite par Gorgus et par Manticlus, fils de Théoclès, devin des Messéniens. Gorgus étoit fils du célebre Aristomène, général des Messéniens; il devoit être encore assez jeune, puisqu'il n'avoit que dix-huit ans lorsque son pere Aristomène lui fit épouser cette jeune Messénienne qui l'avoit remis en liberté. Aristomène avoit été fait trois fois prisonnier dans le cours de la guerre [q]. La premiere fois fut dans l'entreprise qu'il forma pour enlever les femmes Lacédémoniennes, lorsqu'elles célébroient les fêtes de Cérès. Ces femmes

[p] Strab. VI. page 257.

[q] Paus. IV. page 320.

se défendirent; et Aristomène, blessé d'un coup de torche à la tête, fut arrêté lui-même. Mais il fut délivré la même nuit par Archidamie, prêtresse de Cérès, qui cédant à l'amour que sa jeunesse, sa bonne mine et sa bravoure lui avoient inspiré, lui ôta ses liens [r]. L'année précédente, Aristomène avoit été plus heureux dans une semblable entreprise : il avoit enlevé un grand nombre de filles Lacédémoniennes qui célébroient les fêtes de Dianne ; et après les avoir garanties de l'insolence de ses soldats, il les avoit rendues à leurs parens pour une grosse rançon : ces deux aventures étoient de la premiere et de la seconde année de la guerre [s]. La sixieme année de la même guerre, ayant été blessé d'un coup de pierre à la tête dans un combat, il fut pris et conduit à Lacédémone. Là, on le mit dans une prison

r Pausan. ibid.

s Pausan. IV. page 324.

où l'on enfermoit les plus grands criminels; c'étoit une espece de caverne ou de puits très-profond dans lequel on les descendoit, et où ils étoient sans aucune nourriture. Les compagnons d'Aristomène y périrent : pour lui il trouva moyen de s'en retirer, comme par une espece de miracle. Le troisieme jour après qu'il y eut été descendu, attendant la mort avec la fermeté et la tranquillité que le vrai courage inspire aux ames intrépides, il entendit quelque bruit autour de lui et apperçut un animal qui venoit pour dévorer les cadavres de ses compagnons. Il jugeat que cet animal étoit entré par un trou qui communiquoit avec quelque caverne, qui donnoit dans la campagne. Le puits, dans lequel on l'avoit renfermé, étoit dans une montagne; et le fond de ce puits pouvoit être de niveau avec la plaine qui étoit hors de la ville. Aristomène trouva le moyen de saisir cet animal par derriere;

et lui présentant le pan de sa robe, toutes les fois qu'il se retournoit pour le mordre, il obéissoit à tous ses mouvemens et se laissa conduire jusqu'au fond de la caverne par des passages très-étroits. Enfin la caverne se rétrecit tellement, qu'il ne restoit plus de passage que pour cet animal : mais comme on appercevoit un peu de lumiere, Aristomène ne douta point que ce passage ne communiquât avec la campagne. Il laissa aller l'animal qui s'échappa aussitôt par cette ouverture, et étant venu à bout de la rendre plus grande, il se sauva lui-même par là et alla rejoindre les Messéniens, bloqués sur la montagne d'Ira où ils s'étoient retirés, et où ils se défendirent onze ans entiers.

Ce fut pendant le cours de ce blocus qu'Aristomène fut pris pour la troisième fois[1]. Il étoit sorti d'Ira pendant une treve de quarante jours, demandée

1 Paus. IV. 326.

par les Lacédémoniens, pour célébrer les fêtes d'Hyacinte. Aristomène se confiant sur la sainteté de la treve n'avoit pris aucune précaution, lorsqu'il fut surpris par un parti de sept archers Crétois à l'entrée de la nuit. Ils le lierent avec les courroyes de leurs carquois, et le conduisirent en cet état au lieu nommé *Agelum*, chez une femme Messénienne, dont le mari étoit mort et qui n'avoit qu'une fille.

Cette fille, frappée de la bonne mine d'Aristoméne, ayant appris qui il étoit, se rappella un rêve qu'elle avoit fait la nuit précédente. Elle avoit cru voir des loups qui amenoient chez elle un lion enchaîné, et auquel ils avoient arraché les griffes : il lui avoit semblé que se joignant à ce lion, comme s'il eût été un homme, elle lui avoit rendu ses griffes, avec lesquelles il avoit mis les loups en pieces. Ne doutant point qu'Aristomène ne fût le lion qu'elle avoit vu en songe, elle résolut de le délivrer :

pour cela elle trouva le moyen d'enivrer les soldats Crétois; et s'étant saisie du poignard de l'un d'entre-eux, elle s'en servit pour couper les liens qui retenoient Aristomène. Lorsqu'il se vit libre, il tua ses ravisseurs avec leurs propres armes, et emmena sa libératrice avec lui. Comme il étoit marié et qu'il avoit plusieurs enfans, il crut que ce seroit mal reconnoître le service qu'elle lui avoit rendu, que de se contenter d'en faire une concubine: ainsi il la fit épouser à son fils Gorgus; *quoiqu'il n'eût que dix-huit ans*, à ce que remarque Pausanias. Cette observation est fondée sur la coutume où l'on étoit alors de se marier beaucoup plus tard. Ce mariage est antérieur à la prise d'*Ira* en 668; et quatre ans après, en 664 lors de la fondation de Messine, Gorgus ne devoit avoir que trente ans au plus.

Ces deux Olympiades 21 et 28, de même que les deux suivantes 30 et 31, furent remarquables par les quatre vic-

toires consécutives de Chion, Lacédémonien, à la course du stade. Ce même Chion accompagna Battus lorsqu'il alla fonder la colonie de Cyrène en Lybie.

Ainsi les dates de l'histoire de Lacédémone étoient liées, non-seulement avec la suite des Olympiades, mais encore avec les époques de la fondation des colonies de Messine et de Cyrène.

Les Messéniens rentrerent en possession de leur ancien pays, après la bataille de Leuctres; Epaminondas ayant cru qu'un moyen sûr d'affoiblir les Lacédémoniens étoit de rendre la Messénie aux descendans de ceux qu'ils en avoient chassés.

La bataille de Leuctres * en Béotie est, sans aucune difficulté, de l'an 371 avant Jesus-Christ, et de la seconde année de la cent deuxieme Olympiade. Épaminondas, qui entra l'année suivante sur les terres des Lacédémoniens, disoit

v Pausan. III. pag. 241.

* Dodwel. annal. Thucyd. p. 237. *ex Chronic. Eratost.* apud Clem. Diod. Sicul. Pausan. Diod. XV. 491. 494.

que, depuis plus de 500 ans, leur pays n'avoit point vu de guerre. Ce qui remonte au temps de Lycurgue et à l'an 870, c'est-à-dire, à la cinquième année de sa régence.

Isocrate[t], né en la 86e. Olympiade, 5 ans avant le commencement de la guerre du Péloponèse, a composé un discours, au nom d'Archidamus, fils d'Agésilas, roi de Lacédémone, pour être prononcé dans le conseil de Sparte, afin de l'empêcher de consentir au rétablissement des Messéniens demandé par Épaminondas. Ce discours est postérieur à la bataille de Leuctres, mais antérieur à celle de Mantinée; et il doit avoir été composé pour engager les Athéniens, alliés des Lacédémoniens, à ne pas souffrir le rétablissement des Messéniens : car l'éloquence molle et fardée d'Isocrate ne devoit pas être fort propre à toucher les Spartiates.

[y] Ælian. Variat. Hist. XIII. 42.
[t] Dionys. Halic. Isocr. add. Plut. *in Isocr.*

Dans ce discours, Archidamus prend seulement le titre de fils du roi, et se dit très-jeune, quoique son pere Agésilas, mort en 358, âgé de 81 ans, dût avoir alors au moins 70 ans : ce qui prouve qu'à Lacédémone l'âge viril commençoit tard. Archidamus y fait une espece d'histoire abrégée des Lacédémoniens et de leur établissement dans le Péloponèse ; et il se plaint de ce que les partisans de l'avis qu'il combat, veulent ravir aux Spartiates la gloire que sept cens ans de travaux et de fatigues leur ont acquise. Ainsi, il fait commencer la possession pleine et tranquille du Péloponèse à l'an 1070 avant l'ère chrétienne : après quoi, rapportant le détail des premieres brouilleries avec les Messéniens, qu'il fait remonter jusqu'au temps des fils de Cresphonte, l'un des chefs des Héraclides, lors de leur entrée dans le Péloponèse, il parle d'une cession que les fils de Cresphonte avoient faite de la Messénie aux Lacédémo-

niens, à condition de venger la mort de leur pere et de faire la guerre au tyran qui les avoit dépouillés de cet état. Après avoir établi les droits des Spartiates sur la Messénie, il passe à la possession de fait commencée au temps de la premiere guerre par la conquête d'une partie de ce pays, et rendue complete par la conquête totale à la fin de la seconde guerre; avant que la monarchie des Perses commençât, et avant la fondation de la plupart des villes grecques.

« Les Thébains, dit Archidamus, » prétendent que l'Asie est le patrimoine » des barbares, quoiqu'il n'y ait pas » deux cens ans qu'ils en sont les maî- » tres; et ils veulent nous ôter la Mes- » sénie que nous possédons depuis un » temps deux fois plus grand. Ils pré- » tendent rebâtir Messene trois cens ans » après que nous l'avons détruite, pour » la rendre, non à ses anciens citoyens » qui ne subsistent plus, mais aux *Hi-*

» *Iotes*, à nos esclaves qu'ils veulent ar-
» mer contre nous et placer à nos portes,
» en les rendant maîtres de notre bien. »

Ce que dit Archidamus, de l'ancienne cession de la Messénie par les fils de Cresphonte, explique ce qu'il a dit plus haut de ces sept cens ans de travaux, dont on veut enlever le fruit aux Spartiates en un instant. La date de la cession étoit, selon lui, l'an 1070, et, suivant la chronologie d'Herodote, de Pindare et de Thucydide, le cent trentieme après le retour des Héraclides.

Le commencement de l'empire des Perses est de l'an 560. C'est une chose constante dans toute l'antiquité. En 370, il n'y avoit que 190 ans que leur puissance subsistoit; c'est pour cela qu'Archidamus dit qu'elle n'a pas duré deux cens ans. Le commencement de la possession de la Messénie avoit le double d'antiquité, c'est-à-dire 380 ans au temps d'Archidamus: donc il faut le compter de l'an 750, environ. Le commencement

de la premiere guerre de Messène est de l'an 743; et la différence n'est que de sept ans.

La prise d'Ira sur les Messéniens est de l'an 667. Le retour des Messéniens dans le Péloponèse est de l'an 370, ou de la troisieme année de la cent deuxieme Olympiade, et 287 ans après la prise d'Ira, comme le dit Pausanias [a]; mais près de trois cens ans après la prise de Messène, qui précéda de onze ans celle d'Ira; et c'est de-là, sans doute, que comptoit Isocrate.

Je ne m'arrêterai, ni à prouver que le système de M. Newton répugne absolument aux dates d'Isocrate, ni que cet orateur, qui travailloit sur les mémoires fournis par le roi de Lacédémone, ne peut être soupçonné d'avoir voulu fonder son manifeste sur des anachronismes.

Les autres orateurs ont été moins circonspects que lui, en parlant de ce

[a] Paus. IV. 346. Id. ibid.

même fait. [b] Dinarchus donne quatre cens ans de durée à l'exil des Messéniens, et Lycurgue l'orateur, compte cinq cens ans d'absence. [c] Mais Isocrate, mieux informé, est plus exact; et ses dates sont conformes à la chronologie qui résulte de la suite entiere des événemens.

Aux dates données par Isocrate, il faut joindre celle que nous fournit Thucydide [d], plus ancien que cet orateur. Il observe, au commencement de son histoire, « que Lacédémone, quoi-» qu'elle ait été agitée par des séditions » et par des troubles depuis qu'elle a » été occupée par les Doriens, a néan-» moins toujours été exempte de ty-» rannie, à cause qu'elle avoit de bonnes » loix; car, ajoute-t-il, il y a environ » quatre cens ans et plus, à compter » de la fin de cette guerre, que les » Lacédémoniens conservent la même

[b] Dinarch. in Demoft.
[c] Lycurg. in Leocrat.
[d] Lib. I. pag. 13. édit. Wechel.

» forme de gouvernement. » L'ancien scholiaste explique le terme de Thucydide par ceux d'*Oligarchie* et de *Sénat*: ce qui montre que Thucydide a voulu parler de la forme de gouvernement établie par Lycurgue, et dans laquelle le pouvoir des deux rois étoit borné par celui du sénat, ou conseil public.

Mais comme Thucydide semble insinuer que pendant cet intervalle de plus de 400 ans, il ne s'étoit fait aucun changement dans les loix de Lacédémone, il y a beaucoup d'apparence qu'il le faisoit commencer, non pas à la législation de Lycurgue, mais à l'addition faite par les rois Polydore et Théopompe. Au reste, comme Thucydide dit plus de 400 ans, et qu'il ne détermine pas une durée précise, on ne peut assigner l'année avant la fin de la guerre du Péloponèse, de laquelle il comptoit. Il faut seulement conclure de ce passage que, selon lui, la forme du gouvernement de Lacédémone avoit été reglée avant

l'an 804, et que, par conséquent, Lycurgue, auteur de ce réglément, étoit antérieur à cette même année.

M. Newton, qui met le commencement de la régence de Lycurgue 96 ans plus tard, cite ce même passage de Thucydide, comme étant favorable à son opinion ; il dit que, suivant la maniere de lire d'Henri Étienne, Thucydide ne compte *qu'un peu plus de trois cens ans*. M. Newton cite cette prétendue leçon d'Étienne d'une maniere très-vague, sans indiquer ni l'édition, ni l'ouvrage d'où il l'a tiré.

Je l'ai cherchée inutilement, *et je* n'ai trouvé aucune variété de leçon sur cet endroit de Thucydide. La premiere édition grecque d'Alde, de l'an 1502, celles d'Henri Étienne des années 1564 et 1588, celle de Weckel de l'an 1594, et celle de M. Hudson de 1696, sont toutes conformes entre elles. On lit dans toutes, *environ quatre cens ans et un peu plus*. Les diverses leçons, ramas-

sées par M. Hudson, ne contiennent aucune variété sur cet endroit ; et les manuscrits sont conformes aux imprimés. La version latine de *Portus* et celle du savant M. *Enenckel* portent toutes deux : *quadringenti et paulò plura*. La version française de *Seyssel*[e], faite, à la vérité, sur le latin de *Valla*, mais qui avoit été revu sur les manuscrits et retouché par *Jean Lascaris*, porte aussi *quatre cens ans*. La version angloise[f], faite par le fameux Hobbes, est absolument conforme à la leçon ordinaire.

La seule version latine de Laurent *Valla*, porte en cet endroit *trois cens ans*, et non *quatre cens*. Cette version, comme l'on sait, a été faite sur un manuscrit plein de fautes. Mais il n'est pas même trop sûr que cette différence vienne du manuscrit grec ; car, il est indubitable que cet endroit de la version latine a été altéré ; on y lit, selon

e Voyez la préface de Seyssels.

f Hobbes, préface de la vers. ang. I. de Thucyd.

toutes les éditions que j'ai pu consulter : *sunt anni circiter trecentos et paulo plures.* Les deux autres mots *anni trecentos* font un solécisme dont Valla n'étoit gueres capable. Comme cette faute se trouve répetée dans les éditions postérieures de la version de Valla, même dans celles où Henri Étienne assure qu'il a retouché cette version, seroit-ce elle que M. Newton auroit prise pour une variété de leçon ? Auroit-il regardé les mots *anni trecentos*, comme une correction faite par Henri Étienne ?

Le calcul de Platon [g] semble plus favorable au nouveau système de chronologie. Ce philosophe, dans le dialogue intitulé *Minos*, fait dire à Socrate que les loix de Lycurgue subsistent depuis environ un peu plus de trois cens ans. Socrate, né en 470, est mort vers la fin de la guerre du Péloponèse ; et de-là M. Newton conclut que Lycurgue n'a

[g] Platon. *Minos* p. 567. édit. Marcil. Ficin.

vécu

vécu que trois cens ans environ avant la guerre du Péloponèse.

Mais il n'y a rien de déterminé pour le temps de ce dialogue : on ne sait si Socrate y est vieux ou jeune ; il ne s'agit point là de chronologie. Socrate y veut prouver que les véritables loix ne sont pas celles qui ont été dictées par les législateurs, mais celles que la souveraine raison a gravées au fond du cœur de tous les hommes. La preuve qu'il en donne, c'est la nouveauté et la variation continuelle de ces loix d'institution humaine : dans cette vue, Platon n'a pensé qu'à diminuer l'ancienneté des loix de Lycurgue ; et il n'a dû compter que depuis le changement fait au gouvernement par Théopompe, qu'il associe à Lycurgue et qu'il range au nombre des sauveurs de Lacédémone. Supposant que Platon donne 50 ans à Socrate au temps du dialogue, l'établissement du tribunal des éphores sera de l'an 720, c'est-à-dire, antérieur de 300 ans à

l'an 420 avant Jesus-Christ, qui étoit le 50e. de la vie de Socrate.

Au fond, cette interprétation du calcul de Platon au sujet de l'âge de Lycurgue, est assez inutile; car quand bien même il se trouveroit opposé à Thucydide et à tous les autres écrivains anciens, qu'en concluroit-on, sinon que Platon se seroit trompé sur ce point de chronologie [h], comme il a fait sur le tems du voyage d'Epiménide à Athènes? Entre Thucydide, historien exact, et Platon, dialogiste accoutumé à créer la matiere de ses ouvrages, et même à négliger les convenances des temps et des lieux dans le choix de ses interlocuteurs, la décision [i] ne sera pas long-temps incertaine.

Il en faudra dire autant d'un passage de Ciceron, dans sa harangue pour L.

h Marsham. chron. can. pag. 644. Benthlei dissert. *upon. Phalacir.* pag. 58.

i Voyez Diogene Laerce liv. III. 35. et Athenée XI. pag. 505. au sujet des anachronismes dont les dialogues de Platon sont remplis.

Flaccus accusé de péculat. L'orateur, produisant un certificat donné par les Lacédémoniens à l'accusé, fait l'éloge de ce peuple, et dit entre autres choses, » qu'il est le seul qui ait conservé pen- » dant *plus de sept cens ans* les mêmes » loix et les mêmes mœurs. » Comme ce discours a été prononcé vers l'an de Rome 694, et environ 718 ans après l'olympiade de Corébus, si les sept cens ans s'étendent jusqu'au tems dans lequel parle Cicéron, il s'en suivra que Lycurgue a vécu, selon cet orateur, environ 58 ans après Corébus.

Quand il faudroit de nécessité expliquer ainsi le passage de Cicéron, en pourroit-on conclure autre chose sinon que dans une occasion où il ne s'agit point d'histoire ni de chronologie, il a cité peu exactement une date qu'il rapportoit de mémoire? Mais je ne sais si le passage de ce discours ne se doit pas entendre autrement, et si les sept cens ans de Cicéron ne se doivent point

entendre de durée du gouvernement libre et indépendant de Lacédémone, après la législation de Lycurgue.

La ville de Lacédémone, après l'extinction de la famille royale des Héraclides et l'expulsion de Cléomène, la premiere année de la 125.e olympiade, continua encore pendant quelque tems d'avoir des rois qui gouvernoient conjointement avec les éphores [k]. Mais après la mort de Nabis assassiné l'an de Rome 561, et 191 avant l'ère chrétienne, Lacédémone devint ville particuliere, gouvernée en république. Elle fut obligée d'entrer dans la ligue des Achéens, et de se soumettre à Philopémen, chef de cette ligue, qui abolit tout à fait les loix de Lycurgue, et contraignit les Lacédémoniens à recevoir les loix achéenes. Ce qui arriva vers l'an de Rome 563, et 189 ans avant l'ère chrétienne [l].

Tite-Live, en rapportant ce fait dans son histoire, dit que rien ne contribua

[k] Livius lib. XXXV. §. 37.
[l] Plutarch. in Philop. Pausan. Aread. et Achaic.

tant à l'entiere destruction des Lacédémoniens, que cette abolition des loix de Lycurgue, qu'ils observoient depuis sept cens ans. *Per hæc*, dit-il, *velut enervata civitas Lacedemoniorum, diu Achaeis obnoxia fuit : nulla tamen res tanto erat damno, quam disciplina Lycurgi, cui per septingentos annos assueverant, sublata.*

Ce passage de Tite-Live doit servir de commentaire à celui de Cicéron, et prouve que les loix de Lycurgue avoient subsisté sept cens ans lorsqu'elles furent abolies l'an 787 après la premiere olympiade de Corébus : d'où il suit qu'elles avoient commencé, selon Tite-Live, en 889, et 113 avant Corébus. Ce qui peut souffrir quelque réduction, parce qu'il est probable que cet historien aura négligé une fraction et pris le nombre rond de sept cens ans, au lieu de celui de six cens et tant. La régence de Lycurgue à Lacédémone, est, comme on l'a vu, de l'an 875; et il ne s'en faut que de 14

ans que le calcul de Tite-Live ne soit exact.

§. IV.

Synchronisme prétendu de Lycurgue et de Terpandre.

M. Newton, pour confirmer la chronologie qu'il suit au sujet de Lycurgue, le législateur, observe que, selon un Hieronyme, auteur de l'histoire des joueurs de lyre, laquelle est citée par Athénée[a], Lycurgue et Terpandre ont été contemporains. Or, suivant le témoignage formel du poëte Hellanicus, postérieur à l'historien de ce nom, le musicien Terpandre remporta le prix à la première célébration des *Jeux Carniens*, établis à Lacédémone dans la vingt-sixième olympiade, suivant la chronique de Zosime. De-là M. Newton conclud qu'il a eu raison de placer Lycurgue et sa régence à Lacédémone, à

[a] Athenæ. XIV. pag. 635.

la dix-huitieme olympiade, 32 ans avan la célébration des jeux Carniens.

En lisant le passage d'Athénée, il est clair que l'opinion d'Hellanicus, fondée sur la liste des vainqueurs aux jeux Carniens, étoit opposée à celle d'Hieronyme sur le temps de Terpandre. Athénée le dit formellement, car il remarque que Lycurgue ayant été contemporain d'Iphitus, et ayant eu part comme lui à l'établissement des jeux olympiques (ce qui est, dit-il, un chose connue de tout le monde,) Terpandre vainqueur aux jeux Carniens de la vingt-sixieme olympiade, ne peut avoir été contemporain de Lycurgue qui étoit homme fait au temps d'Iphitus, c'est-à-dire, au commencement des olympiades, et un siecle entier avant les jeux Carniens, à ne compter que de l'olympiade de Corébus.

L'objet d'Athénée est seulement de prouver que Terpandre est plus ancien qu'Anacréon. Pour cela il rapporte di-

verses opinions sur le temps de ce musicien, et il donne le témoignage d'Hieronyme comme celui d'un homme qui faisoit Terpandre beaucoup plus ancien que ne disoit Hellanicus. Le sentiment d'Hieronyme n'étoit gueres probable. Les anciens nous parlent beaucoup du musicien Terpandre, de son voyage à Lacédémone, du procès qu'il subit pour avoir augmenté le nombre des cordes de l'ancienne lyre, de la considération où il étoit à Lacédémone, de la commémoration honorable que l'on faisoit de lui dans les sacrifices, de son habileté dans la musique et de l'excellence de son jeu sur la *Cythare*. On prétendoit qu'elle alloit jusqu'à guérir les maladies de ceux de Lesbos et de l'Ionie; et ce fut par ordre de l'oracle que les Spartiates l'avoient envoyé chercher pour calmer les esprits, et ramener la tranquillité et l'accord que les séditions avoient bannis. On sait que les anciens attribuoient des effets prodigieux à leur an-

cienne musique, toute grossiere qu'elle étoit en comparaison de la nôtre, et même de celle des derniers temps de la Grece.

Dans tout ce que les anciens content de Terpandre, il n'y a pas un mot de Lycurgue; et aucun ne mêle ce législateur dans les aventures du musicien. Aussi Hieronyme est-il le seul qui fasse Terpandre si ancien. La chronique de Paros le place à l'an 164 avant la bataille de Salamine, c'est-à-dire, en 644, et 32 ans plus tard que la premiere célébration des jeux Carniens. Plutarque, dans son traité de la musique, dit que, suivant les anciennes tables des jeux Pythiens, Terpandre avoit remporté le prix à quatre pythiades consécutives. Mais cela se doit entendre sans doute des célébrations antérieures au rétablissement de ces jeux par les Amphictyons, en 590, et 54 ans après l'établissement des jeux Carniens : autrement il faudroit supposer un intervalle de 66 ans entre

la premiere et la derniere victoire du musicien Terpandre, ce qui ne me semble guere probable.

Au reste, cet Hieronyme cité par Athénée, est un écrivain inconnu et différent de deux autres du même nom, dont l'un étoit de l'isle de Rhodes, et l'autre de la ville de Cardie. Lorsque Athénée cite le premier, il y ajoute toujours le nom de sa patrie; et à l'égard du second, c'étoit un homme de condition auquel les successeurs d'Alexandre confierent des emplois très-importans. Il avoit écrit plusieurs ouvrages historiques, mais sur des sujets graves et sérieux; et il ne semble pas qu'il eût pû trouver au milieu de ses occupations le loisir nécessaire aux longues et frivoles recherches que demandoit une histoire des poëtes, des musiciens et des joueurs d'instrument, que son étendue l'avoit obligé de diviser en cinq livres. Mais quand l'auteur de cet ouvrage seroit Hieronyme de Cardie, son sentiment

particulier ne pourroit balancer l'opinion constante du reste de l'antiquité, quand bien même il lui seroit opposé, comme M. Newton le suppose sans fondement. Car Hieronyme ne rapprochoit pas le temps de Lycurgue : il reculoit au contraire celui de Terpandre, et le faisoit plus ancien que les jeux Carniens auxquels il avoit remporté le prix, selon Hellanticus. Athénée qui avoit lu ces auteurs, est celui de qui nous tenons leurs opinions.

§ V.

Temps de Lycurgue par les générations postérieures.

La suite des générations postérieures à Lycurgue, confirme la chronologie d'Apollodore et d'Eratosthène. Le roi Agésilas mourut [a] la quatrieme année de la cent quatrieme olympiade, c'est-à-dire, l'an 360, âgé de 84 ans, selon Plutarque; et ayant régné 41 ans. Par conséquent,

[a] Diod. XV, pag. 307.

il étoit né l'an 443. Il étoit le quinzieme descendant d'Eunomus, pere de Polydecte et de Lycurgue; ainsi il y a 14 générations entre sa naissance et celle de Polydecte. Ces quatorze générations font 466 ans, lesquels ajoutés à l'an 443, naissance d'Agésilas, donnent l'an 909 pour celui de la naissance de Polydecte, frere aîné de Lycurgue. Nous avons trouvé plus haut l'an 926 pour celui de la naissance de Lycurgue : c'est une différence de 17 ans, et qui pourroit venir de ce que nous supposons dans ce calcul les générations comptées par les aînés : ce qui n'est pas véritable. Car 1.° Agésilas succéda à son frere aîné, Agis I, mort sans enfans, après 27 ans de regne : cet Agis devoit être né longtemps avant Agésilas, car il monta sur le trône, lorsque ce dernier n'avoit que 16 ans, et il en devoit avoir 25 au moins pour être majeur : il avoit donc au moins neuf ans plus que lui, 2.° Léotychidés qui fut mis sur le trône à la place de

Démarate, fils d'Ariston, descendoit d'un Anaxandride, second fils de Théopompe.

D'ailleurs les générations étoient plus longues à Sparte que dans la Grece. La famille d'Agésilas nous en fournit une preuve sans réplique. Son regne, celui de son frere Agis, et celui de leur pere Archidamus, font à eux trois une durée de 110 ans, quoiqu'il n'y ait là que la premiere et la seconde génération. Archidamus, troisieme du nom, fils d'Agésilas, régna 23 ans, et mourut en combattant, 107 ans après la naissance de son pere. Quand même on donneroit 70 ans à Archidamus, au temps de sa mort, ce qui ne paroît point par son histoire, il faudroit toujours qu'il fût né la 37.e année de la vie de son pere : ce qui revient à l'évaluation qu'Eratosthène faisoit des générations Lacédémoniennes à trente-six ans l'une portant l'autre.

Léotychidès, bisayeul d'Agésilas,

monta sur le trône de Sparte, l'an 491, comme le démontre M. Dodwel [o] : il devoit être alors déjà âgé, puisqu'après un regne de 22 ans il laissa un petit-fils majeur et en âge de lui succéder. Ce Léotychidès étoit le douzieme descendant d'Eunomus, pere de Lycurgue. Son petit-fils Archidamus II, [p] qui monta sur le trône en 479, ayant au moins 25 ans, étoit né au plus tard en 494; il étoit le quatorzieme depuis Eunomus : ainsi ce sont 13 générations qu'il faut compter entre la naissance de Polydecte, frere aîné de Lycurgue, et celle du roi Archidamus II. Ces 13 générations mésurées suivant l'évaluation ordinaire, font 433 ans, lesquels ajoutés à l'année 494, ou à celle de la naissance d'Archidamus II, donnent l'an 927 pour la naissance de Polydecte. Le calcul de Clément d'Alexandrie donne l'an 926 pour celui de la naissance de Lycurgue.

Dans la chronologie de M. Newton,

[o] Annal. Thucyd. pag. 70.
[p] Dodwel ibid.

de la naissance de Charilaüs, en 708, à celle du roi Agésilas, en 443, il n'y a que 265 ans, lesquels partagés entre les 13 générations donnent seulement 20 ans à chacune, c'est-à-dire, la durée des regnes et non celle des générations, même de l'aveu de M. Newton. Léotychidès, grand-pere en 494, devoit avoir alors au moins 60 ans, et être né l'an 554. Il étoit le onzieme après Charilaüs; donc la naissance de Charilaüs, précédoit la sienne de dix générations. M. Newton ne donne à ces dix générations que 154 ans de durée; c'est 15 ans à chacune.

Dans la branche collatérale ou dans celle des rois Eurysthénides, on trouvera à peu près la même chose. Charilaüs, neveu de Lycurgue et huitieme roi en comptant Aristodême, fut contemporain d'Archélaüs qui étoit, comme lui, le huitieme depuis le même Aristodême. L'un et l'autre se trouverent ensemble au siege et à la prise d'*OEgys*,

ville voisine des Arcadiens, et que les Lacédémoniens ruinerent, comme favorable à leurs ennemis. Eusèbe marque dans son canon le regne de cet Archélaüs comme ayant duré 60 ans, et comme ayant commencé 137 ans avant Corébus, et 38 avant la régence de Lycurgue. Quoiqu'il en soit de ces dates, qui pouvoient être tirées des canons chronologiques d'Eratosthène, il est toujours sûr que cet Archélaüs avoit été contemporain de Charilaüs, et que son pere Agésilaüs avoit vécu du temps de Polydecte, frere de Lycurgue.

Anaxandride, pere de Cléoméne et de Léonidas, étoit le neuvieme descendant de cet Agésilaüs. [g] Son fils Cléoméne régnoit au temps de la bataille de Marathon, en 490; et selon M. Bodwvel il mourut cette année même, sans enfans, laissant la couronne à son frere Léonidas. Cléoméne avoit eu part à l'expulsion des Pisistratides et à l'abo-

g Annal Thucyd. page 44 & 73.

lition de la tyrannie en 509. Léonidas fut tué à la bataille de Thermopyles : il laissa pour successeur un fils encore enfant qui fut mis sous la tutelle de Pausanias. [r] Ce Pausanias, qui mourut l'an 469, la douzieme année de sa régence, étoit neveu de Léonidas et de Cléomène. Comme il eut la régence de son cousin Plistarchus, il falloit qu'il fût beaucoup plus âgé que lui, et au moins de douze à treize ans : ce qui montre que Léonidas avoit eu son fils assez tard, et dans un âge avancé, puisqu'à sa mort ce fils n'avoit que douze à treize ans au plus. Plistarchus étant mort sans enfans, Plistoanax, fils de Pausanias, lui succéda et régna jusqu'à la premiere année de la 93e. olympiade, c'est-à-dire jusqu'à l'année 407 ou 408 avant l'ère chrétienne. Pausanias, fils et successeur de Plistoanax, régna 14 ans et mourut la troisieme année de la 96e. olympiade : il laissa deux fils qui

[r] Dodwel. ibid. page 72.

régnerent tous deux; savoir Agésipolis pendant 14 ans, et Cléombrote pendant 9 ans, jusqu'à la bataille de Leuctres à laquelle il fut tué. Cléombrote laissa aussi deux fils, Agésipolis de même nom que son oncle, qui régna un an au plus, et Cléomène qui régna 60 ans et dix mois, et mourut la quatrieme année de la cent dix-septieme olympiade. Son petit-fils *Aretas* ou *Aréüs* régna 44 ans, et mourut la quatrieme année de la 128e. olympiade. Cet Aréüs est le roi de Lacédémone avec lequel les juifs firent une alliance.

Il étoit le dix-septieme descendant d'Agésilaüs, contemporain de Lycurgue; mais par une ligne dans laquelle il se trouve trois fils cadets; savoir, Cléomène, Cléombrote, et un autre Cléombrote, frere de Léonidas: ce qui montre que les générations doivent s'étendre plutôt que de se resserrer. Anaxandride, pere de Léonidas, fut

* Herod. V. 39. & seq.

long-temps sans avoir d'enfans. Les éphores l'ayant voulu contraindre de répudier sa femme à cause de sa stérilité, il ne put s'y résoudre, et consentit seulement à épouser une seconde femme, de laquelle il eut Cléomène; la premiere femme devint grosse cette même année, et lui donna trois fils.

Depuis la mort d'Anaxandride jusqu'à celle d'Aréüs, il y a dix regnes consécutifs, qui ont duré au moins 245 ans, à ne compter que de l'expulsion des Pisistrates; quoique Cléomène régnât déjà depuis quelque temps. Ces dix regnes ne font que huit générations: ce qui donne plus de trente ans à chacune, l'une portant l'autre, et ce qui donneroit davantage si l'on avoit la véritable époque de la naissance de Cléomène. Cléombrote, pere de Léonidas étoit plus jeune que Cléomène, puisqu'il s'étoit trouvé en état d'épouser Gorgo, fille de ce prince, et de laquelle il étoit oncle.

t Herod. VII. 207.

Leur pere Anaxandride régnoit depuis plusieurs années [r], et avoit terminé heureusement la guerre contre les Tégéates, dont le succès avoit toujours été si malheureux pour ses prédécesseurs, lorsque Crésus, se préparant à faire la guerre aux Perses, envoya proposer aux Spartiates d'entrer dans son alliance : ce qui est relatif à l'année 549, ou à la troisieme année de la 57e. olympiade. Les Lacédémoniens avoient trouvé le moyen d'enlever aux Tégéates un squelette, qu'ils prétendirent être celui d'Oreste ; et ce fut à cette cause qu'ils attribuerent leur victoire. Solin [x] rapporte cette translation des ossemens d'Oreste à la 58e. olympiade, ou à l'an 548 avant l'ère chrétienne; ce qui quadre parfaitement.

Anaxandride qui régnoit alors étoit le neuvieme descendant d'Agésilaüs ; et suivant l'évaluation des générations re-

[r] Herod. I. 67. 82.
[x] Sol. cap. 1.

çue pour celles de Lacédémone, la naissance d'Archélaüs, son huitieme ayeul, doit être de l'année 872. Suivant l'évaluation commune elle sera de l'an 849.

M. Newton met la naissance de Charilaüs, collégue d'Archélaüs en 708. De-là à l'an 548 il n'y a que 240 ans : ce qui donne 26 ans seulement à chacune des neuf générations.

S'il faut juger de la durée des regnes antérieurs à la bataille de Thermopyles, par celles des regnes postérieurs, qui dans la branche des Proclides ont duré 27 ans, l'un portant l'autre, et 33 ans dans celle des Eurysténides, la durée commune sera de 30 ans, au lieu que M. Newton ne leur en donne que 20. Mais toutes ces évaluations conjecturales sont assez inutiles en cette occasion, parce que la chronologie étoit fondée sur la durée des regnes, connue et déterminée par la suite des événemens.

M. Newton différe de la chronologie des anciens, de 167 ans, dans la date de la régence de Lycurgue et de la naissance de Charilaüs. Il les place en 708, avant l'ère chrétienne, au lieu qu'ils les mettoient à l'an 875. Ils auront donc commis un erreur de 167 ans; et il faut voir qu'elle est la partie de l'histoire, postérieure à Lycurgue, sur laquelle auroit pu tomber cette erreur.

1°. Il faut en exclure la suite des regnes postérieurs à l'an 548, et aux deux rois Anaxandride, fils de Léon et Ariston, fils d'Agasiclès; parce que la durée de ces regnes est marquée par la suite des histoires d'Hérodote et de Thucydide, écrivains contemporains.

2°. Il faut encore en exclure l'intervalle écoulé depuis la fin de la seconde guerre de Messéne, terminée par les rois Anaxander, petit-fils de Polydore, et Anaxidamus, arriere petit-fils de Théopompe. Isocrate, contempo-

rain de Thucydide et d'Hérodote, nous apprend que la conquête de la Messénie étoit antérieure de 300 ans à la bataille de Leuctres, donnée en 370, et Pausanias nous donne la date précise de la prise d'*Ira* l'an 667 avant l'ère chrétienne[y], 398 avant la bataille de Leuctres, et celle de la prise de *Phigalia*[z] l'an 658, et 387 avant la bataille de Leuctres. Il nous donne aussi celle de la fondation de Messine par les messéniens[a] après qu'ils se furent emparés de Zanclé, à laquelle ils donnerent leur nom, l'an 663. Les trois olympiades 28, 29 et 30, de même que la suivante, étoient remarquables par les quatres victoires consécutives du Lacédémonien Chion, lequel accompagna Battus, lorsqu'il alla fonder la colonie de Cyrène.

y Olymp 28. anno 1.

z Olymp. 30. anno 2.

a Pausanias s'est trompé. Zanclé prit le nom de Messine, beaucoup plus tard, & lorsque les Samiens & les Ioniens s'emparerent de Zanclé par le secours d'un tyran de Rhegieum, qui étant Messénien d'origine, les engagea à donner le nom de *Messina* à la ville de Zanclé.

La fin de cette guerre est donc, sans aucune difficulté, de l'an 667 avant l'ère chrétienne : cette année qui est celle de la prise d'Ira, étoit la dix-neuvieme de la guerre, selon le témoignage formel du poëte Tyrtée, qui se trouva à cette guerre : donc elle avoit commencé en 685. Il y avoit 39 ans, selon le même Tyrtée, que la premiere guerre contre les Messéniens avoit été terminée. Cette guerre avoit duré 20 ans entiers : donc elle avoit commencé l'an 744. Il ne peut encore s'être glissé d'erreur dans la durée de cet intervalle, soit parce que l'histoire en étoit écrite par des auteurs contemporains, soit parce que le nombre des générations demande absolument cette durée de 77 ans.

3°. Il n'est pas possible non-plus de faire tomber l'erreur sur le temps écoulé depuis la naissance de Charilaüs, jusqu'au commencement de la guerre de Méssène. La durée de cet intervalle,

valle, qui est de 122 ans, est remplie par les trois générations de Charilaüs, Nicander et Théopompe dans une branche de la famille royale, et par celles d'Archélaüs, de Téléclus, d'Alcamène et de Polydore dans l'autre branche.

La guerre commença la 28e. année du regne de Théopompe. Son pere Nicander en avoit régné 39; et son ayeul Charilaüs 65, parce qu'il étoit né sur le trône, comme nous avons vu plus haut. M. Newton met la naissance de Charilaüs en 708. Comment ajuster cela avec les preuves incontestables qui nous apprennent que son petit-fils Théopompe étoit déjà assez avancé en âge, lorsqu'il commença la premiere guerre de Messéne, l'an 744? La contradiction de ces hypothèses est trop sensible, pour que je m'arrête à la développer. Je ne me suis peut-être que trop étendu sur cette époque de Lycurgue; quoique j'eusse encore pu ajouter bien des choses, que ceux qui

ont un peu de connoissance de l'antiquité pourront aisément suppléer, et qui n'auroient servi qu'à fatiguer ceux de mes lecteurs qui sont moins familiarisés avec les recherches d'érudition.

§. VI.

Intervalle du retour des Héraclides aux jeux olympiques.

M. Newton place la tutele de Lycurgue 120 ans après le retour des Héraclides; et comme, de son propre aveu, cette durée est moindre que celle de quatre générations, il ne parle point de la généalogie de Charilaüs ni de celle de son oncle Lycurgue. Charilaüs étoit le septieme descendant d'Aristodême: ainsi entre sa naissance et celle des deux fils posthumes d'Aristodême, il faut placer six générations ou deux cens ans au moins. S'il est né en 708, comme le prétend M. Newton, la mort d'Aristo-

dême sera de l'an 908, et non de l'an 825, comme il le dit.

L'historien Ephorus marquoit [a] que Lycurgue étoit le onzieme depuis Hercule, et le cinquieme depuis la colonie conduite dans l'isle de Crete par Althémene, petit-fils de Téménus [b], l'un des trois fils d'Aristomachus, lesquels amenerent les Héraclides dans le Péloponèse. Eutychidas, cité par plutarque [c], comptoit Lycurgue pour le sixieme depuis Proclés, fils d'Aristodême; et Dieuchidas [d] mettoit 290 ans entre la prise de Troye et le temps de Lycurgue. Otant de cette somme 80 ans pour le temps qui a précédé le retour des Héraclides, reste 210 ans ou six générations.

M. Newton qui ne donne pas la généalogie de Lycurgue, en bâtit une pour Iphitus, sur laquelle il fonde sa chronologie: je dis qu'il la bâtit, car elle

a Apud schol. Pind. Pith. 4. pag. 191.
b Strabon X. 481.
c Plutarch. Lycurg.
d Clem. Strom. I. pag. 240.

n'est fondée sur aucun témoignage ancien; au contraire elle est opposée à toutes les traditions. Il suppose cet Iphitus petit-fils d'Oxylus qui conduisit les Héraclides dans le Péloponèse. Ce qui est absolument contraire à ce que nous apprend Pausanias de qui seul nous tenons cette généalogie.

Il nous apprend [e] que le plus ancien roi de l'Elide fut Climénus, fils de Cardis, descendu de l'ancien Hercule Idéen, l'un des Dactyles. Ce Climénus qui vint dans l'Elide 50 ans après le déluge de Deucalion, célébra des jeux à Olympie, et dédia un autel à *Hercule*, son aïeul, de même qu'aux autres Curetes.

Ce Climénus fut détrôné par Endymion, fils d'Aéthlius et petit-fils de l'ancien Eolus surnommé *Dios* ou Jupiter. Endymion épousa Chromia [f], petite-fille d'Amphictyon, frere d'Hel-

[e] Pausan. V, 393.
[f] Pausan. V. 375.

len, et il en eut trois fils et une fille. Epéus lui succéda, mais n'ayant laissé qu'une fille (mere d'Actor dont les fils surnommés les Molionides furent tués par Hercule), la couronne passa à Eléus, fils de sa sœur *Eurycide*. Le cinquieme descendant de ce prince, nommé comme lui Eléus, régnoit en Elide lors du retour des Héraclides.

Etolus, second fils d'Endymion, obligé de quitter le pays à cause d'un meurtre[g], se retira dans le pays nommé, depuis, Etolie, où il bâtit les villes de *Pleuron* et de *Calydon* sur lesquelles il régna. OEnée, pere de Méléagre et de Déjanire, descendoit d'Etolus à la quatrieme génération[h]. Andrémon, bisaïeul d'Oxilus, épousa Gorgé, fille d'OEnée; et comme ce prince n'avoit point d'autres enfans que Tidée qui avoit épousé Déiphyle, fille d'Adraste, et qui étoit établi dans le Péloponèse, la couronne passa à An-

g Apollod. I pag. 27.
h Apollod. I. pag. 35.

drémon, gendre du roi de Calydon[i]. Thoas, chef des Etoliens à la guerre de Troye, et fils de cet Andremon, étoit le sixieme depuis Etolus. Hémon fut fils de Thoas, et Oxilus, fils d'Hémon.

Oxilus ayant commis un meurtre par imprudence[k], en jouant au disque ou palet, fut obligé de se bannir pour un temps de l'Etolie. Aprés que le temps de son exil fut écoulé, il revint à Calydon, et rencontra les Héraclides auprès de Naupacte en Etolie, fort embarassés du sens d'un oracle[l] qui leur ordonnoit de prendre pour chef et pour conducteur un homme à trois yeux. Oxilus avoit perdu un œil d'un coup de fleche dans un combat; et comme il étoit à cheval lorsqu'ils le rencontrerent, ils crurent que son œil unique joint à ceux de l'animal qu'il montoit, faisoit les trois yeux que l'oracle leur avoit ordonné de prendre pour guides.

i Apollod. II. 143.
k Pauf. V. 381.
l Pauſan. ibid. Apollod. II. 143.

Oxilus accepta leur proposition, à condition qu'il auroit l'Elide pour sa part de la conquête. Ce pays étoit l'ancienne patrie de sa famille, et dans la crainte que sa fertilité ne portât les Héraclides à violer la promesse qu'ils lui avoient faite, après qu'il leur eut fait trouver des vaisseaux pour le trajet de *Molyéria* à *Dimé* dans l'Achaïe, comme il régloit leur marche, il leur fit traverser les montagnes d'Arcadie au lieu de les conduire par l'Elide qui étoit le chemin naturel.

Oxilus avoit amené avec lui plusieurs Etoliens; il marcha à leur tête vers Elis. Le roi Eléus sortit avec une armée pour les combattre, mais les Eliens et les Etoliens se rappelant leur premiere origine, crurent que cette guerre se devoit décider par un combat singulier qui épargneroit le sang des deux partis. Chaque armée choisit son champion : celui des Etoliens fut vainqueur, et Eléus céda le trône à Oxilus. Celui-ci usa modéré-

ment de sa victoire : il se contenta d'obtenir des Eliens qu'ils partageroient leurs terres avec les Etoliens ; au lieu que les Doriens avoient dépouillé entiérement les anciens habitans des lieux dont ils s'étoient emparés, les réduisant en esclavage, ou les obligeant d'abandonner le pays.

Oxilus pensant à rendre sa domination encore plus supportable à ceux du Péloponèse, envoya chercher à *Hélice*, ville d'Achaïe, *Agorius*, fils de *Damosius*, et arriere petit-fils d'Oreste : ce qui montre que la pleine et parfaite jouissance du Péloponèse, et la possession tranquille des Doriens, ne commença pas aussi-tôt après leur entrée dans le pays, l'an 80 depuis la prise de Troye. Le moins que l'on puisse donner à cet *Agorius*, au temps de son association par Oxylus, c'est vingt ans : son grand pere Penthilus régnoit au temps du retour des Héraclides ; et *Graüs* son cousin-germain, fils d'Echélatus, et

petit-fils de Penthilus, comme lui, fonda la ville de Cumes en Eolie [m], 150 ans après la prise de Troye, et 70 ans après l'entrée des Héraclides dans le Péloponèse; de façon que le temps de l'association d'Agorius par Oxylus doit être de la fin de la vie d'Oxylus, et longtemps après le retour.

Oxylus eut deux fils de sa femme Piéria [n], Etolus, qui mourut jeune avant Oxylus, et Laïus qui lui survéquit : il régna après lui; mais la couronne ne passa point à ses descendans. « C'est » par cette raison, dit Pausanias, que » je ne rapporterai point leur généa» logie; mon dessein n'étant pas de » donner en cet endroit la suite des fa» milles qui n'ont pas régné ». Les termes de Pausanias sont précis; il dit *qu'il supprime à dessein* une généalogie qui lui étoit connue, et il ajoute

[m] Paufan. III. 106. Strabon. XIII. Anticlides 16. N°. 5. ap. Athenæ., XI. 3. Mirtil. Lesb. *ap. plut. de nim. Terræfir.*

[n] Paus, V. 382.

tout de suite, « dans les temps posté-
» rieurs, Iphitus *qui tiroit son origine*
» d'Oxylus, et qui fut contemporain de
» Lycurgue le législateur de Lacédé-
» mone, rétablit les jeux olympiques,
» interrompus depuis long-temps.

Une inscription qui est à Olympie, donne le nom d'*Hémon* au pere d'Iphitus; l'opinion commune des autres endroits de la Grece le nomme Praxonidas; mais *les anciennes Ecritures*, c'est-à-dire, les titres conservés dans les archives d'Elis, prouvent que le pere d'Iphitus portoit le même nom que lui.

Selon M. Newton, Iphitus étoit petit fils d'Oxilus, et rétablit les jeux olympiques 52 ans après le retour des Héraclides. Il ajoute qu'il étoit le fils de Praxonidas, préférant ainsi une opinion populaire à l'autorité des archives d'Elis, où la postérité d'Iphitus subsista toujours depuis, et conserva la présidence des jeux olympiques jusqu'à la 50. Olympiade de Corébus, c'est-à-

* Paus. V. 396.

dire, pendant 304 ans, si on en excepte trois Olympiades, qui, par cette raison, étoient marquées comme *nulles*, ou comme de fausses Olympiades, dans les archives des Eléens. Ces registres sont ce que Pausanias nomme les *vieilles écritures d'Elis*, et sur lesquelles Iphitus étoit nommé fils d'un autre Iphitus.

Mais quoi qu'il en soit du vrai nom du pere d'Iphitus, sur quoi M. Newton se fonde-t-il pour faire Praxonidas fils d'Oxylus ? Pausanias nous apprend qu'il n'eut que deux fils, Etolus, mort jeune, et Laïus qui lui succéda au royaume. Iphitus descendoit de ce Laïus, et il en étoit séparé par plusieurs générations que Pausanias nous avertit qu'il supprime à dessein, quoiqu'il les connût. Si Iphitus eût été petit-fils d'Oxylus, cet écrivain ne se fût pas exprimé comme il a fait, et n'auroit pas employé à s'excuser de ne pas rapporter sa généalogie, plus de temps qu'il n'en falloit pour la déduire.

Le synchronisme d'Iphitus et de Lycurgue montre qu'ils étoient également éloignés du temps de la conquête du Péloponèse, ou de celui d'Oxylus. Lycurgue étoit le septieme depuis Aristodème : donc Iphitus étoit le septieme depuis Oxylus, contemporain d'Aristodème. Ainsi ce sont trois générations, entre Laïus et le pere d'Iphitus, que Pausanias a omises, parce que ceux qui les composoient étoient des hommes obscurs, desquels il n'avoit rien à dire. Ainsi, il est hors de doute que la généalogie des ancêtres d'Iphitus étoit très-différente de celle qu'a imaginée M. Newton, et qu'elle étoit contraire à sa nouvelle chronologie.

SECTION VI.

Chronologie de l'histoire d'Athenes.

LES changements que M. Newton fait à la chronologie Athénienne, sont

les mêmes que ceux qu'il a faits à celle de Lacédémone ; parce que les anciens donnoient la même durée à l'une et à l'autre. L'histoire d'Athenes étoit beaucoup mieux connue, et sa chronologie plus assurée que celle des villes du Péloponèse, non-seulement parce que les Athéniens avoient été de tout temps très-soigneux de conserver leurs antiquités ; mais encore, parce que leur pays n'avoit essuyé aucune de ces révolutions auxquelles le Péloponèse avoit été exposé. Aucune invasion n'avoit obligé les peuples de l'Attique d'abandonner leur patrie, pour aller au loin chercher de nouveaux établissemens ; et la tradition avoit conservé, comme de main en main, la connoissance des monumens anciens, même de ceux qui n'avoient aucune inscription ; et à plus forte raison de ceux sur lesquels on avoit gravé les noms des hommes pour qui ils avoient été élevés. Outre ces monumens, on avoit à Athenes un très-

grand nombre d'anciennes poësies, composées même dans les siecles héroïques. Au temps d'Herodote et de Thucydide, on distinguoit les véritables poëmes d'Eumolpe, de Musée, d'Orphée, etc. d'avec ceux qui avoient été supposés sous leurs noms. Cette supposition même, qui est au moins du siecle de Pisistrate, et à laquelle il donna occasion, sans le vouloir, par la dépense qu'il faisoit pour rassembler dans sa bibliotheque les ouvrages des anciens poëtes; cette supposition, dis-je, prouve qu'il y avoit eu des ouvrages publiés véritablement par ces anciens poëtes: car on ne s'avise gueres de publier des ouvrages sous le nom de ceux qui n'en ont point écrit.

Malgré le grand nombre de preuves que l'histoire d'Athenes me pourroit fournir contre la nouvelle chronologie de M. Newton, je m'y arrêterai beaucoup moins qu'à celle du Péloponèse, parce que cette premiere partie n'est

déjà que trop longue. D'ailleurs il me reste tant de choses à examiner, que je crains de fatiguer l'attention du lecteur par la secheresse inévitable dans ces sortes de discussions. Je me contenterai de quelques observations générales, auxquelles ceux de mes lecteurs, à qui ces sortes de recherches sont plus familieres, pourront aisément ajouter de nouvelles preuves, s'ils veulent se rappeller les choses qu'ils ont vues.

Les changemens, faits successivement dans la forme du gouvernement d'Athenes, partagent l'histoire de cette ville en différens intervalles, qui étoient comme autant d'époques, par lesquelles la chronologie étoit déterminée et préservée des erreurs, qui peuvent plus facilement se glisser dans le calcul d'une longue durée.

Aussi-tôt après la prise de Troye, Demophon, fils de Thésée, remonta sur le trône, duquel l'usurpateur Menesthée s'étoit emparé par le secours

des fils de Tyndare [p], dont Thésée avoit enlevé la sœur Hélene, trente-cinq ans avant la prise de Troye. Hélene n'avoit alors que dix ans : elle en avoit 25, lorsqu'elle fut enlevée pour la seconde fois par Paris, fils de Priam ; et lors de la prise de Troye elle en avoit quarante-cinq. Quelques uns prétendoient que, malgré sa grande jeunesse, Hélene n'étoit plus fille lorsqu'elle retourna à Argos. Elle étoit grosse [q] ; mais sa sœur Clytemnestre lui aida à cacher ses couches, et adopta même la fille qu'elle mit au monde, qui fut élevée sous le nom d'Iphigénie. On montroit même à Argos un temple de Lucine, dédié par Hélene à cette occasion. Si ce fait rapporté par Stésichore, par Euphorion de Chalcis, et par Alexandre de Pleuron est véritable, il faut avouer que la femme de

[p] Chronic. Thrafylli. ap. Clem. Stromat. I. pag. 315. Diod. Lib. IV, page 185. Hellanic. apud. Plut. Thef.

[q] Paus. II. p. 161.

Ménélas ne méritoit gueres le sang qu'elle fit répandre.

Démophon étoit fils de Thésée et de Phédre ; et il remonta sur le trône l'année même de la prise de Troye, selon Hellanicus, Egias, Denis d'Argos et Dercyllus, cités par Clément. Son regne, celui de son fils Oxynthès, et celui de ses deux petits-fils Aphidas et Thymétès durerent au moins quatre-vingts ans, puisque ce dernier eut pour successeur *Mélanthus*, l'un des princes Messéniens, descendus de Nélée, pere de Nestor, qui avoient été chassés de leur pays, et qui allerent chercher une retraite dans l'Attique.

Thymétès[r] fut le dernier roi d'Athènes, descendu d'Erechtée et de Cécrops. Castor comptoit la derniere année de son regne pour la 429e. depuis l'arrivée de Cécrops[s] étoit postérieur de 221 ans à celui d'Ogygès; celui

[r] Euseb. Chronic. §. 890.

[s] Afric. chronol. lib. 3e. ap. Euseb. prepar. X. 10. ex Hellanico, Phlochoro, Castore, Thallo, &c.

d'Ogygès précédoit de 1020 ans l'olympiade de Corébus : donc il étoit de l'année 1796 avant l'ère chrétienne, et celui de Cécrops de l'an 1575. Par le calcul de la chronique de Paros il est de l'an 1582, et par celui de Thrasyle dans Clément, de l'an 1577 : ce qui montre que l'on étoit assez d'accord sur l'époque de Cécrops.

Eusébe ne donne que 55 ans de durée aux regnes de Démophon, d'Oxynthès et de Thymétès : mais il est clair qu'il se trompe, et qu'ils en ont eu beaucoup davantage. Sur ce pied là Mélanthus seroit monté sur le trône d'Athènes 55 ans après la prise de Troye, et 25 ans avant le retour des Héraclides : cependant il ne quitta le Péloponèse qu'après avoir essayé inutilement de résister à l'invasion des Héraclides.

Ce Mélanthus étoit le cinquieme depuis Périclymène, frere aîné de Nestor, et il avoit avec lui les arriere-petit-fils de Nestor. Lorsqu'il arriva dans l'Attique

avec ses Messéniens, il trouva les athéniens en guerre avec les béotiens, pour la possession d'une place située dans les vallées du Mont *Parnès*, sur la frontière des deux états. Les béotiens étoient gouvernés alors par Xanthus, cinquieme depuis ce Pénelée qui les commandoit à la guerre de Troye, et dont ils avoient remis les descendans sur le trône, lorsqu'ils chasserent Authésion, pere de Théras, comme je l'ai rapporté en examinant la généalogie de la famille des Cadméïdes.

La famille des rois de Thébes nous donne quatre générations, depuis la guerre de Troye jusqu'à cet événement, de même que celle de Nélée. Ce qui prouve que les trois générations de la famille des Théséïdes avoient été longues. La chronologie de Castor fait finir le regne des descendans de Thésée vers l'an 1150; c'est-à-dire 130 ans environ après la prise de Troye, suivant le calcul d'Hérodote et de Thucydide.

et 50 ans après l'entrée des Héraclides dans le Péloponèse. Dans la chronologie d'Eratostène, qui met la prise de Troye en 1184, le regne de Xanthus et celui de Thymétès se trouveroient à la trentieme année après la prise de Troye, quoiqu'il y eut quatre générations entieres entre ces deux époques. C'est faute d'avoir compris cette différence de l'ancienne et de la nouvelle chronologie, qu'Eusébe et ceux qui l'ont suivi ont tout brouillé dans la chronologie d'Athènes : mais ces discussions demandent un ouvrage à part; je me contente de donner ici une idée générale de l'histoire d'Athènes.

Xanthus avoit envoyé défier le roi athénien à un combat singulier, dans lequel ils décideroient le différend des deux nations. Thymétès [t] étoit le cadet des fils d'Oxynthès, et même d'une naissance illégitime, et avoit fait périr

[t] Leonid, lib. IV. de popul. *Attica apud Athenæ.* lib. III.

son frere pour s'emparer du trône. Le crime marche rarement avec le vrai courage : ainsi Thymétès n'osa s'exposer à un combat où personne ne pourroit partager le péril avec lui ; et par cette lâcheté il perdit le trône qu'il avoit acquis par un crime. Mélanthus, brave de sa personne, et cherchant à mériter la protection des athéniens, s'offrit pour combattre Xanthus. Le succès du combat fut également avantageux pour les athéniens et pour Mélanthus : car après sa victoire ils l'élurent pour roi à la place de Thymétès.

Castor nous apprend, que lui et son fils Codrus régnerent 58 ans. Ainsi, selon sa chronologie, Codrus fut tué l'an 1092. Ce prince étoit extrêmement vieux ; Conon [x] lui donne soixante et dix ans, lorsqu'il se sacrifia pour ses sujets. Son pere Mélanthus et lui, avoient reçu les Ioniens [y] chassés du Péloponèse

[v] Euseb. chron. §. 890.
[x] Conon. narrat. 26.
[y] Endoxus, [z] p. *Suid.* Codr.

par les Achéens; et l'Attique étoit un asyle ouvert à tous les ennemis des Doriens. Les Héraclides excités par ceux de Corinthe, auxquels la puissance des athéniens étoit plus redoutable à cause du voisinage, prirent les armes et entrerent dans l'Attique, sous la conduite d'Althémene [f] petit-fils de Témenus, roi d'Argos, mais dépouillé de la plus grande partie des terres de son ayeul, à cause des divisions et des troubles de sa famille. Alétès, roi de Corinthe [g], étoit avec lui. L'oracle de Delphes, consulté par les Héraclides, répondit que leur entreprise *auroit* un succès favorable, pourvu qu'il ne leur arrivât pas de donner la mort au roi des athéniens [h]; mais que sans cette attention, ils devoient s'attendre aux plus grands malheurs. Codrus instruit de l'oracle par un habitant de Delphes (car les Héraclides l'avoient tenu secret)

f Strab. XIV. 653.
g Pausan. II. 152. Conon. 26.
h Vid. Meurs. de Regib. Athen. lib. 12, 13, & 14.

se déguisa; et sous l'habit d'un paysan alla insulter quelques soldats de l'armée ennemie dans un fourage. Ceux-ci le tuerent. Aussitôt après sa mort les athéniens, instruits par ceux à qui Codrus avoit confié son dessein, envoyerent redemander le corps de leur roi; et cet événement empêcha les Héraclides de continuer la guerre. Ils se contentèrent de laisser une colonie Dorienne à Mégare [c], qui avoit fait jusqu'alors partie de l'ancienne Ionie, c'est-à-dire de l'Attique; et ils abatirent la colonne que Thésée avoit élevée autrefois à l'entrée de l'Isthme [d], pour marquer la séparation de l'Ionie et du Péloponèse.

Après la mort de Codrus les athéniens lui déférerent les honneurs héroïques; et comme ils avoient craint de profaner le titre de roi, en le conférant à des successeurs indignes de ce grand homme, ils ordonnerent que l'on ne donneroit

[c] Strab. IX. 393.
[d] Strab. III. 171. Plut. Thes.

plus au chef de leur état que le nom d'*Archonte*, ou de Prince. Médon et Nélée[a], les deux plus âgés des fils de Codrus, prétendirent à sa succession : Mélon étoit l'aîné; mais comme il étoit boiteux, Nélée soutint que ce défaut le devoit exclure. Sa prétention fut condamnée par l'oracle de Delphes. Il fut obligé de céder; mais ne pouvant se déterminer à vivre sous l'empire d'un frere qu'il avoit offensé, il se mit à la tête d'une partie des Ioniens du Péloponèse.

Philotas, descendu de Pénélée, ne pouvant se résoudre à vivre en particulier, dans un pays où ses ancêtres avoient régné, abandonna Thèbes, pour se joindre à lui : il fut suivi par les Thébains attachés à sa famille, par les Minyens d'Orchomènes, par les peuples de la Phocide, et par des Abantes de l'île d'Eubée.

Nélée se trouvant ainsi à la tête d'une

[a] Paus. VII. 523.

colonie

colonie nombreuse passa dans l'Asie mineure, et s'empara du pays qui est des deux côtés de l'embouchure du Méandre.

La chronique de Paros marquoit l'époque de cette colonie *f*; et les éditeurs remplissant la lacune qui a effacé une partie des chiffres qui en donnoit la date, ils croyent que cette chronique marquoit l'an 596 avant la bataille de Salamine. L'auteur de la vie d'Homere marque l'an 622 avant le même événement, pour la fondation de Smyrne, qui précéda la colonie Eolique, mais d'un temps assez court. Cette année de la chronique de Paros seroit la 1076e. avant l'ère chrétienne, par la chronologie de Castor établie plus haut. La mort de Codrus est de l'an 1092, et de seize ans, antérieure à la colonie Ionique.

Médon, fils de Codrus, fut le pre-

f Epoch. 28. vid. not. Lydiat & Humph. Prideaux. pag. 39. & 192.

mier des archontes perpétuels; car leur dignité duroit autant que leur vie, de même que celle des rois. Il eut douze successeurs, dont les quatre premiers étoient ses descendans de pere en fils. Les six derniers se sont succédés de même de pere en fils[g]; ensorte que ces treize regnes font au moins douze générations. Eusébe, qui suivoit la chronologie de Castor, quoiqu'il l'abrégeât pour l'ajuster à ses hypothèses, ne donne que 317 ans à ces treize archontes. C'est environ 24 ans, à chacun, l'un portant l'autre; car les durées particulieres sont très-inégales, *et telles* qu'on les a pu déterminer ainsi d'une maniere arbitraire. Alcméon, par exemple, qui est le dernier de tous, n'a régné que deux ans. La chronologie réglée sur les hypothèses de Castor, donne 339 ans de durée aux regnes de ces 13 archontes: ce ne sont que 22 ans de différence; et leur durée,

[g] Vid. Meurs. de Regib. Athen. & de archontib.

suivant le système de Castor, a été la même que celle de 13 générations.

Après le regne d'Alcméon, dernier des archontes perpétuels, la forme du gouvernement changea. Les Athéniens, qui dès le temps de Thésée avoient pris des idées opposées au gouvernement monarchique, crurent n'avoir pas assez pourvu à leur liberté en abolissant le nom de roi, et en retranchant beaucoup de l'autorité royale; car ils n'en avoient conféré qu'une partie aux archontes. Une administration qui ne finissoit qu'avec la vie, et à laquelle on parvenoit par voie de succession, ressembloit encore trop à la royauté. Ainsi ils rendirent les archontes électifs, pour ne pas dépendre des hazards de la succession, qui pouvoit placer à la tête des affaires des hommes incapables de les conduire. Cependant ils s'attacherent à la famille de Codrus; et les anciens donnent le nom de *Médontides*, descendans de *Médon* aux

archontes électifs, de même qu'aux autres. La durée de leur pouvoir fut réduite à dix ans, après lesquels ils cédoient leur place à un autre, et se trouvoient exposés au ressentiment de leurs concitoyens, auxquels ils rendoient compte de l'usage qu'ils avoient fait du pouvoir suprême.

Ces archontes électifs ou décennaux sont au nombre de sept, qui se sont succédés pendant soixante et dix ans : tous les anciens sont d'accord sur le temps de leur durée ; et il n'est point du tout impossible que sept hommes, choisis dans la force de l'âge, aient survécu chacun dix ans à leur élection.

La durée de leur charge parut encore trop longue aux Athéniens, et l'étendue de leur pouvoir trop considérable : ainsi ils crurent devoir abréger cette durée en la réduisant à une seule année, et diminuer leur pouvoir en le partageant entre neuf archontes, choisis

[a] Pollux. VIII, add. Meurs. *de archont.* lib. I. cap. 9.

indifféremment parmi tous les citoyens. De ces neuf, le premier portoit le nom d'*archonte*; et comme il donnoit son nom à l'année, parce que c'étoit lui duquel on datoit les actes et les décrets, on le nommoit *Eponyme*. Le second archonte prenoit le titre de *roi*, parce qu'il étoit chargé de l'intendance de certains sacrifices fondés par les anciens rois, et dans lesquels ce titre sembloit indispensable, pour remplir toutes les cérémonies dont la religion avoit rendu l'observation nécessaire. Le troisieme archonte avoit l'intendance des troupes, et la place d'honneur ou l'aîle droite à la guerre.

Les six autres archontes formoient un tribunal particulier; et ils avoient l'administration de la justice ordinaire, à l'exception des cas dont la connoissance étoit attribuée aux trois premiers archontes, ou à des tribunaux particuliers, comme celui de l'aréopage, et quelques autres.

Tous les anciens, sans exception, s'accordent à compter Callias, sous l'archontat duquel se donna la bataille de Salamine, en 480, avant l'ère chrétienne, pour le 204 archonte annuel. L'auteur de la chronique de Paros, Denis d'Halicarnasse, Jules, africain, Eusébe, Syncelle, etc. conviennent entre-eux sur cet article. Pausanias semble s'en écarter dans un endroit de son histoire : mais quand bien même on ne pourroit pas l'expliquer d'une maniere conforme à l'opinion commune, son autorité ne doit pas prévaloir contre le consentement unanime de ceux qui avoient traité la matiere exprès; lors, sur-tout, qu'il ne s'agit que d'un passage, où il parle des archontes, par occasion, et dans lequel il peut avoir pris un nom pour un autre. Il met l'archontat de Tlésias à l'an 684, et les autres mettent Créon premier archonte annuel en 683. Si ce Tlésias étoit le second dont le nom est in-

connu, la différence ne seroit que d'un ou deux ans; et la difficulté d'assigner le véritable commencement de l'année archontique, et de la faire quadrer avec l'année olympique, peut avoir causé une erreur d'un an ou deux, à cause de l'enjambement des diverses années grecques les unes dans les autres.

La durée de cette partie de l'histoire athénienne étoit déterminée, non seulement par le nombre des archontes dont les noms se trouvoient marqués sur les monumens et dans les actes; mais encore par plusieurs événemens relatifs à la ville d'Athènes, et qui partageant cette durée en divers intervalles plus courts, empêchoient qu'il ne s'y pût glisser aucune erreur.

Sous l'archontat de Mégaclès, 52e archonte annuel, étoit arrivé le meurtre de Cylon, la premiere année de la 25e olympiade : ce meurtre avoit eu de grandes suites, comme on l'a vu dans

l'histoire des Alcméonides, ou descendans du dernier archonte perpétuel; et il en étoit encore question au temps de la guerre du Péloponèse.

La législation de Dracon est du 59e. archontat[i], sept ans après le meutre de Cylon. La législation de Solon et la réforme qu'il fit au gouvernement d'Athène, est du 89e. archontat, trente ans après Dracon. La prise de Cyrrha est du 93e. archontat, ou de celui d'Alcméon, la cinquieme année après la législation de Solon. Ce fut 21 ans après la prise de Cyrrha, qu'on ajouta les combats Gymniques à la célébration des Panathénées, fête ancienne et établie par les premiers rois d'Athènes. Hippoclidès, un des ancêtres de Miltiade, étoit alors archonte, et le 114e. depuis l'établissement de l'archontat annuel. Neuf ans après, Pisistrate s'empara de l'autorité souveraine, sous l'archontat de Comias, qui étoit la 125e.

[i] *Tatian. apud Clem. Strom.* l. Euseb. num. 1393.

depuis Créon. La tyrannie de Pisistrate, compris le temps de ses deux exils, dura 33 ans. Celle de ses deux fils en dura 18. Ainsi la ville d'Athènes recouvra sa liberté au bout de 51 ans. Cet événement précede de 20 ans la bataille de Marathon, et de 30 celle de Salamine. Ainsi cette durée de 203 ans contenoit dix époques ou points fixes, qui ne permettoient pas de se tromper sur la durée des neuf intervalles dans lesquels elle étoit partagée.

La durée totale de l'histoire d'Athènes étoit divisée en cinq grands intervalles, depuis Cécrops jusqu'à la bataille de Salamine, lesquels comprenoient 1095 ans; savoir, 429 sous les rois du sang de Cécrops et d'Erechthée; 58 sous ceux de la famille de Nélée; 335 sous les archontes perpétuels; 70 ans sous les archontes décennaux, et 203 ans sous les archontes annuels.

M. Newton retranche 495 ans de cette durée; savoir, 169 ans de la durée

des Cécropides, qu'il réduit à 260 ans; 41 de la durée des regnes de Mélanthus et de son fils Codrus, réduisant à 17 ans au plus les 58 marqués par Castor. Il réduit les treize archontes perpétuels à douze, et réduit de même à 15 ans, l'un portant l'autre, la durée de leurs regnes, au lieu qu'il en avoit donné 19 aux regnes précédens. La raison qu'il en rapporte, est *l'instabilité des affaires publiques d'Athènes.* [k] Mais l'histoire ne nous marque aucune révolution pour ce temps-là: au contraire, elle nous fait voir que ces archontes perpétuels se sont presque tous succédés de pere en fils; ensorte que leurs regnes font autant de générations. L'instabilité prétendue du gouvernement d'Athènes seroit une raison pour abréger

k Newton, chronolog. page 127. *The state being unstable*: c'eſt ainſi qu'il faut traduire, & non *parce que leur charge n'étoit pas fixe*, comme ont fait les auteurs de la traduction françoiſe, qui ont mis M. Newton en contradiction avec lui-même, en lui faiſant dire qu'une charge poſſédée par ceux qui en étoient revêtus *leur vie durant*, c'eſt leur expreſſion, n'étoit pas une *charge fixe*. *State* en anglais & *état* en françois ne ſe diſent plus pour ſignifier

la durée de ces archontes perpétuels, s'ils eussent été électifs et pris dans des familles différentes. Elle peut servir à rendre raison de la diminution du pouvoir des archontes ; mais elle ne prouve pas que la durée des générations ait été plus courte. D'ailleurs, comme on l'a déjà dit, l'inégalité de la durée de ces archontes montre que leurs regnes avoient été déterminés sur d'anciens monumens, et non point évalués au hazard et sur la seule présomption de la durée des générations.

La chronique de Paros date plusieurs événemens des années du regne de ces archontes. Philochorus, Euthyménès, Castor et plusieurs autres, en avoient marqué dans leurs chronologies. Pausanias nous en donne plusieurs exemples.

Leur commencement étant le même que celui du passage des colonies Ioni-

une *charge* ou un *emploi*. Ce n'eſt pas le ſeul endroit de cette verſion dans lequel on ne préſente pas toujours le ſens de M. Newton, quoique l'on traduiſe ſes paroles.

ques dans l'Asie mineure, et que la fondation des villes d'Ephese, de Milet, de Colophon, etc. l'époque de l'archontat de Médon étoit déterminée par celle de l'établissement de son frere Nélée dans l'Ionie. Or, cette derniere époque étoit constante parmi les anciens. Eratosthène[f] plaçoit le passage des colonies Ioniennes 564 ans avant la bataille de Salamine, 361 avant l'établissement des archontes annuels, et 291 ans avant les archontes décennaux. C'est seulement 46 ans après l'époque du commencement des archontes perpétuels, dans l'hypothèse de Castor; et cette différence vient de ce qu'Eratosthène, comme nous l'avons dit, a trop resserré les événemens liés avec le retour des Héraclides: il les a comme entassés les uns sur les autres. Aristarque, Philochaorus et Apollodore étoient de même opinion qu'Eratosthène sur la date de la colonie Ionique, à huit ou dix ans près.

[f] Clement. Alex. *Stromat.* I. p. 402.

M. Newton ne donne que 153 ans aux regnes des archontes perpétuels, les évaluant à 13 *ans piece*, pour me servir de l'expression angloise; et il retranche 179 ans de cet intervalle.

A l'égard de l'intervalle suivant, ou de celui des archontes décennaux, M. Newton ne peut se persuader que ces sept archontes ayent tous rempli les dix ans de leur magistrature; et sur ce seul fondement il réduit les 70 ans de leur gouvernement à 40 ans, sans s'embarrasser si cette hypothèse est contredite par tous les anciens, et s'il étoit probable qu'ils se fussent trompés sur un point d'histoire dont il leur étoit si facile de s'éclaircir, par le grand nombre de monumens qu'ils avoient entre les mains. Castor qui vivoit après Eratosthène, et avant Apollodore [m] qui le cite dans sa bibliothéque, avoit écrit un ouvrage exprès pour relever les fautes des chronologistes; et par les

[m] Apollod. bib. lib. II. page 69.

citations que les anciens font de son ouvrage, on voit qu'il avoit porté l'exactitude à reprendre les chronologistes, ses prédécesseurs, jusques à la vétille.

Les retranchemens faits par M. Newton [n], à la durée des intervalles précédens, ne montant qu'à 422 ans, il est obligé de retrancher 76 ans de la durée des archontes annuels, et de supposer que sur le nombre des 203, marqués dans les registres publics et sur les monumens, il y en avoit 76 d'imaginés, c'est-à-dire plus d'un tiers. La raison que M. Newton en donne, c'est que la chronologie des temps antérieurs à Cyrus ayant été réglée par la durée des générations, et les chronologistes ayant confondu les regnes avec les générations, il a dû leur arriver d'augmenter la durée des regnes de

[n] Newton, chronolog. page 120 & 121.

[o] Dans sa chronique il compte de même, mettant le premier archonte en 607. Dans l'exemplaire manuscrit que j'ai vu autrefois, il comptoit 130 archontes avant l'an 480.

trois septiemes : c'est pour cela que des 203 archontes, il en retranche 76. M. Newton a soin de nous avertir que cette méthode ne doit être employée, que quand on n'en a pas de meilleure : c'est pour cela qu'il ne retranche rien depuis la fin des Pisistratides en 509. Ainsi sa réduction tombe sur les 174 archontes précédens, qu'il réduit à 98. Cet argument est de la nature de ceux auxquels on n'entreprend jamais de répondre, parce qu'il y auroit trop de choses à dire. Quand le principe de M. Newton seroit aussi vrai, qu'il a été démontré faux, quel rapport peut avoir la confussion des générations et des regnes, avec une chronologie réglée par le nombre des archontats ; magistratures annuelles qui étoient marquées dans les monumens et qui servoient à dater les actes ? Je ne m'étendrai pas sur cet article : je me contenterai de demander : 1°. Pourquoi M. Newton retranche dix ans de la

durée de la tyrannie de Pisistrate et de ses enfans, contre les témoignages formels d'Hérodote, de Thucydide, d'Aristote et des autres anciens, qui déterminent cette durée par les époques de différens événemens de la vie de Pisistrate. 2°. Sur quoi il se fonde pour ne mettre que dix ans de distance, entre la législation de Solon et celle de Dracon; au lieu que les anciens comptoient 30 ans entre l'une et l'autre : ce qui est conforme à ce que Plutarque nous apprend de la situation où Athènes se trouvoit au temps de Solon. Il avoit quarante ans, selon les anciens lorsqu'il publia ses nouvelles loix; il en auroit eu trente au temps de Dracon, selon M. Newton. Il y a même plus; dans sa chronologie Solon est mort l'an 549. Il est prouvé [p] qu'il avoit alors 80 ans : donc il seroit né l'an 628, et 20 ans avant l'établissement de l'archontat annuel.

[p] Mémoires de l'académie des belles-lettres, tome V, page 276. Dissertation sur la chronologie Lydienne.

3°. Enfin, je demanderai comment on peut ajuster l'époque du rétablissement des jeux pythiens par les Amphictyons, la deuxieme année de la 47e. olympiade, avec la cronologie de M. Newton, qui place le commencement de la guerre des Amphictyons en 568, vingt-deux ans après la date des jeux célébrés lorsque la guerre eût été terminée.

Conclusion de la premiere partie.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la partie de l'ouvrage de M. Newton qui regarde la chronologie des temps postérieurs à la prise de Troye. Je crois en avoir dit plus qu'il n'étoit nécessaire pour mettre le lecteur en état de décider s'il a eu raison de retrancher 376 ans de la durée que donnoient à cette partie de l'histoire, Hérodote, Thucydide et tous les chronologistes antérieurs à Eratosthène et à l'auteur de la chronologie de Paros. Eratos-

thène avoit retranché 96 ans de l'intervalle marqué par Hérodote et suivi par Thucydide, entre la prise de Troye et la bataille de Salamine. L'auteur de la chronique de Paros n'en avoit retranché que 72.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit sur les moyens qu'avoient eu les anciens pour s'assurer de la durée de cet intervalle. Ces moyens étoient;

1°. La suite et le nombre des générations dans un grand nombre de familles différentes, qui, sorties du même tronc, ou du moins de héros contemporains et qui s'étoient trouvés aux mêmes expéditions, s'étoient répandues dans les divers cantons de la gréce, avoient passé dans les îles, ou s'étoient même transplantées dans les pays barbares, sur les côtes de l'Asie mineure et jusques dans la Lybie.

2°. La durée des regnes et des magistratures perpétuelles, soit civiles, soit même religieuses; comme la sacrifica-

tute des prêtresses de Junon à Argos, dont Thucydide s'est servi pour lier la chronologie de son histoire avec celle d'Hellanicus, qui avoit réglé sa chronologie par les années de ces Prêtresses.

3°. Le nombre et la suite des magistratures annuelles d'Athènes, de Lacédémone, de Corinthe.

4°. La célébration des jeux publics d'Olympie, de Némée, de l'Isthme de Delphes, des Panathenées, etc.

5°. La durée des diverses colonies grecques qui conservoient avec soin la date de leur fondation, et qui s'assuroient de cette époque, soit par la durée des générations, soit par celle des magistratures établies pour régler l'état.

6°. La suite et l'ordre des événemens, soit généraux pour toute la Gréce, soit relatifs aux états particuliers; comme les guerres, les conquêtes, les traités de paix ou d'alliance, les législations, les réformes dans le gouvernement,

l'établissement des fêtes et des cérémonies soit politiques soit religieuses, les fondations ou les réparations des temples, des autels et des monumens consacrés aux dieux, ou destinés à conserver la mémoire des grands hommes.

Les grecs, qui ont été de très-bonne heure une nation studieuse et policée, ont dû avoir pour écrire leur histoire les mêmes secours que nous avons, au moins, pour celle des temps obscurs de nos nations occidentales dans les siècles d'ignorance. Peut-être pourroit-on avancer qu'ils ont dû porter le soin, sur cet article, bien plus loin que n'ont fait nos ancêtres. Car si je puis le dire sans blesser l'orgueil des modernes, les grecs connoissoient mieux la gloire de la véritable noblesse, qui ne devroit venir que des grandes actions, et ils y étoient plus sensibles que nous ne l'avons jamais été : non qu'ils valussent mieux que nous ; mais parce que la forme du gouvernement ne laissoit

aux particuliers d'autre moyen de se distinguer du reste de leurs concitoyens, que la supériorité du mérite personnnel ou du moins de celui de leurs ancêtres, et le souvenir des grandes actions qui les avoient rendus célébres.

Tout ce qui pouvoit acquérir quelque célébrité devenoit par là d'un prix infini, parce qu'il procuroit un avantage réel. Les autels héroïques, les statues, les tombeaux, les colonnes, les inscriptions et tous les autres monumens élevés en l'honneur d'un homme célebre, devenoient autant de titres de noblesse pour sa famille. Ses descendans veilloient avec soin à leur conservation. Ils se glorifioient même des victoires remportées à Olympie. Hérodote, en beaucoup d'endroits, remarque que ceux dont il parle descendoient de ces vainqueurs olympiques. La couronne que ces vainqueurs recevoient aux yeux de toute la Gréce rassemblée dans ces solemnités, les couvroit d'une

gloire qui les distinguoit de tous leurs concitoyens, et à laquelle, comme je l'ai déjà observé, leur patrie ne dédaignoit pas de s'associer. Des marques si flatteuses de distinction accordées à un simple citoyen fixoient sur lui tous les regards; et si elles ne lui tenoient pas toujours lieu de mérite, du moins arrivoit-il souvent qu'elles faisoient ouvrir les yeux à ses concitoyens sur des talens qu'ils eussent ignorés longtemps. Les grecs étoient si jaloux des moindres marques de distinction, qu'ils ne négligeoient pas même le souvenir des victoires remportées par leurs chevaux, lorsqu'il leur arrivoit de les prêter à d'autres. Pindare en pourroit fournir plusieurs exemples.

Les descendans des rois n'avoient chez les grecs aucune prééminence sur le reste des citoyens d'un état libre. La noblesse consistoit toute dans la célébrité, et dans les grandes actions de ceux dont on tiroit son origine.

Chez les peuples amoureux de la liberté jusqu'à la fureur, une origine royale n'étoit propre qu'à inspirer des craintes et des soupçons : on ne se paroit point chez eux du sang de ses ancêtres, mais seulement de leurs exploits; c'est de-là que venoit la prodigieuse sensibilité des anciens grecs, pour la conservation de tous les monumens qui transmettoient à la postérité le souvenir des grandes actions.

Rien n'approchoit des soins qu'ils prenoient pour en empêcher la destruction : on les avoit presque tous sanctifiés par la religion; et dans les guerres les plus sanglantes, les tombeaux étoient une chose inviolable, de même que les temples, les autels héroïques, les colonnes et tous les monumens de ce genre. Leur destruction étoit regardée comme un attentat contraire au droit naturel, et à ces engagemens sacrés dont la force subsiste même entre les nations ennemies.

Ce ne seroit pas connoître les hommes, que de croire qu'ils vissent alors sans chagrin et sans jalousie des distinctions, qui mettoient quelques-uns de leurs citoyens au-dessus d'eux; qu'ils ne fussent pas toujours prêts à s'élever contre les usurpateurs de cette noblesse; et que les généalogies ne fussent pas discutées et contredites alors avec autant de soin, pour le moins, qu'elles le sont maintenant. On a vu plus haut que les rois de Macédoine s'étant présentés pour combattre aux jeux olympiques, on voulut les en exclure sous prétexte qu'étant étrangers, ils ne devoient point être admis à des jeux qui n'étoient faits que pour les grecs. Les Macédoniens, mêlés de Thraces et d'Illyriens, passoient pour barbares, quoique la premiere origine de leur nation fut la même que celle des grecs. Ils n'étoient point réputés du corps des Hellénes, et n'avoient jamais été unis avec le corps politique de la

la Gréce : c'est pour cela qu'après l'expédition de Xercès on ne leur fit pas un crime d'avoir livré passage aux Perses, et de s'être soumis à eux, comme on en fit un aux béotiens : au contraire on scut bon gré au roi des macédoniens de quelques démarches qu'il avoit faites, pour engager les grecs à un accommodement.

La difficulté que l'on faisoit aux rois de Macédoine fut portée devant les *hellanodiques*, ou juges des hellénes ; c'étoit le titre de ceux qui présidoient aux jeux olympiques. Ces princes, qui descendoient d'Hercule par Caranus et par Téménus, produisirent leurs titres et furent admis par un jugement, dont Hérodote parle plusieurs fois, et qu'il assure avoir été rendu avec connoissance de cause.

Je veux croire qu'il y avoit dans la Grece des généalogies fabuleuses ; que même dans celles qui étoient les plus assurées, il y avoit quelques de-

grés douteux. Mais se persuadera-t-on que toutes étoient fausses; et que dans les généalogies d'un si grand nombre de familles différentes, jalouses les unes des autres, et souvent opposées d'intérêts et de factions, on s'étoit accordé à supposer précisément le même nombre de *générations fausses*, et à les augmenter toutes dans la même proportion; comme si les différens faussaires qui ont dû y travailler s'étoient tous donné le mot?

On a vu plus haut que les familles connues comptoient toutes 24 degrés de générations entre le passage de Xerxès et la guerre de Troye. L'usage, attesté par les anciens, de ne marier jamais les hommes avant trente ans, donnoit 800 ans pour la durée de ces vingt-quatre générations. M. Newton, qui reconnoît dans sa réponse cette durée des générations, ne donne que 424 ans à cet intervalle : donc il faut, ou qu'il réduise les 24 générations à 13, suppo-

sant qu'il y en a 11 de fausses; ou que contre son principe, et contre ce qui est prouvé par l'expérience de tous les temps, il évalue les générations à 17 ans et demi.

Fin de la premiere partie, et du second volume.

64652005
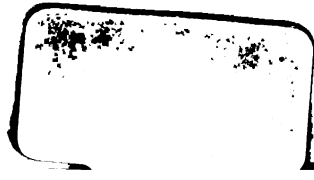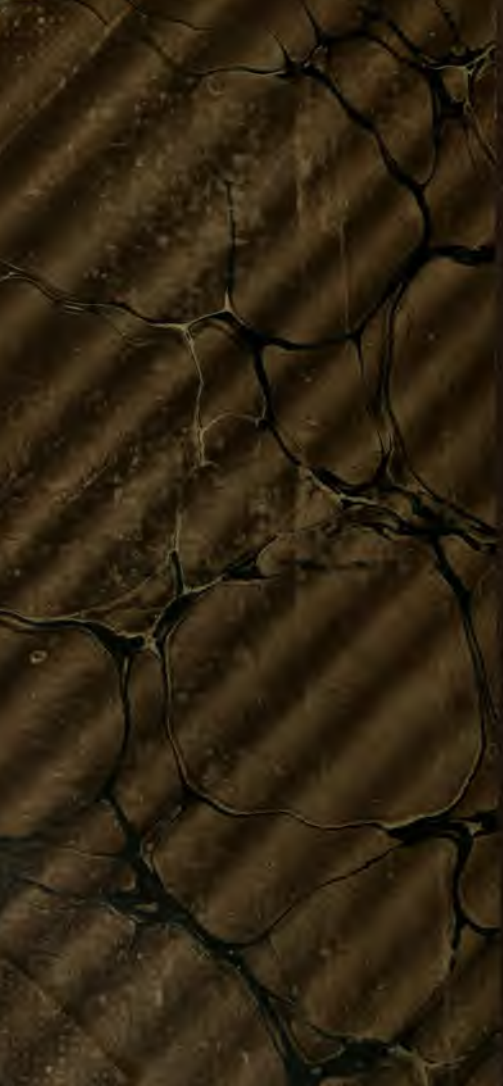
P. 18 14